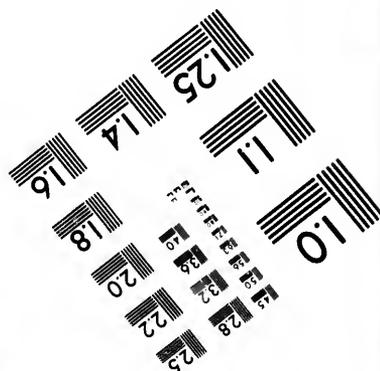
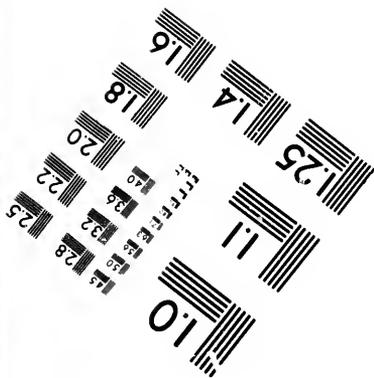
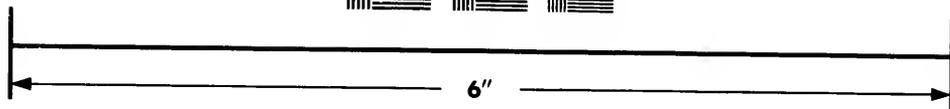
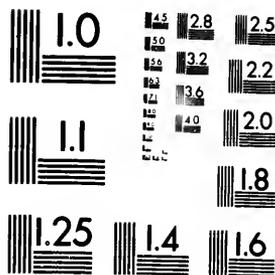


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1983

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
			✓								

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

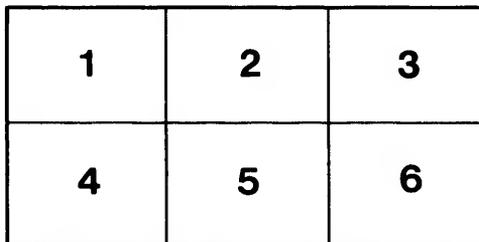
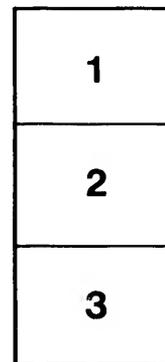
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

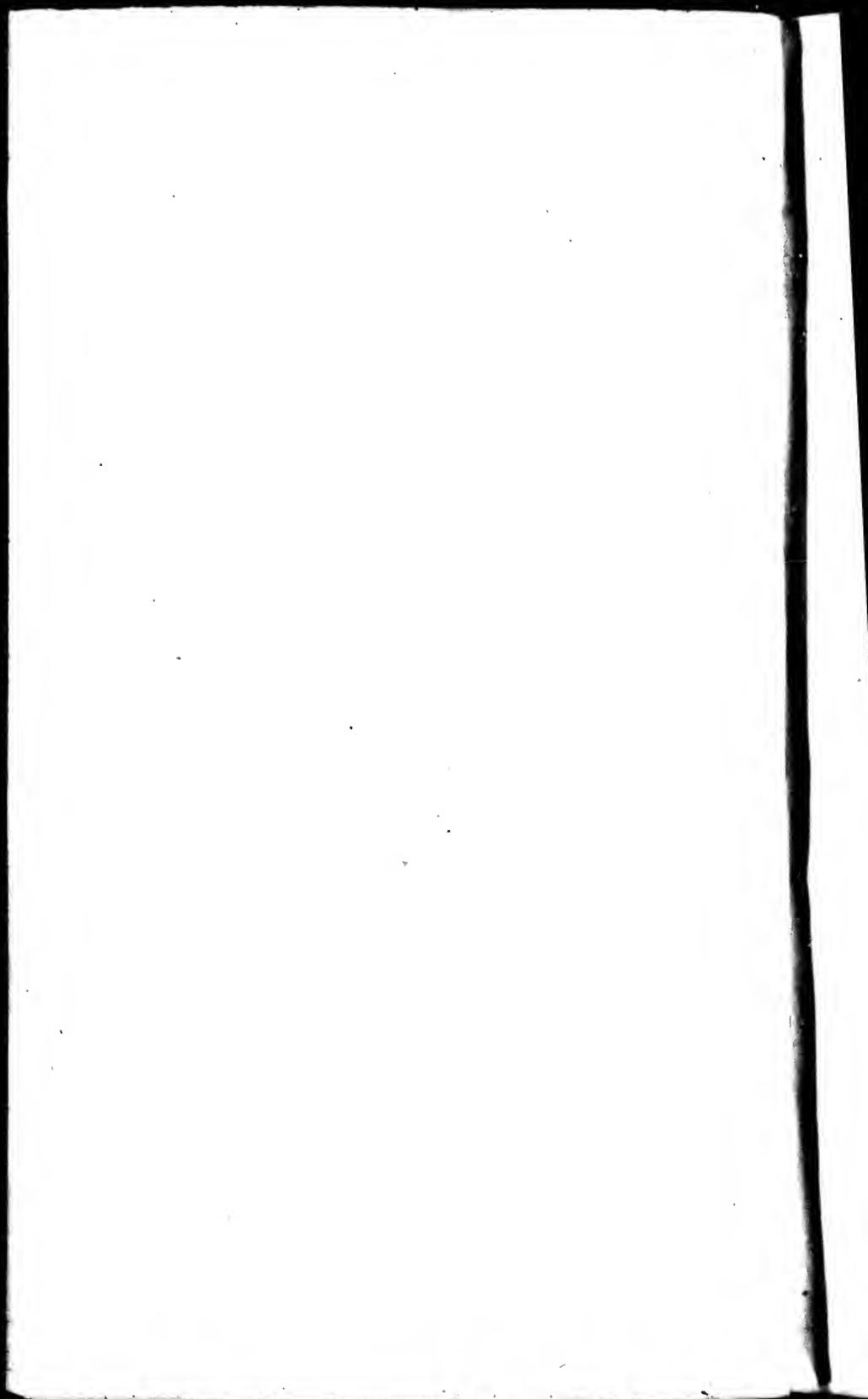
Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

errata
to

pelure,
on à





RECUEIL
D'OBSERVATIONS
CURIEUSES,

SUR LES MŒURS, LES COUTUMES,
les Usages, les différentes Langues, le
Gouvernement, la Mythologie, la Chronologie,
la Géographie ancienne & moderne, les Cérémonies,
la Religion, les Mécaniques, l'Astronomie, la Médecine,
la Physique particulière, l'Histoire Naturelle,
le Commerce, la Navigation, les Arts & les Sciences
de différens Peuples de L'ASIE, de L'AFRIQUE, & de
L'AMERIQUE.

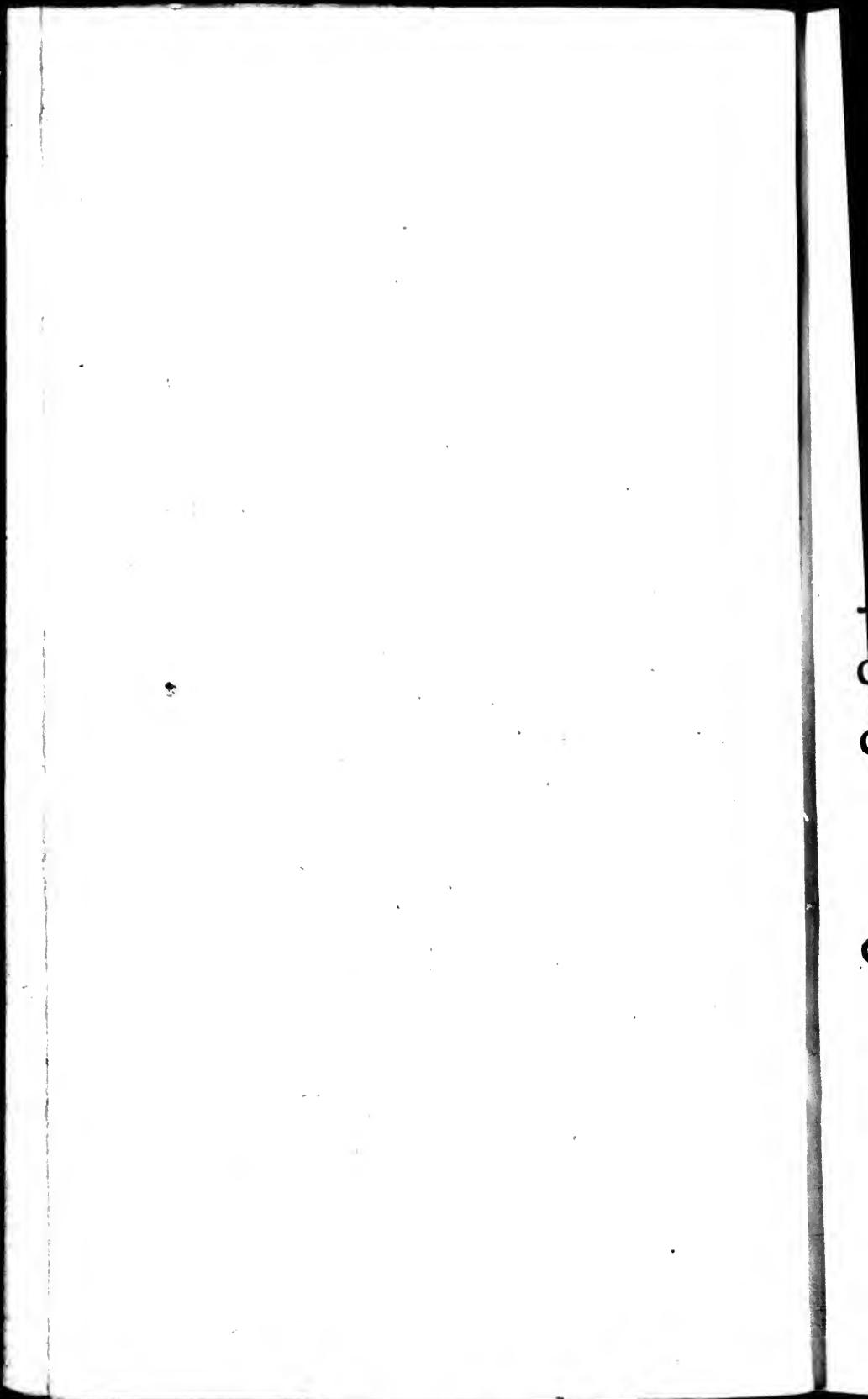
T O M E I.



A PARIS,
Chez PRAULT Fils, Quai de Conti,
à la descente du Pont-Neuf.

M. DCC. XLIX.

Avec Approbation & Privilège du Roi.





T A B L E

Des Chapitres contenus dans le
premier Volume.

CHAPITRE PREMIER.

DE la pêche des Xanxus & des Perles,
& du trafic qu'en font les Hollan-
dois. pag. 1

CHAP. II. Sur la connoissance que les In-
diens ont eue de la vraie Religion. 16

CHAP. III. Forme singuliere des Vaisseaux
Chinois. Description des Isles de Ponghou,
& de l'Isle Formose. Mœurs & coutumes
des habitans de ces Isles. Conquête de l'Is-
le de Formosé sur les Hollandois par les
Chinois. 46

CHAP. IV. Origine de la Porcelaine.
Quelle est la matiere de la Porcelaine, &
la maniere dont elle se prépare. Composi-
tion du vernis qui se met sur la Porcelaine.

T A B L E

Espèces différentes de Porcelaine. Manière dont on y applique l'or. Comment se fabriquent les fourneaux propres à cuire la porcelaine. Caisses pour la renfermer. Idole de la Porcelaine. Son origine. En quoi l'ancienne Porcelaine diffère de la moderne, &c.. 68

CHAP. V. *Si les traditions de la Chine tirent leur origine de l'Egypte. Si les Conquêtes de Sesostris ont été poussées jusqu'à la Chine. Différence des Hieroglyphes d'Egypte & des Caractères Chinois. S'il y a des Castes à la Chine. Origine de la fameuse fête des Lanternes. Cause des disettes, & des fréquens incendies qui arrivent à la Chine.* 127

CHAP. VI. *Caractère des Chiriguanes. Disposition de leurs Bourgades. Leurs parures. Leurs vêtemens. Leurs mariages. La science de leurs Médecins. Leurs coutumes à la naissance de leurs Enfans. Leurs devoirs envers les Morts. Leur opinion sur l'état de l'ame séparée du corps.*

155

CHAP. VII. *De l'Isle de Tsong-ming. Fruits qui y croissent. Manière de cultiver le ris. Récolte du coton. Comment on*

DES MATIERES.

le prépare. Espèce de terre d'où l'on tire le sel. La manière de tirer ce sel de la terre.

Caractère de ces Insulaires. 160

CHAP. VIII. Sur les Arts & la Médecine des Indiens. 174

CHAP. IX. Majesté & énergie de la langue des Guaranis. Caractère de cette Nation. Description des animaux qui se trouvent dans ce pays, & en particulier d'un insecte singulier. 182

CHAP. X. De la Pintade. Si la Pintade est différente de la Meleagride. Des Pintades domestiques, & des Pintades maronnes. 185

CHAP. XI. Régles qu'observent les Indiens dans l'administration de la Justice. Qualités que doit avoir un Juge. Quel est le devoir de ceux qui plaident. Maximes qui servent de loix aux Juges. 196

I. *MAXIME*. Quand il y a plusieurs enfans dans une maison, les enfans mâles sont les seuls héritiers; les filles ne peuvent rien prétendre à l'héritage. 215

II. *MAX*. Ce n'est pas toujours le fils aîné des Rois & des Princes, des Paleacariens, & des Chefs de Bourgade, qui doit succéder aux Etats ou au Gouver-

T A B L E

- 218
- nement de son Pere. 218
- III. *MAX.* Quand les biens n'ont point été partagés après la mort du Pere, tout le bien que peut avoir gagné un des Enfans, doit être mis à la masse commune, & être partagé également. 220
- IV. *MAX.* Les Enfans adoptifs entrent également dans le partage des biens avec les Enfans des Peres & des Meres qui les ont adoptés. 222
- V. *MAX.* Les Orphelins doivent être traités comme les Enfans de ceux à qui on les confie. 225
- VI. *MAX.* Quelque crime qu'ayent commis les Enfans à l'égard de leurs Peres, ils ne peuvent jamais être deshérités. 227
- VII. *MAX.* Le Pere est obligé de payer toutes les dettes que les Enfans ont contractées, & les Enfans sont pareillement obligés de payer toutes les dettes de leur Pere. 229
- CHAP. XII. Description de la Californie. Caractère, mœurs & occupations des habitans de cette Isle. Plantes, fruits & animaux singuliers qui s'y trouvent. 231
- CHAP. XIII. Du Chi-tse. Du Litchi. Du

DES MATIERES.

- Hoarchu. Du Coton & des fleurs du Saule ; leur vertu , leurs qualités , leurs propriétés médicinales , & les différens usages qu'on en fait à la Chine.* 240
- CHAP. XIV. *Decouverte des Isles Carolines. Systême de Croyance & de Religion des Habitans de ces Isles. Leur Police. Leur Gouvernement. Leur adresse dans la pêche de la Baleine.* 265
- CHAP. XV. *Des étincelles qui se découvrent sur la surface de la Mer. Des Iris de la Mer , & des Exhalaisons qui se forment pendant la nuit.* 286
- CHAP. XVI. *Origine du Musc , & où il se forme. Nourriture de l'animal qui produit le Musc.* 293
- CHAP. XVII. *Moyen de rendre le lustre à l'or appliqué sur la porcelaine. Différentes sortes de vernis & de couleurs que l'on donne à la porcelaine. Manière de préparer ces vernis & ces couleurs. Nouveaux desseins d'ouvrages de porcelaine. Manière de tracer des figures en bosse sur la porcelaine.* 296
- CHAP. XVIII. *Description de la Rhubarbe , & de quantité de plantes & racines aromatiques , ou médicinales. Leurs ver-*

218
ont été
tout le
Enfans,
& être
220
entrent
ns avec
res qui
222
re trai-
qui on
225
ommiss
es , ils
227
payer
con-
ement
leur
229
ornie.
des
ts &
vent.
231
Du

T A B L E

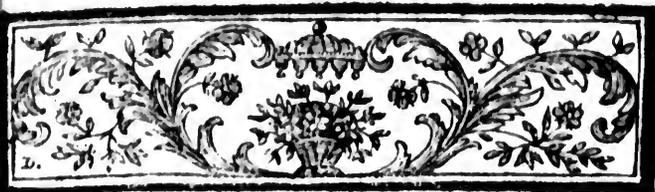
tus. Leur usage. Manière de les préparer, & de les employer. Habileté des Médecins Chinois. 327

CHAP. XIX. *Reglemens qui s'observent pour l'examen des Gradués Chinois & des Mandarins. Manière singulière dont ils sont punis ou récompensés. Formalités observées dans les affaires criminelles.*

345
CHAP. XX. *Maniere de voyager dans les plaines de Buenos-Ayres, & du Tucuman. Multitude de bestiaux qui s'y trouvent. Maniere d'y prendre le gibier. Ordre qui s'observe dans l'administration du temporel. Herbe du Paraguai fort estimée. Revenu qu'elle produit aux Indiens.* 366

CHAP. XXI. *Misère extrême des Indiens du Maduré. Moyens qu'ils ont de s'enrichir. Leur avarice. Leur délicatesse sur la préséance des Castes. Leurs emplois. Leur Gouvernement. Occupation des femmes. Fruits, Légumes & Animaux du pays.* 376

Fin de la Table.



RECUEIL
D'OBSERVATIONS
CURIEUSES,

SUR LES MŒURS, LES COUTUMES,
les Usages, les différentes Langues, le Gouver-
nement, la Mythologie, la Chronolo-
gie, la Géographie ancienne & moderne,
les Cérémonies, la Religion, les Mécha-
niques, l'Astronomie, la Médecine, la
Physique particulière, l'Histoire Naturelle,
le Commerce, la Navigation, les Arts, les
Sciences de différens Peuples de L'ASIE.
de L'AFRIQUE, & de L'AMERIQUE.

CHAPITRE PREMIER.

*De la Pêche des Xanxus & des Perles.
& du trafic qu'en font les Hollandois.*



EST précisément au Cap de
Comorin * que commence la
côte de la Pêcherie si fameuse
par la pêche des Perles. Elle forme une

* Dans la
presqu'île
Occi-
dentale de
l'Inde.

Tome I.

* A

espèce de Baye qui a plus de quarante lieues depuis le Cap de Comorin , jusqu'à la pointe de *Romanacor* , où l'Isle de Ceylan est presque unie à la Terre-ferme par une chaîne de rochers que quelques Européens appellent le Pont d'Adam.

Les Gentils racontent que ce Pont est l'ouvrage des Singes du temps passé. Ils se persuadent que ces animaux plus braves & plus industrieux que ceux d'aujourd'hui ; se firent un passage de la Terre-ferme dans l'Isle de Ceylan , qu'ils s'en rendirent maîtres , & délivrèrent la femme d'un de leurs Dieux qui avoit été enlevée. Ce qui est certain , c'est que la mer dans sa plus grande hauteur n'a pas plus de quatre à cinq pieds d'eau dans cet endroit-là ; de sorte qu'il n'y a que des Chaloupes ou des Bâtimens fort plats qui puissent passer entre les intervalles de ces rochers. Toute la côte de la pêcherie est inabordable aux vaisseaux d'Europe , parce que la mer y brise terriblement ; & il n'y a que *Tutucurin* où les Navires puis-

D'OBSERVATIONS. 3

font passer l'hyver ; cette rade étant couverte par deux Isles qui en font la sûreté.

Depuis que la puissance des Hollandois s'est affoiblie dans les Indes, l'on ne voit plus aujourd'hui sur la côte de la pêcherie que de misérables Villages, dont les principaux sont *Tala, Manapar, Alandaley, Penedicael*. L'on doit excepter *Tutucurin*, où l'on compte plus de cinquante mille habitans, partie Chrétiens & partie Gentils.

Tutucurin paroît à ceux qui abordent par mer une fort jolie Ville. On découvre divers bâtimens assez élevés dans les deux Isles qui la couvrent ; une petite forteresse que les Hollandois ont bâtie depuis quelques années pour se mettre à couvert des insultes des Gentils, qui viennent des terres ; & plusieurs grands magasins bâtis sur le bord de l'eau qui font un assez bel aspect ; mais dès qu'on a mis pied à terre, toute cette beauté disparoît, & l'on ne trouve plus qu'un grosse Bourgade presque toute bâtie

de *Palhotes*. Les Hollandois tirent de *Tutucurin* des revenus considérables , quoiqu'ils n'y soient pas absolument les maîtres : toute la côte de la pêche appartient en partie au Roi de *Maduré* , & en partie au Prince de *Marava*.

Pour ce qui regarde le commerce des Hollandois sur cette côte , outre les toiles qu'on leur apporte de *Maduré* , & qu'ils changent avec le cuir du Japon , & les épiceries des Moluques , ils tirent un profit considérable de deux sortes de pêches , celle des Perles & celle des *Xanxus*.

Les *Xanxus* sont de gros coquillages semblables à ceux avec lesquels on a coutume de peindre les Tritons. Il est incroyable combien les Hollandois sont jaloux de ce commerce ; il iroit de la vie pour un Indien qui oseroit en vendre à d'autres qu'à la Compagnie de Hollande. Elle les achete à un très vil prix , & les envoie dans le Royaume de Bengale , où ils se vendent fort cher. On scie ces coquillages suivant leur largeur :

D'OBSERVATIONS. §

comme ils sont ronds & creux quand ils sont sciés, on en fait des brasselets qui ont autant de lustre que le plus brillant yvoire ; ceux qu'on pêche sur cette côte en une quantité extraordinaire ont tous leurs volutes de droit à gauche ; s'il s'en trouvoit quelqu'un qui eût ses volutes de gauche à droite ce seroit un trésor que les Gentils estimeroyent un million ; parce qu'ils s'imaginent que ce fut dans un *Xanxus* de cette espèce qu'un de leurs Dieux fut obligé de se cacher, pour éviter la fureur de ses ennemis, qui le poursuivoient par mer.

La pêche des Perles enrichit la Compagnie de Hollande d'une autre maniere. Elle ne fait pas pêcher pour son compte ; mais elle permet à chaque habitant du pays, Chrétien, Gentil ou Mahométan d'avoir pour la pêche autant de bateaux que bon lui semble ; & chaque bateau lui paye soixante écus & quelquefois davantage ; ce droit fait une somme considérable, car il se présentera quelquefois jusqu'à six ou sept cens bateaux pour la pêche. A iij

On ne permet pas à chacun d'aller travailler indifféremment où il lui plaît, mais on marque l'endroit destiné pour cela. Autrefois dès le mois de Janyier les Hollandois déterminoient le lieu & le temps où la pêche se devoit faire cette année-là, sans en faire l'épreuve auparavant ; mais comme il arrivoit souvent que la saison ou le lieu marqué n'étoient pas favorables, & que les huitres manquoient, ce qui causoit un préjudice considérable à ceux qui avoient fait de grandes avances ; on a changé de méthode, & voici la regle qui s'observe aujourd'hui.

Vers le commencement de l'année, la Compagnie envoie dix ou douze bateaux au lieu où l'on a dessein de pêcher. Ces bateaux se séparent en diverses rades, & les plongeurs plongent chacun quelques milliers d'huitres qu'ils apportent sur le rivage : on ouvre chaque millier à part, & on met aussi à part les perles qu'on en tire. Si le prix de ce qui se trouve dans un millier monte à un écu, ou

D' O B S E R V A T I O N S. 7

au-delà, c'est une marque que la pêche sera très-riche & très-abondante en ce lieu-là ; mais si ce qu'on peut tirer d'un millier n'alloit qu'à trente sols ; comme le profit ne passeroit pas les frais qu'on seroit obligé de faire , il n'y auroit point de pêche cette année.

Lorsque l'épreuve a réussi, & qu'on a publié qu'il y aura pêche , il se rend de toute part sur la côte , au temps marqué une affluence extraordinaire de peuple & de bateaux, qui apportent toutes sortes de marchandises. Les Commissaires Hollandois viennent de *Colombo* , capitale de l'Isle de Ceylan, pour présider à la pêche. Le jour qu'elle doit commencer , l'ouverture s'en fait de grand matin , par un coup de canon. Dans ce moment tous les bateaux partent , & s'avancent dans la mer, précédés de deux grosses chaloupes Hollandoises , qui mouillent l'une à droite , & l'autre à gauche , pour marquer les limites du lieu de la pêche ; & aussi-tôt les Plongeurs de chaque bateau se jettent à la hauteur

de trois , quatre & cinq brasses. Un bateau a plusieurs Plongeurs qui vont à l'eau tour à tour ; aussi-tôt que l'un revient , l'autre s'enfonce. Ils sont attachés à une corde dont le bout tient à la vergue du petit bâtiment , & qui est tellement disposée , que les Matelots du bateau , par le moyen d'une poulie , la peuvent aisément lâcher ou tirer selon le besoin qu'on en a. Celui qui plonge a une grosse pierre attachée au pied , afin d'enfoncer plus vite , & une espèce de sac à sa ceinture pour mettre les Huitres qu'il pêche. Dès qu'il est au fond de la mer , il ramasse promptement ce qui se trouve sous ses mains & le met dans son sac. Quand il trouve plus d'Huitres qu'il n'en peut emporter , il en fait un monceau ; & revenant sur l'eau pour prendre haleine ; il retourne ensuite , ou envoie un de ses compagnons les ramasser. Pour revenir à l'air , il n'a qu'à tirer fortement une petite corde différente de celle qui lui tient le corps ; un matelot qui est dans le bateau , & qui tient l'autre bout de la

D'OBSERVATIONS. 9

même corde pour en observer le mouvement , donne aussi-tôt le signal aux autres ; & dans ce moment on tire en haut le Plongeur ; qui pour revenir plus promptement , détache s'il peut la pierre qu'il avoit au pied. Les bateaux ne sont pas si éloignés les uns des autres que les Plongeurs ne se battent assez souvent sous les eaux , pour s'enlever les monceaux d'Huitres qu'ils ont amassés.

Un d'entr'eux s'étant apperçu qu'un de ses Compagnons lui avoit volé plusieurs fois de suite, ce qu'il avoit eu bien de la peine à rassembler, jugea à propos d'y mettre ordre. Il lui pardonna la première & la seconde fois ; mais voyant qu'il continuoit à le piller , il le laissa plonger le premier , & l'ayant suivi de près avec un couteau à la main, il le massacra sous les eaux , & l'on ne s'apperçut de ce meurtre , que lorsque l'on retira le corps de ce malheureux sans vie & sans mouvement. Ce n'est pas là ce qu'on a le plus à craindre dans cette pêche, il court dans ces mers

des *Requiens* si forts & si terribles qu'ils emportent quelquefois & le Plongeur & ses Huitres, sans qu'on en entende jamais parler.

Quant à ce que l'on dit de l'huile que les Plongeurs mettent dans leur bouche, ou d'une espèce de cloche de verre dans laquelle ils se renferment pour plonger, ce sont des fausfetés avancées par des personnes qui sont mal instruites. Comme les gens de cette côte s'accoutument dès l'enfance à plonger & à retenir leur haleine, ils s'y rendent habiles, & c'est suivant leur habileté qu'ils sont payés; mais avec tout cela, le métier est si fatigant, qu'ils ne peuvent plonger que sept ou huit fois par jour. Il s'en trouve qui se laissent tellement transporter à l'ardeur de ramasser un plus grand nombre d'Huitres, qu'ils en perdent la respiration & la présence d'esprit, de sorte que ne pensant pas à faire le signal, ils se voient bientôt étouffés, si ceux qui sont dans le bateau n'avoient soin de les retirer, lorsqu'ils demeurent trop long-temps

D'OBSERVATIONS. II

sous l'eau. Ce travail dure jusqu'à midi : alors tous les bateaux regagnent le rivage.

Quand on est arrivé, le maître du bateau fait transporter dans une espèce de parcs les Huitres qui lui appartiennent, & les y laisse deux ou trois jours afin qu'elles s'ouvrent & qu'on en puisse tirer les Perles. Les Perles étant tirées & bien lavées, on a cinq ou six petits bassins de cuivre percés comme des cribles, qui s'enchassent les uns dans les autres, en sorte qu'il reste quelque espace entre ceux de dessus & ceux de dessous. Les trous de chaque bassin sont différens pour la grandeur. Le second bassin les a plus petits que le premier, le troisième que le second, & ainsi des autres. On jette dans le premier bassin les Perles grosses & menues, après qu'on les a bien lavées; s'il y y en a quelqu'une qui ne passe point, elle est censée du premier ordre. Celles qui restent dans le second bassin sont du second ordre, & de même jusqu'au dernier bassin, lequel n'étant

point percé reçoit les semences des Perles. Ces différens ordres font la différence des Perles, & leur donnent ordinairement le prix, à moins que la rondeur plus ou moins parfaite, ou l'eau plus ou moins belle, n'en augmente ou diminue la valeur. Les Hollandois se réservent toujours le droit d'acheter les plus grosses : si celui à qui elles appartiennent ne veut pas les donner pour le prix qu'ils en offrent, on ne lui fait aucune violence, & il lui est permis de les vendre à qui il lui plaît. Toutes les Perles que l'on pêche le premier jour appartiennent au Roi de *Maduré* ou au Prince de *Marava*, suivant la rade où se fait la pêche. Les Hollandois n'ont point la pêche du second jour, comme on l'a quelquefois publié ; ils ont assez d'autres moyens de s'enrichir par le commerce des Perles. Le plus sûr & le plus court est d'avoir de l'argent comptant ; car pourvû qu'on paye sur le champ, on a tout à fort grand marché sur ces côtes.

Mais si la pêche des Perles apporte

D' O B S E R V A T I O N S. 13

de grandes richesses, elle cause aussi de grandes maladies, soit à cause de la multitude extraordinaire de peuple qui s'y rend de toutes parts, & qui n'habite pas fort à l'aise; soit à cause que plusieurs se nourrissent de la chair de ces Huitres qui est indigeste & malfaisante; soit enfin à cause de l'infection de l'air: car la chair des Huitres étant exposée à l'ardeur du Soleil se corrompt en peu de jours, & exhale une puanteur qui peut toute seule causer des maladies contagieuses.

L'on pêche aussi de fort belles Perles dans les Isles de *Mindano* & de *Colo*, qui sont au nombre des Isles Philippines. Les Plongeurs avant de se jeter dans la mer, ont coutume de se frotter les yeux avec le sang d'un coq blanc; mais c'est dans le golfe Perlique, dans l'Isle de *Baharens* & sur la côte de Califa dans l'Arabie heureuse que se fait la pêche la plus considérable des Perles. Cette pêche arrive deux fois l'année: la première se fait dans les mois de Mars & d'A-

vril, & la seconde se fait dans les mois d'Août & de Septembre. Ce sont les Banianes & les Mores qui achètent ordinairement la plus grande partie de ces Perles qu'ils ont à vil prix, & qu'ils vendent bien cher en Perse.

La côte de Californie, particulièrement depuis le cap de Saint-Lucar jusqu'au cap Blanc, la côte du Perou, & celle de Panama produisent aussi de grosses Perles, mais elles n'ont pas l'eau des Perles orientales, & sont outre cela noires & plombeuses, ce qui vient du mauvais fond où elles se forment, qui n'est quelquefois qu'à une ou deux brasses.

Quant à ce que les Anciens ont pensé que les Perles se formoient de la rosée qui tombe du Ciel, & qu'il ne se trouvoit qu'une Perle dans chaque Huitre, rien n'approche moins de la vérité; puisque nous voyons qu'elles sont immobiles dans un fond souvent de dix brasses où la rosée ne peut pénétrer; & qu'on trouve dans une seule Huitre jusqu'à sept à huit Perles de différente grosseur. Elles

D'OBSERVATIONS. 15

s'engendrent, pour ainsi dire, de la même manière que les œufs dans le ventre de la poule, le plus gros s'avancant toujours vers l'orifice, pendant que les plus petits restent au fond pour achever de se former. Ainsi la plus grosse Perle vient la première, les autres plus petites qui n'ont pas encore toute leur perfection, restent au fond de la coquille, jusqu'à ce qu'elles soient arrivées à la grosseur que la nature peut leur donner. Cependant toutes les Huitres ne renferment pas des Perles. Il est même constant qu'il y en a une grande quantité, où l'on n'en trouve point du tout.



C H A P I T R E II.

Sur la connoissance que les Indiens ont eue de la vraie Religion.

C'E S T par la lecture des plus anciens Livres des Indiens que l'on peut aisément se convaincre qu'ils ont tiré leur Religion des Livres de Moyse & des Prophètes. En effet, toutes les Fables dont leurs livres sont remplis, n'y obscurcissent pas tellement la verité, qu'elle soit méconnoissable. Outre la Religion du peuple Hébreu, dont les Indiens doivent en partie la connoissance qu'ils en ont à leur commerce avec les Juifs & les Egyptiens; on découvre encore parmi eux des traces bien marquées de la Religion Chrétienne qui leur a été annoncée par l'Apôtre S. Thomas, par Pantæus & par plusieurs Grands Hommes, dès les premiers siècles de l'Eglise.

Il est certain que le commun des Indiens ne donne nullement dans les absurdités de l'Athéisme. Ils ont des idées assez justes de la Divinité, quoiqu'altérées & corrompues par le culte des Idoles ; ils reconnoissent un Dieu infiniment parfait, qui existe de toute éternité, qui renferme en soi les plus excellens attributs. Jusques-là rien de plus beau & de plus conforme aux sentimens du peuple de Dieu sur la Divinité. Mais voici toutes les extravagances que l'idolatrie y a ajoutées.

La plûpart des Indiens assurent que ce grand nombre de Divinités qu'ils adorent aujourd'hui ne sont que des Dieux subalternes, & soumis au Souverain Etre, qui est également le Seigneur des Dieux & des hommes. Ce grand Dieu, disent-ils, est infiniment élevé au-dessus de tous les Etres ; & cette distance infinie empêchoit qu'il eût aucun commerce avec de foibles créatures. Quelle proportion en effet, continuent-ils, entre un Etre infiniment parfait, & des êtres créés remplis d'imperfections

II.

Indiens ont
n.

des plus
diens que
acre qu'ils
Livres de
En effet,
urs livres
issent pas
soit mé-
ligion du
Indiens
nce qu'ils
les Juifs
uvre en-
rien mar-
ienne qui
l'Apôtre
par plu-
s les pre-

& de foibles. C'est pour cela même, selon eux, que *Parabaravastou*, c'est-à-dire le Dieu Suprême a créé trois Dieux inférieurs, sçavoir, *Bruma*, *Vichnou* & *Routren*. Il a donné au premier la puissance de créer, au second le pouvoir de conserver, & au troisième le droit de détruire.

Mais ces trois Dieux qu'adorent les Indiens sont au sentiment de leurs Sçavans, les enfans d'une femme qu'ils appellent *Parrachatti*, c'est-à-dire la suprême puissance. Si l'on reduisoit cette Fable à ce qu'elle étoit dans son origine, on y découvreroit aisément la vérité, toute obscurcie qu'elle est par les idées ridicules que l'esprit de mensonge y a ajoutées.

Les premiers Indiens ne vouloient dire autre chose, sinon que tout ce qui se fait dans le monde, soit par la création qu'ils attribuent à *Bruma*, soit par la conservation, qui est le partage de *Vichnou*, soit par les différens changemens qui sont l'ouvrage de *Routren*, viennent uniquement de la puissance absolue du *Parabaravastou* ou

du Dieu suprême.. Ils ont fait ensuite une femme de leur Parachatti, & lui ont donné trois enfans, qui ne sont que les principaux effets de la Toute-puissance. En effet, *Chatti* en Langue Indienne signifie Puissance, & *Para* Suprême ou absolue.

Cette idée qu'ont les Indiens d'un Etre infiniment supérieur aux autres divinités, marque au moins que leurs anciens n'adoroient effectivement qu'un Dieu, & que le Politéisme ne s'est introduit parmi eux que de la manière dont il s'est répandu dans tout les pays Idolâtres.

Cette première connoissance, il est vrai, ne prouve pas d'une manière bien évidente le commerce des Indiens avec les Egyptiens ou avec les Juifs. C'est-là une connoissance, une vérité fondamentale que l'Auteur de la nature a gravée dans l'esprit de tous les hommes; & qui ne s'altère chez eux que par le dérèglement & la corruption de leur cœur.

Voici comme les Indiens expliquent la ressemblance de l'homme

avec l'Être Suprême. Imaginez-vous; dit un de leurs plus célèbres Auteurs, un million de grands vases tous remplis d'eau, sur lesquels le Soleil répand les rayons de sa lumière. Ce bel astre, quoiqu'unique, se multiplie en quelque sorte, & se peint tout entier en un moment dans chacun de ces vases : on en voit par-tout une image fort ressemblante. Nos corps sont ces vases remplis d'eau, le Soleil est la figure du Souverain Être, & l'image du Soleil peinte dans chacun de ces vases nous représente assez naturellement notre ame créée à la ressemblance de Dieu même.

Ce fut Bruma, disent les Indiens, qui créa le premier homme, & qui le forma du limon de la terre encore toute récente. Il eut à la vérité quelque peine à finir son ouvrage, il y revint à plusieurs fois, & ce ne fut qu'à la troisième tentative que ses mesures se trouverent justes. La Fable a ajouté cette dernière circonstance à la vérité; & il n'est pas surprenant qu'un Dieu du second ordre

ait eu besoin d'apprentissage pour créer l'homme dans la parfaite proportion de toutes les parties où nous le voyons. Ce n'est pas tout, l'homme une fois créé par Bruma, le nouveau Créateur fut d'autant plus charmé de sa créature, qu'elle lui avoit plus coûté à perfectionner. Il s'agit maintenant de la placer dans une habitation digne d'elle.

L'écriture est magnifique dans la description qu'elle nous fait du paradis terrestre. Les Indiens l'ont voulu imiter dans les peintures qu'ils nous tracent de leur *Chorcarn*. C'est, selon eux, un jardin de délices, où tous les fruits se trouvent en abondance. On y voit même un arbre dont les fruits communiqueroient l'immortalité, s'il étoit permis d'en manger. Il seroit bien étrange que des gens qui n'auroient jamais entendu parler du Paradis terrestre en eussent fait, sans le sçavoir, une peinture si ressemblante.

Ce qu'il y a de merveilleux dans le système des Docteurs Indiens,

c'est que les Dieux inférieurs , qui dès la création du monde se multiplierent presque à l'infini , n'avoient pas ou du moins n'étoient pas sûrs d'avoir le privilège de l'immortalité , dont ils se feroient cependant fort accommodés. Voici à cette occasion une histoire que racontent les Indiens , & qui toute fabuleuse qu'elle est , n'a point assurément d'autre origine que la Doctrine des Hébreux , & peut-être même celle des Chrétiens.

Les Dieux , disent les Indiens , tenterent toutes fortes de voies pour parvenir à l'immortalité. A force de chercher , ils s'aviserent d'avoir recours à l'Arbre de Vie , qui étoit dans le *Chorcarn*. Ce moyen leur réussit , & en mangeant de tems en tems des fruits de cet arbre , ils se conserverent le précieux trésor qu'ils ont tant d'intérêt de ne pas perdre. Un fameux serpent nommé *Cheiven* s'aperçut que l'Arbre de vie avoit été découvert par les Dieux du second ordre. Comme apparemment on avoit

confié à ses soins la garde de cet arbre, il conçut une si grande colère de la surprise qu'on lui avoit faite, qu'il répandit sur le champ une grande quantité de poison. Toute la terre s'en ressentit, & pas un homme ne devoit échapper aux atteintes de ce poison mortel; mais le Dieu *Chiven* eut pitié de la nature humaine; il parut sous la forme d'homme, & avala sans façon tout le venin dont le malicieux serpent avoit infecté tout l'univers.

Voici une autre fable dans laquelle l'on peut aisément démêler l'histoire du Déluge. Le Dieu *Routren*, c'est le grand destructeur des Etres créés, prit un jour la résolution de noyer tous les hommes, dont il prétendoit avoir lieu de n'être pas content. Son dessein ne put être si secret qu'il ne fût pressenti par *Vichnou*, conservateur des créatures. Il découvrit donc précisément le jour auquel le Déluge devoit arriver. Son pouvoir ne s'étendoit pas jusqu'à suspendre l'exécution des projets du Dieu *Routren*;

mais aussi sa qualité de Dieu-conserveur des choses créées, lui donnoit droit d'en empêcher, s'il y avoit moyen, l'effet le plus pernicieux; & voici la maniere dont il s'y prit.

Il apparut un jour à *Sattivarti* son grand confident, & l'avertit en secret qu'il y auroit bientôt un déluge universel, que la terre seroit inondée, & que *Routren* ne prétendoit rien moins, que d'y faire périr tous les hommes, & tous les animaux. Il assura cependant qu'il n'y avoit rien à craindre pour lui, & qu'en dépit de *Routren* il trouveroit bien moyen de le conserver, & de se ménager à soi-même, ce qui lui seroit nécessaire pour repeupler le monde.

Son dessein étoit de faire paroître une barque merveilleuse au moment que *Routren* s'y attendroit le moins, d'y enfermer une bonne provision pour environ huit cens quarante millions d'ames & de semences d'Etres. Il falloit au reste, que *Sattivarti* se trouvât au temps du Déluge sur une
certaine

certaine montagne fort haute, qu'il eut soin de lui bien faire reconnoître. Quelque tems après *Sattivarti*, comme on le lui avoit prédit, apperçut une multitude infinie de nuages qui s'assembloient: il vit avec tranquillité l'orage se former sur la tête des hommes coupables. Il tomba du ciel la plus horrible pluie que l'on vit jamais: les rivières s'enflèrent, & se répandirent sur toute la surface de la terre. La mer franchit ses bornes, & se mêlant avec les fleuves débordés, couvrit en peu de tems les montagnes les plus élevées; arbres, animaux, hommes, villes, royaumes, tout fut submergé. Tous les êtres animés périrent & furent détruits.

Cependant *Sattivarti* avec quelques-uns de ses pénitens s'étoit retiré sur la montagne. Il y attendoit le secours dont le Dieu l'avoit assuré; il ne laissa pas d'avoir quelques momens de frayeur. L'eau qui prenoit toujours de nouvelles forces, & qui s'approchoit insensiblement de sa retraite, lui donnoit de tems en tems de terribles allarmes: mais dans l'instant qu'il se croyoit perdu, il vit pa-

roître la barque qui devoit le sauver. Il y entra aussitôt avec les dévots de sa suite ; les huit cens quarante millions d'ames & de semences d'êtres s'y trouverent renfermées.

La difficulté étoit de conduire la barque , & de la soutenir contre l'impétuosité des flots , qui étoient dans une furieuse agitation. Le Dieu *Vichnou* eut soin d'y pourvoir ; car sur le champ il se fit poisson , & il se servit de sa queue comme d'un gouvernail pour diriger le vaisseau. Le Dieu-poisson & pilote fit une manœuvre si habile , que *Sattiavarti* attendit fort en repos dans son azile que les eaux s'écoulassent de dessus la face de la terre.

Dans ce récit mêlé de fables & des plus bizarres imaginations , qui n'apercevrait pas ce que les Livres Sacrés nous apprennent du déluge , de l'arche , & de la conservation de Noé avec sa famille ?

Les Indiens n'en sont pas demeurés-là ; & après avoir désigné Noé sous le nom de *Sattiavarti* , ils pourroient bien avoir mis sur le compte de *Brama* les

aventures les plus singulieres de l'histoire d'Abraham. En voici quelques traits qui me paroissent fort ressemblans.

La conformité du nom pourroit d'abord appuyer mes conjectures : il est visible que de *Brama* à Abraham, il n'y a pas beaucoup de chemin à faire. Ce *Brama* dont le nom est si semblable à celui d'Abraham, étoit marié à une femme que tous les Indiens nomment *Sarasvadi*. Les deux dernieres syllabes du mot *Sarasvadi* sont dans la langue Indienne une terminaison honorifique : ainsi *Vadi* répond assez bien à notre mot françois, *Madame*. Cette terminaison se trouve dans plusieurs noms de femmes distinguées, par exemple, dans celui de *Pavardi*, femme de *Routren*. Il est dès lors évident, que les deux premieres syllabes du mot *Sarasvadi*, qui sont proprement le nom tout entier de la femme de *Brama*, se réduisent à *Sara*, qui est celui de la femme d'Abraham.

Il y a cependant quelque chose de plus singulier. *Brama* chez les Indiens, comme Abraham chez les Juifs, a été le chef de plusieurs Castes ou Tribus

différentes , les deux peuples se rencontrant même fort juste sur le nombre de ces tribus. A Ticherapali où est maintenant le plus fameux temple de l'Inde , on célèbre tous les ans une fête , dans laquelle un vénérable Vieillard mène devant soi douze enfans , qui représentent , disent les Indiens , les douze chefs des principales Castes. Il est vrai que quelques Docteurs croient que ce Vieillard tient dans cette cérémonie la place de *Vichnou* ; mais ce n'est pas-là l'opinion commune des Sçavans , ni du peuple , qui disent communément que *Brama* est le chef de toutes les Tribus.

Les Indiens honorent la mémoire d'un de leurs pénitens , qui comme le Patriarche Abraham , se mit en devoir de sacrifier son fils à un des Dieux du pays. Ce Dieu lui avoit demandé cette victime : mais il se contenta de la bonne volonté du pere , & ne souffrit pas qu'il en vint jusqu'à l'exécution. Il y en a pourtant qui disent que l'enfant fut mis à mort ; mais que ce Dieu le ressuscita.

On trouve une coutume assez surprenante dans une des Castes qui sont aux

Indes ; c'est celle qu'on nomme la Caste des voleurs. Ce n'est pas qu'il y ait parmi les Indiens une Tribu entière de voleurs , ni que tous ceux qui font cet honorable métier , soient rassemblés dans un corps particulier , & qu'ils ayent pour voler un privilège à l'exclusion de tout autre. Cela veut dire seulement que tous les Indiens de cette Caste volent effectivement avec une extrême licence : mais par malheur ils ne sont pas les seuls dont il faille se défier.

Or dans cette Caste de voleurs , on garde la cérémonie de la Circoncision : mais elle ne se fait pas dès l'enfance ; c'est environ à l'âge de vingt ans : tous même n'y sont pas sujets , & il n'y a que les principaux de la Caste qui s'y soumettent. Cet usage est fort ancien ; & il seroit fort difficile de découvrir d'où leur est venue cette coutume , au milieu d'un peuple entièrement idolâtre.

De l'histoire de Noé & d'Abraham , passons à celle de Moïse.

Rien ne paroît plus ressemblant à Moïse, que le *Vichnou* des Indiens métamorphosé en *Chrichnen* , qui en langue

Indienne signifie noir : c'est pour faire entendre, que *Chrichnen* est venu d'un pays où les habitans sont de cette couleur. Les Indiens ajoutent, qu'un des plus proches parens de *Chrichnen* fut exposé dès son enfance dans un petit berceau sur une grande riviere, où il fut dans un danger évident de périr. On l'en tira ; & comme c'étoit un fort bel enfant, on l'apporta à une grande Princesse qui le fit nourrir avec soin, & qui se chargea ensuite de son éducation.

Pourquoi se font-ils avisés d'appliquer cet événement à un des parens de *Chrichnen* plutôt qu'à *Chrichnen* lui-même ? c'est ce que l'on ignore. Ce ne fut donc point *Chrichnen*, mais un de ses parens, qui fut élevé au palais d'une grande Princesse. En cela la comparaison avec Moïse se trouve défectueuse : mais voici de quoi réparer un peu ce défaut.

Dès que *Chrichnen* fut né, on l'exposa aussi sur un grand fleuve, afin de le soustraire à la colere du Roi, qui attendoit le moment de sa naissance pour le faire mourir. Le fleuve s'entrouvrit par respect, & ne voulut pas incommoder de

ses eaux un dépôt si précieux. On retira l'enfant de cet endroit périlleux, & il fut élevé parmi des Bergers. Il se maria dans la suite avec les filles de ces Bergers, & il garda long-tems les troupeaux de ses Beaux-peres ; il se distingua bientôt parmi tous ses compagnons, qui le choisirent pour leur chef. Il fit alors des choses merveilleuses en faveur des troupeaux, & de ceux qui les gardoient. Il fit mourir le Roi qui leur avoit déclaré une cruelle guerre. Il fut poursuivi par ses ennemis ; & comme il ne se trouva pas en état de résister, il se retira vers la mer. Elle lui ouvrit un chemin à travers son sein, dans lequel elle enveloppa ceux qui le poursuivoient. Ce fut par ce moyen qu'il échappa aux tourmens qu'on lui préparoit.

Peut-on après cela douter, que les anciens Indiens n'aient connu Moïse sous le nom de *Vichnou* métamorphosé en *Crichmen* ? Mais à la connoissance de ce fameux conducteur du peuple de Dieu, ils ont joint celle de plusieurs coutumes qu'il a décrites dans ses Livres, & de plusieurs loix qu'il a publiées, & dont

l'observation s'est conservée après lui.

Parmi ces coutumes que les Indiens ne peuvent avoir tirées que des Juifs, & qui perséverent encore aujourd'hui dans ce pays, on doit compter les bains fréquens, les purifications, une horreur extrême pour les cadavres, par l'attouchement desquels ils se croient souillés, l'ordre différent & la distinction des Castes, la loi inviolable qui défend les mariages hors de sa Tribu ou de sa Caste particuliere. Continuons notre parallele.

Les Indiens font un sacrifice nommé *Ikiam* : c'est le plus célèbre de tous ceux qui se font aux Indes. On y sacrifie un mouton ; on y récite une espèce de priere dans laquelle on dit à haute voix ces paroles : *Quand sera-ce que le Sauveur naîtra, quand sera-ce que le Rédempteur paroîtra ?*

Ce sacrifice d'un mouton ne paroît-il pas avoir bien du rapport avec celui de l'Agneau Pascal ; car il faut remarquer que comme les Juifs étoient tous obligés de manger leur part de la victime, aussi les Brame, quoiqu'ils ne puissent manger de viande, sont cependant dis-

pensés de leur abstinence au jour du sacrifice de l'*Ikiam*, & sont obligés de manger du mouton qu'on immole, & que les Brame partagent entr'eux.

Plusieurs Indiens adorent le feu; leurs Dieux-même ont immolé des victimes à cet élément. Il y a un précepte particulier pour le sacrifice d'*Oman*, par lequel il est ordonné de conserver toujours le feu, & de ne le laisser jamais éteindre. Celui qui assiste à l'*Ikiam*, doit tous les matins & tous les soirs mettre du bois au feu pour l'entretenir. Ce soin scrupuleux répond assez au commandement porté dans le Lévitique: *Ignis in altari semper ardebit, quem nutrit Sacerdos subjiciens ligna mane per singulos dies*. Les Indiens ont fait quelque chose de plus en considération du feu. Ils se précipitent eux-mêmes au milieu des flammes.

Ils ont encore une fort grande idée des serpens: ils croient que ces animaux ont quelque chose de divin, & que leur vûe porte bonheur. Ainsi plusieurs adorent les serpens, & leur rendent les plus profonds respects; mais ces animaux peu reconnoissans ne laissent

pas de mordre cruellement leurs adorateurs. Si le Serpent d'airain que Moÿse montra au peuple de Dieu, & qui guériffoit par la feule vûe, eût été auffi cruel que les Serpens animés des Indiens, je doute fort que les Juifs euſſent jamais été tentés de l'adorer.

On doit ajouter la charité que les Indiens ont pour leurs esclaves. Ils les traitent presque comme leurs propres enfans : ils ont grand ſoin de les bien élever ; il les pourvoyent de tout libéralement : ils les marient, & presque toujours ils leur rendent la liberté. Ne ſemble-t-il pas que ce ſoit aux Indiens, comme aux Iſraélites, que Moÿse ait adreſſé les préceptes qui ſe liſent dans le Lévitique.

Quelle apparence y a-t-il, que les Indiens n'ayent pas eu autrefois quelque connoiſſance de la Loi de Moÿse ? Ce qu'ils diſent encore de leur Loi & de *Brama* leur légiſlateur, ſemble détruire d'une manière évidente ce qui pourroit reſter de doute ſur cette matière.

Brama a donné la Loi aux hommes : c'eſt ce *Vedam* ou livre de la Loi,

que les Indiens regardent comme infaillible ; c'est , selon eux , la pure parole de Dieu dictée par l'*Abadam* , c'est-à-dire , par celui qui ne peut se tromper , & qui dit essentiellement la vérité. Le *Vedam* ou la Loi des Indiens est divisée en quatre parties : mais au sentiment de plusieurs doctes Indiens , il y en avoit anciennement une cinquième qui a péri par l'injure des tems , & qu'il a été impossible de recouvrer.

Les Indiens ont une estime inconcevable pour la loi qu'ils ont reçue de leur *Brama*. Le profond respect avec lequel ils l'entendent prononcer , le choix des personnes propres à en faire la lecture , les préparatifs qu'on doit y apporter , cent autres circonstances semblables sont parfaitement conformes à ce que nous sçavons des Juifs par rapport à la loi Sainte , & à Moyse qui la leur a annoncée.

Mais ce respect que les Indiens ont pour leur Loi , va jusqu'à en faire aux Chrétiens un mystère impénétrable : voici cependant ce que l'on en sçait. La première partie du *Vedam* , qu'ils ap-

pellent *Irroucouredam*, traite de la premiere cause, & de la maniere dont le monde a été créé; ils disent qu'au commencement il n'y avoit que Dieu & l'eau, & que Dieu étoit porté sur les eaux: voilà en quelque façon le premier chapitre de la Genése.

Dans le troisiéme livre qu'ils nomment *Samavedam*, il y a quantité de préceptes de morale, qui ont beaucoup de rapport avec les préceptes moraux répandus dans la Genése.

Le quatriéme livre qu'ils appellent *Adavanavedam*, contient les différens sacrifices qu'on doit offrir, les qualités requises dans les victimes, la maniere de bâtir les Temples, & les diverses fêtes que l'on doit célébrer: autant d'idées prises sur les livres du Lévitique & du Deutéronome.

Pour rendre le parallele parfait: Comme ce fut sur la fameuse montagne de Sinäi que Moyse reçut la Loi, ce fut aussi sur la fameuse montagne de *Mahamerou* que *Brama* se trouva avec le *Vedam* des Indiens. Cette montagne des Indes est celle que les Grecs ont ap-

pellée Meros, où ils disent que Bachus est né, & qui a été le séjour des Dieux. Les Indiens disent encore aujourd'hui, que cette montagne est l'endroit où sont placés les *Chorchams*, ou les différens paradis qu'ils reconnoissent.

Nous avons vû ce que les Indiens pensent de Moyse & de la Loi. Ecoutons ce qu'ils nous disent de Marie, sœur de ce grand Prophète. L'Ecriture nous dit de Marie, qu'après le passage miraculeux de la mer Rouge, elle assembla les femmes Israélites; qu'elle prit des instrumens de Musique, & se mit à danser avec ses compagnes, & à chanter les louanges du Tout-puissant. Voici un trait assez semblable que les Indiens racontent de leur fameuse *Lakoumi*. Cette femme, ainsi que Marie sœur de Moyse, sortit de la mer par une espèce de miracle: elle ne fut pas plutôt échappée du danger où elle avoit été de périr, qu'elle fit un bal magnifique, dans lequel tous les Dieux & toutes les Déeses dansèrent au son des instrumens.

Les Indiens débitent encore une autre

histoire sous le nom d'*Arichandiren*. C'est un Roi de l'Inde fort ancien, & qui au nom, & à quelques circonstances près, est, à le bien prendre, le Job de l'Écriture.

Les Dieux se réunirent un jour dans leur *Chorcarn*, ou dans leur Paradis de délices. *Devendiren* le Dieu de la gloire présidoit à cette illustre assemblée; il s'y trouva une foule de Dieux & de Déeses. Les plus fameux pénitens y eurent aussi leur place, & sur-tout les sept principaux Anachorettes.

Après quelques discours indifférens, on proposâ cette question : Si parmi les hommes il se trouve un Prince parfait ? Presque tous soutinrent qu'il n'y en avoit pas un seul, qui ne fût sujet à de grands vices ; & *Vichouamoutren* se mit à la tête de ce parti : mais le célèbre *Vachichten* prit un sentiment contraire, & soutint fortement que le Roi *Arichandiren* son disciple étoit un Prince parfait.

Vichouamoutren, qui du génie impé-rieux dont il est, n'aime pas à se voir contredit, se mit en grande colere, &

assura les Dieux qu'il sçauroit bien leur faire connoître les défauts de ce prétendu Prince parfait , si on vouloit le lui abandonner.

Le défi fut accepté par *Vachichten* ; & l'on convint que celui des deux qui auroit le deffous , céderoit à l'autre tous les mérites qu'il auroit pu acquérir par une longue pénitence. Le pauvre Roi *Arichandiren* fut la victime de cette dispute. *Vichouvamoutren* le mit à toutes sortes d'épreuves : il le réduisit à la plus extrême pauvreté ; il le dépouilla de son Royaume. Il fit périr le seul fils qu'il eût ; il lui enleva même sa femme *Chandirandi*.

Malgré tant de disgraces , le Prince se soutint toujours dans la pratique de la vertu , avec une égalité d'ame , dont n'auroient pas été capables les Dieux mêmes qui l'éprouvoient avec si peu de ménagement : aussi l'en récompenserent-ils avec la plus grande magnificence. Les Dieux l'embrassèrent l'un après l'autre ; il n'y eut pas jusqu'aux Déeses , qui lui firent leurs complimens. On lui rendit sa femme , & l'on ressuscita son

filz: ainsi *Vichouvamoutren* céda, suivant la convention, tous les mérites à *Vachichten*, qui en fit présent au Roi *Arichandiren*; & le vaincu alla fort à regret recommencer une longue pénitence, pour faire, s'il y avoit moyen, bonne provision de nouveaux mérites.

Les Indiens racontent une autre histoire, qui approche fort de celle de Samson. Ils disent que leur Dieu *Ramen* entreprit un jour de conquérir Ceylan; & voici le stratagème dont ce Conquérant, tout Dieu qu'il étoit, jugea à propos de se servir. Il leva une armée de Singes, & leur donna pour Général un Singe distingué, qu'ils nomment *Anouman*. Il lui fit envelopper la queue de plusieurs pièces de toile, sur lesquelles on versa de grands vases d'huile: on y mit le feu, & ce Singe courant par les campagnes au milieu des bleds, des bois, des Bourgades & des Villes, porta l'incendie par-tout; il brûla tout ce qui se trouva sur sa route, & réduisit en cendres presque l'Isle entière. Après une telle expédition, la conquête n'en devoit pas être difficile; & il n'étoit pas nécessaire

nécessaire d'être un Dieu bien puissant pour en venir à bout.

Telle est la connoissance que les Indiens ont eue de la religion des Hébreux: il n'est pas moins vrai, qu'ils ont eu la connoissance de la religion Chrétienne dès les premiers tems de l'Eglise. On ne peut nier qu'ils ne conservent encore à présent une idée confuse de l'adorable Trinité. Leurs trois Dieux principaux sont *Bruma*, *Vichnou* & *Routren*. La plupart des Indiens disent, à la vérité, que ce sont trois Divinités différentes, & effectivement séparées; mais plusieurs *maniqueus* ou hommes spirituels, assurent que ces trois Dieux séparés en apparence ne sont réellement qu'un seul Dieu; que ce Dieu s'appelle *Bruma*, lorsqu'il crée, & qu'il exerce sa Toute-puissance; qu'il s'appelle *Vichnou* lorsqu'il conserve les êtres créés, & qu'il donne des marques de sa bonté; & qu'enfin il prend le nom de *Routren* lorsqu'il détruit les villes, qu'il châtie les coupables, & qu'il fait sentir les effets de sa juste colere. Il faut, disent quelques Docteurs Indiens, se représenter

Dieu & ses trois noms différens , qui répondent à ses trois principaux attributs , à peu près sous l'idée de ces pyramides triangulaires qu'on voit élevées devant la porte de quelques temples.

Tous les Indiens conviennent que Dieu s'est incarné plusieurs fois. Presque tous s'accordent à attribuer ces incarnations à *Vichnou* le second Dieu de leur Trinité ; & jamais ce Dieu ne s'est incarné , selon eux , qu'en qualité de Sauveur & de Libérateur des hommes.

Voici ce qui regarde les Sacremens. Les Indiens disent que le bain pris dans certaines rivières efface entièrement les péchés , & que cette eau mystérieuse lave non seulement les corps , mais purifie aussi les âmes d'une manière admirable. Les restes des sacrifices , & le ris qu'on distribue à manger dans les Temples conserve chez les Indiens le nom de *Parajadam* ; ce mot Indien signifie en notre langue *divine grace* , & c'est ce que nous exprimons par le terme Grec *Eucharistie*.

C'est une espèce de maxime parmi les Indiens, que celui qui confessera son pé-

ché, en recevra le pardon. Ils célèbrent une fête tous les ans, pendant laquelle ils vont se confesser sur le bord d'une riviere, afin que leurs péchés soient entièrement effacés. Dans le fameux sacrifice *Ikjam*, la femme de celui qui y préside est obligée de se confesser, de descendre dans le détail des fautes les plus humiliantes, & de déclarer jusqu'au nombre de ses péchés. Les Indiens racontent à cette occasion la fable suivante.

Lorsque *Chrichnen* étoit au monde, la fameuse *Draupadi* étoit mariée aux cinq freres célèbres, tous Rois de Maduré. L'un de ces Princes tira un jour une fleche sur un arbre, & en fit tomber un fruit admirable. L'arbre appartenoit à un célèbre pénitent: il avoit cette propriété, que chaque mois il portoit un fruit; & ce fruit donnoit tant de forces à celui qui le mangeoit, que pendant tout le mois cette seule nourriture lui suffisoit: mais parce que dans ces tems reculés, on craignoit beaucoup plus la malédiction des Pénitens que celle des Dieux, les cinq freres appréhendoient que l'Hermite ne les maudît; ils prie-

rent donc *Chrichnen* de les aider dans une affaire si délicate. Le Dieu *Vichnou* métamorphosé en *Chrichnen* leur dit, ainsi qu'à *Draupadi* qui étoit présente , qu'il ne voyoit qu'un seul moyen de réparer un si grand mal : que ce moyen étoit la confession entière de tous les péchés de leur vie ; que l'arbre dont le fruit étoit tombé , avoit six coudées de haut ; qu'à mesure que chacun d'eux se confessoit , le fruit s'éleveroit en l'air de la hauteur d'une coudée , & qu'à la fin de la dernière confession il s'attacheroit à l'arbre , comme il étoit auparavant.

Le remède étoit amer : mais il falloit se résoudre à en passer par-là , ou bien s'exposer à la malédiction d'un Pénitent. Les cinq freres prirent donc leur parti , & consentirent à tout déclarer : la difficulté étoit de déterminer la femme à faire la même chose ; & on eut bien de la peine à l'y engager. Depuis qu'il s'agissoit de parler de ses fautes , elle ne se sentoit de l'inclination que pour le secret & le silence. Cependant à force de lui remettre devant les yeux les suites

funestes de la malédiction du Sanias , on lui fit promettre tout ce qu'on voulut.

Après cette assurance, l'aîné des Princes commença cette pénible cérémonie , & fit une confession très-exacte de toute sa vie. A mesure qu'il parloit, le fruit montoit de lui-même , & se trouva seulement élevé d'une coudée à la fin de cette premiere confession. Les quatre autres Princes continuerent à l'exemple de leur aîné , & l'on vit arriver le même prodige ; c'est-à-dire qu'à la fin de la confession du cinquième, le fruit étoit précisément à la hauteur de cinq coudées.

Il ne restoit plus qu'une coudée ; mais c'étoit à *Draupadi* que le dernier effort étoit réservé. Après bien des combats elle commença sa confession , & le fruit s'éleva peu à peu : elle avoit achevé, disoit-elle , & cependant il s'en falloit encore une demi-coudée que le fruit n'eût rejoint l'arbre dont il étoit tombé. Il étoit évident qu'elle avoit oublié ou plutôt caché quelque chose. Les cinq freres la prièrent avec larmes de ne se pas perdre pour une mauvaise honte , &

de ne pas les envelopper dans son malheur. Leurs prieres n'eurent aucun effet : mais *Chrichnen* étant venu au secours, elle déclara un péché de pensée qu'elle vouloit tenir secret. A peine eut-elle parlé, que le fruit acheva sa course merveilleuse, & alla de lui-même s'attacher à la branche où il pendoit auparavant.

CHAPITRE III.

Forme singuliere des Vaisseaux Chinois. Description des Isles de Ponghou, & de l'Isle Formose. Mœurs & coutumes des habitans de ces Isles. Conquête de l'Isle de Formose sur les Hollandois par les Chinois.

LEs plus gros vaisseaux de guerre Chinois ne sont pas au-dessus de 150 à 300 tonneaux de port : ce ne sont, à proprement parler, que des barques plates à deux mats ; ils ne passent pas 80 à 90 pieds de largeur, 60 à 70 de l'étrave à l'étambort, 10 à 15 pieds de

longueur à la façon d'avant, sur 7 à 8 pieds de hauteur, 7 à 8 pieds de largeur à la façon d'arrière sur une égale hauteur, 12 à 15 pieds de largeur au dehors des membres du vaisseau, 7 à 8 pieds de profondeur depuis la quille en droite ligne jusqu'au bout du bau. La prouë coupée & sans éperons, est relevée en haut de deux espèces d'ailerons, en forme de cornes, qui font une figure assez bizarre. La poupe est ouverte en dehors par le milieu, afin que le gouvernail y soit à couvert des coups de la mer. Ce gouvernail qui est large de cinq à six pieds, peut aisément s'élever & s'abaisser par le moyen d'un cable qui le soutient sur la poupe.

Ces vaisseaux n'ont ni artimon, ni beaupré, ni mâts de hune. Toute leur mâture consiste dans le grand mât & le mât de misene, auxquels ils ajoutent quelquefois un fort petit mât de perroquet, qui n'est pas d'un grand secours. Le grand mât est placé à peu près où nous plaçons le nôtre, celui de misene est sur l'avant; la proportion de l'un à l'autre est communément comme 2 à 3. & celle

du grand mâst au vaisseau ne va jamais au dessous, étant ordinairement plus des deux tiers de toute la longueur du vaisseau.

Leurs voiles sont faites de nattes de bambou, ou d'une espèce de cannes communes à la Chine, lesquelles se divisent par feuilles en forme de tablettes, arrêtées dans chaque fainture par des perches qui sont aussi de bambou. En haut & en bas sont deux pièces de bois : celle d'en haut sert de vergue ; celle d'en bas faite en forme de planche, & large d'un pied & davantage sur cinq à six pouces d'épaisseur, retient la voile, lorsqu'on la veut hisser, ou qu'on la veut ramasser. Ces sortes de bâtimens ne sont nullement bons voiliers. Ils tiennent cependant beaucoup mieux le vent que les nôtres ; cela vient de la roideur de leurs voiles qui ne cèdent point au vent : mais aussi comme la construction n'en est point avantageuse, ils perdent à la dérive l'avantage qu'ils ont en ce point sur les nôtres.

Les Chinois ne calfattent point leurs vaisseaux avec du goudron, comme en
Europe,

Europe. Leur calfas est fait d'une espèce de gomme particulière, & il est si bon, qu'un seul puits ou deux à fond de cale du vaisseau suffit pour le tenir sec. Jusqu'ici ils n'ont eu aucune connoissance de la pompe; leurs ancres ne sont point de fer comme les nôtres, ils sont d'un bois dur & pesant, qu'ils appellent bois de fer. Ils prétendent que ces ancres valent beaucoup mieux que celles de fer, parce que, disent-ils, celles-ci sont sujettes à se fausser, ce qui n'arrive pas à celles de bois.

Ils n'ont sur leur bord ni Pilote, ni maître de manœuvre: ce sont les seuls timoniers qui conduisent le vaisseau, & qui commandent la manœuvre; cependant ils sont assez bons manœuvriers & bons Pilotes costiers, mais assez mauvais Pilotes en haute mer. Ils mettent le cap sur le rhumbe qu'ils croient devoir faire; & sans se mettre en peine des élans du vaisseau, ils courent ainsi, comme ils le jugent à propos. Cette négligence, ou plutôt cette ignorance vient de ce qu'ils ne font pas des voyages de long cours.

*Description des Isles de Pong-hou, & de
l'Isle de Formose.*

Les Isles de *Pong-hou* forment un petit Archipel de trente-six Isles stériles, qui ne sont habitées que par une garnison Chinoise. Comme ces Isles ne sont que sables ou rochers, il faut y porter ou de *Hiamen* ou de Formose tout ce qui est nécessaire à la vie. Lorsque les Hollandois étoient maîtres du port de Formose, ils avoient construit une es-pèce de Fort au bout de la grande Isle de *Pong-hou* sur le port, pour en défendre l'entrée. Ce port, quoique dans un pays inculte & inhabité, est absolument nécessaire pour la conservation de Formose, qui n'a aucun port où les vaisseaux tirans plus de huit pieds puissent aborder.

Toute l'Isle de Formose n'est pas sous la domination des Chinois; elle est comme divisée en deux parties, Est & Ouest, par un chemin de hautes montagnes. La partie orientale n'est habitée, disent les Chinois, que par des Barbares. Le pays est montagneux, inculte & sauvage.

La partie de Formose que possèdent les Chinois , mérite certainement le nom qu'on lui a donné. L'air y est pur & toujours serein. Le pays est fertile en toutes sortes de grains , arrosé de quantité de petites rivières, lesquelles descendent des montagnes qui la séparent de la partie orientale. La terre y porte abondamment du bled , du riz , &c. on y trouve la plûpart des fruits des Indes , des oranges , des bananes , des ananas , des goyaves, des papayas, des cocos, &c. On y voit des pêchées, des abricots, des figues, des raisins, des châtaignes, des grenades & des mellons. Le tabac & le sucre y viennent parfaitement bien. Tous ces arbres sont si agréablement rangés, que lorsque le ris est transplanté à l'ordinaire au cordeau & en échiquier, toute cette grande plaine de la partie méridionale ressemble bien moins à une simple campagne qu'à un vaste jardin, que des mains industrieuses ont pris soin de cultiver.

Comme ce pays n'a été jusqu'ici habité que par un peuple barbare & nullement policé, les chevaux, les moutons

& les chevres y font fort rares ; mais les poules , les canards , les oyes domestiques y font en grand nombre. On y a aussi quantité de bœufs qui servent de monture, faute de chevaux , de mulets & d'anes. On les dresse de bonne heure ; & ils vont le pas aussi bien & aussi vite que les meilleurs chevaux : ils ont bride, selle & croupiere , qui font quelquefois d'un très grand prix.

A la réserve des cerfs & des singes qu'on y voit par troupeaux , les bêtes fauves y font très rares ; & s'il y a des ours , des sangliers , des lions , des tygres & des leopards comme à la Chine , ils font dans les montagnes de la partie de l'Est : on y voit aussi très peu d'oiseaux ; les plus communs font les faisans.

Les Chinois divisent les terres qu'ils possèdent dans l'Isle de Formose en trois Gouvernemens subalternes , qui dépendent de la capitale de l'Isle. Cette capitale appelée *Tai-ovan-fou* , peut être comparée à la plûpart des meilleures villes , & des plus peuplées de la Chine. On y trouve tout ce qu'on peut souhai-

ter, soit de ce que l'Ile même fournit, comme le ris, le sucre, le sucre candi, le tabac, le fel, la viande de cerf boucanné, des fruits de toute espèce, des toiles de différentes fortes, des laines de coton, de chanvre, de l'écorce de certains arbres, & de certaine plante, qui ressemble assez à l'ortie; quantité d'herbes médicinales, dont la plûpart sont inconnues en Europe: soit de ce qu'on y apporte d'ailleurs, comme toiles de la Chine & des Indes, foyeries, vernis, porcelaines, différens ouvrages d'Europe, &c.

Comme Formose est un lieu très important, & que si un Chinois s'en emparoit, il pourroit exciter de grands troubles dans l'Empire, les Tartares y tiennent une garnison de dix mille hommes, commandés par un Lieutenant-Général, par deux Maréchaux de Camp, & par plusieurs Officiers subalternes, qu'on a soin de changer tous les trois ans, & même plus souvent si quelque raison y oblige.

Les rues de la Capitale sont presque toutes tirées au cordeau, & toutes cou-

vertes pendant sept ou huit mois de l'année, pour se défendre des ardeurs du soleil : elles ne sont larges que de trente à quarante pieds, mais longues de près d'une lieue en certains endroits ; elles sont presque toutes bordées de maisons marchandes, & de boutiques ornées de foyeries, de porcelaines, de vernis & d'autres marchandises admirablement bien rangées, en quoi les Chinois excellent. Ces rues paroissent des galeries charmantes. Les maisons sont couvertes de paille, & ne sont bâties la plûpart que de terre & de bambou ; mais les tentes dont les rues sont couvertes, ne laissent voir que les boutiques, en ôtant le désagrement. La seule maison que les Hollandois y ont élevée lorsqu'ils en étoient les maîtres, est de quelque prix : c'est un grand corps de logis à trois étages, défendu par un rempart de quatre demi bastions. Cette maison a vûe sur le port, & pourroit dans le besoin disputer un débarquement.

Tai-ovan-fou n'a ni fortifications, ni murailles ; les Tartares ne mettent point leurs forces, & ne renferment pas leur

courage dans l'enceinte d'un rempart. Ils aiment à se battre à cheval & en rase campagne. Le port est assez bon, à l'abri de tout vent : mais l'entrée en devient tous les jours plus difficile. Autrefois on pouvoit y entrer par deux endroits ; l'un où les plus gros vaisseaux flottoient sans peine, & l'autre dont le fond est de roche, & n'a que neuf à dix pieds dans les plus hautes marées. Le premier passage est aujourd'hui impraticable, & il se comble tous les jours par les sables que la mer y charrie.

La partie de Formose qui est soumise aux Chinois, est composée de deux nations différentes, des Chinois & des naturels du pays. Les peuples de Formose qui se sont soumis aux Chinois, sont partagés en quarante-cinq Bourgades, dont trente-six sont dans la partie du Nord, & neuf dans celle du Sud. Les Bourgades du Nord sont assez peuplées, & les maisons à peu de choses près sont comme celles des Chinois. Celles du Midi ne sont qu'un amas de cabannes de terre & de bambou, couvertes de paille, élevées sur une espèce d'estrade haute

de trois à quatre pieds , bâties en forme d'un entonnoir renversé de 15. 20. 30. jusqu'à quarante pieds de diametre; quelques-unes sont divisées par des cloisons. Ils n'ont dans ces huttes ni chaise , ni banc , ni table , ni lit , ni aucun meuble. Au milieu est une espèce de cheminée , ou de fourneau élevé de terre de deux pieds & davantage , sur lequel ils font leur cuisine. Ils se nourrissent d'ordinaire de ris , de menus grains & de gibier. Ils prennent le gibier à la course ou avec leurs armes. Ils courent plus vite que ne le font les meilleurs chevaux , lorsqu'ils courent à bride abattue ; cette vitesse à la course vient , disent les Chinois , de ce que jusqu'à l'âge de quatorze à quinze ans, ils se serrent entièrement les genoux & les reins. Ils ont pour armes une espèce de javelot, qu'ils lancent à la distance de 70 à 80 pas avec la dernière justesse ; & quoique rien ne soit plus simple que leur arc & leurs fleches , ils ne laissent pas de tuer un faisan en volant aussi sûrement , qu'on le fait en Europe avec le fusil. Ils sont très mal-propres dans leurs repas ; ce qu'ils

ont préparés, ils le mettent simplement sur un ais de bois, ou sur une natte, & ils se servent de leurs doigts pour manger, à peu près comme les singes. Ils mangent la chair demi-cruë, & pour peu qu'elle soit présentée au feu, elle leur paroît excellente. Pour lit, ils se contentent de cueillir les feuilles fraîches d'un certain arbre qui est fort commun : ils les étendent sur la terre ou sur le plancher de leurs cabannes ; & c'est-là qu'ils prennent leur sommeil. Ils n'ont pour habit qu'une simple toile, dont ils se couvrent depuis la ceinture jusqu'aux genoux. Ils gravent sur leurs peaux plusieurs figures grotesque d'arbres, d'animaux, de fleurs, ce qui leur cause des douleurs si vives, qu'elles seroient capables de leur causer la mort, si l'opération se faisoit tout de suite & sans discontinuer ; ils y employent plusieurs mois, & souvent même une année entière : Il faut durant tout ce tems-là venir se mettre à une espèce de torture, & cela pour satisfaire le penchant qu'ils ont de se distinguer de la foule ; car il n'est pas permis indifféremment à toutes

fortes de personnes de porter ces traits de magnificence. Ce privilège ne s'accorde qu'à ceux, qui au jugement des plus considérables de la Bourgade, ont surpassé les autres à la course ou à la chasse. Néanmoins tous peuvent se noircir les dents, porter des pendans d'oreille, des bracelets au-dessus du coude, ou au-dessus du poignet, des colliers, & des couronnes de petits grains de différentes couleurs à plusieurs rangs: la couronne se termine par une espèce d'aigrette faite de plumes de coq, ou de faisan, qu'ils ramassent avec beaucoup de soin.

Dans la partie du Nord, comme le climat y est un peu moins chaud, ils se couvrent de la peau des cerfs qu'ils ont tués à la chasse, & ils s'en font un espèce d'habit sans manches; ils portent un bonnet en forme de cylindre fait du pied des feuilles de bananiers, qu'ils ornent de plusieurs couronnes posées les unes sur les autres, & attachées par des bandes fort étroites, ou par de petites tresses de différentes couleurs. Ils ajoutent au-dessus du bonnet, comme ceux du

Midi, une aigrette de plumes de coqs ou de faisan.

Leurs mariages n'ont rien de barbare: on n'achette point les femmes comme à la Chine, & on n'a nul égard au bien que l'on peut avoir de part & d'autre. Les peres & les meres n'y entrent presque pour rien. Lorsqu'un jeune homme veut se marier, & qu'il a trouvé une fille qui lui agrée, il va plusieurs jours de suite avec un instrument de musique à sa porte. Si la fille en est contente, elle sort, & va joindre celui qui la recherche. Ils conviennent ensemble de leurs articles, ensuite ils en donnent avis à leurs peres & à leurs meres. Ceux-ci préparent le festin de noces qui se fait dans la maison de la fille, où le jeune homme reste sans retourner désormais chez son pere. Dès-lors le jeune homme regarde la maison de son beau-pere comme la sienne propre; il en est le soutien. Aussi ces Insulaires ne mettent-ils point leur bonheur à avoir des enfans mâles: ils n'aspirent qu'à avoir des filles, lesquelles leur procurent des gendres, qui deviennent l'appui de leur vieillesse.

Quoique ces Insulaires soient entièrement soumis aux Chinois, ils ont encore quelque reste de leur ancien gouvernement. Chaque Bourgade se choisit trois ou quatre des plus anciens qui sont le plus en réputation de probité; ils deviennent par ce choix les chefs, & les juges du reste de l'habitation. Ce sont eux qui terminent en dernier ressort tous les différens; & si quelqu'un refusoit de s'en tenir à leur jugement, il seroit chassé à l'instant de la Bourgade sans espérance d'y pouvoir jamais rentrer, & nulle autre Bourgade n'oseroit le recevoir. Ils payent en grain leur tribut aux Chinois. Pour régler ce qui concerne ce tribut, il y a dans chaque Bourgade un Chinois qui en apprend la langue, afin de servir d'interprète aux Mandarins; mais ces interprètes sont autant de harpies qui succent impitoyablement ces pauvres peuples.

On ne voit parmi ces Insulaires ni fourberies, ni vols, ni querelles, ni procès. Ils sont équitables, & s'entr'aident les uns les autres: ils sont attentifs au moindre signal de ceux qui ont droit de

D'OBSERVATIONS. 61

ur commander; ils font circonfpects & extrêmement modestes dans leurs paroles.

Quoique l'Isle de Formose soit peu éloignée de la Chine, néanmoins les Chinois, suivant leur Histoire, ne commencerent à en avoir connoissance qu'en 1430. que l'Eunuque *Ovan-san-pao* revenant d'Occident y fut jetté par la tempête: il en rapporta quelques plantes, & quelques herbes médicinales, dont on se sert encore aujourd'hui avec succès à la Chine.

En 1564. un chef d'Escadre Chinois croisant sur la mer orientale de la Chine, y rencontra un Corsaire qui s'étoit emparé des Isles de *Pong-hou*, où il avoit laissé une partie de son monde. Il n'eut pas plutôt apperçu le Chef de l'Escadre Chinoise, qu'il va sur lui à pleines voiles, & l'attaque brusquement; mais après un combat qui dura plus de cinq heures, il fut obligé de prendre la fuite, & de se retirer vers les Isles de *Pong-hou*. Son ennemi le poursuivit de si près, que ce Corsaire trouva dès la pointe du jour l'entrée du port de *Pong-hou* fermée

par une partie de l'Escadre Chinoise ; ce qui obligea *Lint-ao-kien*, c'est le nom de ce Corsaire, de venir mouiller à Formose. Le Chef d'Escadre se rendit maître des Isles de Pong-hou. *Lint-ao-kien*, maître de Formose, en fit égorger tous les habitans ; & ayant mis à la voile, il se retira dans la province de Canton, où il mourut misérablement.

Sur la fin de l'année 1620. une Escadre Japonoise vint aborder à Formose, & s'en empara. Environ ce même tems un vaisseau Hollandois fut jetté par la tempête à Formose : il y trouva les Japonois peu en état de lui faire ombrage. Le pays parut beau aux Hollandais, dit l'Historien Chinois, & avantageux pour leur commerce. Ils prétexterent le besoin qu'ils avoient de quelques rafraîchissemens, & des choses nécessaires pour radouber leur vaisseau maltraité par la tempête. Ils prièrent les Japonois de leur permettre de bâtir une maison sur le bord de l'Isle, qui est à une des entrées du port, dont ils pussent dans la suite tirer quelque secours, par rapport au commerce qu'ils faisoient au Japon.

Les Japonois rejeterent d'abord la proposition : mais les Hollandois insisterent de telle sorte , en assurant qu'ils n'occupoient de terrain que ce qu'en pouvoit renfermer une peau de bœuf , qu'enfin les Japonois y consentirent. Les Hollandois prirent donc une peau de bœuf , qu'ils couperent en petites éguillettes fort fines : puis ils le mirent bout à bout , & ils s'en servirent pour mesurer le terrain qu'ils souhaitoient , & qui leur suffit pour construire un Fort.

La construction de ce Fort rendoit les Hollandois les maîtres du Port , & du seul passage par où les gros vaisseaux pouvoient y entrer. Peut-être les Japonois en connurent-ils trop tard l'importance. Quoi qu'il en soit , soit que le nouveau Fort leur fît ombrage , soit qu'ils ne trouvassent pas leur compte dans cette Isle qui étoit encore inculte , peu après ils l'abandonnerent , & souffrirent que les Hollandois en demeurassent les maîtres.

Dans ce tems-là la Chine étoit tout en feu , soit par les guerres civiles , soit

par la guerre qu'elle soutenoit contre le Tartare , qui s'en est enfin emparé. Un de ceux qui s'opposèrent avec le plus de courage aux Tartares , fut un homme de fortune appellé *Tching-tchin-cong*. Il arma à ses dépens une petite flotte , & fut bientôt suivi d'une multitude innombrable de vaisseaux Chinois , il devint par-là le Chef d'une des plus formidables flottes. Le Tartare lui offrit la dignité de Roi , s'il vouloit le reconnoître : il la refusa ; mais il ne jouit pas long-tems de sa bonne fortune. Son fils qui lui succéda dans le commandement de cette nombreuse flotte , assiégea plusieurs villes considérables qu'il prit , après avoir taillé en pièces l'armée Tartare , qui étoit venue au secours. Ces premiers succès durèrent peu : il fut enfin vaincu par les Tartares , & chassé absolument de la Chine. Alors il tourna ses vûes vers Formose , dont il résolut de chasser les Hollandois , & d'y établir un nouveau Royaume ; ce fut en 1661. Il se fait d'abord des Isles de *Pong-hou* , & s'avança ensuite vers Formose , entra dans le port avec sa flotte composée de
neuf

neuf cens voiles , fit descendre à terre une partie de son monde , afin d'attaquer le Fort par mer & par terre. Le siège dura quatre mois entiers , pendant lesquels les Hollandois qui n'étoient qu'au nombre de onze , se défendirent avec leurs canons plus heureusement qu'ils n'auroient osé l'espérer. *Tching-tching-cong* étoit au désespoir de voir tant de résistance & de courage dans cette poignée d'Européens contre une armée aussi nombreuse que la sienne.

Comme les Chinois n'avoient pas l'usage du canon , ils ne pouvoient répondre à celui des Hollandois ; ainsi ils n'avoient d'espérance de les reduire que par la famine , ce qui demandoit beaucoup de tems , pendant lequel ils pouvoient recevoir du secours de leurs vaisseaux de Barbarie , ou de ceux qui alloient commercer au Japon. *Tching-tching-cong* connut toute la difficulté de son entreprise ; mais il se voyoit hors de la Chine , sans espérance de pouvoir jamais y rentrer sous les Tartares auxquels il venoit de faire la guerre. Il n'ignoroit pas d'ailleurs , que si Formose lui étoit fermée ,

il n'auroit plus de ressource ; c'est pour-
quoi il se déterminâ à faire un dernier
effort contre les Hollandois. Ceux-ci
avoient actuellement quatre vaisseaux
dans le port ; ils avoient mis sur cha-
que vaisseau un de leurs gens avec des
Indiens pour le garder. Les sept autres
Hollandois s'étoient renfermés dans la ci-
tadelle, ou le fort de Zélande. Le Capitaine
Chinois résolut de sacrifier quelques-uns
de ses vaisseaux, sur lesquels il mit quan-
tité de feux d'artifice ; & profitant d'un
grand vent de Nord-est, il les poussa sur
les vaisseaux Hollandois. Il réussit au-
de là de ses espérances ; de quatre vais-
seaux, trois furent brulés : aussi-tôt il
fit sommer les Hollandois renfermés
dans le Fort de se rendre, en leur dé-
clarant qu'il leur permettoit de se retirer
avec tous leurs effets ; mais que s'ils per-
sistoient à se défendre, il n'y auroit point
de quartier. Les Hollandois, à qui il
ne restoit plus pour toute ressource qu'un
seul vaisseau, accepterent volontiers ces
offres. Ils chargerent leur vaisseau de
tous leurs effets, remirent la place entre
les mains du Chinois, & se retirèrent.

Tching-tching-cong établit à Formose les mêmes loix, les mêmes coutumes, & le même gouvernement qui régnaient à la Chine; mais il ne jouit que peu de tems de sa nouvelle conquête. Il mourut une année & quelques mois après avoir pris possession de l'Isle. Son fils *Tching-tching-mai* lui succéda; mais il ne fit presque rien pour cultiver le pays, que son pere lui avoit acquis avec tant de soin & de fatigues. Il laissa pour successeur son fils *Tching-ke-san* dans un âge encore fort tendre, sous la conduite de deux Officiers qui lui étoient entièrement attachés. Les Empereurs Tartares abolirent en 1682. le titre de Roi de Formose, & y établirent un Vice-roi. *Tching-ke-san* fut obligé d'abandonner ses Etats, & de se rendre à Peking, où toute la grace qu'on lui fit, fut de le revêtir de la qualité de Comte.



 CHAPITRE IV.

Origine de la Porcelaine. Quelle est la matiere de la Porcelaine, & la maniere dont elle se prépare. Composition du vernis qui se met sur la Porcelaine. Espèces différentes de Porcelaine. Maniere dont on y applique l'or. Comment se fabriquent les fourneaux propres à cuire la porcelaine. Caisses pour la renfermer. Idole de la Porcelaine. Son origine. En quoi l'ancienne Porcelaine diffère de la moderne, &c.

LEs annales de la ville de Feou-leam rapportent, que depuis l'an 442. de Jesus - Christ , les ouvriers en porcelaine en ont toujours fourni aux Empereurs ; qu'un ou deux Mandarins envoyés de la Cour présidoient à cet ouvrage. Il est pourtant vrai-semblable , qu'avant l'année 442. la porcelaine avoit déjà cours , & que peu à peu elle a été portée à un point de perfection capable

de déterminer les plus riches Européens à s'en servir. On ne dit point qui en a été l'inventeur, ni à quelle tentative, ou à quel hazard on est redevable de cette invention. La belle porcelaine qui est d'un blanc vif & éclatant & d'un beau bleu céleste, sort toute de *King-te-tching*. Il s'en fait dans d'autres endroits; mais elle est bien différente, soit pour la couleur, soit pour la finesse. Les Empereurs ont fait conduire à Peking des ouvriers en porcelaine, & tout ce qui s'emploie pour ce travail; mais jamais leurs ouvrages n'ont pû réussir. C'est uniquement *Kingt-te-tching* qui a l'honneur de donner de la porcelaine à toutes les parties du monde. Le Japon même en vient acheter à la Chine. Il ne manque à *King-te-tching* qu'une enceinte de murailles pour avoir le nom de ville. On y compte dix huit mille familles; il y a de gros Marchands, dont le logement occupe un vaste espace, & contient une multitude prodigieuse d'ouvriers: aussi l'on dit communément qu'il y a plus d'un million d'ames, qu'il s'y consomme chaque jour plus de dix mille charges de ris, & plus de mille cochons.

King-te-tching est placée dans une plaine environnée de hautes montagnes. Celle qui est à l'Orient, & contre laquelle il est adossé, forme en dehors une espèce de demi-cercle. Les montagnes qui sont à côté donnent issue à deux rivières qui se rencontrent ; l'une est assez petite, mais l'autre est fort grande, & forme un beau port de près d'une lieue dans un vaste bassin, où elle perd beaucoup de sa rapidité. On voit quelquefois dans ce vaste espace jusqu'à deux ou trois rangs de barques, à la queue les unes des autres. Tel est le spectacle qui se présente à la vûe, lorsque l'on entre par l'une des gorges dans le port. Des tourbillons de flamme & de fumée qui s'élevent en différens endroits, font d'abord remarquer l'étendue, la profondeur & les contours de *King-te-tching*. A l'entrée de la nuit on croit voir une ville tout en feu, ou bien une grande fournaise qui a plusieurs soubiraux : peut-être cette enceinte de montagnes forme-t-elle une situation propre aux ouvrages de porcelaine.

La matiere dont elle est formée se

composée de deux sortes de terres, l'une appelée *petunse*, & l'autre qu'on nomme *kaolin*: celle-ci est parsemée de corpuscules, qui ont quelque éclat; l'autre est simplement blanche, & très-fine au toucher. En même tems qu'un grand nombre de grosses barques remontent la rivière de *Jaotcheou* à *King-te-tching*, pour se charger de porcelaines, il y en descend de *Kimuen* presque autant de petites, qui sont chargées de *petunse* & de *kaolin* réduits en forme de briques; car *King-te-tching* ne produit aucun des matériaux propres à la porcelaine. Les *petunses* dont le grain est si fin, ne sont autre chose que des quartiers de rochers qu'on tire des carrières, & auxquels on donne cette forme. Toute pierre n'y est pas propre, sans quoi il seroit inutile d'en aller chercher à vingt ou trente lieues dans la province voisine. La bonne pierre, disent les Chinois, doit tirer un peu sur le verd.

Voici quelle est la première préparation. On se sert d'une massue de fer, pour briser ces quartiers de pierre; après quoi on met les morceaux brisés dans

des mortiers , & par le moyen de certains leviers , qui ont une tête de pierre armée de fer , on acheve de les réduire en une poudre très-fine. Ces leviers jouent fans cesse , ou par le travail des hommes , ou par le moyen de l'eau , de la même maniere que sont les martinets dans les moulins à papier. On prend ensuite cette poussiere ; on la jette dans une grande urne remplie d'eau , & on la remue fortement avec une pelle de fer. Quand on la laissé réposer quelques momens , il surnage une espèce de crème épaisse de 4 à 5 doigts : on la leve ; & on la verse dans un autre vase plein d'eau : on agite ainsi plusieurs fois l'eau de la premiere urne , recueillant à chaque fois le nuage qui s'est formé jusqu'à ce qu'il ne reste plus que le gros mare , que son poids précipite d'abord : on le tire , & on le pile de nouveau.

Au regard de la seconde urne où a été jetté ce qui a été recueilli de la premiere , on attend qu'il se soit formé au fond une espèce de pâte. Lorsque l'eau paroît au-dessus fort claire , on la verse par inclination , pour ne pas troubler le sédiment ;

sédiment ; & l'on jette de cette pâte
 dans de grands moules propres à secher.
 Avant qu'elle soit tout à-fait durcie , on
 la partage en petits carreaux , qui s'a-
 chettent par centaines. Cette figure , &
 sa couleur lui ont fait donner le nom de
Petunse.

Les moules où se jette cette pâte sont
 des espèces de caisses fort grandes &
 fort larges. Le fond est rempli de bri-
 ques placées selon leur hauteur , de
 telle sorte que la superficie soit égale.
 Sur ce lit de briques ainsi rangées , on
 étend une grosse toile , qui remplit la ca-
 pacité de la caisse : alors on y verse
 la matière , qu'on couvre d'une au-
 tre toile , sur laquelle on met un lit
 de briques couchées de plat les unes au-
 près des autres : tout cela sert à exprimer
 l'eau plus promptement , sans que rien
 se perde de la matière de la porcelaine ,
 qui en se durcissant , reçoit aisément la
 figure des briques. Il n'y auroit rien à
 ajouter à ce travail , si les Chinois n'é-
 toient pas accoutumés à alterer leurs mar-
 chandises ; mais des gens qui roulent
 de petits grains de pâte dans la poussie-

re de poivre pour les en couvrir, & les mêler avec du poivre véritable, n'ont garde de vendre des *Petunse* fans y mêler du marc: c'est pourquoi on est obligé de les purifier encore à *King-te-tching*, avant que de les mettre en œuvre.

Le *Kaolin* qui entre dans la composition de la porcelaine, demande un peu moins de travail que le *petunse*: la nature y a plus de part; on en trouve des mines dans le sein de certaines montagnes, qui sont couvertes au dedans d'une terre rougeâtre. Ces mines sont assez profondes; on y trouve par grumeaux la matière en question, dont on fait des quartiers en forme de carreaux, en observant la même méthode, que par rapport aux *petunse*. La terre blanche de Malthe, qu'on appelle terre de Saint Paul, a dans sa matière beaucoup de rapport avec le *kaolin*, quoiqu'on n'y remarque pas les petites parties argentées, dont le *kaolin* est semé.

C'est du *kaolin* que la porcelaine fine tire toute sa fermeté; ainsi c'est le mélange d'une terre molle, qui donne de la force aux *petunse*, lesquels se tirent

des plus durs rochers. Des Anglois ou des Hollandois firent acheter des *petunse*, qu'ils emportèrent dans leur pays pour y faire de la porcelaine; mais n'ayant point pris de *kaolin*, leur entreprise échoua.

Outre les barques chargées de *petunse* & de *kaolin* dont le rivage de *King-te-tching* est bordé, on en trouve d'autres remplies d'une substance blanchâtre & liquide; cette substance est l'huile, qui donne à la porcelaine sa blancheur & son éclat. Cette huile ou ce vernis se tire de la pierre la plus dure, ce qui n'est pas surprenant, puisqu'on prétend que les pierres se forment principalement des sels & des huiles de la terre, qui se mêlent & s'unissent étroitement ensemble.

Quoique l'espèce de pierre dont se font les *petunse* puisse être employée indifféremment pour en tirer de l'huile, on fait choix pourtant de celle qui est la plus blanche, & dont les taches sont les plus vertes. L'histoire de *Feouleam*, quoi qu'elle ne descende pas dans le détail, dit que la bonne pierre pour l'huile est celle qui a des taches semblables à la couleur

de la feuille du cypres, ou qui a des marques rouffes sur un fond un peu brun, à peu près comme la Linaire. Il faut d'abord bien laver cette pierre ; après quoi on y apporte les mêmes préparations que pour les *petunse*. Quand on a dans la seconde urne ce qui a été tiré de plus dur de la premiere, après toutes les façons ordinaires, sur cent livres ou environ de cette crème, on jette une livre de pierre, ou d'un minéral semblable à l'alun ; il faut le faire rougir au feu, & ensuite le piler : c'est comme la presse, qui lui donne de la consistance, quoi qu'on ait soin de l'entretenir toujours liquide.

Cette huile de pierre ne s'emploie jamais seule ; on y en mêle une autre qui en est comme l'ame. En voici la composition. On prend de gros quartiers de chaux vive, sur lesquels on jette avec la main un peu d'eau, pour les dissoudre & les reduire en poudre ; ensuite on fait une couche de sougere sèche, sur laquelle on met une autre couche de chaux amortie : on en met ainsi plusieurs alternativement les unes sur les autres ; après

quoi on met le feu à la fougere. Lorsque
 tout eût consumé, on partage ces cen-
 dres sur de nouvelles couches de fou-
 gere sèche: cela se fait au moins cinq
 ou six fois de suite; on peut le faire plus
 souvent, & l'huile en est meilleure. Au-
 trefois, dit l'histoire de *Feouleam*, outre
 la fougere, on y employoit le bois d'un
 arbre dont le fruit s'appelle *se-tse*: à en
 juger par l'âcreté du fruit, quand il n'est
 pas mûr, & par son petit couronnement,
 on croiroit que c'est une espèce de
 nescle. On ne s'en sert plus à présent,
 apparemment parce qu'il est devenu trop
 rare en ce pays-ci. Peut-être est-ce faute
 de ce bois, que la porcelaine qui se fait
 maintenant n'est pas si belle, que celle
 des premiers tems. La nature de la chaux
 & de la fougere contribue aussi à la bonté
 de l'huile; & l'on remarque que celle
 qui vient de certains endroits, est bien
 plus estimée que celle qu'on tire d'ail-
 leurs.

Quand on a des cendres de chaux &
 de fougere jusqu'à une certaine quan-
 tité, on les jette dans une urne pleine
 d'eau. Sur cent livres, il faut y dissou-

dre une livre de *ke-kao*, bien agiter cette mixtion, ensuite la laisser reposer, jusqu'à ce qu'il paroisse sur la surface un nuage, ou une croute qu'on ramasse, & qu'on jette dans une seconde urne, & cela à plusieurs reprises. Quand il s'est formé une espèce de pâte au fond de la seconde urne, on en verse l'eau par inclination, on conserve ce fond liquide, & c'est la seconde huile qui doit se mêler avec la précédente. Pour un juste mélange, il faut que ces deux espèces de purée soient également épaisses; afin d'en juger, on plonge à diverses reprises dans l'une & dans l'autre de petits carreaux de *petunse*: en les retirant, on voit sur leur superficie, si elles sont également épaisses. Voilà ce qui regarde la qualité de ces deux sortes d'huile; pour ce qui est de la quantité, le mieux que l'on puisse faire, est de mêler dix mesures d'huile de pierre, avec une mesure d'huile faite de cendres de chaux & de fougere. Ceux qui l'épargnent, n'en mettent jamais moins de trois mesures. Les marchands qui vendent cette huile, pour peu qu'ils

ayent d'inclination à tromper, ne sont pas fort embarrassés à en augmenter le volume : ils n'ont qu'à jeter de l'eau dans cette huile, & pour couvrir leur fraude, y ajouter du *ke-kao* à proportion, ce qui empêche la matière d'être trop liquide.

Avant que d'expliquer la manière dont cette huile, ou plutôt ce vernis s'applique, il est à propos de décrire comment se façonne la porcelaine. Commençons d'abord par le travail qui se fait dans les endroits les moins fréquentés de *King-te-tching*. Là dans une enceinte de murailles, on bâtit de vastes apentis, où l'on voit étage sur étage un grand nombre d'urnes de terre : c'est dans cette enceinte que demeurent & travaillent une infinité d'ouvriers, qui ont chacun leur tâche marquée. Une pièce de porcelaine, avant que d'en sortir pour être portée au fourneau, passe par les mains de plus de vingt personnes, & cela sans confusion. On a sans doute éprouvé, que l'ouvrage se fait ainsi beaucoup plus vite.

Le premier travail consiste à purifier

de nouveau le *petunse* & le *kaolin*, du marc qui y reste quand on les vend. On brise les *petunse*, & on les jette dans une urne pleine d'eau; ensuite avec une large espatule on acheve en remuant de les dissoudre: on les laisse reposer quelques momens, après quoi on ramasse ce qui surnage; & ainsi du reste, de la maniere qui a été expliquée plus haut.

Pour ce qui est des pièces de *kaolin*, il n'est pas nécessaire de les briser: on les met simplement dans un panier fort clair, qu'on enfonce dans une urne remplie d'eau. Le *kaolin* s'y fond aisément de lui-même. Il reste d'ordinaire un marc qu'il faut jeter. Au bout d'un an ces rebuts s'accroissent & forment de grands monceaux d'un sable blanc & spongieux, dont il faut vider le *kaolin*; ainsi préparées, on doit en faire un juste mélange. On met autant de *kaolin* que de *petunse* pour les porcelaines fines; pour les moyennes, on emploie quatre parts de *kaolin* sur six de *petunse*; le moins qu'on en mette, c'est cinq parts de *kaolin* sur trois de *petunse*.

Après ce premier travail, on jette

D'OBSERVATIONS. 81

cette masse dans un grand creux bien pavé, & cimenté de toutes parts, puis on la foule, & on la pétrit jusqu'à ce qu'elle se durcisse.

De cette masse ainsi préparée on tire différens morceaux, qu'on étend sur de larges ardoises. Là on les pétrit, & on les roule en tous les sens, observant soigneusement qu'il ne s'y trouve aucun vuide, ou qu'il ne s'y mêle aucun corps étranger. Un cheveu, un grain de sable perdroit tout l'ouvrage. Faute de bien façonner cette masse, la porcelaine se fêle, éclatte, coule & se déjette. C'est de ces premiers élemens que sortent tant de beaux ouvrages de porcelaine, dont les uns se font à la rouë; les autres se font uniquement sur des moules, & se perfectionnent ensuite avec le ciseau.

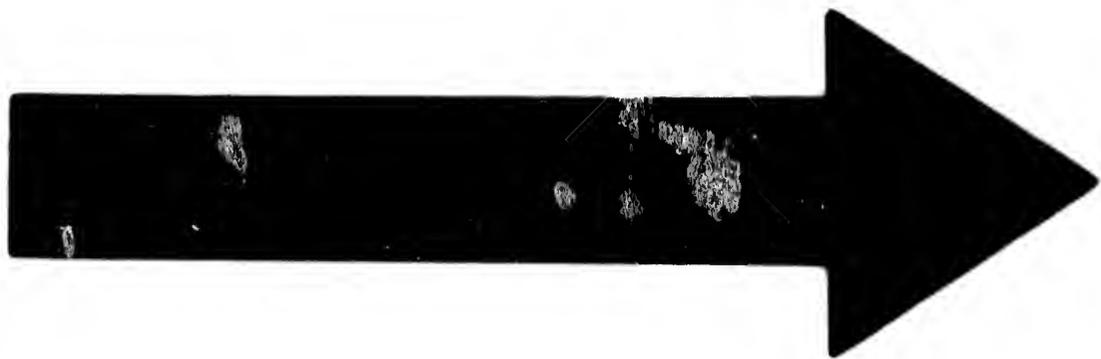
Tous les ouvrages unis se font de la première façon. Une tasse, par exemple, quand elle sort de dessus la rouë, n'est qu'une espèce de calotte imparfaite, à peu près comme le dessus d'un chapeau, qui n'a pas encore été appliqué sur la forme. L'ouvrier lui donne d'abord le diamètre & la hauteur qu'on souhaite, & elle sort

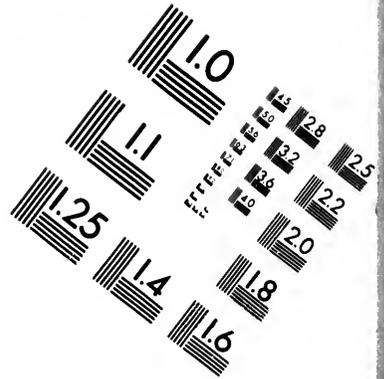
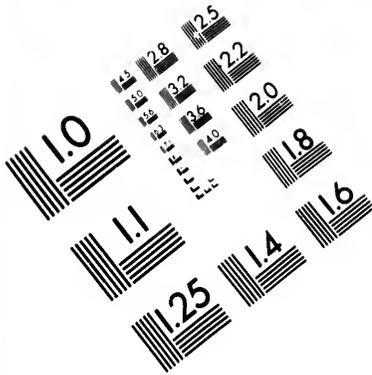
de ses mains presque aussitôt qu'il l'a commencée; car il n'a que trois deniers de gain par planche, & chaque planche est garnie de vingt-six pièces. Le pied de la tasse n'est alors qu'un morceau de terre, de la grosseur ou diamètre qu'il doit avoir, & qui se creuse avec le ciseau, lorsque la tasse est sèche & qu'elle a de la consistance, c'est-à-dire, après qu'elle a reçu tous les ornemens qu'on veut lui donner. Effectivement cette tasse, au sortir de la rouë, est d'abord reçue par un second ouvrier qui l'asseoit sur sa base: peu après elle est livrée à un troisième qui l'applique sur son moule, & lui en imprime la figure; ce moule est sur une espèce de tour. Un quatrième ouvrier polit cette tasse avec le ciseau, sur-tout vers les bords, & la rend deliée, autant qu'il est nécessaire pour lui donner de la transparence: il la racle à plusieurs reprises, la mouillant chaque fois tant soit peu si elle est trop sèche, de peur qu'elle ne se brise. Quand on retire la tasse de dessus le moule, il faut la rouler doucement sur ce même moule, sans la presser plus d'un côté que de l'autre,

D'OBSERVATIONS. 83

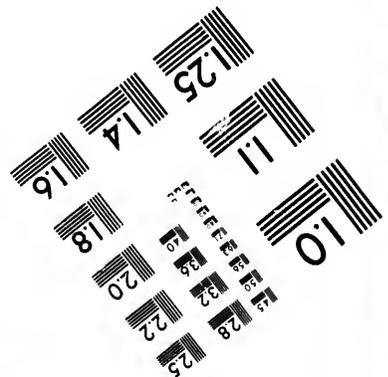
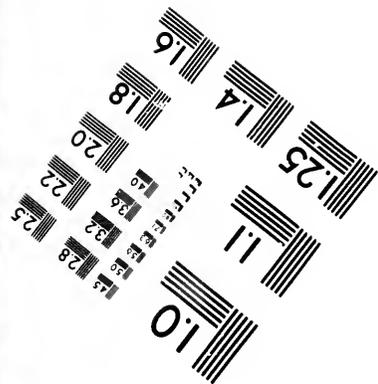
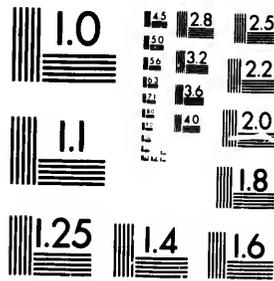
sans quoi il s'y fait des cavités, ou bien elle se déjette. Il est étonnant de voir avec quelle vitesse ces vases passent par tant de différentes mains. On dit qu'une pièce de porcelaine cuite a passé par les mains de soixante & dix ouvriers.

Les grandes pièces de porcelaine se font à deux fois. Une moitié est élevée sur la rouë par trois ou quatre hommes, qui la soutiennent chacun de son côté pour lui donner sa figure; l'autre moitié étant presque sèche s'y applique: on l'y unit avec la matière même de la porcelaine delayée dans l'eau, qui sert comme de mortier ou de colle. Quand ces pièces ainsi collées sont tout-à-fait sèches, on polit avec le couteau en dedans & en dehors l'endroit de la réunion, qui par le moyen du vernis dont on le couvre, s'égalise avec tout le reste: c'est ainsi qu'on applique aux vases, des anses, des oreilles, & d'autres pièces rapportées. Ceci regarde principalement la porcelaine qui se fait sur les moules ou entre les mains, telles que sont les pièces cannelées, ou celles qui sont d'une figure bizarre, comme les ani-





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N. Y. 14580
(716) 872-4503

0
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99

0
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99

maux, les idoles, les bustes que les Européens ordonnent, & d'autres semblables. Ces sortes d'ouvrages moulés, se font en trois ou quatre pièces, qu'on ajoute les unes aux autres, & que l'on perfectionne ensuite avec des instrumens propres à creuser, à polir, & à rechercher différens traits qui échappoient au moule. Pour ce qui est des fleurs & des autres ornemens qui ne sont pas en relief, mais qui sont comme gravés, on les applique sur la porcelaine avec des cachets & des moules. On y applique aussi des reliefs tout préparés, de la même manière à peu près qu'on applique des galons d'or sur un habit.

Voici ce qui regarde ces sortes de moules. Quand on a le modèle de la pièce de porcelaine qu'on désire, & qui ne peut s'imiter sur la rouë entre les mains du potier, on applique sur ce modèle de la terre propre pour les moules. Cette terre s'imprime; & le moule se fait de plusieurs pièces, dont chacune est d'un assez grand volume. On le laisse durcir, quand la figure y est imprimée. Lorsqu'on veut s'en servir, on l'approche du feu pen-

D'OBSERVATIONS. 85

dant quelque tems ; après quoi on le remplit de la matiere de porcelaine , à proportion de l'épaisseur qu'on veut lui donner : on presse avec la main dans tous les endroits ; puis on présente un moment le moule au feu. Aussitôt la figure empreinte se détache du moule par l'action du feu, qui consume un peu l'humidité , qui colloit cette matiere au moule. Les différentes pièces d'un tout tirées séparément se réunissent ensuite avec de la matiere de porcelaine un peu liquide. On fait ainsi des figures d'animaux qui sont toutes massives. On laisse durcir cette masse , & on lui donne ensuite la figure que l'on se proposoit , après quoi on la perfectionne avec le ciseau , ou l'on y ajoute des parties travaillées séparément ; ces sortes d'ouvrages se font avec grand soin: tout y est recherché. Quand l'ouvrage est fini , on lui donne le vernis , & on le cuit : on le peint ensuite si l'on veut de diverses couleurs , & on y applique l'or , puis on le cuit une seconde fois. Des pièces de porcelaine ainsi travaillées se vendent extrêmement cher. Tous ces ouvrages doi-

vent être mis à couvert du froid ; l'humidité les fait éclatter , quand ils ne séchent pas également, c'est pour parer à ces inconveniens qu'on fait quelquefois du feu dans ces laboratoires.

Ces moules se font d'une terre jaune , grasse , & qui est comme en grumeaux : on la tire d'un endroit qui n'est pas éloigné de *King-te-tching*. Cette terre se pétrit , & quand elle est bien liée & un peu durcie , on en prend la quantité nécessaire pour un moule , & on la bat fortement : quand on lui a donné la figure qu'on souhaite , on la laisse sécher , après quoi on la façonne sur le tour. Ce travail se paye chèrement : pour expedier un ouvrage de commande , on fait un grand nombre de moules , afin que plusieurs troupes d'ouvriers travaillent à la fois. Quand on a soin de ces moules , ils durent très longtems. Un marchand qui en a de tout prêts pour les ouvrages de porcelaine qu'un Européen demande , peut donner sa marchandise à bien meilleur marché , & faire un gain plus considérable qu'un autre , qui auroit à faire ces moules. S'il arrive que ces moules

s'écrochent, ou qu'il s'y fasse la moindre brèche, ils ne sont plus en état de servir, si ce n'est pour des porcelaines de la même figure, mais d'un plus petit volume.

On les met alors sur le tour, & on les rabotte, afin qu'ils puissent servir une seconde fois.

Il est tems d'annoblir la porcelaine, en la faisant passer entre les mains des peintres qui ne sont guères moins gueux que les autres ouvriers; il n'y a pas sujet de s'en étonner, puisque à la réserve de quelques-uns d'eux, ils ne pourroient passer en Europe que pour des apprentifs de quelques mois. Toute la science de ces peintres, & en général de tous les peintres Chinois, n'est fondée sur aucun principe, & ne consiste que dans une certaine routine aidée d'un tour d'imagination assez bornée; ils ignorent toutes les belles règles de cet art: il faut avouer pourtant, qu'ils peignent des fleurs, des animaux, des paysages, qui se font admirer sur la porcelaine, aussi bien que sur les éventails, & sur les lanternes d'une gaze très-fine.

Le travail de la peinture est partagé dans un même laboratoire entre un grand nombre d'ouvriers. L'un a soin uniquement de former le premier cercle coloré qu'on voit près des bords de la porcelaine : l'autre trace des fleurs que peint un troisième ; celui-ci est pour les eaux & les montagnes , celui-là pour les oiseaux , & les autres animaux. Les figures humaines sont d'ordinaire les plus maltraitées. Certains payfages , & certains plans de villes enlumines qu'on apporte d'Europe à la Chine , ne nous permettent pas de railler les Chinois sur la maniere dont ils se représentent dans leurs peintures.

Pour ce qui est des couleurs de la porcelaine , il y en a de toutes les fortes : on n'en voit gueres en Europe, que de celle qui est d'un bleu vif sur un fond blanc. Il s'en trouve, dont ce fond est semblable à celui de nos miroirs ardents : il y en a d'entièrement rouges ; & parmi celles-là , les unes sont d'un rouge à l'huile , les autres sont d'un rouge soufflé , & sont semées de petits points , à peu près comme nos mignatures. Quand ces deux fortes

fortes d'ouvrages réussissent dans leur perfection, ce qui est assez difficile, ils sont infiniment estimés, & extrêmement chers.

Enfin il y a des porcelaines, où les paysages qui y sont peints, se forment du mélange de presque toutes les couleurs, relevées par l'éclat de la dorure; elles sont fort belles, si on y fait de la dépense, autrement la porcelaine ordinaire de cette espèce n'est pas comparable à celle qui est peinte avec le seul azur.

Les annales de *King-te-tching* disent, qu'anciennement le peuple ne se servoit que de porcelaine blanche; c'est apparemment parce qu'on n'avoit pas trouvé aux environs de *Jao-tcheou* un azur moins précieux que celui qu'on emploie pour la belle porcelaine, lequel vient de fort loin, & se vend assez cher.

On raconte qu'un marchand de porcelaine ayant fait naufrage sur une côte déserte, y trouva beaucoup plus de richesses qu'il n'en avoit perdu. Comme il erroit sur la côte, tandis que l'équipage se faisoit un petit bâtiment des dé-

bris du vaisseau , il apperçut que les pierres propres à faire le plus bel azur y étoient très-communes : il en apporta avec lui une grosse charge ; & jamais , dit-on, on ne vit à *King-te-tching* un azur si beau. Ce fut vainement que le marchand Chinois s'efforça dans la suite de retrouver cette côte , où le hazard l'avoit conduit.

Telle est la maniere dont l'azur se prépare. On l'ensévelit dans le gravier, qui est à la hauteur d'un demi-pied dans le fourneau ; il s'y rotit durant vingt-quatre heures : ensuite on le réduit en une poudre impalpable , ainsi que les autres couleurs, non sur le marbre , mais dans de grands mortiers de porcelaine dont le fond est sans vernis , de même que la tête du pilon qui sert à broyer.

Le rouge se fait avec la couperose : On met une livre de couperose dans un creuset , qu'on lutte bien avec un second creuset , au-dessus duquel est une seconde ouverture , qui se couvre de telle sorte , qu'on puisse aisément la découvrir s'il en est besoin. On environne le tout de charbon à grand feu ; & pour

avoir un plus fort réverbère, on fait un circuit de briques. Tandis que la fumée s'éleve fort noire, la matière n'est pas encore en état; mais elle l'est aussitôt qu'il sort une espèce de petit nuage fin & délié. Alors on prend un peu de cette matière: on la délaie dans de l'eau, & on en fait l'épreuve sur du sapin. S'il en sort un beau rouge, on retire le brasier, qui environne, & couvre en partie le creuset. Quand tout est refroidi, on trouve un petit pain de ce rouge qui s'est formé au fond du creuset; le rouge le plus fin est attaché au creuset d'en-haut. Une livre de couperose donne quatre onces du rouge dont on peint la porcelaine.

Quoique la porcelaine soit blanche de sa nature, & que l'huile qu'on lui donne serve encore à augmenter sa blancheur, cependant il y a certaines figures, en faveur desquelles on applique un blanc particulier sur la porcelaine, qui est peinte de plusieurs couleurs. Ce blanc se fait d'une poudre de caillou transparent, qui se calcine au fourneau de même que l'azur. Sur demi once de

cette poudre, on met une once de cerusepulverisée; par exemple, pour faire le verd, à une once de ceruse, & à une demi-once de poudre de caillou, on ajoute trois onces de ce qu'on appelle *tom-hoa-prien*, qui selon toutes les apparences, sont les scories les plus purs du cuivre qu'on a battu.

Le verd préparé devient la matiere du violet, qui se fait en y ajoutant une dose de blanc. On met plus de verd préparé, à proportion qu'on veut le violet plus foncé. Le jaune se fait en prenant sept dragmes de blanc préparé, auxquelles on ajoute trois dragmes de couperose. Toutes ces couleurs appliquées sur la porcelaine déjà cuite, après avoir été huilées, ne paroissent vertes, violettes, jaunes ou rouges, qu'après la seconde cuisson qu'on leur donne. Ces diverses couleurs s'appliquent, dit le livre Chinois, avec la ceruse, le salpêtre, & la couperose: quelques-uns disent que l'on n'emploie que la ceruse, qui se mêle avec la couleur, quand on la dissoud dans l'eau gommée.

Le rouge appliqué à l'huile se pré-

pare en mêlant le rouge *tom-lou-hum*, ou même le rouge dont je viens de parler, avec l'huile ordinaire de la porcelaine, & avec une autre huile faite de cailloux blancs, préparée comme la première espèce d'huile. Divers essais peuvent découvrir la quantité que l'on doit employer de l'une & de l'autre: on laisse ensuite sécher la porcelaine, & on la cuit au fourneau ordinaire. Si après la cuisson le rouge sort pur & brillant, sans qu'il y paroisse la moindre tache, c'est alors qu'on a atteint la perfection de l'art. Ces porcelaines ne resonnent point quand on les frappe.

L'autre espèce de rouge soufflé se fait ainsi. On a du rouge tout préparé: on prend un tuyau, dont une des ouvertures est couverte d'une gaze fort serrée; on applique doucement le bas du tuyau sur la couleur, dont la gaze se charge, après quoi on souffle dans le tuyau contre la porcelaine, qui se trouve ensuite toute semée de petits points rouges. Cette sorte de porcelaine est encore plus chère & plus rare que la précédente, parce que l'exécution en est plus diffi-

cile , si on veut y garder toutes les proportions requises.

La porcelaine noire a aussi son prix & sa beauté ; on l'appelle *oumien* : ce noir est plombé , & semblable à celui de nos miroirs ardents ; l'or qu'on y met lui donne un nouvel agrément. On donne la couleur noire à la porcelaine , lorsqu'elle est sèche ; & pour cela on mêle trois onces d'azur , avec sept onces d'huile ordinaire de pierre. Les épreuves apprennent au juste quel doit être ce mélange , selon la couleur plus ou moins foncée , qu'on veut lui donner. Lorsque cette couleur est sèche , on cuit la porcelaine , après quoi on y applique l'or , & on la recuit de nouveau dans un fourneau particulier.

Il se fait ici une autre sorte de porcelaine , qui est toute percée à jour en forme de découpe ; au milieu est une coupe propre à contenir la liqueur : la coupe ne fait qu'un corps avec la découpe. Il y a d'autres porcelaines , où des dames Chinoises ou Tartares sont peintes : au naturel ; la draperie , le teint & les traits du visage , tout y est recherché. De loin

on prend ces ouvrages pour de l'émail.

Il est à remarquer, que quand on ne donne point d'autre huile à la porcelaine que celle qui se fait de cailloux blancs, cette porcelaine devient d'une espèce particulière, qu'on appelle ici *tsou-tchi*: elle est toute marbrée, & coupée en tous les sens d'une infinité de veines. De loin on la prendroit pour une porcelaine brisée, dont toutes les pièces demeurent en leur place; c'est comme un ouvrage à la mosaïque. La couleur que donne cette huile, est d'un blanc un peu cendré: si la porcelaine est toute azurée, & qu'on lui donne cette huile, elle paroîtra également coupée & marbrée, lorsque la couleur sera sèche.

Quand on veut appliquer l'or, on le broye, & on le dissout au fond d'une porcelaine, jusqu'à ce qu'on voie au-dessous de l'eau un petit ciel d'or. On le laisse sécher, & lorsqu'on doit l'employer, on le dissout, partie dans une quantité suffisante d'eau gommée. Avec trente parties d'or on incorpore trois parties de ceruse, & on l'applique sur la porcelaine, de même que les couleurs.

Enfin il y a une espèce de porcelaine qui se fait de la maniere suivante. On lui donne le vernis ordinaire, on la fait cuire, ensuite on la peint de diverses couleurs, & on la cuit de nouveau. C'est quelquefois à dessein, qu'on réserve la peinture après la premiere cuisson. Quelquefois aussi on n'a recours à cette seconde cuisson, que pour cacher les défauts de la porcelaine, en appliquant des couleurs, dans les endroits défectueux. Cette porcelaine qui est chargée de couleur, ne laisse pas d'être au goût de bien des gens. Il arrive d'ordinaire qu'on sent des inégalités sur ces sortes de porcelaines, soit que cela ait été nécessaire, pour suppléer aux ombres de la peinture, ou bien qu'on ait voulu couvrir les défauts du corps de la porcelaine. Quand la peinture est sèche aussi-bien que la dorure, s'il y en a, on fait des piles de ces porcelaines, & mettant les petites dans les grandes, on les range dans le fourneau.

Ces sortes de fourneaux peuvent être de fer, quand ils sont petits; mais d'ordinaire ils sont de terre. Il y en a qui
sont

font de la hauteur d'un homme, & presque aussi larges que nos plus grands tonneaux de vin. Ils sont faits de plusieurs pièces, de la matière même dont on fait les caisses de porcelaines : ce sont de grands quartiers épais d'un travers de doigt, hauts d'un pied, & longs d'un pied & demi. Avant que de les cuire, on leur donne une figure propre à s'arrondir : ils sont placés les uns sur les autres, & bien cimentés. Le fond du fourneau est élevé de terre d'un demi-pied, il est placé sur deux ou trois rangs de briques épaisses, mais peu larges. Autour du fourneau est une enceinte de briques bien maçonnée, laquelle a en bas trois ou quatre soupiraux, qui sont comme les soufflets du foyer. Cette enceinte laisse jusqu'au fourneau un vuide d'un demi-pied, excepté en trois ou quatre endroits qui sont remplis, & qui sont comme les éperons du fourneau. On enleve en même tems & le fourneau & l'enceinte, sans quoi le fourneau ne sçauroit se soutenir. On remplit le fourneau de la porcelaine qu'on veut cuire une seconde fois, en mettant en pile les

petites pièces dans les grandes. Quand tout cela est fait, on couvre le haut du fourneau de pièces de poterie semblables à celles du côté du fourneau : ces pièces qui enjambent les unes dans les autres, s'unissent étroitement avec du mortier ou de la terre detrempée ; on laisse seulement au milieu une ouverture, pour observer quand la porcelaine est cuite. On allume ensuite quantité de charbon sous le fourneau ; on en allume pareillement sur la couverture, d'où l'on en jette des monceaux dans l'espace qui est entre l'enceinte de briques & le fourneau : l'ouverture qui est au-dessus du fourneau, se couvre d'une pièce de pot cassé. Quand le feu est ardent, on regarde de tems en tems par cette ouverture ; & lorsque la porcelaine paroît éclatante & peinte de couleurs vives & animées, on retire le brasier, & ensuite la porcelaine.

Il peut naître une pensée au sujet de ces couleurs qui s'incorporent dans une porcelaine déjà cuite & vernissée par le moyen de la céruse, à laquelle, selon les annales de *Feoulem*, on ajoutoit du sal-

pêtre & de la couperose. Si l'on employoit pareillement de la céruse dans les couleurs dont on peint des panneaux de verre, & qu'ensuite on leur donnât une espèce de seconde cuisson, cette céruse ainsi employée ne pourroit-elle pas nous rendre le secret qu'on avoit autrefois de peindre le verre, sans lui rien ôter de sa transparence? C'est de quoi on pourra juger par l'épreuve.

Les Chinois avoient autrefois l'art de peindre sur les côtés d'une porcelaine des poissons ou d'autres animaux, qu'on n'appercevoit que lorsque la porcelaine étoit remplie de quelque liqueur: ils appellent cette espèce de porcelaine *kia-tsim*, c'est-à-dire, azur est mis en presse, à cause de la maniere dont l'azur est placé. Voici ce qu'on a retenu de ce secret: peut-être imaginera-t-on en Europe ce qui est ignoré des Chinois. La porcelaine qu'on veut peindre ainsi, doit être fort mince. Quand elle est sèche, on applique la couleur un peu forte, non en dehors, selon la coutume, mais en dedans sur les côtés; on y peint communément des poissons, comme s'ils

étoient plus propres à se produire , lorsqu'on remplit la tasse d'eau. La couleur une fois séchée, on donne une légère couche d'une espèce de colle forte déliée, faite de la terre même de la porcelaine ; cette couche serre l'azur entre ces deux espèces de lames de terre. Quand la couche est sèche, on jette de l'huile en dedans de la porcelaine ; quelque tems après on la met sur le moule & au tour : comme elle a reçu du corps par le dedans, on la rend par dehors la plus mince qu'il se peut, sans percer jusqu'à la couleur ; ensuite on plonge dans l'huile le dehors de la porcelaine : lorsque tout est sec, on la cuit dans le fourneau ordinaire. Ce travail est extrêmement délicat, & demande une adresse que les Chinois apparemment n'ont plus. Ils tâchent néanmoins de tems en tems de recouvrer l'art de cette peinture magique : mais c'est en vain.

Quoi qu'il en soit, on peut dire qu'encore aujourd'hui le bel azur renaît sur la porcelaine, après en avoir disparu. Quand on l'a appliqué, sa couleur est d'un noir pâle ; lorsqu'il est sec, & qu'on

lui a donné l'huile , il s'éclipse tout-à-fait , & la porcelaine paroît toute blanche. Les couleurs sont alors ensévelies sous le vernis ; le feu les en fait éclore avec toutes leurs beautés , de même à peu près que la chaleur naturelle fait sortir de la coque les plus beaux papillons , avec toutes leurs nuances. Il faut remarquer, qu'avant de donner l'huile à la porcelaine , on acheve de la polir , & de lui ôter les plus petites inégalités ; on se sert pour cela d'un pinceau fait de petites plumes très-fines : on humecte le pinceau avec un peu d'eau , & on le passe par-tout d'une main légère.

Au reste , il y a beaucoup d'art dans la maniere dont l'huile se donne à la porcelaine , soit pour n'en pas mettre plus qu'il n'en faut , soit pour la répandre également de tous côtés. A la porcelaine qui est fort mince & fort déliée , on donne à deux fois deux couches légères d'huile , si ces couches étoient trop épaisses , les foibles parois de la tasse ne pourroient les porter , & elles plieroient sur le champ. Ces deux sortes de couches valent autant qu'une couche

ordinaire d'huile , telle qu'on la donne à la porcelaine fine, qui est fort robuste : elles se mettent l'une par asperſion, & l'autre par immersion. D'abord on prend d'une main la taſſe par le dehors , & la tenant de biais ſur l'urne où eſt le vernis, de l'autre main on jette dedans autant qu'il faut de vernis pour l'arroſer partout. Cela ſe fait de ſuite à un grand nombre de taſſes : les premières ſe trouvent ſéchés en dedans ; on leur donne l'huile en dehors de la manière ſuivante. On tient une main dans la taſſe ; & la ſoutenant avec un petit bâton ſous le milieu de ſon pied , on la plonge dans le vaſe plein de vernis , d'où on la retire auſſitôt.

On doit ſe ſouvenir que le pied de la porcelaine demeure maſſif : en eſſet , ce n'eſt qu'après qu'elle a reçu l'huile , & qu'elle eſt ſèche , qu'on la met ſur le tour pour creuſer le pied ; après quoi on y peint un petit cercle , & ſouvent une lettre Chinoiſe. Quand cette peinture eſt ſèche , on verniſſe le creux qu'on vient de faire ſous la taſſe , & c'eſt la dernière main qu'on lui donne ; car auſſitôt après

elle se porte du laboratoire au fourneau, pour y être cuite.

On est surpris de voir qu'un homme tient en équilibre sur ses épaules deux planches longues & étroites, sur lesquelles sont rangées les porcelaines, & qu'il passe ainsi par plusieurs rues fort peuplées sans briser sa marchandise. A la vérité, on évite avec soin de le heurter tant soit peu; car on seroit obligé de réparer le tort qu'on lui auroit fait: mais il est étonnant que le porteur lui-même régle si bien ses pas & tous les mouvemens de son corps, qu'il ne perde rien de son équilibre.

L'endroit où sont les fourneaux, présente une autre scène. Dans une espèce de vestibule qui précède le fourneau, on voit des tas de caisses & d'étuis faits de terre, & destinés à renfermer la porcelaine. Chaque pièce de porcelaine, pour peu qu'elle soit considérable, a son étui, les porcelaines qui ont des couvercles, comme celles qui n'en ont pas. Ces couvercles, qui ne s'attachent que foiblement à la partie d'en-bas durant la cuisson, s'en détachent aisément par un petit

coup qu'on leur donne. Pour ce qui est des petites porcelaines, comme sont les tasses à prendre du thé ou du chocolat, elles ont une caisse commune à plusieurs. L'ouvrier imite ici la nature, qui pour cuire les fruits, & les conduire à une parfaite maturité, les renferme sous une enveloppe, afin que la chaleur du soleil ne les pénètre que peu à peu, & que son action au dedans ne soit pas trop interrompue par l'air qui vient de dehors durant les fraîcheurs de la nuit.

Ces étuis ont au dedans une espèce de petit duvet de fable: on le couvre de poussière de kaolin, afin que la fable ne s'attache pas trop au pied de la coupe, qui se place sur ce lit de fable, après l'avoir pressé, en lui donnant la figure de la porcelaine, laquelle ne touche point aux parois de son étui. Le haut de cet étui n'a point de couvercle. Un second étui de la figure du premier, garni pareillement de sa porcelaine, s'enchâsse dedans de telle sorte, qu'il le couvre tout-à-fait, sans toucher à la porcelaine d'en-bas; & c'est ainsi qu'on remplit le fourneau de grandes piles de caisses de

terre toutes garnies de porcelaine : à la faveur de ces voiles épais , la beauté , & si l'on peut s'exprimer ainsi , le teint de la porcelaine n'est point halé par l'ardeur du feu.

Au regard des petites pièces de porcelaine , qui sont renfermées dans de grandes caisses rondes , chacune est posée sur une soucoupe de terre de l'épaisseur de deux écus , & de la largeur de son pied ; ces bases sont aussi semées de la poussière de *kaolin*. Quand ces caisses sont un peu larges , on ne met point de porcelaine au milieu , parce qu'elle y seroit trop éloignée des côtés , que par là elle pourroit manquer de force ; s'ouvrir & s'enfoncer , ce qui seroit du ravage dans toute la colonne. Il est bon de sçavoir que ces caisses ont le tiers d'un pied en hauteur , & qu'en partie elles ne sont pas cuites , non plus que la porcelaine. Néanmoins on remplit entièrement celles qui ont déjà été cuites , & qui peuvent encore servir.

Il ne faut pas oublier la manière dont la porcelaine se met dans ces caisses. L'ouvrier ne la touche pas immédiate-

ment de la main : il pourroit ou la casser ; car rien n'est plus fragile , ou la faner , ou lui faire des inégalités. C'est par le moyen d'un petit cordon, qu'il la tire de dessus la planche. Ce cordon tient d'un côté à deux branches un peu courbées d'une fourchette de bois , qu'il prend d'une main , tandis que de l'autre il tient les deux bouts du cordon croisés & ouverts selon la largeur de la porcelaine ; c'est ainsi qu'il l'environne , qu'il l'élève doucement , & qu'il la pose dans la caisse sur la petite soucoupe. Tout cela se fait avec une vitesse incroyable.

On a déjà remarqué, que le bas du fourneau a un demi pied de gros gravier : ce gravier sert à asséoir plus sûrement les colonnes de porcelaines , dont les rangs qui sont au milieu du fourneau , ont au moins sept pieds de hauteur. Les deux caisses qui sont au bas de chaque colonne , sont vuides , parce que le feu n'agit pas assez en bas , & que le gravier les couvre en partie. C'est par la même raison, que la caisse qui est placée au haut de la pile , demeure vuide. On remplit ainsi tout le fourneau , ne laissant

de vuide qu'à l'endroit qui est immédiatement sous le soubirail.

On a soin de placer au milieu du fourneau les piles de la plus fine porcelaine ; dans le fond, celles qui le sont moins, & à l'entrée on met celles qui sont un peu plus fortes en couleur, qui sont composées d'une matiere où il entre autant de *petunse* que de *kaolin*, & auxquelles on a donné une huile faite de la pierre qui a des taches un peu noires ou rouffes, parce que cette huile a plus de corps que l'autre. Toutes ces piles sont placées fort près les unes des autres, & liées en haut, en bas & au milieu avec quelques morceaux de terre qu'on leur applique, de telle sorte pourtant, que la flamme ait un passage libre pour s'insinuer également de tous côtés ; & peut-être est-ce là à quoi l'œil & l'habileté de l'ouvrier servent le plus, pour réussir dans son entreprise ; afin d'éviter certains accidens à peu près semblables à ceux, que causent les obstructions dans le corps de l'animal.

Toute terre n'est pas propre à construire les caisses qui renferment la por-

celaine ; il y en a de trois fortes dont on use. L'une qui est jaune : est assez commune : elle domine par la quantité & fait la base ; l'autre s'appelle *lao-zou* : c'est une terre forte ; la troisième qui est une terre huileuse, se nomme *yeou-zou*. Ces deux sortes de terre se tirent en hiver de certaines mines fort profondes, où il n'est pas possible de travailler pendant l'été. Si on les méloit parties égales, ce qui couteroit un peu plus ; les caisses dureroient long-tems. On les apporte toutes préparées d'un gros Village qui est au bas de la riviere, à une lieue de *King-te-tching*. Avant qu'elles soient cuites, elles sont jaunâtres ; quand elles sont cuites, elles sont d'un rouge fort obscur. Comme on va à l'épargne, la terre jaune y domine ; & c'est ce qui fait que les caisses ne durent guères que deux ou trois fournées, après quoi elles éclatent tout-à-fait. Si elles ne sont que légèrement felées ou fendues, on les entoure d'un cercle d'osier ; le cercle se brûle, & la caisse sert encore cette fois-là, sans que la porcelaine en souffre. Il faut prendre garde de ne pas remplir

une fournée de caisses neuves, lesquelles n'ayent pas encore servi : il faut y en mettre la moitié qui ayent déjà été cuites. Celles-ci se placent en haut & en bas ; au milieu des piles se mettent celles qui sont nouvellement faites. Autrefois, selon l'histoire de *Feouleam*, toutes les caisses se cuisoient à part dans un fourneau, avant qu'on s'en servît, pour y faire cuire la porcelaine ; sans doute parce qu'alors on avoit moins d'égard à la dépense, qu'à la perfection de l'ouvrage. Il n'en est pas tout-à-fait de même à présent ; & cela vient apparemment de ce que le nombre des ouvriers en porcelaine s'est multiplié à l'infini.

Venons maintenant à la construction des fourneaux. On les place au fond d'un assez long vestibule, qui sert comme de soufflets, & qui en est la décharge. Il a le même usage que l'arche des verreries. Les fourneaux sont présentement plus grands qu'ils n'étoient autrefois. Alors, selon le Livre Chinois, ils n'avoient que six pieds de hauteur & de largeur ; maintenant ils sont hauts de deux brasses, & ont près de quatre bras-

ses de profondeur. La voûte, ainsi que le corps du fourneau est assez épaisse, pour pouvoir marcher dessus sans être incommodé du feu. Cette voûte n'est en dedans ni platte, ni formée en pointe ; elle va en s'allongeant, & elle se rétrécit à mesure qu'elle approche du grand soupirail qui est à l'extrémité, & par où sortent les tourbillons de flamme & de fumée. Outre cette gorge le fourneau a sur sa tête cinq petites ouvertures, qui en sont comme les yeux. On les couvre de quelques pots cassés, de telle sorte pourtant, qu'ils soulagent l'air & le feu du fourneau. C'est par ces yeux qu'on juge si la porcelaine est cuite. On découvre l'œil, qui est un peu devant le grand soupirail, & avec une pincette de fer on ouvre une des caisses. La porcelaine est en état, quand on voit un feu clair dans le fourneau, quand toutes les caisses sont embrasées, & surtout quand les couleurs saillissent avec tout leur éclat. Alors on discontinue le feu, & l'on acheve de murer pour quelque tems la porte du fourneau. Ce fourneau a dans toute sa largeur un foyer

D'OBSERVATIONS. III

profond , & large d'un ou de deux pieds : on le passe sur une planche , pour entrer dans la capacité du fourneau , & y ranger la porcelaine. Quand on a allumé le feu du foyer, on mûre aussi-tôt la porte , n'y laissant que l'ouverture nécessaire pour y jeter des quartiers de gros bois longs d'un pied , mais assez étroits. On chauffe d'abord le fourneau pendant un jour & une nuit , ensuite deux hommes qui se relevent ne cessent d'y jeter du bois. On en brûle communément pour une fournée jusqu'à quatre-vingt charges. A en juger par ce qu'en dit le Livre Chinois , cette quantité ne devoit pas être suffisante. Il assure qu'anciennement on brûloit deux cens quarante charges de bois , & vingt de plus , si le tems étoit pluvieux , quoi qu'alors les fourneaux fussent moins grands de la moitié que ceux-ci. On y entretenoit d'abord un petit feu pendant sept jours & sept nuits : le huitième jour on faisoit un feu très-ardent ; & il est à remarquer , que les caisses de la petite porcelaine étoient déjà cuites à part , avant que d'entrer dans le fourneau. Aussi faut-

il avouer, que l'ancienne porcelaine avoit bien plus de corps que la moderne.

On observoit encore une chose qui se néglige aujourd'hui. Quand il n'y avoit plus de feu dans le fourneau, on ne dé-mûroit la porte qu'après dix jours pour les grandes porcelaines, & après cinq jours pour les petites. Maintenant on diffère, à la vérité, de quelques jours à ouvrir le fourneau, & à en tirer les grandes pièces de porcelaine; car sans cette précaution, elles éclateroient: mais pour ce qui est des petites, si le feu a été éteint à l'entrée de la nuit, on les retire dès le lendemain: le dessein apparemment est d'épargner le bois pour une seconde fournée. Comme la porcelaine est brûlante, l'ouvrier qui la retire, s'aide pour la prendre, de longues écharpes pendues à son col.

Après avoir brûlé dans un jour à l'entrée du fourneau jusqu'à cent quatre-vingt charges de bois, il est surprenant que le lendemain on ne trouve point de cendres dans le foyer. Il faut que ceux qui servent à ces fourneaux, soient bien accoutumés au feu. On dit qu'ils met-
tent

tent du sel dans leur thé, afin d'en boire tant qu'ils veulent sans en être incommodés. Mais est-il aisé de comprendre, comment cette liqueur salée les désaltère?

Après tout ce qui vient d'être rapporté, il ne doit pas paroître étonnant que la porcelaine soit si chère en Europe. Il faut encore sçavoir, qu'outre le gros gain des Marchands Européens, & celui que font sur eux leurs Commissionnaires Chinois, il est rare qu'une fournée réussisse entièrement; que souvent elle est toute perdue, & qu'en ouvrant le fourneau, on trouve les porcelaines & les caisses réduites à une masse dure comme un rocher, qu'un trop grand feu, ou des caisses mal conditionnées peuvent tout perdre; qu'il n'est pas facile de régler le feu qu'on leur doit donner, que la nature du tems change en un instant l'action du feu, la qualité du sujet sur lequel il agit, & celle du bois qui l'entretient. Ainsi pour un ouvrier qui s'enrichit, il y en a cent autres qui se ruinent, & qui ne laissent pas de tenter fortune, dans l'espérance dont ils se flatent, de pouvoir

amasser de quoi lever une boutique de marchand.

D'ailleurs , la porcelaine que l'on transporte en Europe se fait presque toute sur des modèles nouveaux , souvent bizarres , & où il est difficile de réussir. Pour peu qu'elle ait de défauts , elle est rebutée des Européens , qui ne veulent rien que d'achevé ; & dès-là elle demeure entre les mains des ouvriers qui ne peuvent la vendre aux Chinois ; parce qu'elle n'est pas de leur goût. Il faut par conséquent que les pièces qu'on prend , portent les frais de celles qu'on rebute.

Selon l'histoire de *King-te-tching* , le gain qu'on faisoit autrefois étoit beaucoup plus considérable, que celui qui se fait maintenant ; c'est ce qu'on a de la peine à croire : car il s'en faut bien qu'il se fît alors un si grand débit de porcelaine en Europe. Cela vient sans doute , de ce que les vivres sont maintenant bien plus chers ; de ce que le bois ne se tirant plus des montagnes voisines qu'on a épuisées , on est obligé de le faire venir de fort loin, & à grands frais ,

de ce que le gain est partagé maintenant entre trop de personnes ; & qu'enfin les ouvriers sont moins habiles qu'ils ne l'étoient dans ces tems reculés , & que par là ils sont moins sûrs de réussir. Cela peut venir encore de l'avarice des Mandarins, qui occupant beaucoup d'ouvriers à ces fortes d'ouvrages, dont ils font des présens à leurs protecteurs de la Cour, payent mal les ouvriers ; ce qui cause le renchérissement des marchandises, & la pauvreté des marchands.

La difficulté qu'il y a d'exécuter certains modèles venus d'Europe, est une des choses qui augmente le prix de la porcelaine ; car il ne faut pas croire, que tous les ouvriers puissent travailler sur tous les modèles qui leur viennent des pays étrangers. Il y en a d'impraticables à la Chine, de même qu'il s'y fait des ouvrages qui surprennent les étrangers, & qu'ils ne croient pas possibles ; en voici quelques exemples. On voit ici un fanal, ou une grosse lanterne de porcelaine qui est d'une seule pièce, au travers de laquelle un flambeau éclaire toute une chambre : cet ouvrage avoit été

commandé par le Prince héritier. Ce même Prince commanda aussi divers instrumens de musique , entr'autres une espèce de petite orgue, appelée *t-seng* , qui a près d'un pied de hauteur , & composée de quatorze tuyaux , dont l'harmonie est assez agréable. On réussit aussi parfaitement aux flutes douces , aux flageolets , & à un autre instrument qu'on nomme *yun-lo* , qui est composé de diverses petites plaques rondes un peu concaves, dont chacune rend un son particulier. On en suspend neuf dans un quadre , qui répond à divers étages , qu'on touche avec des baguettes comme le tympanon ; il se fait un petit carillon , qui s'accorde avec le son des autres instrumens , & avec la voix des musiciens. Il a fallu , dit-on , faire beaucoup d'épreuves , pour trouver l'épaisseur & le degré de cuisson convenables aux tons nécessaires à un accord. On s'imagineroit que les Chinois auroient pour cela le secret d'insérer un peu de métal dans le corps de ces porcelaines pour varier les sons ; mais la vérité est , que le métal est si peu capable

de s'allier avec la porcelaine, que si l'on mettoit un denier de cuivre au haut d'une pile de porcelaine placée dans le four, ce denier venant à se fondre, perceroit toutes les caïsses, & toutes les porcelaines de la colonne, qui se trouveroient toutes avoir un trou au milieu. Rien ne fait mieux voir, quel mouvement le feu donne à tout ce qui est renfermé dans le fourneau : aussi assure-t-on que tout y est comme fluide & flotant.

Pour revenir aux ouvrages des Chinois un peu rares, ils réussissent principalement dans les grotesques, & dans les représentations des animaux. Les ouvriers font des canards & des tortues qui flottent sur l'eau. Ils font des chats peints au naturel, qui portent sur leur tête une petite lampe, dont la flamme forme les deux yeux de l'animal ; pendant la nuit les rats mêmes en sont épouvantés. On fait encore ici beaucoup de statues de *Kouan-in*, (c'est une Déesse célèbre dans toute la Chine.) On la représente tenant un enfant entre ses bras, & elle est invoquée par les femmes stériles, qui veulent avoir des enfans. Elle est

peut être comparée aux statues antiques , que nous avons de Venus & de Diane , avec cette différence , que les statues de *Koua-nin* sont très modestes.

Il y a une autre espèce de porcelaine dont l'exécution est très-difficile , & qui par-là devient fort rare. Le corps de cette porcelaine est extrêmement délié , & la surface en est très-unie au dedans & au dehors. Cependant on y voit des moulures gravées , un tour de fleurs , par exemple , & d'autres ornemens semblables : voici de quelle maniere on la travaille. Au sortir de dessus la roue , on l'applique dessus un moule où sont des gravures , qui s'y impriment en dedans ; au dehors on la rend la plus fine & la plus déliée , qu'il est possible , en la travaillant au tour avec le ciseau , après quoi on lui donne l'huile , & on la cuit dans le fourneau ordinaire.

Les marchands Européens demandent quelquefois aux ouvriers Chinois des plaques de porcelaine , dont une pièce fasse le dessus d'une table , ou d'une chaise , ou des cadres de tableau : ces ouvrages sont impossibles. Les plaques

les plus larges & les plus longues sont d'un pied ou environ : si on va au-delà, quelque épaisseur qu'on leur donne, elles se déjettent. C'est pour cela qu'au lieu de rendre ces plaques épaisses, on les fait de deux superficies, qu'on unit en laissant le dedans vuide: on y met seulement une traverse; & l'on fait aux deux côtés deux ouvertures pour les enchaîner dans des ouvrages de menuiserie, ou dans le dossier d'une chaise, ce qui a son agrément.

L'histoire de *King-te-tching* parle de divers ouvrages ordonnés par des Empereurs, qu'on s'efforça vainement d'exécuter. Le grand pere de l'Empereur régnant commanda des urnes à peu près de la figure des caisses où nous mettons des orangers : c'étoit pour y nourrir des petits poissons rouges, dorés & argentés, ce qui fait un ornement des maisons. Peut-être aussi vouloit-il s'en servir pour y prendre le bain; car elles devoient avoir trois pieds & demi de diamètre, & deux pieds & demi de hauteur. Le fond devoit être épais d'un demi pied, & les parois d'un tiers de pied. On

travaille trois ans de suite à ces ouvrages ; & on fit jusqu'à deux cens urnes , sans qu'une seule pût réussir. Le même Empereur ordonna des plaques pour des devans de galerie ouverte. Chaque plaque devoit être haute de trois pieds , large de deux pieds & demi , & épaisse d'un demi-pied. Tout cela , disent les annales de *King-te-tching* ne put s'exécuter ; & les Mandarins de cette Province présentèrent une requête à l'Empereur , pour le supplier de faire cesser ce travail.

Comme chaque profession a son Idole particuliere , & que la Divinité se communique ici aussi facilement, que la qualité de Comte & de Marquis se donne en certains pays de l'Europe , il n'est pas surprenant qu'il y ait un Dieu de la porcelaine. Le *Poufa* , (c'est le nom de cette Idole ,) doit son origine à ces fortes de desseins, qu'il est impossible aux ouvriers d'exécuter. On dit qu'autrefois un Empereur voulut absolument qu'on lui fît des porcelaines sur un modèle qu'il donna. On lui représenta diverses fois que la chose étoit impossible ; mais toutes
ces

ces remontrances ne servirent qu'à exciter toujours de plus en plus son envie. Les Empereurs font durant leur vie les Divinités les plus redoutées de la Chine, & ils croient souvent que rien ne doit s'opposer à leurs désirs. Les Officiers redoublerent donc leurs soins, & ils usèrent de toute sorte de rigueurs à l'égard des ouvriers. Ces malheureux dépensèrent leur argent, se donnoient bien de la peine & ne recevoient que des coups. L'un d'eux dans un mouvement de désespoir se lança dans un fourneau allumé; & il y fut consumé à l'instant: la porcelaine qui s'y cuisoit, en sortit, dit-on, parfaitement belle & au gré de l'Empereur, lequel n'en demanda pas davantage. Depuis ce tems-là cet infortuné passa pour un héros, & il devint dans la suite l'Idole qui préside aux ouvrages de la porcelaine.

La porcelaine étant dans une si grande estime depuis tant de siècles, peut-être souhaiteroit-on sçavoir en quoi celle des premiers tems diffère de celle de nos jours, & quel est le jugement qu'en portent les Chinois. Il ne faut pas dou-

ter que la Chine n'ait ses antiquaires, qui se préviennent en faveur des anciens ouvrages. Le Chinois même est naturellement porté à respecter l'antiquité; on trouve pourtant des défenseurs du travail moderne. Mais il n'en est pas de la porcelaine, comme des médailles antiques, qui donnent la science des tems reculés. La vieille porcelaine peut être ornée de quelques caractères Chinois, mais qui ne marquent aucun point d'histoire; ainsi les curieux n'y peuvent trouver qu'un gout & des couleurs, qui la leur font préférer à celle de nos jours. On dit en Europe, que la porcelaine pour avoir sa perfection, doit avoir été longtems enfévelie en terre. C'est une fausse opinion dont les Chinois se moquent. L'histoire de *King-te-tching* parlant de la plus belle porcelaine des premiers tems, dit qu'elle étoit si recherchée, qu'à peine le fourneau étoit-il ouvert, que les marchands se dispuoient à qui feroit le premier partagé: ce n'est pas-là supposer qu'elle dût être entermée.

Il est vrai qu'en creusant dans les rui-

nes des vieux bâtimens, sur-tout en nettoyant de vieux puits abandonnés, on trouve quelquefois de belles pièces de porcelaine, qui y ont été cachées dans des tems de révolution. Cette porcelaine est belle, parce qu'alors on ne s'avoit guère d'enfouir que celle qui étoit précieuse, afin de la retrouver après la fin des troubles. Si elle est estimée, ce n'est pas parce qu'elle a acquis dans le sein de la terre quelque nouveau degré de beauté : c'est parce que son ancienne beauté s'est conservée ; & cela seul a son prix à la Chine, où l'on donne de grosses sommes pour les moindres ustenciles de simple poterie, qui servoient sous les Empereurs *Yan & Chun*, qui ont régné plusieurs siècles avant la dynastie des *Tang*, auquel tems la porcelaine commença d'être à l'usage des Empereurs. Tout ce que la porcelaine acquiert en vieillissant dans la terre, c'est quelque changement qui se fait dans son coloris, ou si vous voulez dans son teint, qui fait voir qu'elle est vieille. La même chose arrive au marbre & à l'ivoire, mais plus promptement, parce que le

verniss empêche l'humidité de s'insinuer si aisément dans la porcelaine.

Selon les annales de *King-te-tching*, il y avoit autrefois des urnes qui se vendoient jusqu'à 58 ou 59 taëls, c'est-à-dire plus de 80 écus : combien se feroient-elles vendues en Europe ? Aussi, dit le Livre, y avoit-il un fourneau fait exprès pour chaque urne de cette valeur ; la dépense n'y étoit pas épargnée.

Certains Mandarins font à leurs protecteurs de la Cour des présens de vieille porcelaine, qu'ils ont le talent de faire eux-mêmes, c'est-à-dire, qu'ils ont trouvé l'art d'imiter l'ancienne porcelaine, ou du moins celle de la basse antiquité. La matiere de ces faux *Kou-tong*, ou de ces antiques contrefaites, est une terre jaunâtre qui se tire assez près de *King-te-tching*. Une assiette faite de cette terre pèse autant que dix des ordinaires. Il n'y a rien de particulier dans le travail de ces sortes de porcelaines, sinon qu'on leur donne une huile faite de pierre jaune, qu'on mêle avec l'huile ordinaire, en sorte que cette dernière domine. Ce

mélange donne à la porcelaine la couleur d'un verd de mer. Quand elle est cuite, on la jette dans un bouillon très gras fait de chapons & d'autre viande : elle s'y cuit une seconde fois; après quoi on la met dans un égoût le plus bourbeux qui puisse se trouver, où on la laisse un mois & davantage. Au sortir de cet égoût, elle passe pour être de trois ou de quatre cens ans, ou du moins de la dynastie des *Ming*, où les porcelaines de cette couleur & de cette épaisseur étoient estimées à la Cour. Ces fausses antiques sont encore semblables aux véritables, en ce que lorsqu'on les frappe, elles ne résonnent point, & que si on les applique auprès de l'oreille, il ne s'y fait aucun bourdonnement.

On est presque aussi curieux à la Chine des verres & des crystaux qui viennent d'Europe, qu'on l'est en Europe des porcelaines de la Chine; cependant quelque estime qu'en fassent les Chinois, ils n'en sont pas encore venus jusqu'à traverser les mers, pour chercher du verre en Europe. Ils trouvent que leur porcelaine est plus d'usage; elle souffre les

liqueurs chaudes. On peut tenir une tasse de thé bouillant sans se brûler, si on la sçait prendre à la Chinoise, ce qu'on ne peut pas faire même avec une tasse d'argent de la même épaisseur, & de la même figure. La porcelaine a son éclat ainsi que le verre; & si elle est moins transparente, elle est aussi moins fragile. Ce qui arrive au verre fait tout récemment, arrive aussi à la porcelaine; rien ne marque mieux une constitution de parties à peu près semblables. La bonne porcelaine a un son clair comme le verre: si le verre se taille avec le diamant, on se sert aussi du diamant pour réunir ensemble & coudre, en quelque sorte, des pièces de porcelaine cassées; c'est même un métier à la Chine. On y voit des ouvriers uniquement occupés à remettre dans leurs places des pièces brisées. Ils se servent du diamant comme d'une aiguille, pour faire de petits trous au corps de la porcelaine, où ils entrelassent un fil de laton très délié; par là ils mettent la porcelaine en état de servir, sans qu'on s'aperçoive presque de l'endroit où elle a été cassée.

 CHAPITRE V.

Si les traditions de la Chine tirent leur origine de l'Égypte. Si les Conquêtes de Sesostris ont été poussées jusqu'à la Chine. Différence des Hieroglifés d'Égypte & des Caractères Chinois. S'il y a des Castes à la Chine. Origine de la fameuse fête des Lanternes. Cause des disettes, & des fréquens incendies qui arrivent à la Chine.

ON demande si la plûpart des traditions de la Chine ne tirent pas leur origine de l'Égypte. Ce qui paroît le prouver, est que l'Histoire nous apprend que Sesostris soumit les peuples au-delà du Gange, & qu'il s'avança jusqu'à l'Océan: il aura donc pû aller jusqu'à la Chine; & pourquoi n'y auroit-il pas établi quelques colonies? Cette conjecture peut être confirmée par une induction de plusieurs coutumes Chinoises presque entièrement conformes à celles des Égyptiens.

Voici en peu de mots les faits historiques, qui semblent détruire cette conjecture. Sefostris le Conquérant régnoit environ quinze siècles avant Jesus-Christ. Il paroît assez certain qu'il fit la guerre aux Assyriens & aux Scythes; qu'il subjuga la Phénicie, la Syrie, & presque toute l'Asie Mineure. Les historiens Grecs nous assurent, qu'il ne fut que neuf ans absent de ses États; qu'il interrompit ses conquêtes pour y retourner, parce que son frere Armais auquel il avoit confié la régence de son royaume, cherchoit à s'emparer du trône. Mais est-il également certain, qu'il ait poussé ses conquêtes jusqu'au Gange; qu'il y ait soumis les peuples, ce qui ne pouvoit s'exécuter, qu'après les expéditions qui viennent d'être rapportées; que du Gange il ait passé à la Chine, qu'il y ait établi des Colonies; & élevé des colonnes comme autant de monumens de ses victoires, ainsi qu'on assure qu'il le faisoit par-tout; & qu'ensuite il soit retourné en Egypte pour en chasser son frere? Si cela n'est pas impossible, cela est du moins très-difficile à croire; car

dans ce tems-là le passage des Indes à la Chine étoit bien moins praticable , qu'il ne l'est maintenant, sur-tout pour une armée. Il est très incertain, si les villes de Bochara , & de Samarcand si utiles aux Caravannes subsistoient déjà dans les Indes, & s'il y avoit d'autres semblables étapes en faveur des Commerçans & des Voyageurs.

Peut-être, dira-t-on, que Sefostris n'envoya qu'un détachement de son Armée , pour s'informer de la nature du pays & du caractère des habitans. Mais dès ce tems-là, & même auparavant, l'entrée de la Chine étoit interdite à tous les Etrangers , à la réserve des Ambassadeurs , qu'on n'admettoit qu'avec peu de suite. On les traitoit bien, on leur faisoit des présens ; mais on les renvoyoit bien accompagnés jusqu'à la frontière , sans permettre à aucun d'eux de rester à la Chine pour s'y établir. C'est ce qui se pratique encore aujourd'hui à l'égard de tous les Ambassadeurs.

Dira-t-on que Sefostris à qui rien ne résistoit , & qui se croyoit le maître du monde , s'abassa jusqu'à envoyer un

Ambassadeur à la Chine, en supposant qu'il la connût. N'auroit-il pas plutôt formé le dessein d'y entrer en Conquérant, & ne se seroit-il pas persuadé, que les Chinois ne lui donneroient pas plus de peine que les Indiens ? C'est de quoi il ne nous reste aucun vestige dans l'histoire Chinoise, quoi qu'elle parle souvent des irruptions qui ont été faites par quelques nations plus voisines, parmi lesquelles on pourra, si l'on veut, mêler quelques Egyptiens, qui se seront trouvés-là par hazard. Il est probable qu'en ce tems-là les Egyptiens & les Chinois ne se connoissoient nullement, & que chacune de ces deux nations croyoit son empire le premier, ou plutôt l'unique qui fut au monde.

Ce ne font-là, il est vrai, que des probabilités, qui paroissent se détruire par le parallele que l'on fait des coutumes des deux Nations.

On voit, dit-on, dans l'une & dans l'autre des Hieroglyphes ; la division par Castes & Tribus à la Chine comme en Egypte, même attachement aux anciennes coutumes, même respect pour

les Parens & pour les Vieillards , même amour pour les sciences , sur-tout pour l'astronomie , la fête des Lanternes à la Chine , celle des Lumières en Egypte ; la Metempfycofe , & peut être la perpetuité des métiers ; tout cela ne prouve-t-il pas la communication entre les deux Empires ?

Il faut convenir que ce parallele frappe d'abord , & qu'il forme un grand préjugé pour la communication dont il s'agit ; cependant si on l'examine de près & en détail , on verra qu'il ne prouve pas assez. Commençons par les Hieroglyfes.

Ce sont , selon l'origine des deux mots grecs qui composent ce mot des symboles ou des figures sacrées dont les Egyptiens se servoient pour les dogmes de leur religion & de leur morale. Les Grecs les ont admirés , & les ont fort vantés. Plusieurs Européens après eux les voyant sculptées sur de belles colonnes , ont cru d'autant plus aisément qu'il y avoit du mystère, qu'ils ne les entendoient point.

Si dans ces tems où l'on ne connoissoit pas encore la Chine, on eût reçu par

hazard une inscription en caractères Chinois, peut être les eut-on admirés de même ; peut être quelqu'un de ces Sçavans qui veulent paroître ne rien ignorer, en auroit-il donné une explication de sa façon.

Les Hieroglyphes de l'Egypte étoient-ils immuables : le sens qu'on y attachoit étoit-il tellement fixe, qu'on ne pût le changer, & qu'il signifiât toujours la même chose ; n'y en avoit-il que pour les mystères de la religion ; en avoient-ils aussi de communs pour l'usage ordinaire ; quand est-ce que les Egyptiens commencerent à en avoir ? Ce sont-là autant de points que l'on ignore ; & c'est cependant ce qu'il faudroit sçavoir pour pouvoir dire laquelle de ces deux nations a profité des découvertes de l'autre.

Les caractères Chinois ne sont Hieroglyphes qu'improprement, & n'ont pas été institués plutôt pour le sacré que pour le profane. Ce sont des signes arbitraires, qui nous donnent l'idée d'une chose, non par aucun rapport qu'ils ayent avec la chose signifiée, mais parce qu'on

a voulu par tel signe signifier telle chose, sans égard aux sons avec lesquels on les prononce ; de sorte que les différentes nations , qui se sont servies dans la suite des caractères Chinois , comme les Japonois, les Coréens, les Tongkinois &c. les lisent avec les sons de leur langue particulière , & y attachent le même sens que les Chinois.

Ces signes sont tellement arbitraires ; que souvent on peut changer le nombre des traits , & leur configuration extérieure , en leur laissant le même sens & la même idée. En est-il de même des Hieroglyphes des Egyptiens ? Les nations voisines s'en servent-elles ? Y en avoit-il pour tous les usages de la vie civile ? Un même Hieroglyphe pouvoit-il avoir des sens différens , selon qu'il étoit diversément employé dans la suite du discours , comme il arrive aux caractères Chinois.

Les caractères Chinois furent inventés par *Tsang-kiai* , qui vivoit deux mille ans avant Jesus-Christ : y avoit-il déjà pour lors des Hieroglyphes en Egypte ? L'unique conjecture que l'on puisse ti-

rer, est que les Egyptiens & les Chinois ayant jetté les fondemens de deux grandes monarchies, ils auront eu besoin de signes & de caractères pour écrire leurs Loix, & gouverner les peuples; & que chacun en imagina de son côté. Il n'étoit pas nécessaire pour cela qu'ils communiquassent ensemble. Ne voit-on pas souvent les nouvelles inventions naître presqu'en même tems dans différens endroits de l'Europe?

Pour ce qui est de la perpetuité des métiers, elle n'a jamais été à la Chine. Il y a au contraire très peu de Chinois qui veuillent apprendre le métier de leur pere; & ce n'est jamais que la nécessité qui les y contraint. Aussitôt qu'ils ont gagné quelque argent, ils passent au rang des Commerçans; quelques-uns même tachent de devenir petits Mandarins.

La Metempsycoïse ne doit pas aussi entrer dans le parallele. C'est une doctrine des tems postérieurs, qui a toujours été étrangere à la Chine. Elle y a été constamment rejetée & anathématisée, comme une peste venue des Indes. Les Lettrés Chinois ont écrit des Livres

sans nombre contre cette Secte, sans néanmoins avoir pû l'empêcher de faire des progrès immenses, sur tout parmi le peuple. On ne voit partout que Bonzes & que Pagodes, que l'Empereur a encore bien plus multipliés que ses prédécesseurs.

Passons aux Castes & aux Tribus que l'on dit être à la Chine. Voici sans doute ce qui aura pû donner lieu à cette erreur.

Il y a des personnes à la Chine qui sont infâmes, non pas d'origine, mais par la profession qu'ils exercent; ils ne peuvent être reçus Mandarins, & le peuple ne contracte point d'alliance avec eux. Tels sont les Comédiens, qui jouent sur un Théâtre public, les Ministres de débauche, les Corrupteurs de la jeunesse, les Geoliers, & ceux qui dans les Tribunaux donnent la bastonnade aux coupables quand la sentence du Juge l'ordonne. Ces gens-là ne font point de Caste: il n'y a que la misère, & non pas la naissance, qui les engage dans ces professions honteuses; & leurs descendants peuvent les abandonner, quand

ils ont de quoi vivre honorablement.

Il y a encore une autre espèce de gens infâmes qu'on appelle *To-min*. On ne les trouve que dans la province de *Tchekiang*, sur-tout dans le village de *Chao-hiing*, où on les oblige d'habiter dans une rue séparée. Il ne leur est permis d'exercer que le plus vil, & le plus petit commerce; tel que celui de vendre des grenouilles, & des petits pains sucrés pour les enfans, de jouer de la trompette devant les morts quand on les porte en terre. Il leur est défendu d'aller aux examens pour prendre des grades; quand on impose de dures corvées sur le peuple de la ville, on les fait faire à ces gens-là, que chacun a droit de maltraiter impunément: on ne s'allie point avec eux. Leurs femmes ont une marque à leurs tabliers, qui les distingue des autres; ce sont les seules qui traitent des mariages, & qui ayent entrée chez les Dames, qui ont des fils ou des filles à marier. Ce sont elles qui accompagnent l'épouse, quand elle va à la maison de son époux. Elles gagnent plus ou moins, à proportion du talent qu'elles

qu'elles ont de dissimuler aux deux parties, qui ne se voyent la première fois que le jour de leur mariage, les défauts qu'on n'apperçoit pas du premier coup d'œil.

Il est vrai que dans tout cela il y a quelque apparence de Caste ; & l'on y aura été trompé d'autant plus aisément, que les Chrétiens de cette ville-là ne vouloient pas qu'on admit au baptême les *To-min*, qui passoient dans leur esprit pour infâmes, & avec lesquels ils ne vouloient avoir aucune société. Cependant il n'y a rien moins que Caste, quand on se donne la peine d'en examiner l'origine. Car tous conviennent, & même les habitans de la ville de *Koo-hing*, que ces *To-min* sont les descendans des plus grands Seigneurs, qui vécurent vers la fin de la Dynastie des *Song* que les *Guers* détruisirent ; & parce que ces Seigneurs donnerent le plus de peine aux Conquérens, se retranchant par tout, & refusant constamment de se soumettre, ceux qui resterent du carnage qu'on en fit furent condamnés à vivre dans *Chao-hing*, & dans l'état humiliant, où on les a vus jusqu'au commencement du règne

de *Yong-tching*, qui dans une déclaration qu'il fit contre une si odieuse ordonnance, voulut que les *To-min* fussent regardés comme ses autres Sujets ; qu'ils pussent se faire examiner & prendre des grades, afin d'être en état de remplir les charges, s'il s'en trouvoit parmi eux qui en fussent capables.

Cet ordre fut publié par-tout ; & personne n'y fit opposition, à la réserve des Lettrés de *Chao-hing*, qui faisoient consister une partie de leur gloire dans l'humiliation de ces pauvres malheureux. Ils s'opposèrent à la grace qu'on vouloit leur faire, & allèrent tumultuellement en porter leurs plaintes au Gouverneur de la ville. Celui-ci se trouva fort embarrassé ; car quand il y a de la mutinerie parmi le peuple, le Gouverneur est sûr d'être dépouillé par provision de son emploi, comme un homme qui manque de talent pour gouverner. Il n'en manquoit pas néanmoins, & s'avisa d'un stratagème qui lui réussit. Il fit appeler à son tribunal les notables des *To-min*, & il leur déclara en termes magnifiques le bienfait de l'Empereur : ensuite il ajouta,

déclara-
lieufe or-
-*min* fus-
s Sujets ;
& pren-
a état de
trouvoit
les.

; & per-
a réserve
faisoient
dire dans
malheu-
ce qu'on
multuai-

au Gou-
pouva fort
e la mu-
verneur
vision de
qui man-
Il n'en
rifa d'un
appeller
-*min*, &
fiques le
ajouta,

comme de lui-même , qu'il y avoit des conditions à cette grace , dont la première étoit , qu'ils n'exerceroient plus leur profession ordinaire. Alors ces pauvres gens s'écrierent ; que pour leur faire honneur , on vouloit les faire mourir de faim , puisqu'ils n'avoient point d'autres moyens de subsister. On fit des difficultés de part & d'autre , & l'on se sépara sans rien conclure. Après cela les moins pauvres des *To-min* quitterent *Chao-hings* pour aller s'établir ailleurs. Quelques-uns deux vinrent à *Peking* , & furent mis en charge. Les autres se délivrerent peu à peu de cet esclavage.

Une autre espèce de gens qu'on nomme *Kankia* , n'est guères moins méprisable. Ce sont eux qui aujourd'hui conduisent des Provinces à la Cour les barques chargées de ris pour les magasins Royaux. Ce furent les Empereurs *Yuen* qui firent creuser ce fameux canal , pour transporter par eau des Provinces du Sud non-seulement le ris , mais encore d'autres choses pour l'usage de la Cour. Ils regarderent la conduite de ces barques comme un emploi pénible & oné-

reux; & ils y destinerent ceux, qui pour des fautes personnelles étoient condamnés à l'exil. Les uns furent faits Chefs de barque, & les autres simples Matelots. On les y fit entrer chacun avec toute leur famille, & ils n'ont point d'autre maison, soit que les barques marchent, soit qu'elles demeurent à l'ancre. On leur fournit le ris, & tout ce qui leur est nécessaire pour leur subsistance. Plusieurs d'entr'eux devenoient riches, parce que sans payer ni frais, ni douanne, ils mettoient sur les barques pour leur compte beaucoup de marchandises qu'ils vendoient à Peking. Cela a duré, jusqu'à ce qu'il leur ait été défendu de charger pour eux ou pour autrui de-là d'un certain nombre de quintaux, dont ils doivent payer trois ou quatre fois les droits de douanne, avant que d'arriver à Peking. Ainsi la grace qui leur a été faite comme aux autres, de pouvoir se faire examiner, leur coûte cher, & leur devient presque inutile; parce qu'étant plus pauvres qu'autrefois, ils ne peuvent fournir aux frais pour l'entretien de leurs enfans, dans

une étude qui est longue, lorsqu'il s'agit de parvenir à quelque grade.

Voilà sans doute ce qui a pû donner occasion de dire, qu'il y avoit des Castes à la Chine: si cela suffisoit, on pourroit dire pareillement qu'en Europe ceux qui sont condamnés aux galeres, ou à l'exil, font une Caste particuliere. Le reste des Chinois a toujours été divisé en gens de Lettres, en gens de Guerre, en Marchands, Laboureurs, comme par-tout ailleurs.

Venons maintenant à la fête des Lanternes, si célèbre à la Chine, & qu'on croit pouvoir mettre en parallele avec celle qui se faisoit à Saïs, d'où il semble qu'elle ait pris son origine; car la Fête Chinoise est bien plus recente, du moins pour sa célébrité, que celle d'Egypte rapportée par Hérodote. La fête des Lanternes fut instituée, pour féliciter les Empereurs & donner un spectacle au peuple au commencement de l'année. Un Auteur Chinois parle ainsi de la fête des Lanternes.

Sous l'Empereur *Youi-tong* de la Dynastie des *Tang*, un certain nommé *Poto*

demanda la permission de faire allumer cent mille Lanternes la nuit du 15 de la premiere Lune. L'Empereur sortit de son Palais pour être témoin de ce spectacle ; & pour procurer le même divertissement au peuple , il ordonna qu'on ne fermeroit point les portes pendant la nuit, & qu'il seroit permis de se promener dans toutes les rues sans craindre d'être arrêté. On lit dans le même Livre, que le fondateur des *Songs* (l'an 950 de J.C.) l'Empire étant tranquille , & la récolte ayant été abondante , l'Empereur voulut que la fête dura jusqu'au 18 de la même Lune , pour divertir les Lettrés & le Peuple , mais après lui ces divertissemens furent réduits à trois jours. Cette fête est accompagnée de divers feux d'artifices.

Le même Auteur ajoute , que sous la dynastie des *Ycheou* on allumoit des lampes aux sacrifices qu'on faisoit aux *Chanbi* , & qu'au tems de la Dynastie des *Han* , quand la Secte de *Fo* eut pénétré dans le Palais de l'Empereur , ce Prince fit allumer des Lanternes pour la rendre plus célèbre.

Il y a encore une autre Livre qui dit, que sous la Dynastie des *Tcheou* qui a duré plus de huit siècles, un Empereur qu'il ne nomme pas, permit le 13 de la premiere Lune de sortir la nuit dans les rues, c'est-à-dire ajoute l'Auteur, qu'on alluma des Lanternes.

Voilà tout ce qui se trouve sur la fête des Lanternes. Quoiqu'elle soit ancienne à la Chine, il paroît néanmoins, qu'elle n'a été célébrée que sous l'Empereur *Youi-tsong*. Que l'on juge après cela qui sont les premiers en date des Chinois ou des Egyptiens.

Pour ce qui est des autres ressemblances, qui se trouvent entre les deux nations, telles que sont leur inviolable attachement aux anciens usages, le respect pour les parens, pour les loix & les vieillards, l'amour des sciences & des arts; voici ce que l'on peut raisonnablement en penser.

Avant la dispersion des Nations, les trois enfans de Noé, Sem, Cham & Japhet avoient appris de leur pere, du moins verbalement, ce qui concernoit les sciences, & la doctrine des mœurs sans

parler des instructions qu'ils avoient pû recevoir avant le Déluge, de ceux qui étoient plus âgés ; car ils pouvoient en profiter, puisqu'ils étoient déjà mariés, quand ils entrèrent dans l'Arche. Noé continua sans doute à les instruire. S'il eût voulu favoriser l'un plutôt que l'autre, son choix ne fût pas probablement tombé sur Cham, ce fils peu respectueux, & maudit dans sa posterité, de laquelle sont sortis les Egyptiens ; mais bien plutôt sur Sem & Japhet, qui étoient des enfans de bénédiction. Ce dernier & ses descendans oublièrent bientôt les instructions qu'ils avoient reçues ; mais il n'en fut pas de même des descendans de Sem, qui ont peuplé la Chine. Ils formerent de bonne heure un grand Empire, qu'ils entreprirent de gouverner comme une seule famille. C'étoit le moyen de perpétuer les grandes règles pour les mœurs, & pour les sciences, qu'ils avoient reçues de leurs ancêtres.

Les Egyptiens furent aussi des premiers, ou même, si on les en croit les premiers de tous qui formerent un Empire,

pire, & qui cultiverent les sciences ; ils réussirent, si l'on veut, mieux que les Chinois, parce qu'ils avoient peut-être plus de génie & d'application à l'étude. Mais après tout on peut dire, que les Chinois & les Egyptiens, sans s'être rien communiqué depuis leur séparation, se ressemblent en beaucoup de choses ; chacun de son côté ayant fait valoir plus ou moins son fond, tiré de la même source, selon la diversité de son esprit, qui est d'ordinaire bien différent entre les freres, & plus encore parmi les descendans.

Mais ce qui est étonnant, est que l'on compare les Chinois avec les Egyptiens sur le respect pour les parens & les vieillards. Il faut donc que ceux-ci ayent eu bien de l'horreur du péché de leur pere. La différence qu'il y a aujourd'hui entre ces deux Nations, est que l'une est presque éteinte, & que l'autre subsiste toujours sur le même pied. Que sont devenus maintenant les Egyptiens ? Où sont leurs sciences, leurs loix, leurs coutumes ? Il ne reste de leur grandeur que des mafures, & des colonnes brisées avec leurs inscriptions. Leurs vain-

queurs ont tout détruit, parce que leur Royaume n'étoit ni assez grand, ni assez peuplé, pour les arrêter dans leurs Conquêtes.

La Chine par une raison toute contraire, vaincue plusieurs fois, a réduit ses Vainqueurs, en les assujettissant à ses usages; & les a tellement changés, qu'en peu de tems, on ne les reconnoissoit plus. Les Conquérans de la Chine n'ont pû changer ni le caractère, ni la langue de la Nation Chinoise. Ils n'ont pas même pû introduire celle qui leur étoit propre dans les villes, où ils tenoient leur Cour. En un mot, leurs descendans sont devenus Chinois.

La dynastie des *Kin* & des *Yuen* en est une preuve sensible, laquelle est confirmée par les Tartares *Mantcheous* qui sont encore aujourd'hui sur le trône. Ils n'ont pû changer que la forme des habits, & obliger les peuples à se couper les cheveux. Tout le reste subsiste comme auparavant, il n'y a guères que cent ans, qu'ils sont maîtres de la Chine; & ils sont déjà Chinois pour les mœurs, pour les manieres, & pour la figure. On

ne parle que Chinois même à *Peking* & dans les maisons des Mantcheous. Ils sont même obligés d'envoyer leurs enfans à l'Ecole, pour apprendre à lire & à écrire en Tartare, afin de pouvoir entrer dans les Tribunaux où les deux langues sont en usage ; & dans les Provinces, on ne sçait ce que c'est que de parler Mantcheou.

Mais quel est celui des enfans de Sem, dont les Chinois tirent leur origine ? Il est très-probable que c'est de Jectan, cadet de Phaleg, l'un & l'autre fils d'Heber. Voici les raisons sur lesquelles cette opinion est appuyée.

La première, est que l'écriture après l'énumération des treize enfans de Jectan, dit : *Et facta est habitatio eorum de Messâ pergentibus usque Sephar montem orientalem*, Gen. cap. 10. v. 30. Le pays où ils demeurèrent, s'étendoit depuis la sortie de Messa, jusqu'à Sephar, qui est une montagne du côté de l'Orient. Le mont Sephar est dans l'Arabie comme on en convient ordinairement. Ce n'est nullement une de ces montagnes qui forment le mont Imaus, dont l'extré-

mité méridionale dans le Thibet s'appelle *Cantiffas* ; une autre partie où le Gange prend sa source, s'appelle *Lanquer* ; les parties du Nord jusqu'à la Tartarie s'appellent *Belgians* , & aujourd'hui *Althai*. Ce sont des passages pour venir à la Chine, qui n'étoient pas connus de Jectan ; & ces noms sont postérieurs à ceux qui ont les premiers habité les montagnes.

La seconde raison, est que l'Empereur *Yao* est aussi appelé par les Chinois *Yao-tang*, nom qui ressemble fort à Jectan, dont lui ou ses enfans ont peuplé la Chine.

Mais quel que soit celui des enfans de Sem dont sont sortis les Chinois, il paroît qu'en entrant dans la Chine, ils en fermerent la porte après eux ; & ils ont toujours été fort exacts à ne l'ouvrir qu'aux Ambassadeurs étrangers. Ce qui doit paroître surprenant, est que leurs voisins du côté de l'Occident, depuis le Thibet en allant au Nord jusqu'à Chamo, qui sont aussi sans doute des descendans de Sem, soient si différens des Chinois pour les mœurs, pour la

langue, pour les traits du visage, & pour la configuration extérieure de tout le corps.

Ce sont gens grossiers, ignorans, faineans; défauts essentiels, mais rares parmi les Chinois. Quand il vient quelqu'un de ces Tartares à *Peking*, & qu'on demande aux Chinois la raison de cette différence, ils répondent *chont-ton cache*, que cela vient de l'eau & de la terre, c'est-à-dire de la nature du pays, qui opère ce changement sur les corps, & même sur l'esprit de ces habitans.

Passons aux disettes si fréquentes à la Chine. Comment se peut-il faire, dit-on, qu'un peuple laborieux, sobre, industrieux, qui habite le plus beau pays du monde & le plus fertile, qui est gouverné par des Princes, dont la prévoyance & la sagesse font le principal caractère, soit si souvent exposé à celui de tous les fleaux, qu'il est le plus aisé à l'industrie humaine d'éviter; tandis qu'on voit en Europe des pays stériles habités par des peuples qui manquent de plusieurs de ces avantages, & qui cependant n'éprouvent jamais, ou presque jamais la famine? N iij

Pour répondre à cette objection , il suffira de faire les observations suivantes. Dans un tems de disette , la Chine ne peut tirer aucun secours de ses voisins ; au contraire elle est obligée de leur en fournir. En commençant par la province de *Yun-nan* , & en remontant vers le Nord par les provinces de *Koer-tcheou* , de *Se-tchuen* & de *Chensî* jusqu'à la grande muraille , on ne trouve que des montagnes affreuses , peuplées la plupart de Sauvages qui ont leurs Chefs , leurs loix , & qui parlent une langue différente. Ils font souvent des irruptions dans le plat pays , & désolent de grandes contrées , sans qu'on ait jamais pû jusqu'ici les soumettre.

Au Nord de la Chine sont les Mongaux , nation soumise à la vérité , mais née paresseuse , & qui ne sème du millet que pour son usage. Leurs troupeaux suppléent à ce qui leur manque pour leur nourriture.

Au Nord-Est, est la province de *Leao-tong* très fertile , mais trop éloignée de Peking, pour que l'on puisse transporter les grains de cette province; ce qui n'est

guères praticable qu'en hiver.

La Corée ne fournit point de grains à la Chine. Les provinces de *Kiang-naro* & de *Tche-kiang* ont la mer à l'Orient & le Japon à trois ou quatre journées : cependant aucun de leurs vaisseaux ne s'est hasardé d'y aller chercher des vivres, soit que le Japon déjà trop peuplé n'en ait pas de reste, ou que depuis qu'il a fermé ses ports, il y ait trop d'avanies à effuyer.

La province de Fokien au Sud touche à la mer, & vis-à-vis d'elle à l'Isle de Formose, dont il n'y a qu'une liziere qui appartienne à la Chine. Quand elle souffre de la disette, il faut lui fournir des vivres.

La province de *Quang-tong* n'a rien au Sud, que la mer & des terres éloignées. Ainsi en parcourant toutes les provinces de la Chine, il fera vrai de dire, qu'il faut qu'elle se nourrisse d'elle-même, & qu'elle tire de ses différentes provinces, de quoi faire subsister cette foule innombrable d'habitans.

Quand la récolte manque dans une Province, ou seulement dans une Con-

trée, soit par une sécheresse extraordinaire, soit par quelque inondation subite, les grands Mandarins ont recours aux greniers publics ; mais souvent les trouvant vuides, ils font faire des informations, qu'ils différent d'envoyer à la Cour, parce que ce sont des nouvelles désagréables. Ces informations ou mémoriaux arrivés aux Tribunaux de Peking passent par plusieurs mains, & ne sont portés qu'après plusieurs jours à l'Empereur. Aussitôt ce Prince ordonne aux Grands de s'assembler, & de délibérer sur les moyens de soulager la misere du peuple. En attendant, il fait de très belles Déclarations. Vient ensuite la résolution des Tribunaux. On nomme des Mandarins pour aller soulager les Provinces désolées. Si l'on veut qu'ils fassent diligence, on leur fournit des chevaux de poste ; & alors ils sont nourris aux dépens du Public : si on ne les leur offre pas, il faut qu'ils marchent à leurs frais ; & alors ils demandent du tems pour se préparer à leur départ. Après bien des délais, ils se mettent enfin en chemin : mais ceux qui souffrent ont du tems de reste pour

mourir de faim, avant que le remède arrive.

Si les greniers publics se trouvent souvent vuides, c'est que les grands Mandarins qui en ont soin, en confient la garde à de vraies harpies. Ce sont des loups affamés qui gardent une bergerie. Ces canailles usent de mille artifices pour voler. Aussi arrive-t-il une disette? Les greniers publics se trouvent presque entièrement dégarnis. Les Mandarins & les Officiers subalternes sont punis: mais cela ne remédie point au mal présent; le peuple attend, espère, & meurt sans être soulagé.

La seconde cause de la disette vient de ce qu'on ne ménage pas assez les grains, & qu'on en fait une consommation étonnante pour faire du vin, de l'eau de vie, ou de la raque.

La disette n'est pas le seul inconvénient de cette raque; elle est encore la cause la plus ordinaire des fréquens incendies, qui arrivent dans les villes, sur-tout à Peking. Voici comment les Chinois ne boivent ni vin, ni raque, qu'ils ne l'ayent fait chauffer. C'est sur-tout le

soir, avant que de se coucher, qu'ils en font usage, principalement les Marchands, les Artisans & les Soldats. Ils ont chacun dans la chambre où ils couchent, un fourneau de pierre à charbon; où ils font cuire le ris, le thé, & chauffer en même tems l'estrade de briques où ils couchent. C'est sur le même fourneau, que le soir ils font chauffer cette sorte de boisson: ils la prennent en mangeant des herbes salées, & s'enivrent à peu de frais. Si par mégarde, ou étant à moitié ivres, ils laissent tomber de cette raque dans le feu, la flamme s'éleve bientôt jusqu'au plancher, qui n'est fait que de nattes d'osier, ou de chassis de papier, & dont la hauteur n'est que de trois ou quatre pieds au-dessus de la tête d'un homme. Alors dans un instant toute la chambre est en feu; & parce que les boutiques où couchent les Marchands, & la plûpart des maisons du peuple ne sont pas séparées de leurs voisins par de maitresses murailles, que souvent les charpentes sont liées ensemble, le feu s'étend avec rapidité, & fait de grands ravages avant qu'on ait pû l'éteindre.

 CHAPITRE VI.

Caractère des Chiriguanes. Disposition de leurs Bourgades. Leurs parures. Leurs vêtemens. Leurs mariages. La science de leurs Médecins. Leurs coutumes à la naissance de leurs Enfans. Leurs devoirs envers les Morts. Leur opinion sur l'état de l'ame séparée du corps.

LEs Bourgades des peuples de l'Amérique méridionale sont disposées en forme de cercle , & la place en est le centre : ils sont fort sujets à s'enivrer d'une liqueur très-forte que font leurs femmes ; & ils ne reconnoissent aucune Divinité. Lorsqu'ils sont chez eux , ils vont d'ordinaire tout nus. Ils ont pourtant des culottes de cuir ; mais le plus souvent ils les portent sous le bras. Quand ils voyagent , ils se mettent un colet de cuir pour se garantir des épines , dont leurs forêts sont remplies.

Leurs femmes ne se couvrent que de

quelques vieux haillons , qui leur pendent depuis la ceinture jusqu'aux genoux. Elles ont les cheveux longs & bien peignés ; au-dessus de la tête elles se font une espèce de couronné , qui a assez bon air. Elles se peignent d'ordinaire le visage d'un rouge couleur de feu , & tout le reste du corps , lorsqu'il y a quelque fête où l'on doit s'enivrer. Les hommes se contentent de se tracer sur le visage quelques lignes de la même couleur , auxquelles ils ajoutent quelques gros traits noirs. Quand ils sont peints de la sorte , hommes & femmes , ils ont un air effroyable. Les femmes se percent la lèvre inférieure ; & elles y attachent un petit cylindre d'étain , ou d'argent , ou de résine transparente.

Les garçons & les filles jusqu'à l'âge de douze ans n'ont pas le moindre vêtement ; c'est une coutume généralement établie parmi tous les peuples de l'Amérique méridionale. Leurs armes sont la lance , l'arc & les flèches. Les femmes y sont du moins aussi habiles que les hommes.

Leurs mariages , si l'on peut leur

donner ce nom , n'ont rien de stable. Un mari quitte sa femme quand il lui plaît : de-là vient qu'ils ont des enfans dans presque toutes les Bourgades. Dans une, ils se marient pour deux ans ; & ils vont ensuite se remarier dans une autre.

Ce prétendu mariage se fait sans beaucoup de façon. Lorsqu'un Indien recherche une Indienne pour sa femme , il tâche de gagner ses bonnes grâces , en la régaland pendant quelque tems des fruits de sa moisson , & du gibier qu'il prend à la chasse ; après quoi il met à sa porte un faisceau de bois. Si elle le retire , & le place dans sa cabanne , le mariage est conclu ; si elle le laisse à la porte , il doit prendre son parti , & chasser pour une autre.

Ils n'ont point d'autres Médecins , qu'un ou deux des plus anciens de la Bourgade. Toute la science de ces prétendus Médecins consiste à souffler autour du malade , pour en chasser la maladie.

Lorsqu'une fille a atteint un certain âge , on l'oblige de demeurer dans son hamac , qu'on suspend au bout du toit

de la cabanne : le second mois on baiffe le hamac jusqu'au milieu; & le troisiéme mois, de vieilles femmes entrent dans la cabanne armées de bâtons. Elles courent de tous côtés, en frappant tout ce qu'elles rencontrent, & poursuivant, à ce qu'elles disent, la couleuvre, qui a piqué la fille, jusqu'à ce que l'une d'elles mette fin à ce manége en disant, qu'elle a tué la couleuvre.

Quand une femme a mis un enfant au monde, c'est la coutume que son mari observe durant trois ou quatre jours un jeûne si rigoureux, qu'il ne lui est pas même permis de boire. Ils n'abandonnent point leurs morts, comme d'autres peuples barbares. Quand quelqu'un de leur famille est décédé, ils le mettent dans un pot de terre proportionné à la grandeur du cadavre, & l'enterrent dans leurs propres cabannes. C'est pourquoi tout autour de chaque cabanne on voit la terre élevée en espèce de talut, selon le nombre de pots de terre qui y sont enterrés.

Les femmes pleurent les morts trois fois le jour; dès le matin, à midi, &

vers le soir. Cette cérémonie dure plusieurs mois, & autant qu'il leur plaît. Cette sorte de deuil commence même aussitôt qu'ils jugent que la maladie est dangereuse : trois ou quatre femmes environnent le lit du malade avec des cris & des hurlemens effroyables, & cela dure quelquefois quinze jours de suite. Le malade aime mieux qu'on lui rompe la tête, que de n'être pas pleuré de la sorte ; car si on manquoit à cette cérémonie ce seroit un signe infallible, qu'il n'est pas aimé. Ils croient l'immortalité de l'âme : mais sans sçavoir ce qu'elle devient par la suite. Ils s'imaginent qu'au sortir du corps, elle est errante dans les broffailles des bois qui sont autour de leurs Bourgades. Ils vont la chercher tous les matins ; lassés de la chercher inutilement, ils l'abandonnent.

Ils tirent mauvais augure du chant de certains oiseaux ; d'un, sur-tout, qui est de couleur cendrée, & qui n'est pas plus gros qu'un moineau. S'ils se mettent en voyage, & qu'ils l'entendent chanter, ils ne vont pas plus loin, & retournent à l'instant chez eux.

Du reste les Magiciens & les Sorciers , qui font fortune chez d'autres Sauvages , font parmi eux en exécration ils les regardent comme des pestes publiques.

CHAPITRE VII.

De l'Isle de Tsong-ming. Fruits qui y croissent. Manière de cultiver le ris. Récolte du coton. Comment on le prépare. Espèce de terre d'où l'on tire le sel. La manière de tirer ce sel de la terre. Caractère de ces Insulaires.

L'Isle de *Tsongming*, dans la province de Nanking, n'est séparée à l'Ouest que par un bras de mer , qui n'a pas plus de cinq ou six lieues ; elle est située sous le 33 degré de latitude Nord.

La manière dont cette Isle a commencé de se peupler , ne lui est pas fort honorable. C'étoit anciennement un pays sauvage & désert , tout couvert de roseaux. On y reléguoit les bandits & les

les scélérats , dont on vouloit purger l'Empire. Les premiers qu'on y débarqua se trouverent dans la nécessité, ou de périr par la faim , ou de tirer leurs alimens du sein de la terre. L'envie de vivre les rendit actifs & industrieux. Ils défrichèrent cette terre inculte : ils en arracherent les plantes inutiles; ils semèrent le peu de grains , qu'ils avoient apportés ; & ils ne furent pas long-tems sans recueillir le fruit de leurs travaux. Au bout de quelques années , une partie du terroir, qu'ils avoient cultivé , devint si fertile , qu'elle leur fournit abondamment de quoi vivre.

C'est ce qui fit naître la pensée à quelques familles Chinoises qui avoient de la peine à subsister dans le Continent de venir habiter une terre , dont la culture pouvoit les tirer de l'extrême indigence, où elles étoient. Elles se transplantèrent donc dans l'Isle , & partagerent entre elles tout le terrain. Mais ces nouveaux venus ne pouvant défricher toute l'étendue du terroir , qu'ils s'étoient donnée , appellerent dans la suite à leur secours d'autres familles du Continent.

Ils leur céderent à perpetuité une partie des terres, à condition néanmoins qu'elles payeroient tous les ans en diverses denrées une rente proportionnée à la récolte.

L'Isle de *Tsongming* n'étoit pas alors d'une aussi vaste étendue, qu'elle l'est à présent. Dans la suite des tems plusieurs petites Isles s'étant réunies, elles formerent enfin toutes ensemble un terrain continu, qui a environ vingt lieuës de longueur & cinq à six de largeur.

Il n'y a dans tout le pays qu'une seule ville, qui est du troisieme ordre, si on la compare aux autres villes de l'Empire. La campagne est coupée d'un nombre infini de canaux propres à recevoir les eaux du Ciel qui s'y amassent, & qui ensuite s'écoulent dans la mer. Le terrain y est uni; on n'y voit point de montagnes. Les canaux sont bordés de chaussées fort élevées, pour mettre la campagne à couvert des inondations.

L'air du pays est temperé. Il est sain, quoique les pluies qui tombent en abondance, sur-tout au printemps, & au milieu de l'été, le rendent fort humide. Le

grand froid n'y dure pas plus de douze jours : mais la chaleur y dure près de deux mois ; & elle seroit excessive, si elle n'étoit modérée par des pluies d'orage accompagnées d'éclairs & de tonnerre. Il vient deux ou trois fois l'année du côté du Nord-Est de terribles ouragans, qui renversent tout. Au reste le pays est fort agréable. La multitude des maisons dont la campagne est semée, présente à la vûe le spectacle le plus charmant. D'espace en espace on voit de gros Bourgs, où il y a quantité de boutiques de marchands, qui ont en abondance tout ce qu'on peut désirer.

De plus, il y a entre chaque Bourg autant de maisons répandues ça & là à la campagne, qu'il y a de familles occupées au labour. Les grands chemins, qui sont étroits, parce que le terrain y est extrêmement ménagée, sont bordés de petites maisons de marchands, qui vendent des rafraîchissemens aux Voyageurs. On s'imagineroit que presque toute l'Isle dans les endroits où elle est le mieux cultivée, n'est qu'un Village d'une étendue immense.

Mais ce qui paroîtra étonnant, est que la multitude innombrable des habitans, dont cette Isle est peuplée, puisse subsister. Ce qu'il y a de plus commun dans cette Isle sont les oyes, les canards domestiques & les poules. En hiver, les côtes de la mer sont toutes couvertes de canards sauvages qu'on prend dans des piéges. On y nourrit aussi quantité de buffes ; mais ils ne servent qu'au labour : ils sont si dociles, qu'un jeune enfant s'end rend le maître, & les conduit partout où il veut.

La terre y porte peu de fruits. Le meilleur est le *setse*, qui est de la grosseur de nos pommes. On y voit aussi des melons d'eau, dont la chair est rouge, & remplie d'une eau fraîche & sucrée. Le terroir ne souffre point de vignes ; cependant toute l'Isle a du vin en abondance. Les habitans ont trouvé le secret d'en faire d'assez bon d'une espèce particulière de ris, différent de celui dont ils se nourrissent. Voici comment ils s'y prennent pour faire ce vin. Ils laissent tremper le ris dans l'eau avec quelques ingrédiens qu'ils y jettent, pendant vingt,

& quelquefois trente jours ; ils le font cuire ensuite , quand ils l'ont liquéfié au feu : il fermente aussi-tôt , & se couvre d'une écume vaporeuse assez semblable à celle de nos vins nouveaux ; sous cette écume se trouve un vin très-pur : on le tire au clair, & on le verse dans des vases de terre bien vernissés. De la lie qui reste, on fait une eau de vie , qui n'est guères moins forte que celle de France.

La situation de l'Isle feroit juger , que la plûpart de ses habitans s'occupoient de la pêche ; néanmoins il y en a très-peu qui soient pêcheurs de profession. Le poisson qu'on y trouve de toute espèce vient du côté de la Terre-ferme ; une infinité de barques qui en sont chargées, y abondent en certaines saisons de l'année.

Un des poissons que les Chinois estiment davantage , & qui pèse environ quarante livres, est celui qu'ils appellent l'Encunvassé. Ils le nomment ainsi, parce qu'effectivement il a sur le dos, sous le ventre, & aux deux côtés une suite d'écailles tranchantes, rangées en ligne droite, & posées les unes sur les

autres, à peu près comme font les tuiles sur nos toîts. C'est un poisson excellent, dont la chair est fort blanche, & qui ressemble à celle du veau pour le goût.

Quand le tems est doux, on pêche une autre sorte de petit poisson fort délicat, que les gens du pays appellent poisson de farine, à cause de son extrême blancheur ; & parce que ses prunelles noires semblent être enchassées dans deux petits cercles d'argent fort brillans.

A peine cette pêche est-elle finie, que des côtes de la province de *Tche-kiang* ; il arrive de grands vaisseaux chargés d'une autre espèce de poisson frais, qu'on nomme le poisson jaune à cause de sa couleur : il ressemble aux moruës de Terre-neuve.

Quelque grand que soit le commerce, qui s'en fait dans l'Isle, il ne suffiroit pas pour nourrir une multitude prodigieuse de ses habitans ; ainsi ils font venir encore une quantité surprenante de poisson salé des côtes de la mer, qui s'étendent depuis l'embouchure du *Kiang* jusqu'à la province de *Chan-tong*.

La terre n'est pas la même dans toute

l'Isle ; il y en a de trois sortes , dont le rapport est bien différent. La première est située vers le Nord , & ne se cultive point. Les roseaux qui y croissent naturellement, sont d'un revenu très considérable. On emploie une partie de ces roseaux à bâtir les maisons à la campagne ; l'autre partie sert à brûler , & fournit le chauffage non-seulement à tout le pays , mais encore à une partie des côtes voisines de la Terre-ferme.

La seconde espèce de terre est celle, qui depuis la première s'étend jusqu'à la mer du côté du Midi. Ces Insulaires font tous les ans deux récoltes : l'une de grains , qui est générale , se fait au mois de Mai ; l'autre se fait de ris ou de coton ; celle-là au mois de Septembre , & celle-ci un peu après. Leurs grains sont le froment , l'orge , & une espèce de blé barbu , qui quoique semblable au seigle est pourtant d'une autre nature.

La culture du ris est la plus pénible. Dès le commencement de Juin, ils inondent leurs campagnes , de l'eau des canaux , qui les environnent , & qui communiquent de tous côtés. Ils emploient

pour cela certaines machines, semblables aux chapelets dont on se fert en Europe, pour dessécher les marais, ou pour vuides les batard'eaux : ensuite ils donnent à cette terre trois ou quatre labours consécutifs, & toujours le pied dans l'eau. Après ce premier travail, ils rompent les mottes de terre avec la tête de leur hoyau, & par le moyen d'une machine de bois sur laquelle un homme se tient debout, & est tiré par un buffle qu'il conduit, ils unissent le terroir, afin que l'eau se répande par-tout à une égale hauteur. Alors ils arrachent le ris, qu'un mois auparavant ils avoient semé fort épais dans un autre canton; & ils le transplantent plus clair dans le terroir préparé. Quand le ris commence à paroître, leur soin doit être d'arracher les mauvaises herbes qui seroient capables de l'étouffer. Ils doivent encore veiller, sur-tout dans les grandes chaleurs, à ce que leurs champs soient toujours inondés des eaux de la mer, qui remplissent leurs canaux. Ce qu'il y a de surprenant, est que ces eaux, qui sont salées pendant tout le reste de l'année, deviennent douces,

ces, & propres à fertiliser leurs terres, précisément au tems qu'ils en ont besoin pour les cultiver.

La maniere dont ils pilent le ris a quelque chose de singulier. Ce ris naît revêtu d'une peau rude & dure, comme celle de l'orge. Le ris étant en cet état, on le fait cuire légèrement dans l'eau, on le fait sécher au soleil, on le pile à plusieurs reprises. Quand on la pilé pour la première fois, il se décharge de la grosse peau, la seconde fois qu'on le pile, il quitte la pellicule rouge, qui est au-dessous, & se fait plus ou moins blanc, selon l'espèce de ris; car il y en a de plus de trente sortes: il ne sort point farineux & concassé comme le ris d'Europe; mais il est très beau & entier.

La récolte du coton demande moins de soins & de fatigues que celle du ris. Le jour même qu'ils ont moissonné leurs bleds, ils sèment le coton dans le même champ, & ils se contentent de remuer avec un rateau la surface de la terre. Quand cette terre a été humectée par la pluie ou par la rosée, il se forme peu à peu un arbrisseau de la hauteur de deux

pieds. Les fleurs paroissent au commencement ou vers le milieu du mois d'Août; d'ordinaire elles sont jaunes, & quelquefois rouges. A cette fleur succède un bouton, qui croît en forme d'une gouffe de la grosseur d'une noix. Le quarantième jour depuis la fleur, cette gouffe s'ouvre d'elle-meme; & se fendant en trois endroits, elle montre trois ou quatre petites enveloppes de coton d'une blancheur extrême, & de la figure des coques de vers à soie. Elles sont attachées au fond de la gouffe ouverte, & contiennent les semences de l'année suivante. Alors il est tems de faire la récolte; néanmoins quand il fait beau tems, on laisse le fruit encore deux ou trois jours exposé au soleil: la chaleur l'enfle, & le profit en est plus grand.

Comme toutes les fibres du coton sont fortement attachées aux semences qu'elles renferment, on se sert d'un rouet pour les en séparer. Ce rouet a deux rouleaux fort polis, l'un de bois, & l'autre de fer de la longueur d'un pied, & de la grosseur d'un pouce. Ils sont tellement appliqués l'un à l'autre,

qu'il n'y paroît aucun vuide. Tandis qu'une main donne le mouvement au premier de ces rouleaux, & que le pied le donne au second, l'autre main leur applique le coton, qui se détache par le mouvement, & passe d'un côté, pendant que la semence reste nue & dépouillée de l'autre. On carde ensuite le coton, on le file, & on en fait des toiles.

Il y a une troisième sorte de terre, qui est stérile en apparence, & qui cependant est d'un plus grand revenu que toutes les autres. C'est une terre grise, répandue par arpens en divers cantons de l'Isle du côté du Nord; on en tire une si grande quantité de sel, que non-seulement toute l'Isle en fait sa provision, mais qu'on en fournit encore à ceux de Terre-ferme, qui viennent en chercher secrètement pendant la nuit. Ils l'achètent à un prix modique; à cause des risques qu'ils courent; car s'ils sont surpris par les Mandarins, leurs barques, & leurs sels sont confisqués, & de plus ils sont condamnés à quatre ou cinq années de galère.

Il ne seroit pas facile d'expliquer ; comment il se peut faire que certaines portions de terre dispersées dans tout un pays , se trouvent si remplies de sel , qu'elles ne produisent pas un seul brin d'herbe , tandis que d'autres terres , qui leur sont contigues , sont très fertiles en bled & en coton. Il arrive même souvent , que celles-ci se remplissent de sel , tandis que les autres deviennent propres à être ensemencées. Ce sont-là de ces secrets de la nature , que l'esprit humain s'efforceroit vainement de pénétrer.

Voici de quelle maniere on tire le sel de cette terre. On l'unit d'abord comme une glace , & on l'éleve un peu en talut , afin d'empêcher que les eaux ne s'y arrêtent. Quand le soleil en a séché la surface , & qu'elle paroît toute blanche des particules de sel , qui y sont attachées , on l'enleve , & on la met en divers monceaux , qu'on a soin de bien battre de tous côtés , afin que la pluie ne puisse pas s'y insinuer. Ensuite on étend cette terre sur de grandes planches un peu panchées , & qui ont des bords de trois ou quatre doigts de hauteur ; puis on verse

dessus une certaine quantité d'eau douce, laquelle pénétrant par-tout, entraîne en s'écoulant toutes les particules de sel dans un grand vase de terre, où elle tombe goutte à goutte par un petit canal fait exprès.

Cette terre ainsi épurée ne devient pas pour cela inutile. On la met à quartier : au bout de quelques jours quand elle est sèche, on la réduit en poussière, après quoi on la répand sur le terrain, d'où elle a été tirée; elle n'y a pas demeuré sept à huit jours, qu'il s'y mêle comme auparavant une infinité de particules de sel, que l'on tire encore une fois de la même manière.

Tandis que les hommes travaillent ainsi à la campagne, les femmes avec leurs enfans s'occupent dans des cabanes bâties sur le lieu même à faire bouillir les eaux salées. Elles en remplissent de grands bassins de fer fort profonds, qui se posent sur un fourneau de terre, percé de teile forte, que la flamme se partage également sous les bassins, & s'exhale en fumée par un long tuyau, dressé en forme de cheminée à l'extré-

mité du fourneau. Quand ces eaux fa-
lées ont bouilli quelque tems , elles
s'épaississent , & se changent peu à peu
en un sel très blanc , qu'on remue sans
cesse avec une large espatule de fer , jus-
qu'à ce qu'il soit entièrement sec.

CHAPITRE VIII.

Sur les Arts & la Médecine des Indiens.

POint de Nation qui égale les In-
diens pour tout ce qui concerne les
Arts mécaniques. Les ouvriers y ont
une adresse, & une habileté qui surprend.
Ils excellent sur-tout à faire de la toile.
Elle est d'une si grande finesse , que des
pièces fort longues & fort larges pour-
roient passer sans peine au travers d'une
bague.

Si l'on déchire en deux une pièce de
mouffeline , & qu'on la donne à racom-
moder aux rentrayeurs Indiens , il est
impossible de découvrir l'endroit où elle
aura été rejointe , quand même on y au-

roit fait quelque marque pour le reconnoître. Ils rassemblent si adroitement les morceaux d'un vase de terre ou de porcelaine, qu'on ne peut s'appercevoir qu'il ait été brisé.

Les Orfèvres y travaillent en filigrane avec une délicatesse infinie. Ils imitent parfaitement les ouvrages d'Europe, sans que la forge dont ils se servent, ni leurs autres outils, leur reviennent à plus d'un écu.

Le métier dont se servent les Tisseurs ne coûte pas davantage; & avec ce métier, on les voit accroupis au milieu de leur Cour, ou sur le bord du chemin, travailler à ces belles toiles qui sont recherchées dans tout le monde.

On n'a pas besoin ici de vin pour faire de l'eau de vie. On en fait avec du sirop, du sucre, quelques écorces, & quelques racines; & cette eau de vie brûle mieux, & est aussi forte que celle d'Europe.

On peint des fleurs, & on dore fort bien sur le verre. On ne peut s'empêcher d'admirer certains vases de leur façon propres à rafraîchir l'eau, qui n'ont pas

plus d'épaisseur que deux feuilles de papier collées ensemble.

Les Bateliers Indiens rament d'une maniere bien différente des Européens ; c'est avec le pied , qu'ils font jouer l'aviron, & leurs mains leur servent d'*hypomochlion*.

La liqueur que les Teinturiers emploient , ne perd rien de sa couleur à la lessive.

Les Laboureurs en Europe piquent leurs bœufs avec un aiguillon pour les faire avancer ; les Indiens ne font simplement que leur tordre la queue. Ces animaux sont très dociles ; ils sont instruits à se coucher, & à se relever, pour prendre & pour déposer leur charge.

On se sert dans les Indes d'une espèce de moulin à bras pour rompre les cannes de sucre , qui ne revient pas à dix sols.

Un Emouleur fabrique lui-même sa pierre avec de la laque & de l'émeril.

Un Maçon carrelera la plus grande sale , d'une espèce de ciment qu'il fait avec de la brique pilée & de la chaux , sans qu'il paroisse autre chose , qu'une seule pierre , beaucoup plus dure que le tuf.

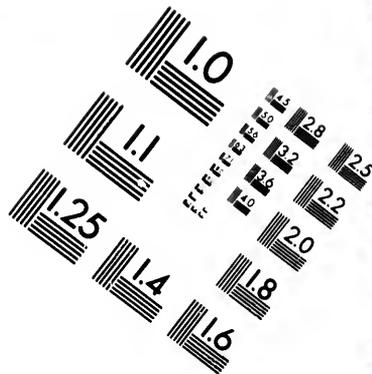
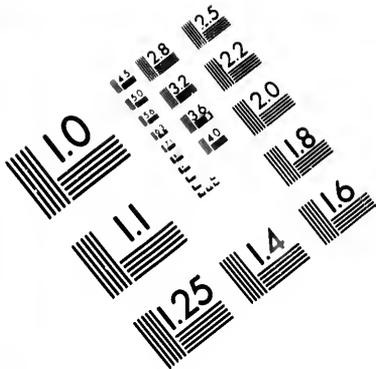
On fait des auvents très longs, quelquefois même de quarante pieds, larges de huit, & épais de quatre à cinq pouces qu'on élève, & qu'on attache à la muraille par un seul côté; fans y mettre aucun autre appui.

C'est avec une corde à plusieurs nœuds; que les Pilotes prennent la hauteur. Ils en mettent un bout entre leurs dents, & par le moyen d'un bois, qui est enfilé dans la corde, ils observent facilement la queue de la petite Ourse, qui s'appelle communément l'Etoile du Nord, ou l'Etoile Polaire.

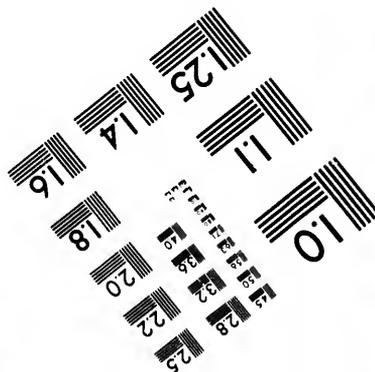
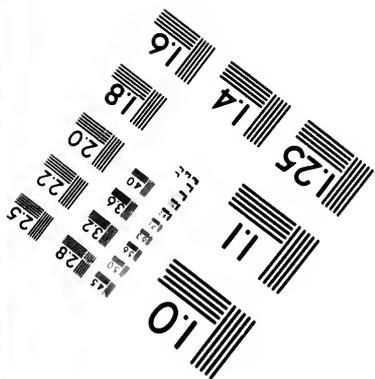
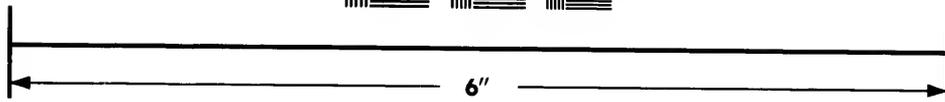
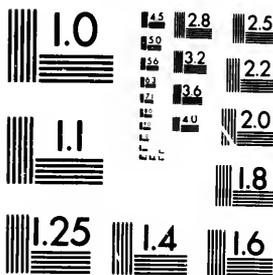
La chaux se fait d'ordinaire avec des coquillages de mer; celle qui se fait de coquilles de Limaçon sert à blanchir les maisons, & celle de pierre à mâcher avec des feuilles de bétel. On en voit qui en prennent par jour gros comme un œuf.

Le beurre se fait dans le premier pot qui tombe sous la main. On fend un bâton en quatre, & on l'étend à proportion du pot où est le lait; ensuite on tourne en divers sens ce bâton, par le moyen d'une corde qui y est attachée, & au bout de quelque tems le beurre se trouve fait.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.5 1.8 2.0 2.2 2.5
2.8 3.2 3.6 4.0

10
1.5 1.8 2.0 2.2 2.5
2.8 3.2 3.6 4.0

Ceux qui vendent le beurre ont le secret de le faire passer pour frais, quand il est vieux, & qu'il sent le rance. Pour cela on le fait fondre: on y jette ensuite du lait aigre & caillé; & huit heures après on le retire en grumeaux, en le passant par un linge.

Les Chymistes employent le premier pot qu'ils trouvent pour révivifier le cynabre, & pour les autres préparations du mercure, ce qu'ils font d'une manière fort simple. Ils n'ont pas de peine à réduire en poudre tous les métaux. Ils font grand cas du talc, & du cuivre jaune, qui consume, à ce qu'ils disent, les humeurs les plus visqueuses, & qui lève les obstructions les plus opiniâtres.

Les Médecins sont plus réservés que ceux d'Europe à se servir du soufre; ils le corrigent avec le beurre: ils font aussi jeter un bouillon au poivre long, & font cuire le pignon-d'Inde dans le lait. Ils employent avec succès contre toutes les fièvres l'aconit corrigé dans l'urine de vache, & l'orpiment corrigé dans le suc de limon.

Un Médecin n'est point admis à trai-

ter un malade, qu'il ne devine son mal, & quelle est l'humeur qui prédomine en lui; c'est ce qu'ils connoissent aisément en tatant le poulx du malade.

Les maladies principales, qui régnerent aux Indes, sont 1°. le *colera morbus*. Le remède qu'on employe pour guérir ce mal, est d'empêcher de boire celui qui en est attaqué, & de lui brûler la plante des pieds. 2°. La létargie, qui se guérit en mettant dans les yeux du piment broyé avec du vinaigre. 3°. L'obstruction de la rate, qui n'a point de remède spécifique, si ce n'est celui des Pénitens Indiens. Ils font une petite incision sur la rate; ensuite ils insèrent une longue aiguille, entre la chair & la peau: c'est par cette incision, qu'en suçant avec un bout de corne, ils tirent une certaine graisse, qui ressemble à du pus.

La plupart des Médecins ont coutume de jeter une goutte d'huile dans l'urine du malade: si elle se répand, c'est, disent-ils, une marque qu'il est fort échauffé, au dedans; si au contraire elle demeure en son entier, c'est signe qu'il manque de chaleur.

Le commun du peuple a des remédes fort simples. Pour la migraine, ils prennent en forme de tabac la poudre de l'écorce sèche d'une grenade broyée avec quatre grains de poivre. Pour le mal de tête ordinaire, ils font sentir dans un nouet (on appelle ainsi un paquet de quelque drogue enfermé dans un noeud de linge) un mélange de sel armoniac, de chaux & d'eau. Les vertiges, qui viennent d'un sang froid & grossier se guérissent en buvant du vin, où on a laissé tremper quelques grains d'encens. Pour la surdité qui vient d'une abondance d'humeurs froides, ils font instiller une goutte de jus de limon dans l'oreille. Quand on a le cerveau engagé & chargé de pituite, on sent dans un nouet le cumin noir pilé. Pour le mal de dents, une pâte faite avec de la mie de pain & de la graine de stramonia, mise sur la dent malade en étourdit la douleur. On fait sentir la matricaire, ou l'absynthe broyée à celui qui a une hémorragie. Pour la chaleur de poitrine & le crachement de sang, ils enduisent un giraumont (fruit des Indes qui a la forme d'une callebasse,

& q
qu'i
qui
pitu
leré
nis
tion
cru
froi
de
cui
pre
den
La
ge
jus
bû
mé
Po
fe
ur
av
vi
fa
tr
d
l

& qui a le gout de la citrouille) de pâte qu'ils font cuire au four, & boivent l'eau qui en sort. Pour la colique venteuse & pituiteuse, ils donnent à boire quatre cuillerées d'eau, où on a fait bouillir de l'anis, & un peu de gingembre, à diminution de moitié. Ils pilent aussi l'oignon cru avec du gingembre pour l'appliquer froid sur la partie du ventre où ils sentent de la douleur. Pour la lienterie, ils font cuire une tête d'ail sous la cendre, qu'ils prennent en se couchant, & qu'ils gardent dans la bouche pour en fucer le jus. La feuille de concombre broyée les purge, & les fait vomir, s'ils en boivent le jus. La difficulté d'uriner se guérit, en bûvant une cuillerée d'huile d'olive bien mêlée avec une pareille quantité d'eau. Pour le cours de ventre, ils font torréfier une cuillerée de cumin blanc, & un peu de gingembre concassé, qu'on avale avec du sucre. On guérit les fièvres qui commencent par le frisson, en faisant prendre au malade avant l'accès trois bonnes pilules faites de gingembre, de cumin noir, & de poivre long. Pour les fièvres tierces, ils font prendre pen-

dant trois jours trois cuillerées de jus de Teucrium ou de grosse Germandrée, avec un peu de fel & de gingembre.

C H A P I T R E IX.

Majesté & énergie de la langue des Guaranis. Caractère de cette Nation. Description des animaux qui se trouvent dans ce pays, & en particulier d'un insecte singulier.

POUR connoître quelle est la majesté & l'énergie de la langue des *Guaranis*, peuple de l'Amérique méridional, il suffira de dire que chaque mot de cette langue est une définition exacte, qui explique la nature de la chose qu'on veut exprimer, & qui en donne une idée claire & distincte. Par sa noblesse & son harmonie, elle ne le cède à aucune de celles qui se parlent en Europe; elle a d'ailleurs ses délicatesses & ses agréments, qui demandent bien des années pour la posséder dans sa perfection.

La nation des Indiens Guaranis est partagée en trente peuplades, où l'on compte plus de cent-cinquante mille ames. Les contrées que cette nation habite sont infestées de bêtes féroces, sur-tout de tygres. On y trouve diverses sortes de serpens, & une infinité d'insectes qui ne sont pas connus en Europe. Parmi ces insectes il y en a un singulier, que les Espagnols nomment *Piqué*, & les Indiens *Tung*; il est de la grosseur d'une petite puce. Il s'insinue peu à peu entre cuir & chair, principalement sous les ongles, & dans les endroits où il y a quelque calus. Là il fait son nid & laisse ses œufs. Si l'on n'a soin de le retirer promptement, il se répand de tous côtés, & produit les plus tristes effets dans la partie du corps où il s'est logé; d'où il arrive qu'on se trouve tout-à-coup perclus, ou des pieds, ou des mains, selon l'endroit où s'est placé l'insecte. Heureusement on est averti de l'endroit où il s'est glissé, par une violente démangeaison qu'on y sent. Le remède est de miner peu à peu son gîte avec la pointe d'une épingle, & de l'en tirer tout en-

tier ; sans quoi il seroit à craindre que la plaie ne s'envenimât.

Les oiseaux y sont en grand nombre, mais biens différens de ceux qu'on voit en Europe. Il y a plus de vingt sortes de perroquets. Les plus jolis ne sont pas plus gros qu'un petit moineau. Leur chant est à peu près semblable au chant de la linotte. Ils sont verds & bleus ; & quand on les a pris , en moins de huit jours on les rend si familiers , qu'ils viennent sur le doigt du premier qui les appelle.

C'est sur-tout dans les marais qu'on voit des oiseaux de toute espèce , qui surprennent par l'agréable variété de leurs couleurs , & par la diversité de leur bec , dont la forme est singulière. Les oiseaux de proie y abondent , & il y en a d'une énorme grandeur.



C H A P I T R E X.

De la Pintade. Si la Pintade est différente de la Méleagride. Des Pintades domestiques, & des Pintades marones.

LA Pintade est cet oiseau, que les Romains appelloient *Afra avis*, & que l'on appelle indifféremment en Europe Poule d'Afrique, de Barbarie, de Guinée, de Numidie, de Tunis, de Mauritanie, & le plus ordinairement encore Pintade.

Parmi un assez grand nombre d'Auteurs, qui ont parlé de la Pintade & de la Méleagride, il y en a qui les ont confondues, & n'en ont fait qu'une seule espèce, tels sont Varron, Columelle & Plin. D'autres les ont distinguées, & en ont fait deux diverses espèces, tels que sont Suetone & Scaliger, avec cette différence que Scaliger prétend mettre Varron de son côté.

Il est à propos de rapporter d'abord

Tome I.

Q

le passage de Varron , dont le texte est comme la base de cette question. Varron au troisième chapitre du Livre de l'Agriculture distingue trois espèces de poules différentes , par autant de noms distingués. Il nomme la première *Vilatica* , la seconde *Rustica* , & la troisième *Africana* ; c'est en parlant de cette troisième espèce, qu'il s'exprime ainsi : *Galinae aliae sunt grandes, variae, gibberae, quas Meleagrides appellant Graeci. Haec novissimae in triclinium ganeonum introierunt è culinâ propter fastidium hominum : veneunt propter penuriam magno.*

La simple lecture de ce texte fait voir, que Varron ne pouvoit s'expliquer ni plus clairement, ni plus précisément, pour faire entendre que la Pintade & la Méleagride sont de la même espèce. Cependant Scaliger a cru y trouver deux espèces distinguées , en supposant qu'il devoit y avoir un point après *gibberae* ; & qu'on devoit lire ensuite, *Quas Meleagrides appellant Graeci, haec novissimae &c.* mais outre que cette ponctuation est uniquement de l'invention de Scaliger & qu'on n'en trouve aucun vestige dans

les différens exemplaires , elle feroit tomber Varron dans une contradiction palpable , en ce qu'après avoir posé pour principe , qu'il n'y a que trois espèces de poules , il y en ajouteroit là même une quatrième ; ce qui est absurde.

Mais commençons par expliquer ce texte de Varron. En premier lieu *Gallinæ sunt* , dit-il : la Pintade doit être en effet rangée sous le genre des poules. Elle en a tous les attributs & toutes les qualités ; crête , bec , plumage , ponte , couvée , soin de ses petits. En second lieu les différences des poules Pintades sont fort bien désignées par Varron dans ces paroles , *grandes , variæ , gibberæ* *Grandes* : elles sont effectivement plus grosses que les poules communes , *variæ* leur plumage est tout moucheté. Il y en a de deux couleurs. Les premières ont des taches noires & blanches disposées en forme de rhomboides ; d'autres sont d'un gris plus cendré. Les unes & les autres sont blanches sous le ventre , au dessous , & aux extrémités des aîles. *Gibberæ* ; leur dos en s'élevant forme une

espèce de bosse , & représente assez naturellement le dos d'une petite tortue. Cette bosse n'est cependant formée que du replis des aîles ; car lorsqu'elles sont plumées , il n'y a nulle apparence de bosse sur leur corps : ce qui la fait paroître davantage , c'est que leur queue est courte , & recourbée en bas , & non pas élevée & retrouffée en haut, comme celle des poules communes.

Cette description que Varron fait de la Pintade est juste ; mais elle n'est pas complète. Voici ce que l'on y doit ajouter. La Pintade a le col assez court , fort mince , & légèrement couvert de duvet. Sa tête est singulière , elle n'est point couverte de plumes , mais revêtue d'une peau spongieuse , rude & ridée , dont la couleur est d'un blanc bleuâtre ; le sommet est orné d'une petite crête en forme de corne. Elle est de la hauteur de cinq à six lignes , & d'une substance cartilagineuse. De la partie inférieure de la tête , qu'on peut appeller quoiqu'improprement les joues de la Pintade , pend de chaque côté une barbe rouge & charnue , de même nature & de même cou-

leur que la crête des coqs. Enfin sa tête est terminée par un bec trois fois plus gros que celui des poules communes ; très pointu, très dur, & d'une belle couleur rouge.

La Pintade pond & couve de même que les poules ordinaires ; ses œufs sont plus petits & moins blancs. Ils tirent un peu sur la couleur de chair, & sont marqués de points noirs. On ne peut guères l'accoutumer à pondre dans le poulailler ; elle cherche le plus épais des hayes & des brossailles, où elle pond jusqu'à cent & cent cinquante œufs successivement ; pourvû qu'on en laisse toujours quelqu'un dans son nid. On ne permet guères aux Pintades domestiques de couvrir leurs œufs, parce que les meres ne s'y attachent point, & abandonnent souvent leurs petits. On aime mieux les faire couvrir par des poules d'Inde, ou par des poules communes. Rien n'est plus joli que les jeunes Pintades ; elles ressemblent à de petits perdreaux. Leurs pieds & leur bec rouge joints à leur plumage, qui est alors d'un gris de perdrix les rend très-agréables.

La Pintade est un animal extrêmement vif, inquiet & turbulent. Elle court avec une vîtesse extraordinaire, à peu près comme la caille & la perdrix; mais elle ne vole pas fort haut: elle se plaît néanmoins à percher sur les toits & sur les arbres, & s'y tient plus volontiers pendant la nuit que dans les poulaiers. Son cris est aigre, perçant, désagréable, & presque continuel. Du reste, elle est d'humeur querelleuse, & veut être la maîtresse dans la basse-cour. Les plus grosses volailles, même les poules d'Inde, sont forcées de lui céder. La dureté de son bec & l'agilité de ses mouvemens la font respecter de toute la gente volatile. Sa maniere de combattre est à peu près semblable à celle, que Saluste attribue aux Cavaliers Numides. Leurs charges, dit-il, sont brusques & précipitées; si on résiste, ils tournent le dos, & un moment après, ils font volte-face. Les Pintades qui se sentent du lieu de leur origine, ont conservé le génie Numide. Les cocqs d'Inde glorieux de leur corpulence se flatant de venir aisément à bout des Pintades, ils s'avancent contre elles

avec fierté & gravité ; mais celles-ci les défolent par leurs marches , & contre-marches. Elles ont plutôt fait dix tours & donné vingt coups de bec , que ceux-là n'ont pensé à se mettre en défense.

Les Pintades ne sont point naturelles de l'Amérique ; elles viennent de Guinée. Les Génois les ont apportées avec les premiers Negres, qu'ils s'étoient engagés de mener aux Castillans dès l'année 1508. Les Espagnols n'ont jamais pensé à les rendre domestiques. Ils les ont laissé errer à leur fantaisie dans les bois & les savannes , où elles sont devenues sauvages , & où elles se sont multipliées à l'infini. On ne peut guères voyager sur les terres Espagnoles, qu'on n'en trouve des bandes très nombreuses. On les appelle Pintades marones. C'est une épithète générale que les Espagnols d'Amérique, & à leur exemple les François ; donnent à tout ce qui est sauvage & errant.

La Pintade marone est un des mets les plus délicats qu'on puisse servir. Sa chair est tendre , & d'un goût qui surpasse celui des Faisans. Le gout des Pintades do-

mestiques n'est pas si relevé, quoiqu'il soit meilleur, que celui des autres volailles.

Après ces éclaircissements qui paroissent nécessaires, il s'agit d'examiner, si la Pintade doit être distinguée de la Méleagride. Suetone est de ce sentiment; mais dans une pareille matière son autorité peut-elle valoir celle de Varron, de Columelle & de Plin? Ceux-ci sont Naturalistes de profession, au lieu que Suetone n'a fait son capital que des faits concernant l'histoire, & d'intrigues politiques.

La Méleagride, est dit-on, *marécageuse*; & la Pintade marone ne se trouve-t-elle pas également dans des lieux aquatiques & marécageux. Si la Méleagride est peu soigneuse de ses petits qu'elle abandonne souvent, n'en est-il pas de même de la Pintade? Mais la Pintade est, dit-on, plus grosse, plus grasse que la Méleagride. Il y a des Pintades sèches & maigres, & il y en a de plus grosses les unes que les autres. Cette même diversité ne se rencontre-t-elle pas dans les poules ordinaires? S'avisera-t-on pour cela d'y trouver des espèces différentes? On dit enfin que
les

les appendices charnus & cartilagineux qui pendent aux joues des Pintades, sont rouges, & que les Méleagrides les ont bleus. Mais que l'on considère la tête de la Pintade & une partie de son col, qui sont de couleur bleue : on verra que cette prétendue différence n'est qu'une erreur ; & que faute d'attention, on a confondu tantôt les appendices barbus avec la peau, & tantôt la peau avec les appendices.

D'ailleurs quand les Pintades sont encore jeunes, ces barbes ne leur pendent point encore assez sensiblement, pour se faire bien remarquer. On ne voit d'abord que la couleur bleue de la peau au bas de la tête. Lorsque les Pintades vieillissent, les barbes charnues prennent un rouge bien plus foncé, & plus obscur ; au lieu que la peau du col s'allongeant, & se rétrécissant davantage dans les jeunes, frappe plus les yeux. C'est ce changement qui aura donné lieu à la méprise des Auteurs qui ont écrit sur la poule de Numidie, & qui aura fondé la différence prétendue des appendices dans la Pintade, & dans la Méleagride, dont on

aura fait mal-à-propos deux espèces différentes.

Il reste à examiner un passage de Pline, qui ne paroît pas s'accorder avec celui de Varron. Ce dernier dit en parlant des Pintades : *Hæ novissimæ in triclinium Ganearium introierunt è culina propter fastidium hominum ; veneunt propter penuriam magno.* Il s'ensuit de ces paroles, que les Pintades Méleagrides s'étoient introduites depuis quelque tems à Rome ; & que ceux qui tenoient des tables délicatement servies , ne trouvoient rien de plus propre à réveiller leur appetit que ces oiseaux , ce qui les rendoit extrêmement chers. Horace , Petrone , Juvenal , Martial le confirment en plusieurs endroits de leurs Ouvrages.

Pline dit au contraire , que les Pintades étoient très recherchées à Rome : *Propter ingratum virus.* On doit conclure de ces paroles, ou que Pline n'a pas compris le *propter fastidium hominum* de Varron , ou que ces mots *propter ingratum virus* sont fautifs , & que le texte a été corrompu.

Varron & Pline conviennent , que la

D'OBSERVATIONS. 195

Pintade & la Méleagride sont la même chose ; tous deux s'accordent à dire qu'elles sont fort recherchées des Romains, qu'elles sont fort chères en Italie, & qu'elles sont les délices des bonnes tables. Mais Varron prétend qu'elles ne sont recherchées par les gens de bonne chère, que *propter fastidium hominum*, c'est-à-dire que pour piquer leur goût, & réveiller leur appetit ; & Pline veut qu'elles ne soient rares que *propter ingratum virus*. Quel rapport & quelle conséquence ? Une viande ne seroit-elle chère & recherchée, que parce qu'elle est détestable & capable d'empoisonner ?



CHAPITRE XI.

Règles qu'observent les Indiens dans l'administration de la Justice. Qualités que doit avoir un Juge. Quel est le devoir de ceux qui plaident. Maximes qui servent de loix aux Juges.

LEs Indiens n'ont ni Code, ni Digeste, ni aucun Livre où soient écrites les Loix auxquelles ils doivent se conformer, pour terminer les différends, qui naissent dans les familles. A la vérité, ils ont le *Vedam* qu'ils regardent comme un Livre saint; mais ce n'est point de là qu'ils tirent les maximes qui servent de règle à leurs jugemens. Ils ont un autre Livre qu'ils appellent *Vichna Churam*; on y trouve quantité de belles sentences, & quelques règles pour les différentes Castes, qui pourroient guider un Juge. On y raconte la maniere tout-à-fait ingénieuse, dont quelques Anciens ont découvert la vérité, qu'on tâchoit

d'obscurcir par divers artifices ; mais si les Indiens admirent l'esprit & la sagacité de ces Juges , ils ne songent point à suivre leur méthode. Enfin on trouve une infinité de sentences admirables dans les Poètes anciens , qui faisoient profession d'enseigner une saine morale ; mais ce n'est point encore là qu'ils puissent les principes de leurs décisions.

Toute l'équité de leurs jugemens est appuyée sur certaines coutumes inviolables parmi eux , & sur certains usages que les peres transmettent à leurs enfans. Ils regardent ces usages comme des règles certaines & infaillibles , pour entretenir la paix des familles , & pour terminer les procès qui s'élevent non-seulement entre les particuliers , mais encore entre les Princes. Dès-là qu'on a pu prouver que sa prétention est fondée sur la coutume suivie dans les Castes , c'en est assez ; il n'y a plus à raisonner : c'est la règle , & l'on doit s'y conformer. Quand vous auriez des démonstrations que cette coutume est mal établie , & qu'elle est sujette à de grands inconvéniens , vous ne gagneriez rien ; la coutume l'emporte-

roit toujours sur les meilleures raisons;

Comment pourroit-on agir , disent-ils, contre des usages établis du consentement général de nos Ancêtres , de ceux qui les ont suivis, & de ceux qui vivent aujourd'hui ? Ne faudroit-il pas être dépourvû de raison, pour contredire ce qui a été réglé par tant d'hommes sages , & ce qui est autorisé par une continuelle expérience ?

S'ils n'ont pas écrit ces coutumes ; c'est, disent-ils, que si elles étoient écrites dans les Livres , il n'y auroit que les Sçavans , qui pourroient les lire ; au lieu qu'étant transmises de siècle en siècle par le canal de la tradition , tout le monde en est parfaitement instruit. Cependant , ajoutent-ils , il ne s'agit ici que des loix générales , & des coutumes universelles ; car pour ce qui est des coutumes particulieres, elles étoient écrites sur des lames de cuivre , qu'on gardoit avec soin dans une grande cour à *Cangi-bouram*. Les Mores ayant presque entièrement ruiné cette grande & fameuse ville , on n'a pû découvrir ce qu'étoient devenues ces lames. On sçait

seulement qu'elles contenoient ce qui regardoit en particulier chacune des Castes, & l'ordre que les Castes différentes devoient observer entr'elles.

Pour ce qui est des autres matieres, qui ne regardent point les Castes; elles se terminent aisément, disent les Indiens. Le bon sens & la lumiere naturelle suffisent à quiconque veut sincérement juger avec équité. D'ailleurs il y a certaines maximes générales, qui tiennent lieu de loix, que tout le monde connoît. Les principales même qui regardent les Castes, ne sont ignorées de personne.

Les Indiens conservent chérement le souvenir de quelques Rois de l'Inde, qui se sont rendus célèbres par l'équité de leurs jugemens. Le plus fameux de ces Rois - Juges étoit *Mariadiramen*. Voici un jugement qu'il porta, & qui a quelque rapport au jugement de Salomon.

Un homme riche avoit épousé deux femmes. La première qui étoit née sans agrément, avoit pourtant un grand avantage sur la seconde; car elle avoit eu un

enfant de son mari, & l'autre n'en avoit point : mais aussi en récompense celle-ci étoit d'une beauté, qui lui avoit gagné entièrement le cœur de son mari. La première femme outrée de se voir dans le mépris, tandis que sa rivale étoit chérie & estimée, prit la résolution de s'en venger, & eut recours à un artifice aussi cruel, qu'il est extraordinaire aux Indiens. Avant qu'e d'exécuter son projet, elle affecta de publier, qu'à la vérité elle étoit infiniment sensible au mépris de son mari, mais qu'elle avoit un fils, & que ce fils lui tenoit lieu de tout : elle donnoit alors toutes sortes de marques de tendresse à son enfant, qui n'étoit qu'à la mammelle.

Après avoir ainsi convaincu tout le monde de la tendresse infinie qu'elle portoit à son fils, elle résolut de tuer cet enfant ; & en effet elle lui tordit le col pendant une nuit que son mari étoit dans une Bourgade éloignée, & elle le porta auprès de la seconde femme qui dormoit. Le matin faisant semblant de chercher son fils, elle courut dans la chambre de sa rivale ; & l'y ayant trouvé

mort, elle se jetta par terre, elle s'arracha les cheveux, en poussant des cris affreux. Toute la peuplade s'assembla; les préjugés étoient contre l'autre femme. Car enfin, disoit-on, il n'est pas possible, qu'une mere tue son propre fils; & quand une mere seroit assez dénaturée pour en venir là, celle-ci ne peut pas même être soupçonnée d'un pareil crime, puisqu'elle adoroit son fils, & qu'elle le regardoit comme son unique consolation. La seconde femme disoit pour sa défense, qu'il n'y avoit point de passion plus cruelle & plus violente que la jalousie; & qu'elle est capable des plus tragiques excès. Cette affaire fut portée à *Mariadiramen*. On marqua un jour, auquel chacune des deux femmes devoit plaider sa cause. Elles le firent avec cette éloquence naturelle, que la passion a coutume d'inspirer. *Mariadiramen* les ayant écoutées l'une & l'autre, prononça ainsi. Que celle qui est innocente, & qui prétend que sa rivale est coupable, fasse une fois le tour de l'assemblée dans la posture que je lui marque. Cette posture qu'il lui marquoit, étoit

indécente, & indigne d'une femme qui a de la pudeur. Alors la mere de l'enfant prenant la parole : Pour vous faire connoître, dit-elle hardiment, qu'il est certain que ma rivale est coupable, non-seulement je consens de faire un tour dans cette assemblée, de la maniere qu'on me le prescrit, mais j'en ferai cent s'il le faut. Et moi, dit la seconde femme, quand même toute innocente que je suis, je devrois être déclarée coupable du crime dont on m'accuse faussement, & condamnée ensuite à la mort la plus cruelle, je ne ferai jamais ce qu'on exige de moi. La premiere femme voulut repliquer : mais le Juge lui imposa silence; & élevant la voix, il déclara que la seconde femme étoit innocente, & que la premiere étoit coupable; car, ajouta-t-il, une femme qui est si modeste, qu'elle ne veut pas même se dérober à une mort certaine par quelque action tant soit peu indécente, n'aura jamais pû se déterminer à commettre un si grand crime. Au contraire, celle qui ayant perdu toute honte & toute pudeur, s'expose sans peine à ces sortes d'indécences, ne fait

que trop connoître, qu'elle est capable des crimes les plus noirs. La première femme confuse de se voir ainsi découverte, fut forcée d'avouer publiquement son crime.

Les Indiens rapportent un autre exemple plus merveilleux encore, pour prouver la sagacité de ce même Juge.

Un homme appelé *Parjen*, recommandable par sa force & son adresse extraordinaire, s'étoit marié, & avoit vécu quelque tems fort paisiblement avec sa femme. Il arriva qu'un jour s'étant fort emporté contre elle, il l'abandonna, & s'enfuit dans un royaume éloigné. Pendant ce tems-là, un des Dieux subalternes prit la figure de *Parjen*, & vint dans sa maison, où il fit sa paix avec le beau-pere & la belle-mere: il y avoit déjà trois ou quatre mois qu'ils demeuroient ensemble, lorsque le véritable *Parjen* arriva. Il alla se jeter aux pieds de son beau-pere & de sa belle-mere, pour leur redemander sa femme, avouant de bonne-foi qu'il avoit eu tort de s'emporter aussi légèrement qu'il avoit fait, mais enfin qu'une première faute méritoit bien d'être pardonnée. Le beau :

pere & la belle-mere furent fort étonnés de ce discours ; car ils ne comprenoient point que *Parjen* leur demandât une seconde fois le pardon , qui lui avoit été accordé quelques mois auparavant. La surprise fut bien plus grande , lorsque le faux *Parjen* arriva. Se trouvant tous deux ensemble , ils commencerent par se quereller réciproquement , & vouloient se chasser l'un & l'autre de la maison ; tout le monde s'assembla , & personne ne pouvoit démêler quel étoit le véritable. Enfin c'étoit justement les deux *Sofies* dont parle *Plaute*. L'affaire après avoir été plaidée devant le *Roi*, fut renvoyée à *Mariadiramen*. Il ne se trouva pas peu embarrassé , lorsque le véritable *Parjen* ayant déclaré son nom , celui de son pere , de sa mere , de ses autres parens , du Village où il avoit pris naissance , & des autres événemens de sa vie , le faux *Parjen* dit : Celui qui vient de parler est un fourbe : il s'est informé de mon nom , de mes parens , du lieu de ma naissance , & généralement de ce qui me regarde ; & il vient ici fausement se déclarer pour *Parjen*. C'est moi

qui le suis ; & j'en prends à témoins ceux qui sont ici présens , & qui ont vû quelle étoit ma force & mon adresse. *Mariadiramen* voyant une pierre d'une grosseur énorme, que plusieurs hommes auroient eu de la peine à mouvoir , il parla ainsi : Ce que vous dites l'un & l'autre me met hors d'état de rien décider. J'ai pourtant un moyen de connoître sûrement la vérité. Celui qui est véritablement *Parjen* a la réputation d'avoir beaucoup de force & d'adresse ; qu'il en donne une preuve , en soutenant cette pierre dans ses mains. Le véritable *Parjen* fit ses efforts , pour remuer la pierre , & l'on fut surpris , qu'effectivement il la souleva tant soit peu ; mais de l'effort qu'il fit , il tomba par terre. Le faux *Parjen* s'étant approché à son tour de la pierre , il l'éleva dans ses mains comme il auroit fait une plume. Il n'en faut plus douter, s'écria-t-on alors ; c'est celui-ci qui est le véritable *Parjen*. *Mariadiramen* au contraire prononça en faveur du premier , qui avoit simplement soulevé la pierre , & il en apporta aussitôt la raison. Celui, dit-il, qui le premier

a soulevé la pierre , a fait ce qu'on peut faire humainement quand on a des forces extraordinaires. Mais le second qui a pris cette pierre , qui l'a levée sans peine , & qui étoit prêt de la jeter en l'air, est certainement un démon , ou un des Dieux subalternes , qui a pris la figure de *Parjen* ; car il n'y a point de mortel , qui ose tenter de faire ce qu'il a fait. Le faux *Parjen* fut si confus de se voir découvert, qu'il disparut à l'instant.

Ces exemples font assez voir l'idée qu'ont les Indiens d'un Juge. Ils triomphent , quand ils expriment les qualités qu'il doit avoir. Un Juge, disent-ils, doit posséder la matiere dont il est question ; il doit sçavoir parfaitement toutes les maximes qui tiennent lieu de droit. Il doit être homme de bien ; il faut qu'il soit riche pour ne pas se laisser corrompre par l'argent. Il doit avoir plus de vingt ans , afin que l'indiscretion qui est si propre à la jeunesse , ne lui fasse pas précipiter ses décisions. Il doit avoir moins de soixante ans , parce que l'esprit commence à s'affoiblir dans les sexagénaires ; s'il est parent ou ami d'une

des parties , il doit se désister de la qualité de Juge. Il ne doit jamais juger seul, quelque bonne intention , & quelques lumieres qu'il puisse avoir. Sa principale attention doit être à bien examiner les témoins , qu'il est facile de corrompre , & qui sont d'ordinaire très-adroits à faire des réponses équivoques ; & c'est là un art dans lequel les Indiens excellent : aussi les Juges ont soin de faire écrire les réponses que les témoins ont faites à leurs interrogations. Ils les renvoyent ensuite ; & deux jours après ils les font revenir , & leur proposent les mêmes choses d'une maniere un peu différente. Et parce que les Juges sont communément aussi habiles que les témoins mêmes , ils tournent les réponses des témoins en toute sorte de sens , afin de ne leur pas laisser la liberté d'expliquer ce qu'ils ont dit autrement que dans le sens naturel.

La patience , la douceur , & sur-tout une grande attention à ce que prescrivent les coûtumes , sont encore recommandées aux Juges.

Ils ont une espèce de proverbe qu'ils

répètent souvent : c'est qu'un Juge ne doit jamais regarder ni le visage, ni les mains des parties qui plaident.

Voici ce qu'ils pensent sur les témoins, qu'un Juge est souvent obligé d'interroger. On doit se défier des témoins qui sont encore jeunes, ou qui passent soixante ans, & de ceux qui sont pauvres : pour ce qui est des femmes, il ne faut jamais les admettre, à moins qu'une nécessité absolue n'y oblige. Ils ont une plaifante idée du témoignage, que portent les borgnes, les bossus, & ceux qui ont quelque difformité semblable. L'expérience, disent-ils, nous a appris, que le témoignage de ces fortes de gens est toujours très suspect ; & qu'ils sont beaucoup plus faciles que d'autres à se laisser corrompre.

Chaque chef de Bourgade est le Juge naturel des procès qui s'élevent dans sa Bourgade ; & afin que ce jugement se porte avec plus d'équité, il choisit trois ou quatre des habitans les plus expérimentés, qui sont comme ses assesseurs, & avec lesquels il prononce. Si celui qui est condamné n'est pas content de
la

la sentence , il peut en appeller au *Maniacarren* : c'est une espèce d'Intendant , qui a plusieurs Bourgades dans son Gouvernement. Enfin on peut encore appeller de cette sentence aux Officiers immédiats du Prince, qui jugent en dernier ressort. Si c'est une affaire qui regarde la Caste , ce sont les Chefs des Castes , qui la décident. Les parens peuvent aussi s'assembler dans ces occasions ; & d'ordinaire , ils jugent très-équitablement. Les Gouroux , ou les Peres spirituels des Indiens, terminent une grande partie des procès , qui s'élevent entre leurs disciples. Quelquefois ceux qui sont en procès prennent des arbitres ; & alors ils acquiescent à ce qu'ils ont décidé , sans avoir recours à d'autres Juges.

De tous ces Juges , il n'y a que les *Maniacarren* qui prennent de l'argent , encore ne le font-ils pas toujours. Si la somme est de cent écus , on en donne dix au *Maniacarren* ; c'est d'ordinaire celui qui gagne qui est obligé de payer cette somme , celui qui perd étant assez puni de payer ce qu'il doit.

Passons des Juges aux Parties. Ceux

qui ont un procès à soutenir doivent plaider eux-mêmes leur cause , à moins que quelque ami ne leur rende ce service. Ils doivent se tenir dans une posture respectueuse en présence de leurs Juges. Ils ne s'interrompent point ; ils se contentent seulement de témoigner par un mouvement de tête qu'ils ont de quoi réfuter ce que dit la partie adverse. Quand les plaidoyers sont finis, on renvoie les parties & les témoins : alors le Juge & les Conseillers conferent ensemble ; & quand ils sont d'accord sur ce qu'ils doivent prononcer, le Juge rappelle les parties , & leur signifie la sentence.

Comme la plûpart des procès aux Indes roulent sur des dettes & sur des sommes empruntées , qu'on diffère trop long-tems de rendre , il est à propos de sçavoir la maniere dont se font ces sortes d'emprunts. C'est la coutume que celui qui emprunte donne un *mourri* , c'est-à-dire, une obligation, par laquelle il s'engage de payer à son créancier la somme empruntée avec les intérêts.

Ces intérêts sont de trois sortes. Les

D'OBSERVATIONS. 211

uns qui font vertu , d'autres qui font péché , & d'autres qui ne font ni péché ni vertu. L'intérêt qui est vertu , est d'un pour cent chaque mois. Ils prétendent que ceux qui ne prennent pas davantage, pratiquent un grand acte de vertu. L'intérêt qui est péché, est de quatre pour cent chaque mois ; enfin l'intérêt qui n'est ni vertu ni péché, est de deux pour cent chaque mois, c'est-à-dire de vingt-quatre par an.

Lorsqu'un créancier a attendu plusieurs mois , ou une ou deux années , il a droit d'arrêter son débiteur au nom du Prince , & sous peine d'être déclaré rebelle ; alors le débiteur est forcé de ne pas passer outre. Le débiteur n'est pas encore obligé de comparoître devant le Juge , parce que les premiers passans intercèdent pour lui , & obligent le créancier de lui accorder encore quelques mois de terme. Ce tems expiré , le créancier peut encore arrêter le débiteur au nom du Prince. Il est surprenant de voir l'obéissance exacte de ceux qui sont arrêtés ; car non-seulement, ils n'oseroient prendre la fuite, mais ils ne peu-

vent pas même, ni boire, ni manger; que le créancier ne leur en ait donné la permission. C'est alors qu'on le conduit devant le Juge, qui demande aussi quelques mois de délai. Pendant ce tems-là l'intérêt court toujours. Enfin si le débiteur manque de payer au tems qu'on lui a prescrit, le Juge le condamne, le fait mettre dans une espèce de prison, & fait vendre ses bœufs & ses meubles. C'est l'ordinaire que le créancier relâche quelque chose des intérêts, qu'il auroit droit d'exiger.

Lorsque quelqu'un est accusé d'un vol, & qu'il y a contre lui de forts préjugés, on l'oblige de prouver son innocence, en mettant sa main dans une chaudière d'huile bouillante. Dès qu'il en a retiré la main, on l'enveloppe d'un morceau de toile, & on y applique un cachet vers le poignet. Trois jours après on visite la main; & s'il n'y paroît aucune marque de brûlure, il est déclaré innocent. Cette épreuve est très-ordinaire aux Indes; & on y en voit plusieurs, qui retirent de l'huile bouillante leur main très saine. Quand les Indiens

exigent l'épreuve de l'huile bouillante, ils font laver les mains à l'accusé, & ils lui coupent les ongles, de peur qu'il n'ait quelque remède caché qui l'empêche de se brûler.

Ils ont recours à une autre épreuve qui est assez ordinaire. On prépare un grand vase rond à peu près comme une grosse boule, dont l'entrée est si étroite, que c'est tout ce qu'on peut faire d'y mettre le poing. On met dans ce vase un de ces gros serpens dont la morsure est mortelle, si on n'y remédie sur l'heure. On y met aussi un anneau; on oblige ceux qui sont soupçonnés du vol de retirer l'anneau du vase: le premier qui est mordu, est déclaré coupable.

Mais avant que d'en venir à ces extrémités, on prend de grandes précautions, pour ne pas exposer trop légèrement les accusés à ces sortes d'épreuves. Si, par exemple, c'est un collier de grains d'or, ou quelque autre bijoux semblable qu'on a volé, on donne à trente ou quarante personnes des vases ronds à peu près comme une boule, à chacun le sien, afin que le voleur puisse y mettre secrè-

tement le bijoux. Ces vases sont faits d'une matiere assez aisée à se dissoudre dans l'eau : chacun va porter son vase dans une espèce de cuvette ; on y délaye tous les vases , & l'on trouve ordinairement au fond de la cuvette ce qui a été volé , sans qu'on puisse découvrir le voleur.

S'il s'agit d'un meurtre , & que la loi du Talion ait lieu dans la Caste, cette loi s'observe dans toute la rigueur. Les meurtres sont assez rares dans toute l'Inde , & de-là vient peut-être qu'il y a si peu de justice pour ces sortes de crimes. Pourvû qu'on donne une certaine somme au Prince, cent pagodes, par exemple, on obtient aisément sa grace ; & ce qui est surprenant , est que si quelque Officier , même du Prince, a été tué , le meurtrier en sera quitte moyennant une somme de mille écus. Il est permis au mari suivant les loix, de tuer sa femme adultere, & son complice , quand il peut les surprendre ensemble ; mais il doit les tuer tous deux , & alors on ne peut point avoir d'action contre lui.

Il n'est jamais permis de faire mourir un Brame, de quelque crime qu'il soit

coupable. On ne peut le punir qu'en lui arrachant les yeux.

Telle est la maniere dont la justice est administrée aux Indes. Voici quelques maximes qui sont comme autant de loix, qui dirigent les Indiens dans les jugemens qu'ils portent.

PREMIERE MAXIME.

Quand il y a plusieurs enfans dans une maison, les enfans mâles sont les seuls héritiers; les filles ne peuvent rien prétendre à l'héritage.

Cette maxime paroît injuste, & contraire au droit naturel, puisque les filles ont le même pere & la même mere que leurs freres. Mais les Indiens répondent que c'est la coûtume, & qu'une pareille coûtume ayant été introduite du consentement de la nation, elle ne peut être injuste. Ils ajoutent que les filles ne sont pas à plaindre, parce que les peres & les meres, & à leur défaut, les freres sont obligés de les marier; qu'ainsi en les transférant dans une autre famille aussi noble que la leur, (car on ne

peut pas se marier hors de sa Caste ,) les avantages qu'une fille trouve dans cette famille où elle entre , lui tiennent lieu de la part qu'elle auroit pû prétendre à l'héritage. Il est vrai cependant , que ce sont les peres & les meres qui retirent presque tout l'avantage du mariage de leurs filles : c'est à eux que les maris portent la somme dont ils achètent la fille qui leur est destinée. Car il est bon d'observer, que parmi les Indiens, se marier , & acheter une femme , c'est la même chose ; aussi pour faire entendre qu'ils vont se marier , ils disent d'ordinaire qu'ils vont acheter une femme.

Les Indiens répondent, que la somme qui a été donnée par le mari à son beau-pere , est presque toute employée à acheter des bijoux pour la nouvelle épouse ; que le reste de la somme s'emploie au festin du mariage , & que ce qu'il en coûte au pere de la fille , va souvent au de-là de ce qu'il a reçu.

Cependant il y a de petits Royaumes dans les Indes , où les Princesses ont de grands privilèges , qui les mettent au-dessus de leurs freres, parce que le droit de

de succéder ne vient que du côté de la mere. Si le Roi, par exemple, a une fille d'une femme qui soit de son sang, quoi qu'il ait un enfant mâle d'une autre femme de même Caste, ce sera la Princesse qui succédera, & à qui appartiendra l'héritage : elle peut se marier à qui elle voudra ; & quand son mari ne seroit pas du sang royal, ses enfans seront toujours Rois, parce qu'ils sont du sang Royal du côté maternel, le pere n'étant compté pour rien, & ce droit venant uniquement du côté de la mere.

On doit conclure de ce principe, que si cette Princesse qui régne, a un garçon, & une fille, & qu'on ne puisse pas trouver une Princesse du sang Royal pour la marier au Prince, ce seront les enfans de la fille qui regneront, préférablement aux enfans de son frere.



S E C O N D E M A X I M E .

Ce n'est pas toujours le fils aîné des Rois & des Princes , des Paleacarrens , & des Chefs de Bourgade , qui doit succéder aux Etats ou au Gouvernement de son Pere.

LEs Indiens distinguent deux sortes de dignités : celles qui passent du pere au fils ; & celles qui sont seulement attachées à quelques personnes , sans qu'il soit nécessaire , qu'elles passent à leurs enfans. Il n'est pas question de celles-ci , puisque le Prince peut en disposer à son gré , & choisir qui lui plaira. Mais il est question des Etats qui sont héréditaires. La coûtume veut que les aînés succèdent , quand leurs bonnes qualités les en rendent capables ; mais lorsqu'ils ont peu d'esprit , & qu'ils paroissent peu propres à bien gouverner , & qu'au contraire le cadet a de grandes dispositions , pour remplir les devoirs d'un Prince , le Roi dispose de telle sorte , qu'il fait tomber ses Etats au cadet. S'il ne le faisoit pas , ses pa-

rens s'assembleroient après sa mort, & choisiroient le cadet; & comme c'est une coûtume établie, l'aîné a moins de peine à s'y conformer. Sa condition n'en est pas moins heureuse; car sans avoir les dégoûts, & les peines, qui sont inséparables de la royauté, il en a les agrémens & les douceurs. On n'omet rien de ce qui peut lui adoucir la peine que lui causeroit une soumission forcée.

Ce qui se dit des Rois & des Princes, doit s'entendre à proportion des *Palleacarrans*, & des Chefs des Bourgades. Le cadet est toujours préféré à l'aîné, quand il a plus de mérite.

La conduite que tiennent les Princes Mogols est bien différente. Celui qui a des forces plus considérables, & qui remporte la victoire sur ses freres, succède aux vastes Etats du Mogol; il en coûte toujours la prison ou la vie aux vaincus. Etrange politique des Mogols, qui réduit les freres à une espèce de nécessité de s'égorger les uns les autres.

T R O I S I E M E M A X I M E .

Quand les biens n'ont point été partagés après la mort du Pere , tout le bien que peut avoir gagné un des Enfans doit être mis à la masse commune , & être partagé également.

Cette maxime paroîtra étrange : mais elle est généralement suivie aux Indes ; & c'est suivant cette règle, qu'on termine une infinité de procès. Un exemple rendra la chose plus claire. Supposons qu'un Indien qui a cinq enfans, laisse en mourant cent pagodes, qui font cinq cens livres de notre monnoie. Si l'on faisoit le partage , l'on devroit donner à chacun cent livres ; mais si le partage ne se fait pas , comme il est très-rare qu'on le fasse , sur-tout quand quelqu'un des freres n'est pas marié , alors quoique l'aîné ait gagné dix mille pagodes , il faut qu'il mette cette nouvelle somme à la masse commune , afin qu'elle soit partagée également à tous ses freres. On assemble pour cela les parens & les amis ; si l'aîné fait quelque ré-

sistance, il est toujours condamné par provision.

Les Indiens ont un autre usage. Lorsque parmi les freres il y en a quelqu'un, qui a peu d'esprit, & que les autres en ont beaucoup, on fait le lot du premier beaucoup plus gros que celui des autres; parce que, disent-ils, celui qui n'a point d'esprit est incapable de faire valoir le bien qu'on lui laisse, au lieu que les autres qui ont du genie & du sçavoir faire, deviendront en peu de tems beaucoup plus riches que leur frere; auquel ils ont laissé la meilleure partie de l'héritage.

Il y a certaines familles où l'on ne parle jamais de partage; les biens sont communs, & ils vivent dans une parfaite intelligence. Cela arrive, lorsque quelqu'un de la famille est assez habile pour la faire subsister; c'est lui qui fait toute la dépense: il est comme le supérieur des autres, qui n'ont d'autre soin que de travailler sous ses ordres. Il marie les fils & les petits fils de ses freres; il pourvoit à leurs besoins, aux vêtemens, à la nourriture; & ce qu'il y a

d'admirable, est qu'il se trouve quelquefois des femmes capables de gouverner ainsi plusieurs familles. Il y a certaines familles où l'on n'a jamais fait de partage; & elles ne laissent pas d'être aussi riches, qu'on l'est communément aux Indes.

QUATRIÈME MAXIME.

Les Enfans adoptifs entrent également dans le partage des biens avec les Enfans des Peres & des Meres qui les ont adoptés.

QUand un homme n'a point d'enfans, il en choisit souvent chez quelques-uns de ses parens, qu'il adopte. Les cérémonies qu'on observe en cette occasion méritent d'être rapportées. On fait une assemblée dans la maison des parens de celui qui adopte: là, on prépare un grand vase de cuivre, de la figure de nos grands plats; on le place de telle sorte que l'enfant y puisse mettre les deux pieds, & s'y tenir debout, s'il en a la force. Ensuite le mari & la femme disent à peu près ce qui suit:

Nous vous avertissons que n'ayant point d'enfans, nous souhaitons adopter celui que vous voyez. Nous le choisissons tellement pour notre fils, que nos biens lui appartiendront désormais, comme si véritablement il étoit né de nous. Il n'a plus rien à espérer de celui qui étoit son pere naturel. En foi de quoi nous allons boire l'eau de safran, si vous y consentez. Les assistans donnent leur consentement par un signe de tête. Après quoi le mari & la femme se baissent, en versant de l'eau dans laquelle on a délayé du safran; ils en lavent les pieds de l'enfant, & ils boivent l'eau qui est restée dans le vase. On passe aussitôt un écrit, où l'on marque ce qui s'est passé, & les témoins signent.

Si le mari & la femme ont dans la suite des enfans, ces enfans deviennent les cadets de celui qui a été adopté, & celui-ci jouit des prérogatives de l'aîné, les loix ne mettant nulle différence entre les enfans adoptés & les autres enfans.

Il y a une autre espèce d'adoption, qui n'a pas les mêmes avantages, mais qui ne laisse pas d'avoir quelque chose

de singulier. Si un pere & une mere qui ont perdu leur enfant, en voyent un autre qui lui ressemble, ils le prient de les regarder comme étant maintenant son pere & sa mere; c'est à quoi l'enfant ne manque guères de consentir, & alors l'adoption est faite: elle s'appelle dans la langue du pays *oppari*. Ce qu'il y a de particulier, est qu'un Indien d'une vile Caste peut prendre par voie d'*oppari* un Brame pour son fils, s'il a des traits semblables à l'un de ses enfans morts, & ce Brame l'appellera son pere: cependant comme ils sont de Caste différente, ils ne mangeront jamais ensemble.

Ce qu'on dit du pere & de la mere à l'égard du fils adopté par *oppari*, doit se dire pareillement des freres & des sœurs, qui adoptent de la même façon celui ou celle qui ressemble ou au frere ou à la sœur, que la mort leur a enlevé. Ils les traitent dans la suite comme freres & sœurs: ils les assistent dans l'occasion; ils prennent part aux avantages ou aux disgraces qui leur arrivent. Les Indiens disent, que par-là ils soulagent beaucoup la douleur qu'ils ont de la mort de leurs

proches parens, puisqu'ils trouvent dans ceux qu'ils adoptent d'autres enfans, d'autres freres, d'autres sœurs; mais cette sorte de parenté finit par la mort de ceux qui ont adopté, & ne passe point à leurs enfans.

CINQUIEME MAXIME.

Les Orphelins doivent être traités comme les Enfans de ceux à qui on les confie.

UN des plus sages Reglemens qui soit aux Indes, regarde les Orphelins. S'ils ont des oncles ou des tantes; comme ces oncles & ces tantes sont censés par la loi peres & meres des enfans de leurs freres & de leurs sœurs, ils sont élevés comme les autres enfans de la maison. Le pere putatif est obligé de les pourvoir de la même maniere que ses autres enfans, de les marier, quand ils sont en âge, & de faire les frais nécessaires pour les mettre en état de gagner leur vie.

C'est en conséquence de cette coutume, que lorsqu'un homme a perdu sa femme, il fait ce qui dépend de lui pour

épouser la sœur de la défunte. Cette maxime leur paroît admirable ; car, disent-ils, par ce moyen, il n'y a point de belle-mere, & les enfans de la sœur morte deviennent toujours les enfans de la sœur vivante. Si cet homme ne se marioit pas avec la sœur de sa femme, il faudroit qu'il épousât une autre fille, qui seroit une véritable marâtre, qui ne manqueroit pas de maltraiter les enfans de son mari pour avantager les siens ; au lieu que si la sœur de la défunte se marie avec son beau-frere, qui est veuf, les enfans de la sœur aînée seront toujours censés ses propres enfans.

Enfin, si les orphelins n'ont ni frere aîné, ni oncle, ni tante, on fait une assemblée de parens, qui choisissent quelqu'un qui ait soin d'eux. On écrit ce que le pere de l'orphelin a laissé, & on est obligé de le lui remettre aussi-tôt qu'il est majeur. Ceux qui élèvent les orphelins, leur font gagner leur vie, dès qu'ils sont en âge de travailler. S'ils ont de l'esprit, on les met à l'école, pour y apprendre à lire, à écrire, & à chiffrer.

SIXIÈME MAXIME.

*Quelque crime qu'ayent commis les Enfans
à l'égard de leurs Peres , ils ne peuvent
jamais être deshérités.*

LEs Indiens s'imaginent que leur coutume en cela est très sage & remplie d'équité. Ainsi quand un fils auroit frappé son pere , qu'il l'auroit blessé , & même que dans un mouvement de colére , il auroit attenté à sa vie , sans pourtant exécuter son dessein , le pere est obligé de lui pardonner ; & s'il arrivoit que le pere déclarât en mourant , que quelqu'un de ses enfans ne mérite pas d'avoir part à son héritage , à cause des mauvais traitemens qu'il en a reçus , les freres qui prétendroient exécuter la volonté de leur pere , seroient condamnés à tous les Tribunaux des Indes.

Quand on dit aux Indiens qu'il est contre les bonnes mœurs, qu'un pere ne puisse pas priver de ses biens un fils ingrat qui l'a méprisé & insulté , ils répondent, que rien au contraire n'est plus

scandaleux , que de voir mourir un pere avec des sentimeus de haine pour ses enfans. L'obligation d'un pere , ajoutent-ils , est de pardonner à son fils , quelque ingrat , quelque dénaturé qu'il soit. Car enfin ce fils n'est-il pas né de son pere ? Il en est donc une portion. Et quand est-ce qu'on a vû un homme se couper la main droite , parce qu'elle a coupé la main gauche ?

C'est par la même raison , que les enfans ne peuvent pas déshériter leur pere , quelque déraisonnable qu'il ait été à leur égard. Ainsi un fils unique marié , & qui meurt sans enfans avec beaucoup de bien , c'est son pere qui est son héritier ; & il n'y a aucune raison qui puisse le priver de l'héritage.



SEPTIEME MAXIME.

Le Pere est obligé de payer toutes les dettes que les Enfans ont contractées , & les Enfans sont pareillement obligés de payer toutes les dettes de leur Pere.

Cette règle est générale, & sert à vuidier les procès qui regardent cette matiere. Selon cette coûtume , si un enfant est débauché , s'il emprunte à toutes mains , & qu'il donne des obligations en bonne forme , le pere est obligé de payer ses dettes : on a beau dire que le fils ne mérite nulle grace , puisqu'il a emprunté n'a servi qu'à fomenter son libertinage ; ils répondent, que la bonté d'un pere ne lui permet pas d'user de cette rigueur. La même règle s'observe à l'égard des dettes que contracte les peres ; les enfans sont pareillement obligés de les payer. Quand même on prouveroit, que le pere a employé l'argent emprunté en des dépenses folles & indignes d'un honnête homme ; quand même le fils renonceroit

à l'héritage, il sera toujours condamné à payer les dettes de son pere.

Il faut raisonner de la même maniere des dettes, qu'un des freres a contractées avant le partage des biens : l'aîné est obligé de les payer ; & celui qui a été un dissipateur, ne laisse pas d'avoir sa part comme les autres à la masse commune. La raison de cette conduite est fondée sur cette maxime, sçavoir qu'après la mort du pere, le fils aîné devient comme le pere de ses freres. Et en effet, les autres freres viennent se jeter à ses pieds ; & lui il les regarde, comme ses enfans. Ainsi comme le pere est obligé de payer les dettes de ses enfans, le frere aîné qui tient lieu de pere à ses freres, est pareillement obligé de payer leurs dettes, cela s'entend avant le partage ; mais ce partage se fait toujours fort tard. Cette règle ne s'étend point aux filles : le pere n'est point obligé de payer leurs dettes, ni le frere les dettes de ses sœurs.

Telles sont les maximes générales ; qui servent de loix aux Indes, & qui sont exactement suivies dans l'administration de la Justice.

CHAPITRE XII.

Description de la Californie. Caractère, mœurs & occupations des habitans de cette Isle. Plantes, fruits & animaux singuliers qui s'y trouvent.

IL y a dans la Californie, comme dans les plus beaux pays du monde, de grandes plaines, d'agréables vallées, d'excellens pâturages en tout tems pour le gros & le menu bétail, de belles sources d'eaux vives, des ruisseaux, & des rivières dont les bords sont couverts de saules, de roseaux, & de vignes sauvages.

Pendant l'été, les chaleurs y sont grandes le long des côtes, & il y pleut rarement; mais dans les terres, l'air est plus tempéré, & le chaud n'y est jamais excessif. Il en est de même de l'hiver à proportion. Dans la saison des pluies, c'est un déluge d'eau: quand elle est passée, au lieu de pluies, la rosée se trouve

si abondante tous les matins, qu'on croiroit qu'il eût plû ; ce qui rend la terre très-fertile. Dans les mois d'Avril , de Mai & de Juin , il tombe avec la rosée une espèce de manne , qui se congèle , & qui s'endurcit , sur les feuilles des roseaux : elle est un peu moins blanche que le sucre ; mais elle en a toute la douceur.

Les rivieres sont fort poissonneuses ; & on y trouve sur-tout beaucoup d'écrevisses , qu'on transporte en des espèces de réservoirs d'où on les tire dans le besoin. Il y a aussi beaucoup de ces fruits que les Espagnols appellent *Xicarnès*, & qui sont de meilleur goût que ceux que l'on mange dans tout le Mexique. Ainsi on peut dire que la Californie est un pays très-fertile. On trouve sur les montagnes pendant toute l'année , & presque dans toutes les saisons , de grosses pistaches de diverses espèces , entr'autres celui que les *Chinois* , qui sont les naturels du pays , appellent *palo santo*. Il porte beaucoup de fruit , & l'on en tire d'excellent encens.

Si ce pays est abondant en fruits , il
ne

ne l'est pas moins en grains. Il y en a de quatorze sortes, dont ces peuples se nourrissent. Ils se servent aussi des racines des arbres, & des plantes, entr'autres de celles d'*yguea*, pour faire une espèce de pain. Il y vient des chervis excellens, une espèce de faiseoles rouges dont on mange beaucoup, des citrouilles, & des melons d'eau d'une grosseur extraordinaire.

Le pays est si bon, qu'il n'est pas rare que beaucoup de plantes portent du fruit trois fois l'année. Ainsi avec le travail qu'on apporteroit à cultiver la terre, & un peu d'habileté à sçavoir ménager les eaux, on verroit tout le pays extrêmement fertile; il n'y a ni fruits ni grains qu'on n'y cueillit en très-grande abondance.

Outre plusieurs sortes d'animaux, qui nous sont connus, qu'on trouve ici en quantité, & qui sont bons à manger, comme des cerfs, des lièvres, des lapins, & autres; il y a de deux sortes de bêtes fauves, qui sont inconnues en Europe. On les appelle des moutons, parce qu'elles ont quelque chose de la fi-

gure des nôtres. La première espèce est de la grandeur d'un veau d'un ou deux ans. Leur tête a beaucoup de rapport à celle d'un cerf; & leurs cornes qui sont extraordinairement grosses à celles d'un bélier. Ils ont la queue, & le poil qui est marqueté, plus courts encore que les cerfs; mais la corne du pied est grande, ronde & fendue comme celle des bœufs. Leur chair est fort bonne & fort délicate. L'autre espèce de moutons, dont les uns sont blancs, & les autres noirs, différent moins des nôtres. Ils sont plus grands, & ils ont beaucoup plus de laine. Elle se file aisément, & est propre à mettre en œuvre.

Outre ces animaux dont on peut se nourrir, il y a des lions, des chats sauvages, & plusieurs autres semblables à ceux qu'on trouve en la nouvelle Espagne. On a porté dans la Californie des vaches, & quantité de menu bétail, comme des brebis & des chèvres, qui y ont fort multiplié pendant un tems. On y a aussi porté des chevaux & des ca-
vales pour en peupler le pays.

Pour les oiseaux, tous ceux du Mexi-

que, & presque tous ceux d'Espagne se trouvent dans la Californie. Il y a des pigeons, des tourterelles, des alouettes, des perdrix d'un goût excellent, & en grand nombre, des oyes, des canards, & de plusieurs autres fortes d'oiseaux de riviere & de mer.

La mer est fort poissonneuse, & le poisson en est d'un bon goût. On y pêche des sardines, des anchoies, & du ton, qui se laisse prendre à la main au bord de la mer. On y voit aussi assez souvent des baleines, & de toutes sortes de tortues. Les rivages sont remplis de monceaux de coquillages, beaucoup plus gros que les nacres de perles. Ce n'est pas de la mer que l'on tire le sel: il y a des salines, dont le sel est blanc, & luisant comme le crystal, mais en même-tems si dur, qu'on est souvent obligé de le rompre à grand coups de marteau.

Il y a près de deux siècles qu'on connoit la Californie. Ses côtes sont fameuses par la pêche des perles; c'est ce qui l'a rendue l'objet des vœux les plus pressés des Européens, qui ont souvent formé des entreprises pour s'y établir.

Quoi que le Ciel ait été si libéral à l'égard des Californiens, & que la terre produise d'elle-même ce qui ne vient ailleurs qu'avec beaucoup de peine & de travail, cependant ils ne font aucun cas de l'abondance, ni des richesses de leur pays. Contens de trouver ce qui est nécessaire à la vie, ils se mettent peu en peine de tout le reste. Pour la pêche du poisson, ils se servent de petits radeaux; & ils s'en servent d'autant plus hardiment, qu'ils sont excellens nageurs.

Le pays est fort peuplé dans les terres, sur-tout du côté du Nord; & quoi qu'il n'y ait guères de Bourgades qui ne soient composées de vingt, trente, quarante & cinquante familles, ils n'ont point de maisons. L'ombre des arbres les défend des ardeurs du soleil pendant le jour, & ils se font des branches, & des feuillages, une espèce de toit contre les mauvais tems de la nuit. L'hiver, ils s'enferment dans des caves, qu'ils creusent en terre, & y demeurent plusieurs ensemble.

Les hommes sont tout nus. Ils se ceignent la tête d'une bande de toile très

déliée, ou d'une espèce de rezeau. Ils portent au col, & quelquefois aux mains pour ornement, diverses figures de nacres de perles assez bien travaillées, entrelassées avec beaucoup de propreté de petits fruits ronds, à peu près comme des grains de chapelet. Ils n'ont pour armes, que l'arc, la flèche ou le javelot: mais ils les portent toujours à la main, soit pour chasser, soit pour se défendre de leurs ennemis; car les Bourgades se font assez souvent la guerre les unes aux autres.

Les femmes sont vêtues un peu plus modestement, portant depuis la ceinture jusqu'aux genoux une maniere de tablier tissu de rezeaux comme les nates les plus fines. Elles se couvrent les épaules de peaux de bêtes, & portent à la tête comme les hommes des rezeaux fort déliés. Ces rezeaux sont si propres, que les Officiers Espagnols s'en servent pour attacher leurs cheveux. Elles ont comme les hommes des colliers de nacres, mêlés de noyaux de fruits, & de coquillages, qui leur pendent jusqu'à la ceinture, & des brasselets de

même matière que les colliers.

L'occupation la plus ordinaire des hommes & des femmes, est de filer. Le fil se fait de longues herbes, qui leur tiennent lieu de lin & de chanvre; ou bien de matières cotoneuses, qui se trouvent dans l'écorce de certains fruits. Du fil le plus fin, ils font les divers ornemens dont ils se parent, & du plus grossier, des sacs pour divers usages, & des rêts pour pêcher. Les hommes outre cela avec diverses herbes, dont les fibres sont extrêmement ferrées, & filasseuses, & qu'ils sçavent très bien manier, s'emploient à faire une espèce de vaisselle, & de batterie de cuisine assez nouvelle, & de toutes sortes de grandeurs. Les pièces les plus petites servent de tasses, les médiocres, d'assiettes, de plats, & quelquefois de parasols, dont les femmes se couvrent la tête; & les plus grandes de corbeilles à ramasser les fruits, & quelquefois de poësles & de bassins à les faire cuire. Mais il faut sans cesse avoir la précaution de remuer ces vaisseaux pendant qu'ils sont sur le feu, de peur que la flamme ne s'y at-

tache, ce qui les brûleroit en très peu de tems.

Les Californiens ont beaucoup de vivacité, & sont naturellement railleurs. On ne trouve parmi eux aucune forme de Gouvernement, ni presque de Religion, & de culte réglé. Ils adorent la Lune; & en son honneur, ils se coupent les cheveux, & les donnent à leurs Prêtres, qui s'en servent à diverses sortes de superstitions. Chaque famille se fait des loix à son gré; & c'est apparemment ce qui les porte si souvent à en venir aux mains les uns contre les autres.



CHAPITRE XIII.

*Du Chi-tse. Du Lit-chi. Du Hoarchu.
Du coton & des fleurs, du Saule ;
leur vertu, leurs qualités, leurs propriétés
médicinales, & les différens usages
qu'on en fait à la Chine.*

LE *Chi-tse* ou *Se-tse* n'est pas moins estimable par sa beauté, que par la bonté de son fruit. Dans les provinces de *Can-tong* & de *Honan*, les campagnes sont toutes couvertes de cette espèce d'arbres, dont quelques-uns sont aussi gros que des noyers. Ceux qui croissent dans la province de *Tche-kiang*, portent des fruits plus excellens qu'ailleurs. La peau en est toujours verte, sans devenir jaune ou rougeâtre comme les autres. Ces fruits conservent leur fraîcheur même pendant tout l'hiver.

Les feuilles du *Chi* sont de la couleur, & de la même forme que celles du
du

du noyer, à la réserve qu'elles sont moins pointues & plus arrondies vers l'extrémité. L'ombre n'en est pas mal-faine comme celle du noyer, sous lequel il seroit dangereux de s'endormir. Un Auteur Chinois fait tant de cas de cet arbre, qu'il conseille aux Lettrés d'en avoir auprès de leurs cabinets, afin d'aller s'y reposer à l'ombre.

La figure des fruits n'est pas par-tout la même : les uns sont ronds, les autres allongés, & de figure ovale, quelques-uns un peu plats, & en quelque sorte à deux étages, semblables à deux pommes, qui seroient accolées par le milieu. La grosseur de ces fruits égale celle des oranges ou des citrons, ils ont d'abord la couleur de citron, & ensuite celle d'orange. La peau en est tendre, mince, unie & lissée. La chair du fruit est ferme & un peu âpre au goût ; mais elle s'amollit en meurissant : elle devient rougeâtre, & acquiert une faveur douce & agréable. Avant même l'entière maturité, cette chair lorsque la peau en est ôtée, a un certain mélange de douceur & d'âpreté, qui fait plaisir, & lui donne

une vertu astringente & salutaire.

Ce fruit renferme trois ou quatre pepins pierreux durs & oblongs , qui contiennent la semence. Il y en a qui étant nés par artifice, sont destitués de pepins , & ils sont plus estimés : du reste il est rare que ces fruits mûrissent sur l'arbre ; on les cueille en automne. Lorsqu'ils sont parvenus à leur grosseur naturelle , on les met sur de la paille , ou sur des clayes , où ils achevent de mûrir.

Ce détail ne convient qu'à l'arbre , qu'on prend soin de cultiver. Pour ce qui est du *Chi* sauvage , il a un tronc tortu ; ses branches entrelassées sont fermées de petites épines. Le fruit n'en est pas plus gros , qu'une pomme rose de la petite espèce.

La culture de cet arbre consiste principalement dans l'art de l'enter plusieurs fois : quand il a été ainsi enté , les pepins du fruit deviennent plus petits ; & même quelquefois le fruit vient sans aucun pepin. Le pêcher, ou plutôt l'albergier étant enté sur un *Chi* , donne de grosses pêches dorées , & d'un goût exquis.

Les herboristes Chinois prétendent, que le fruit de l'arbre *Chi* est doux de sa nature & froid. Ils ajoutent que quand on le mange tout frais cueilli de l'arbre, 1°. Il rend l'ouïe & l'odorat plus libres pour le passage de l'air : 2°. Qu'il rétablit les dérangemens dans le bas ventre, & remédie aux chaleurs de l'estomac : 3°. Qu'il tient la bouche fraîche. 4°. Que si en mangeant ces fruits ; on boit un peu trop de vin, qui est ici une espèce de bière faite avec le ris, on en est plutôt enivré. Un célèbre Auteur Chinois dit que c'est en bûvant du vin chaud, ce qui n'a pas lieu en Europe ; qu'au contraire, si l'on est surpris de l'ivresse dans un repas, on n'a qu'à manger de ce fruit pour se défennivrer.

Le même Auteur en cite un autre plus ancien, qui reconnoît dans l'arbre *Chi*, sept avantages considérables. 1°. Il vit un grand nombre d'années produisant constamment des fruits, & ne meurt que très difficilement : 2°. Il répand au loin une belle ombre : 3°. Les oiseaux n'osent y faire leur nid : 4°. Il est exempt de vers & de tout autre infecte, ce qui

nuit si fort aux autres arbres : 5°. Lorsqu'il a été couvert de gélée blanche, ses feuilles prennent diverses couleurs très-agréables : 6°. Le fruit en est beau, & d'un goût excellent : 7°. Les feuilles tombées servent à engraisser la terre, comme seroit le meilleur fumier.

Un troisième Auteur après avoir fait l'éloge de cet arbre, prétend que celui qui mangeroit de son fruit crud sans modération, seroit incommodé de flegmes, & quoiqu'il soit plus sain lorsqu'il est séché, s'il en usoit avec excès, il éprouveroit qu'il cause des flatuosités. Au reste l'envie d'en avoir de bonne heure, fait souvent qu'on le cueille avant sa maturité; mais il y a différentes manières d'y suppléer. Si on le garde pendant dix jours dans un lieu convenable, il perd alors son âpreté naturelle, & il acquiert un gout sucré; on diroit qu'on l'a confit au miel. On hate encore sa maturité, en le laissant nager deux ou trois jours dans de l'eau qu'on a soin de changer souvent. Mais on avertit qu'étant macéré de la sorte, il devient de nature froide. Quelques-uns pour le mûrir

promptement, l'ensévelissent dans du sel: c'est-là un moyen de lui ôter son âpreté; mais il n'en est pas meilleur pour la santé. D'autres le font passer trois ou quatre fois dans la lessive chaude faite avec des cendres; mais cette maturité forcée a ses inconvéniens, sur tout par rapport aux personnes malades.

Les Chinois ont coûtume de sécher ce fruit de la maniere à peu près qu'on sèche les figues. Ils choisissent ceux qui sont de la plus grosse espèce, & qui n'ont point de pepins; ou s'ils en ont, ils les tirent proprement. Ensuite, ils pressent insensiblement ces fruits avec la main pour les aplatis, & ils les tiennent exposés au Soleil, & à la rosée. Quand ils sont secs, ils les ramassent dans un grand vase, jusqu'à ce qu'ils paroissent couverts d'une espèce de gélée blanche, qui est leur suc spiritueux, lequel a pénétré sur la surface. Ce suc ainsi préparé rend l'usage de ce fruit salutaire aux pulmoniques.

Il ne faut pas oublier une remarque, que ce même Auteur Chinois répète jusqu'à deux fois: c'est que dans un

même repas , il ne faut pas manger des écrevisses avec des *chitfe*. Il prétend qu'il y a entr'eux de l'antipatie , & que de ces deux mets , il se fait dans l'estomac un combat réciproque , qui cause de grandes douleurs , & souvent un flux de ventre très dangereux.

Venons à un autre, dont le fruit nommé *Litchi* , n'est pas moins merveilleux. On trouve dans ce fruit un juste tempéramment de chaud & de froid , & de toutes les autres qualités : il donne de la force & de la vigueur au corps , de la vivacité , de la subtilité , & de la solidité à l'esprit. Mais si l'on en mange avec excès , il échauffe. Le noyau un peu roti , & rendu friable , puis réduit en une poudre très-fine , & avalé à jeun dans un bouillon d'eau simple, est un remède certain contre les douleurs insupportables de la gravelle & de la colique néphrétique. On dit qu'avant que la main de l'homme ait commencé à cueillir les *Litchi*, aucun oiseau ni insecte n'ose approcher de l'arbre ; mais qu'aussitôt qu'on a touché aux branches & aux fruits , toutes sortes d'oiseaux voraces ,

grands & petits, viennent mordre à ces fruits, & y causent beaucoup de dommage. Mais il n'y a rien en cela de merveilleux. On cueille ces fruits à leur point de maturité; & les oiseaux sont en cela aussi bons connoisseurs que les hommes.

Si ce fruit est entièrement mûr, & qu'on diffère un jour de le cueillir, il change de couleur. Si on laisse passer un second jour, on s'apperçoit au goût de son changement; enfin si l'on attend le troisième jour, le changement devient notable. Il en est apparemment de ce fruit, comme des bons melons d'Europe. Il faut manger ce fruit dans le pays même où ces arbres viennent; eût-on le secret de les conserver, & de les porter encore frais en Europe, comme on y en a porté de secs, on ne pourroit juger que très-imparfaitement de leur bonté. Les *Litchi* qu'on apporte à Peking pour l'Empereur, & qu'on renferme dans des vases d'étain pleins d'eau de vie, où l'on mêle du miel & d'autres ingrédients, conservent à la vérité un air de fraîcheur; mais ils perdent beaucoup de leur saveur.

Parlons à présent d'un autre arbre plus connu en France, & qui y fut apporté de l'Amérique dans le siècle précédent : c'est l'Acacia, que les Chinois appellent *Hoaichu*. Les Chinois prétendent, que les graines tirées de ses gouffes sont employées avec succès dans la médecine, que ses fleurs servent à teindre du papier en une couleur jaune assez particulière.

A l'égard de l'usage qu'en fait la médecine, voici une recette que donne un Auteur Chinois. Il faut à l'entrée de l'hiver mettre les graines de l'Acacia dans du fiel de bœuf, en sorte qu'elles soient toutes couvertes de ce fiel ; faire sécher le tout à l'ombre durant cent jours ; ensuite avaler chaque jour une de ces graines après le repas. Cet Auteur assure que continuant tous les jours de prendre ce remède, la vûe s'éclaircit : on se guérit des hémoroïdes ; les cheveux déjà blancs redeviennent noirs.

Le second avantage de l'Acacia, est de fournir des fleurs propres à teindre des feuilles de papier, ou des pièces de soie en couleur jaune. Pour y réussir,

prenez une demi livre de fleurs cueillies avant qu'elles soient trop épanouies ou prêtes à tomber ; rissalez-les légèrement sur un petit feu clair, en les remuant avec vitesse dans une casserolle bien nette, de la même manière qu'on rissolle les petits bourgeons, & les feuilles de Thé nouvellement cueillies. Quand vous appercevrez qu'en rissolant & remuant ces fleurs dans la casserolle, elles commencent à prendre une couleur jaunâtre, jetez dessus trois petites écuelles d'eau que vous ferez bouillir, en sorte que le tout s'épaississe, & que la couleur se fortifie; ensuite passez tout cela au travers d'une pièce de soie grossière. Quand la liqueur aura été exprimée, ajoutez-y une demi once d'alun, & une once de poudre fine d'huitre ou de coquillage brûlé. Lorsque le tout sera bien incorporé, vous aurez de la teinture jaune.

Les teinturiers Chinois se servent des fleurs & des graines de l'Acacia, pour teindre en trois différentes sortes de couleur jaune. Ils préparent d'abord les fleurs de l'Acacia, en les faisant rissoler : ils y joignent des graines tout-à-fait

mûres tirées des gouffes ; mais ils mettent beaucoup moins de graines que de fleurs. S'il s'agit de donner la couleur de *ngo-hoang*, qui est la couleur la plus vive, & qu'ils veuillent teindre une pièce de soie de cinq ou six aulnes, ils employent une livre de fleurs d'Acacia avec quatre onces d'alun ; ce qu'on augmente à proportion de la longueur des pièces qu'on veut teindre. Pour donner la couleur de *king-hoang*, c'est-à-dire, le jaune d'une couleur d'or, on y donne d'abord la couleur, dont nous venons de parler ; & cette première teinture étant sèche on y ajoute une seconde couleur, où il entre un peu de bois de bresil. On fait la teinture du jaune pâle de la même façon que la première, avec cette différence, qu'au lieu de quatre onces d'alun, on n'y en met que trois onces.

L'eau de riviere est la meilleure pour la teinture, quoique toute eau de riviere ne soit pas également bonne ; celle, par exemple, qui a un goût fade, y est moins propre. Si néanmoins on n'en avoit point d'autre, au lieu d'un bain dans la tein-

D'OBSERVATIONS. 251

ture, il faudroit en donner deux, pour atteindre à cette belle couleur qu'on desire.

Les fleurs de l'Acacia étant rissolées peuvent être conservées, de même que les graines, durant tout le cours de l'année; & l'on peut les employer à faire la teinture. Mais lorsqu'on garde ainsi l'une & l'autre matiere, il faut les faire bouillir plus long-tems, que si elle étoit récente. Leur suc, quand elles ont vieilli, en sort plus difficilement, & avec moins d'abondance; d'ailleurs les fleurs récentes donnent toujours une plus belle couleur.

L'herbier Chinois enseigne encore quelle doit être la culture de cet arbre, afin qu'il croisse plus promptement, & qu'il se conserve mieux. Quand vous aurez amassé, dit-il, des graines de l'acacia, séchez-les au Soleil, & un peu avant le solstice d'été, jetez-les dans l'eau; quand elles y auront germé, semez-les dans un terroir gras, en y mêlant de la graine de chanvre. L'une & l'autre semerce poussera; vous couperez le chanvre en son tems, & vous lierez les jeunes Acacias à de petits écha-

las qui leur serviront d'appui. L'année suivante vous semerez encore du chanvre, ce que vous ferez de même la troisième année, afin que ce chanvre préserve ces plantes délicates des injures du tems. Après quoi ces jeunes arbrisseaux étant devenus plus forts & plus robustes, vous les transplanterez ailleurs, & ils deviendront de très-beaux arbres.

Un célèbre Chimiste Chinois fait l'éloge d'une pierre artificielle médicinale, à qui l'on attribue de grandes vertus. Voici d'abord quelle en est la composition.

On prend de l'urine d'un jeune homme de quinze ans, qui soit d'un tempéramment sain & robuste. On en met, par exemple, la quantité de vingt ou trente livres dans une chaudiere de fer, qu'on tient sur un feu clair de bois sec. Quand on y remarque une écume blancheâtre, on y verse peu à peu & goutte à goutte de l'huile douce de navette. Sur une chaudiere pleine d'urine, on versera autant d'huile, qu'en peut contenir une tasse à boire le thé. Le tout doit bouillir jusqu'à ce qu'il ne reste plus

qu'un marc sec , comme de la boue noirâtre. On le prend , & on le réduit en une poudre fine , après l'avoir doucement arrosé d'huile , enforte que l'huile en pénètre toutes les parties: on le met sur une tuile , qu'on couvre d'une autre tuile , & toutes les deux sont chargées & environnées de charbons allumés ; mais deux creufets conviendroient mieux en laissant un soupirail à celui de dessus. Lorsque l'on juge que l'humidité est entièrement dissipée , que rien ne s'évapore , & qu'on a donné le loisir à ce qui reste de refroidir , on le tire , on le pile dans le mortier ; & l'ayant réduit en une poudre très fine , on le renferme dans un vase assez large de porcelaine bien net , dont on couvre l'ouverture d'une natte fine & claire qu'on y ajuste bien. On y ajoute une enveloppe de toile , & de plus une dernière enveloppe de gros papier double. Enfin , on fait tomber goutte à goutte de l'eau bouillante dans le vase , au travers des enveloppes de son ouverture , qu'on a eu soin de rendre lâches vers le milieu pour cet effet. Pour achever l'opération , on place le

vase avec ce qu'il contient dans une chaudiere de cuivre, où la matière se recuit, jusqu'à ce qu'elle devienne sèche & ferme. Alors vous avez la pierre médicinale, que l'on appelle pierre d'automne.

On s'en sert à la Chine pour l'hydro-pisie, & la phtisie, & les Médecins prétendent que c'est un excellent remède pour les maladies des poulmons; c'est de-là que lui est venu son nom de pierre d'automne, non pas, comme l'on pourroit croire, parce que c'est en automne qu'on réussiroit mieux à la composer: cette dénomination renferme un sens plus mystérieux. La médecine Chinoise a pour maxime, que les parties nobles du corps humain répondent, & ont chacun un rapport spécial à une des quatre saisons de l'année. Or l'automne étant la saison qui, selon les Chinois, a rapport aux poulmons, & cette espèce de corps pierreux étant salutaire aux pulmoniques, c'est ce qui lui a fait donner le nom de pierre artificielle d'automne.

Revenons maintenant à la Botanique.

D'OBSERVATIONS. 255

Si l'on considère le faule de près, on trouve qu'à l'ouverture de ses fleurs, il paroît une espèce d'écume dont elles se couvrent peu à peu; sans doute que la fermentation intérieure réduit en écume la substance glutineuse, où les graines des fleurs nagent en différentes loges. Car si le tems est froid ou meme couvert, il empêche les boutons du faule de pousser au dehors leur substance blanchâtre. Si l'on met en effet dans un microscope un bouton, qui n'est pas encore ouvert, on apperçoit que ce qui sortoit par la pointe du bouton, ressemble assez à de la glaire d'œuf battue, & mise en écume, dont successivement tout le corps de la fleur se trouve couvert. Il se peut faire que chaque graine renfermée dans sa case nage dans cette substance glaireuse, & s'en nourrisse, comme il arrive au germe de l'œuf de poule. Ensuite l'air le plus subtil pénétrant cette écume, dès qu'elle se détache, lui donne la forme de petit réseau, en s'insinuant entre les parties rameuses, les écartant, les soulevant, sans trop les séparer; & desséchant l'humeur gluante qui les lioit

ensemble, il leur fait perdre la figure de filamens.

L'herbier Chinois dit que la fleur des faules est couverte de petites écailles. En effet le corps de ces fleurs étant resté sec dépouillé de ses graines, & de ce qu'on appelle écume, il paroît au microscope semblable à un rayon de guespes tout semé de cellules ouvertes. Ce qui se détache des fleurs, & qui voltige dans les airs, s'appelle tantôt la foie des faules, tantôt leur bourre ou leur coton, ou leur fine laine, ou bien des flocons de neige, de la gélée blanche. En effet lorsque l'air est un peu chaud, il tombe des faules une si grande quantité de flocons blancs, que quelquefois ils obscurcissent le ciel, & qu'on les prendroit pour une neige épaisse, qui se répand sur la terre. Lorsque ces flocons se sont insinués sous les herbes, ou sur les pointes déjà un peu hautes du gramen, on croiroit voir une prairie légèrement inondée par les eaux claires de quelque ruisseau.

L'Auteur Chinois badine ingénieusement sur ces différens spectacles, & cherche

cherche à égayer son imagination. C'est du coton, dit-il, que répandent les faules, & ce n'en est pas; car j'en suis tout couvert, & je n'en suis pas vêtu plus chaudement: c'est de la neige qui obscurcit l'air, & ce n'en est pas; car le soleil, quoiqu'il soit dans sa force, ne la fçauroit fondre. L'hirondelle qui continue de voler durant une petite pluie, surprise tout-à-coup par cette nuée de flocons blancs, n'ayant pas son vol libre, est forcée de se retirer; il lui semble qu'elle a devancé le printems. Ces faules que je vis hier tout rajeunis, & verdoyans, ont vieilli, ce semble, & perdu dans une nuit leur brillante verdure. Un changement si subit de scène dans un jardin me cause une surprise égale à celle que j'aurois, si un ami que j'aurois vû hier avec un air fleuri, & une chevelure dorée, venoit me voir aujourd'hui avec des cheveux & des sourcils tout blancs.

Mais laissons notre Chinois s'égayer, & venons à quelque chose de plus sérieux. Il n'y a guère que le faule, qui jette cette espèce de bourse remplie de

parties rameuses , lesquelles la rendent semblable au coton : aussi voit-on qu'on la manie , qu'on la ramasse , & qu'on la conserve de même que le coton ; mais il ne paroît pas qu'il fût facile de carder ce faux coton , d'en séparer la graine qui est mince & platte , de le filer & de le travailler au métier. Quelques Auteurs Chinois disent cependant , qu'on l'employoit autrefois aux couches des enfans , & que quand le coton étoit plus rare , on s'en servoit pour fourer les bottes d'hiver , les matelats , les coussins , & les couvertures piquées. Ils lui attribuent encore d'autres usages. On trouve , disent-ils , près de la Chine des peuples , lesquels , avant que les fleurs du faule soient épanouies , en font une espèce de breuvage qui enivre promptement. On a vû que des peuples dans un tems de famine ont recueilli les corps secs des fleurs dépouillées du coton & de la graine , les ont réduit en poudre , & en ont fait de la bouillie , qui les a soutenus.

Les Médecins Chinois prétendent , qu'en appliquant le squelette de la fleur ,

qui est sec & très-combustible , & en y mettant le feu , on a un remède excellent contre la jaunisse , & contre les mouvemens convulsifs des membres : qu'il est également propre à guérir toutes sortes d'apostumes ; ce qui se fait en forme de poudre desséchante & absorbante.

Pour ce qui est du coton qui se détache , & qui est emporté par le vent , les mêmes Médecins Chinois assurent qu'il guérit toutes sortes de cloux & de durillons , les plaies causées par le fer , & les chancres les plus opiniâtres ; qu'il accélère la suppuration d'une plaie ; qu'il en fait sortir le sang corrompu ; qu'il arrête les hemorragies ou les violentes pertes de sang , comme celles qui arrivent aux femmes , après un mauvais accouchement ; qu'il est bon contre la dureté de la rate , & qu'il l'amollit : ils disent que ce remède est modérément froid de sa nature.

C'est une opinion commune à toute la Chine , qu'il se fait une double transmutation de ce coton de faule. Les Médecins disent , & le vulgaire pense de

la même façon , 1°. Que si cette espèce de coton tombe sur un lac , ou sur un étang , il ne faut que l'intervalle d'une nuit pour qu'il soit changé en l'herbe *Leou-ping* , qu'on voit flotter sur la surface des eaux dormantes , & dont les racines ne vont pas jusqu'au limon : 2°. Que chaque petit flocon échappé des saules , s'il tombe sur une fourrure , ou sur un habit de peau , est transformé en teigne ou vermisséau. On cite plusieurs Auteurs qui assurent la même chose : c'est pourquoi durant tout le tems que les saules sont en fleur , les Chinois évitent avec grand soin d'exposer à l'air leurs habits doublés de peau.

Les Européens , quoiqu'ils soient bien éloignés de croire une pareille métamorphose , ont fait la même expérience , & usent de la même précaution que les Chinois , ce qui prouve la vérité de ce fait : mais il est vraisemblable , que ce flocon est chargé de petits œufs de papillons , ou de vermisséaux qui se plaisent sur les saules ; ou bien il se peut faire que la graine serve d'aliment aux teignes , ou qu'elle leur serve d'une es-

pièce de fourreau propre à s'y retirer, ce qui contribueroit beaucoup à les multiplier dans une fourure.

Quant aux plantes aqueuses & flottantes, il est probable que leur tems d'éclorre concourt avec le tems de la chute des fleurs de saule; & que ceux-ci servent seulement à rassembler & à rendre sensibles à l'œil plusieurs de ces brins d'herbes, qui poussent leurs petites pointes.

L'herbier Chinois n'oublie point la maniere de planter & de cultiver ces arbres, afin de les avoir beaux, & de les faire croître à une certaine hauteur. Les saules sont sujets à être endommagés par de gros vers, ou même à être piqués par une espèce de chenilles. Voici le conseil qu'il donne pour les en préserver. Quand on met en terre une branche de saule pour la faire venir de bouture, il faut à l'extrémité qui sera enterrée, faire un trou à la hauteur de deux ou trois pouces de distance de la partie du bois qui jettera ses racines: on traversera ce trou d'une cheville de bois de sapin, qui doit déborder de part

& d'autre de deux ou trois pouces. Cette espèce de croix mise en terre aura un bon effet ; c'est qu'il sera plus difficile d'arracher ces arbres nouvellement plantés, parce que le bois traversier les retient bien mieux que ne feroient les racines. Il y en a qui pour mieux défendre des vers ces arbres nouvellement plantés, mettent outre cela dans le trou où on le plante un quartier de tête d'ail, & un morceau de réglisse long d'un pouce.

Une autre maniere de planter cet arbre de bouture est de renverser la grosse branche, qu'on plante, enforte que ce qui est la pointe de la branche soit mis en terre, & que la tête, ou ce qui tenoit au corps du gros faule dont on l'a coupée, soit levée en haut. Il en naîtra une espèce de faule, qu'on nomme chevelu, parce que ses branches, à la réserve de quelques unes fort grosses, seront déliées, & pendantes comme une chevelure. Les Lettrés aiment à en voir de pareils dans leur petit jardin devant leur cabinet d'étude.

Ce qu'on aura peut-être de la peine à croire, est que le bois du faule, qui est

de sa nature léger , poreux , & sujet à la carie , se nourrisse & se conserve dans l'eau , de même que les pilotis faits du bois le plus dur. C'est ce qu'on éprouve continuellement à *Peking* & aux environs , où le bois de faule entre dans la construction des puits qu'on fait dans les jardins , pour y avoir de l'eau , dont on puisse arroser les fleurs & les herbes potageres. Cette invention des Chinois sera peut-être goûtée en Europe : voici comment ils s'y prennent.

Lorsqu'on est déterminé à faire un puits , on choisit d'abord le lieu , où l'on espère trouver de l'eau. On y creuse en rond une espace de terre , jusqu'à la profondeur d'environ trois pieds. Le fond étant bien aplani , on y ajuste la base du puits sur laquelle on doit élever la maçonnerie. Cette base est faite de pièces plates de bois de faule , épaisses au moins de six pouces , qui se tirent du tronc d'un gros faule bien sain. Ces pièces sont emboîtées ensemble en rond , & laissent au milieu un vuide spacieux. C'est sur ces planches assez larges , qu'on bâtit de briques la maçonnerie du puits ;

& à mesure qu'elle s'éleve, on garnit les dehors tout autour de terre pressée également jusqu'à la hauteur de trois pieds, qu'on avoit creusés d'abord: après cela on creuse le milieu du terrain, & à mesure qu'on avance, on tire également la terre de dessous la charpente, qui porte la maçonnerie. On voit cette maçonnerie s'enfoncer insensiblement, & aussitôt on l'augmente par le haut. On continue ce travail, & l'on creuse toujours de la même manière, jusqu'à ce qu'on ait trouvé une source sûre & abondante.



 CHAPITRE XIV.

Découverte des Isles Carolines. Système de Croyance & de Religion des Habitans de ces Isles. Leur Police. Leur Gouvernement. Leur adresse dans la pêche de la Baleine.

EN 1721. une barque étrangere, peu différente des barques des Isles Mariannes, aborda à une terre déserte de l'Isle de *Guahan* du côté de l'Est, qu'on appelle *Tarafoso*. Il y avoit dans cette barque vingt-quatre personnes, onze hommes, sept femmes & six enfans. Un Indien Marianois, qui pêchoit aux environs de cette côte, en alla donner avis au Chef de la Bourgade, qui n'hésita point de venir au secours de ces pauvres Insulaires, & qui par les bons traitemens qu'il leur fit, les engagea à mettre pied à terre.

Leur barque étoit d'une construction remarquable; elle avoit pour toute

voile un tissu de feuilles de palmier. La prouë & la poupe étoient semblables pour la figure, & se terminoient l'une & l'autre en pointe élevée de la forme d'une queuë de Dauphin. On y voyoit quatre petites chambres pour la commodité des passagers : l'une étoit à la prouë, la seconde à la poupe, les deux autres aux deux côtés du mât, où étoit attachée la voile ; mais qui débordoient en dehors de la barque, & y formoient comme deux aîles. Ces chambres avoient un toit fait de feuilles de palmier, de la figure d'une impériale de carosse, propre à garantir de la pluie & des ardeurs du soleil. Au dedans du corps de la barque étoient différens compartimens, où se mettoient la cargaison & les autres provisions de bouche. Ce qu'il y avoit de surprenant dans ce bâtiment, est qu'on n'y voyoit aucun clou, & que les planches étoient si bien jointes les unes aux autres par une espèce de fisselle, que l'eau ne pouvoit s'y insinuer.

Cette barque étoit partie en compagnie de quatre autres de l'Isle de Farroilep, pour se rendre à celle d'Ulcé ; &

dans cette traverse, elles avoient été surprises d'un vent d'Ouest, qui les avoit dispersées de côté & d'autre.

Ces Insulaires ont pour tout vêtement une pièce de toile, ou d'étoffe, dont ils s'enveloppent les reins, & qu'ils passent entre les jambes. Leurs chefs, ont une espèce de robe fendue par les côtés, qui leur couvre les épaules & la poitrine, & qui leur tombe jusqu'aux genoux. Les femmes outre la pièce de toile dont elles se ceignent de même que les hommes, ont encore une sorte de jupe, qui leur descend depuis la ceinture jusqu'à mi-jambes.

Les nobles se peignent le corps, & se percent le lobe des oreilles, où ils attachent des fleurs, des herbes aromatiques, des grains de coco, ou même de verre, quand ils peuvent en attraper.

Ces peuples sont bien pris dans leur taille. Ils l'ont haute, & d'une grosseur proportionnée : la plupart ont les cheveux crépus, le nez gros, de grands yeux & très-perçans, & la barbe assez épaisse. Pour ce qui est de la couleur du visage, il y a entr'eux de la différence :

les uns l'ont semblable à celle des purs Indiens ; on ne peut douter que les autres ne soient des Mestices nés d'Espagnols & d'Indiennes. On voit aussi parmi eux des Mulâtres , c'est-à-dire , qui sont nés d'un Negre & d'une Indienne.

Les Isles Carolines sont entre le sixième & le onzième degré de latitude septentrionale , & courent par les trente degrés de latitude à l'Est du Cap du S. Esprit. Les Isles de cet Archipel se partagent en cinq Provinces , qui ont chacune leur langue particuliere : mais toutes ces langues , quoique différentes entr'elles , paroissent tirer leur origine d'une seule ; & à en juger par la ressemblance des termes , il est vraisemblable , que cette langue matrice , dont elles dérivent , est la langue Arabique.

Ces Insulaires n'ont presque aucune idée de Religion ; ils vivent sans culte , & dépourvûs de la plûpart des connoissances propres à l'homme raisonnable. Ils reconnoissent néanmoins de bons & de mauvais esprits ; mais selon leur maniere de penser toute materielle , ils donnent à ces prétendus esprits, un corps,

& jusqu'à deux ou trois femmes. Ce sont, selon eux, des substances célestes différentes de celles qui habitent la terre.

Voici en peu de mots le ridicule système, que leurs peres leur ont transmis par une espèce de tradition. Les plus anciens de ces esprits célestes sont un nommé *Sabucour*, dont la femme s'appelloit *Halmecul*. Ils eurent de ce mariage un fils auquel ils donnent le nom de *Eltulep*, qui signifie en leur langue le Grand esprit, & une fille nommée *Ligobund*. Le premier épousa *Letenhieul*, qui étoit née dans l'Isle d'*Ulec*. Elle mourut à la fleur de son âge, & son ame s'envola aussitôt au ciel. *Eltulep* avoit eu d'elle un fils nommé *Lugueileng*, ce qui veut dire le milieu du Ciel. On le révére comme le Grand-Seigneur du Ciel, dont il est l'héritier présomptif.

Cependant *Eltulep* peu satisfait de n'avoir eu pour tout fruit de son mariage qu'un seul enfant, adopta *Reschahuiteng*, jeune homme très accompli, qui étoit de Lamarée. Ils disent que se dégoûtant de la terre, il monta au Ciel, pour y

jouir des délices de son pere ; qu'il a encore sa mere à *Lamarée* dans un âge décrépité ; qu'enfin il est descendu du Ciel jusqu'à la moyenne région de l'air , pour entretenir sa mere , & lui faire part des mystères célestes.

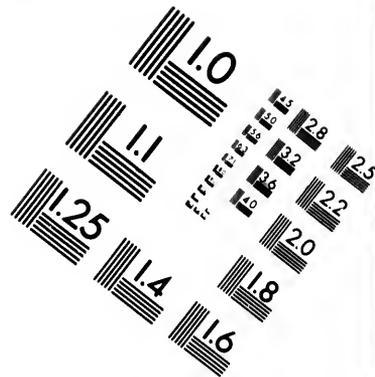
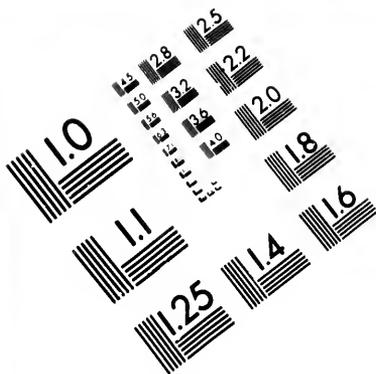
Ligabund , sœur d'*Eltulep* , se trouvant enceinte au milieu de l'air , descendit sur la terre , où elle mit au monde trois enfans ; elle fut étonnée de voir la terre aride & stérile. A l'instant , de sa voix puissante elle la couvrit d'herbes , de fleurs , d'arbres fruitiers ; elle l'enrichit de toutes sortes de verdure , & la peupla d'hommes raisonnables.

Dans ces commencemens on ne connoissoit point la mort ; c'étoit un court sommeil. Les hommes quittoient la vie le dernier jour du déclin de la Lune ; & dès qu'elle commençoit à reparoître sur l'horison , ils ressuscitoient , comme s'ils se fussent éveillés après un sommeil paisible. Mais un certain *Erigiregers* , esprit mal-intentionné , & qui se faisoit un supplice du bonheur des humains , leur procura un genre de mort contre lequel il n'y eut plus de ressource ; quand on

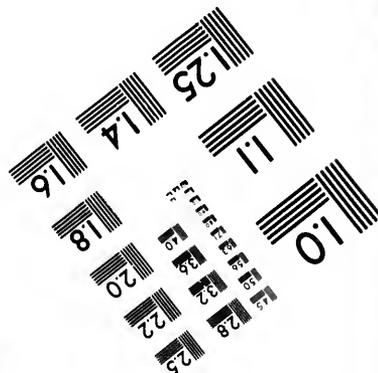
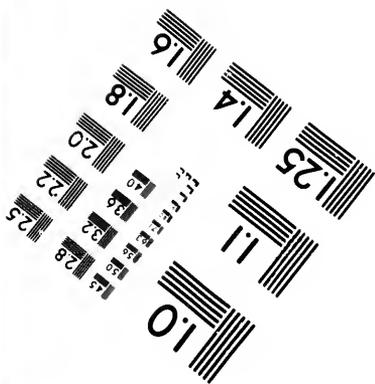
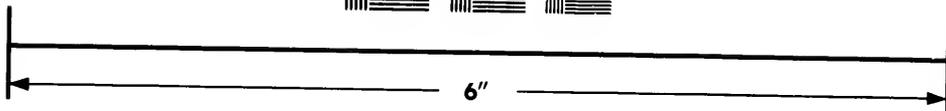
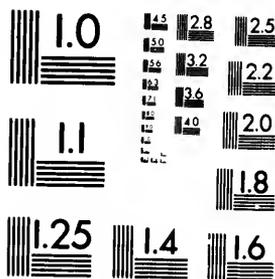
étoit une fois mort, on l'étoit pour toujours. Aussi l'appellent-ils *Elus-melabut*, c'est-à-dire, mauvais esprit, esprit mal faisant. Au lieu qu'ils appellent les autres esprits *Elus-melatus*, qui signifie bons esprits, esprits bienfaisans. Ils mettent au rang des mauvais esprits un certain *Merogrog*, qui ayant été chassé du Ciel pour ses manieres grossieres & inciviles, apporta sur la terre le feu qui avoit été inconnu jusqu'alors.

Lugueileng fils d'*Eltulep* eut deux femmes; l'une céleste qui lui donna deux enfans *Carrer* & *Melibiau*, l'autre terrestre, née à *Folalu* de la province d'*Huogoleu*. Il eut de celle-ci un fils appellé *Oulefat*. Ce jeune homme ayant sçu que son pere étoit un esprit céleste, dans l'impatience de le voir, prit son vol vers le Ciel, comme un nouvel Icare; mais à peine se fut-il élevé dans les airs, qu'il retomba sur la terre. Cette chute le désola: il pleura amèrement sa malheureuse destinée; mais il ne se désista pas pour cela de son premier dessein. Il alluma un grand feu; & à l'aide de la fumée, il fut porté une seconde fois en l'air, & par-





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

7
1.5 1.8 2.0 2.2 2.5
2.8 3.2 3.6 4.0
18

11
01
51

vint jusqu'aux embrassemens de son pere céleste.

Les mêmes Indiens raconterent, que dans l'Isle de *Folalu* il y a un petit étang d'eau douce, où les Dieux viennent se baigner ; & que par respect pour ce bain sacré, il n'est point d'Insulaire qui ose en approcher, de peur d'encourir l'indignation de leurs Divinités. Idée assez semblable à ce que l'on rapporte de *Diane*, & d'*Acteon*, qui s'attira le ressentiment de cette Déesse, par l'imprudence qu'il eut de la voir dans le bain. Ils donnent une ame raisonnable au Soleil, à la Lune & aux Etoiles, où ils croyent qu'habite une nombreuse nation céleste. Autres restes fabuleux de la Poësie d'*Homere*, & des erreurs des *Origenistes*.

Telle est la Doctrine des habitans des Isles Carolines, dont néanmoins ils ne paroissent pas fort entêtés ; car quoi qu'ils reconnoissent toutes ces fabuleuses Divinités, on ne voit parmi eux ni temples, ni Idoles, ni sacrifices, ni offrandes, ni aucun autre culte extérieur. Il n'y a qu'à quelques-uns de leurs défunts,

qu'ils rendent un culte superstitieux. Leur coutume est de jeter les cadavres le plus loin qu'ils peuvent dans la mer, pour y servir de pâture aux Tiburrans & aux Baleines. Mais lorsqu'il meurt quelque personne d'un rang distingué, ou qui leur est chère par d'autres endroits, ses obsèques se font avec pompe, & avec de grandes démonstrations de douleur.

Au moment que le malade expire ; on lui peint tout le corps de couleur jaune. Ses parens & ses amis s'assemblent autour du cadavre, pour pleurer de concert la perte commune. Alors leur douleur s'exhale en des cris aigus, & on n'entend plus que des lamentations & des gémissemens. A ces cris succède un morne & profond silence ; & c'est pour lors qu'une femme élève une voix entrecoupée de sanglots & de soupirs, & prononce l'éloge funèbre du défunt : elle vante dans les plus beaux termes sa beauté, sa noblesse, son agilité à la danse, son adresse à la pêche, & toutes les autres qualités qui l'ont rendu recommandable. Ceux qui veulent donner des mar-

ques plus sensibles de douleur, se cou-
pent les cheveux, la barbe, & les jettent
sur le cadavre ; ils observent tout ce
jour-là un jeûne rigoureux, dont ils ne
manquent pas de se dédommager la nuit
suivante.

Il y en a qui renferment le corps du
désunt dans un petit édifice de pierre,
qu'ils gardent au dedans de leurs mai-
sons. D'autres les enterrent loin de leurs
habitations, & ils en environnent la fé-
pulture d'un mur de pierre. Ils mettent
auprès du cadavre diverses sortes d'ali-
mens, dans la persuasion où ils sont que
l'ame du désunt les suce & s'en nourrit.

Ils croient qu'il y a un Paradis, où
les gens de bien sont récompensés ; &
un Enfer où les méchans sont punis. Ils
disent que les ames qui vont au Ciel,
retournent le quatrième jour sur la terre,
& demeurent invisibles au milieu de
leurs parens.

Il y a parmi eux des Prêtres & des
Prêtresses, qui prétendent avoir com-
merce avec les ames des désunts. Ce
sont ces Prêtres, qui de leur pleine auto-
rité déclarent ceux qui vont au Ciel,

& ceux dont le partage est l'Enfer. On honore les premiers comme des esprits bien-faisans ; & on leur donne le nom de *Tahuput*, qui signifie saint Patron. Chaque famille à son *Tahuput*, auquel on s'adresse dans ses besoins. S'ils sont malades, s'ils entreprennent un voyage, s'ils vont à la pêche, s'ils travaillent à la culture de leurs terres, ils invoquent leur *Tahuput* ; c'est à lui qu'ils demandent le rétablissement de leur santé, le succès de leur voyage, l'abondance de la pêche, & la fécondité de leurs terres. Ils lui font des présens, qu'ils suspendent dans la maison de leurs Tamoies, soit par intérêt, pour obtenir de lui les graces qu'ils lui demandent, soit par gratitude, pour le remercier des faveurs qu'ils ont reçues de sa main libérale.

Les habitans de l'Isle d'*Yap* ont un culte plus grossier & plus barbare ; une espèce de crocodile est l'objet de leur vénération. Il y a parmi eux des espèces d'enchanteurs, qui ont communication avec le malin esprit, & qui par son secours procurent des maladies & la mort même à ceux dont ils ont intérêt de se défaire.

La pluralité des femmes est non-seulement permise à ces Insulaires ; elle est encore une marque d'honneur & de distinction. Ils disent que le Tamol de l'Isle de *Huogolen* en a eu neuf. Ils ont horreur de l'adultère, comme d'un grand péché ; mais celui qui en est coupable, obtient aisément la rémission de son crime : il suffit de faire quelque présent au mari de la femme avec qui il a eu un commerce illicite.

Le mari peut repudier sa femme ; lorsqu'elle a violé la foi conjugale ; & la femme a le même pouvoir de repudier son mari , lorsqu'il cesse de lui plaire. Dans ce cas ils ont certaines loix , qu'ils observent pour la disposition de la dot. Lorsque quelqu'un d'eux meurt sans postérité, la veuve épouse le pere de son mari défunt.

Lorsqu'ils vont à la pêche , ils ne portent nulle provision dans leur barque. Leurs *Tamoles* s'assemblent dans une maison au mois de Février ; & là ils jugent par la voie du fort, si la navigation doit être heureuse , & la pêche abondante : ce sort consiste en des nœuds

qu'ils font à des feuilles de palmier. Ils les comptent l'un après l'autre ; & ce nombre pair ou impair décide du bon , ou du mauvais succès de leur entreprise.

Au milieu de la rudesse & de la barbarie où vivent ces Insulaires, il ne laisse pas d'y avoir parmi eux une certaine police, qui donne à connoître , qu'ils sont plus raisonnables que la plûpart des autres Indiens, en qui on ne voit guères que la forme humaine. L'autorité du Gouvernement se partage entre plusieurs familles nobles , dont les chefs s'appellent *Tamoles* ; il y a outre cela dans chaque Province un principal *Tamol* , auquel tous les autres sont soumis.

Ces *Tamoles* laissent croître leur barbe fort longue, pour se concilier plus de respect ; ils commandent avec empire, parlent peu, & affectent un air grave & sérieux. Lorsqu'un *Tamol* donne audience, il paroît assis, sur une table élevée. Les peuples s'inclinent devant lui jusqu'à terre ; & du plus loin qu'ils arrivent, ils marchent le corps tout courbé, & la tête presqu'entre les genoux,

jufqu'à ce qu'ils foient auprès de fa perfonne. Alors ils s'affeyent à platte terre ; & les yeux baiffés, ils reçoivent fes ordres avec le plus profond refpect.

Quand le *Tamol* les congédie, ils fe retirent, en fe courbant le corps de la même maniere, que quand ils font venus, & ne fe relevent que lorsqu'ils font hors de fa préfence. Ses paroles font autant d'oracles qu'on révere. On rend à fes ordres une obéiffance aveugle ; enfin on lui baife les mains & les pieds, quand on lui demande quelque grace. Les maifons ordinaires des Infulaires ne font que de petites hutes fort baffes, couvertes de feuilles de palmier. Celles des *Tamoles* font conftituées de bois, & ornées de peintures telles qu'ils fçavent les faire.

On ne punit point les crimes, foit par la prifon, foit par des peines afflictives. On fe contente d'exiler les coupables dans une autre Ile. Il y a dans chaque peuplade deux maifons deftinées, l'une à l'éducation des garçons, l'autre à l'éducation des filles ; mais tout ce qu'on y apprend fe réduit à quelques principes

vagues d'Astronomie. La plûpart s'y appliquent, à cause de son utilité pour la navigation. Le Maître a une Sphère, où sont tracés les principaux astres ; & il enseigne à ses disciples le rumb de vent qu'ils doivent suivre, selon les diverses routes qu'ils ont à tenir sur la mer.

La principale occupation des hommes est de construire des barques, de pêcher, & de cultiver la terre. L'affaire des femmes est de faire la cuisine, d'aider leurs maris lorsqu'ils ensemencent les terres, & de mettre en œuvre une espèce de plante sauvage, & un autre arbre qui s'appelle *Balibago*, pour en faire de la toile. Comme ils manquent de fer, ils se servent de coignées & de haches de pierre pour couper le bois. Si par hazard un vaisseau étranger laisse dans leurs Isles quelques vieux morceaux de fer, ils appartiennent de droit aux *Tamoles*, qui en font faire des outils le mieux qu'il est possible. Ces outils font un fond, dont le *Tamol* tire un profit considérable ; car il les donne à louage, & ce louage se paye assez cher.

Ils font accoutumés à se baigner trois fois le jour , le matin , à midi , & sur le soir. Ils prennent leur repos dès que le Soleil est couché , & ils se levent avec l'aurore. Le *Tamol* ne s'endort qu'au bruit d'un concert de musique , que forme une troupe de jeunes gens , qui s'assemblent le soir autour de sa maison , & qui chantent à leur maniere certaines poësies , jusqu'à ce qu'on les avertisse de cesser.

Pendant la nuit , au clair de la Lune , ils s'assemblent de tems en tems , pour chanter & danser devant la maison de leur *Tamol*. Leurs danses se font au son de la voix ; car ils n'ont point d'instrumens de musique. La beauté de la danse consiste dans l'exacte uniformité des mouvemens du corps. Les hommes séparés des femmes se postent vis-à-vis les uns des autres ; après quoi ils remuent la tête , les bras , les mains , & les pieds en cadence. Les ornemens dont ils ont soin de se parer , donnent , selon eux , un nouvel agrément à cette sorte de danse. Leur tête est couverte de plumes , ou de fleurs : des herbes aromatiques pendent

dent de leurs narines; & l'on voit attachées à leurs oreilles des feuilles de palmier tissues avec assez d'art. Ils ont aux bras, aux mains, aux pieds d'autres ornemens, qui leur sont propres.

Les femmes de leur côté se donnent une espèce de divertissement plus convenable à leur sexe. Elles demeurent assises; & se regardant les unes les autres, elles commencent un chant pathétique & langoureux, accompagnant le son de leurs voix du mouvement cadancé de la tête & des bras. C'est pourquoi ce divertissement s'appelle en leur langue *Tanger ifaifil*, qui veut dire la plainte des femmes.

A la fin de la danse, le *Tamol*, quand il se pique de libéralité, tient en l'air une pièce de toile, qu'il montre aux danseurs, & qui appartient à celui qui a l'adresse de s'en saisir le premier.

Outre le divertissement de la danse, ils ont plusieurs autres jeux, où ils donnent des preuves de leur adresse, & de leur force, en s'exerçant à manier la lance, à jeter des pierres, & à pousser des bales en l'air. Chaque saison a une

forte de divertissement qui lui est propre.

La pêche de la Baleine est pour ces peuples un spectacle charmant. Dix ou douze de leurs Isles disposées en maniere de cercle forment une espèce de port, où la mer jouit d'un calme perpétuel. Quand une Baleine paroît dans ce golfe, les Insulaires se mettent aussitôt dans leurs canots, & se tenant du côté de la mer, ils avancent peu à peu en effrayant l'animal, & le poussant devant eux, jusqu'à ce qu'ils l'ayent conduit sur des bas fonds non loin des terres. Alors les plus adroits se jettent dans la mer; quelques-uns d'eux dardent la baleine de leurs lances, & les autres l'amarrent avec de gros cables, dont les bouts sont attachés au rivage. Aussitôt s'éleve un grand cri de joie parmi un peuple nombreux, que la curiosité a attiré sur les bords de la mer. On tire à terre la baleine, & la pêche se termine par un grand festin.

Quand il y a des inimitiés entre ces Insulaires, elles s'appaisent ordinairement par quelque présent; c'est ainsi

que les particuliers finissent leurs querelles. Mais quand les inimitiés sont publiques, & entre deux Bourgades, il n'y a que la guerre qui les termine. Ils n'ont d'autres armes que des pierres, & des lances armées d'os de poisson. Leur maniere de faire la guerre ressemble aux combats singuliers, chacun d'eux n'ayant à faire qu'à l'ennemi qu'il a en tête.

Lorsque deux Peuplades ennemies ont résolu d'en venir à une action décisive, on s'assemble de part & d'autre dans une vaste campagne; & au moment que les troupes sont en présence, chacun des deux partis forme un escadron de trois rangs. Les jeunes gens occupent le premier rang, le second est de ceux qui sont d'une plus haute taille, & les plus âgés forment le troisième. Ce combat commence par le premier rang, où chacun combat d'homme à homme à coups de pierres, & de lance. Quand quelqu'un est blessé, & hors de combat, il est aussitôt remplacé par un combattant du second rang, & enfin par un autre du troisième. La guerre se termine par des arcs de triomphe de la part

des victorieux, qui insultent aux vaincus.

Les habitans de l'Isle d'*Ulée* & des Isles voisines sont plus civilisés, & plus raisonnables que les autres. Leur air & leurs manieres sont plus respectueuses. Ils ont de la gayeté dans l'esprit : ils sont retenus, & circonspects dans leurs paroles ; & ils s'attendrissent aisément sur les infirmités & les miseres d'autrui.

Il y a parmi eux beaucoup de Mestices, & quelques Negres ou Mulâtres qui leur servent de domestiques. Il est vraisemblable que les Negres viennent de la Nouvelle Guinée, où ces Insulaires ont pû aller par le côté du Sud. Pour ce qui est des Blancs, en voici l'origine.

Martin Lopès, pilote du premier vaisseau qui passa de la Nouvelle Espagne au secours des Philippines, en l'année 1566. complotta avec vingt-huit autres de jeter le reste de l'équipage dans une Isle déserte, de s'emparer du vaisseau, & d'aller pirater sur les côtes de la Chine, Mais ce complot fut découvert ; & pour prévenir le mauvais dessein de ces scélerats, on les abandonna eux-mêmes

D'OBSERVATIONS. 285

dans une Isle de Barbares située à l'Est des Marianes. On ne doute pas que ces rebelles n'ayent été jettés dans une des Isles Carolines, où ils épouserent des Indiennes, d'où sont venus des Mestices, qui se sont extrêmement multipliés dans toutes ces Isles.

Ces Insulaires ont pour tout aliment des fruits, des racines, & les poissons qu'ils peuvent pêcher. Ils ont néanmoins des poules, & d'autres oiseaux; mais on n'y voit aucun animal à quatre pieds. La terre n'y produit ni ris, ni froment, ni orge, ni blé d'Inde. Ce qu'il y a de plus commun dans ces Isles, ce sont des bois très propres à construire des barques.



CHAPITRE XV.

Des étincelles qui se découvrent sur la surface de la Mer. Des Iris de la Mer, & des exhalaisons qui se forment pendant la nuit.

Lorsque le vaisseau fait bonne route, on voit souvent une grande lumière dans le sillage, c'est-à-dire dans les eaux, qu'il a fendues, & comme brisées à son passage. Ceux qui n'y regardent pas de si près, attribuent souvent cette lumière, ou à la Lune, ou aux Etoiles, ou au fanal de la poupe: c'est en effet ce qui vient dans l'esprit la première fois que l'on apperçoit cette grande lumière; mais avec un peu d'attention, il est facile de se détromper. On remarque que cette lumière paroît bien davantage lorsque la Lune est sous l'horison, que les Etoiles sont couvertes de nuages, que le fanal est éteint, & qu'aucune lumière étrangère ne peut éclairer la surface de la mer.

Cette lumière n'est pas toujours égale. A certains jours, il y en a peu, ou point du tout : quelquefois elle est plus vive, quelquefois plus languissante ; il y a des tems où elle est fort étendue, d'autres où elle l'est moins.

Pour ce qui est de sa vivacité, elle est si grande, que l'on peut quelquefois lire sans peine à la lueur de ses sillons, quoiqu'on soit élevé de neuf ou de dix pieds au-dessus de la surface de l'eau.

Pour ce qui regarde l'étendue de cette lumière, quelquefois tout le sillage paroît lumineux à trente ou quarante pieds au loin ; mais la lumière est bien plus foible à une plus grande distance.

Il y a des jours, où l'on démêle aisément dans le sillage les parties lumineuses d'avec celles qui ne le sont pas : d'autrefois on ne peut faire cette distinction. Le sillage paroît alors comme un fleuve de lait, qui fait plaisir à voir.

Lorsqu'on peut distinguer les parties brillantes d'avec les autres, on remarque, qu'elles n'ont pas toutes la même figure. Les unes ne paroissent que comme des pointes de lumière ; les autres ont à

peu près la grandeur des étoiles, telles qu'elles nous paroissent. On en voit qui ont la figure de globules d'une ou de deux lignes de diamètre; d'autres sont comme des globes de la grosseur de la tête. Souvent aussi ces phosphores se forment en quarré de trois ou quatre pouces de long, sur un ou deux de large. Ces phosphores de différente figure se voyent quelquefois en même tems. Quelquefois le sillage du vaisseau est plein de gros tourbillons de lumière, & de ces quarrés oblongs; d'autrefois lorsque le vaisseau avance lentement, ces tourbillons paroissent & disparaissent tout-à-coup en forme d'éclairs.

Ce n'est pas seulement le passage d'un vaisseau qui produit ces lumières; les poissons laissent après eux un sillage lumineux, qui éclaire assez pour pouvoir distinguer la grandeur du poisson, & connoître de quelle espèce il est. On voit quelquefois une grande quantité de ces poissons, qui en se jouant dans la mer, font une espèce de feu d'artifice dans l'eau, qui a son agrément. Souvent une corde mise en travers suffit pour briser
l'eau,

l'eau , en sorte qu'elle devienne lumineuse.

Si l'on tire de l'eau de la mer , pour peu qu'on la remue avec la main dans les ténèbres , on y verra une infinité de parties brillantes. Si l'on trempe un linge dans l'eau de la mer , on verra la même chose , quand on se met à le tor dre dans un lieu obscur ; & même quand il est à demi sec , il ne faut que le remuer pour en voir sortir quantité d'étincelles.

Lorsqu'une de ces étincelles est une fois formée, elle se conserve long-tems ; & si elle s'attache à quelque chose de solide , par exemple , aux bords d'un vase , elle durera des heures entières.

Ce n'est pas toujours lorsque la mer est le plus agitée , qu'il y paroît le plus de ces phosphores , ni même lorsque le vaisseau va le plus vîte. Ce n'est pas non plus le simple choc des vagues les unes contre les autres , qui produit des étincelles ; mais on observe que le choc des vagues contre le rivage en produit quelquefois en quantité. Au Bresil , le riva-

ge paroît quelquefois tout en feu, tant il y a de ces étincelles.

La production de ces feux dépend beaucoup de la qualité de l'eau ; & généralement parlant on peut avancer, que le reste étant égal, cette lumière est plus grande, lorsque la mer est plus grosse, & plus baveuse ; car en haute mer, l'eau n'est pas également pure partout. Quelquefois le linge qu'on trempe dans la mer revient tout gluant. Une remarque que l'on fait, est que quand le sillage est plus brillant, l'eau est plus visqueuse & plus grasse : un linge mouillé de cette eau rend plus de lumière, quand on le remue.

De plus on trouve dans la mer certains endroits, où furnagent je ne sçais quelles ordures de différentes couleurs, tantôt rouges, tantôt jaunes. A les voir, on croiroit que ce sont des sciûres de bois ; nos marins disent que c'est le frai ou la semence de la Baleine : c'est dequoi l'on n'est guères certain. Lorsqu'on tire de l'eau de la mer en passant par ces endroits, elle se trouve fort visqueuse. Les mêmes Marins disent, qu'il y a beau-

coup de ces bancs de frai dans le Nord ; & que quelquefois pendant la nuit ils paroissent tout lumineux , sans qu'ils soient agités par le passage d'aucun vaisseau ni d'aucun poisson.

Mais pour prouver que plus l'eau est gluante , plus elle est disposée à être lumineuse , voici une expérience que l'on a faite. On prit un jour dans un vaisseau un poisson , que quelques-uns crurent être une bonite. Le dedans de la gueule du poisson paroissoit durant la nuit comme un charbon allumé , de sorte que sans autre lumière , on auroit pu lire , comme à la lueur d'un sillage extrêmement lumineux. Cette gueule étoit pleine d'une humeur visqueuse ; on en frotta un morceau de bois , qui devint aussitôt lumineux : dès que l'humeur fut desséchée , la lumière s'éteignit.

Que l'on examine à présent , si toutes ces particularités peuvent s'appliquer dans le système de ceux , qui établissent pour principe de cette lumière ; le mouvement de la matière subtile ou des globules causé par la violente agitation des sels.

Ajoutons quelques observations sur les Iris de la mer. C'est sur-tout après une grosse tempête que les Iris de la mer se montrent, avec le plus d'éclat. Il est vrai que l'Iris céleste a cet avantage sur les Iris de la mer, que ses couleurs sont bien plus vives, plus distinctes, & en plus grande quantité. Dans l'Iris de la mer, on ne distingue guères que deux sortes de couleurs, un jaune sombre du côté du Soleil, & un verd pâle du côté opposé. Les autres couleurs ne font pas une assez vive sensation pour pouvoir être distingués. En récompense les Iris de la mer sont en bien plus grand nombre. On en voit vingt à trente en même tems, on les voit en plein midi; & on les voit dans une situation opposée à l'Iris céleste, c'est-à-dire, que leur courbure est comme tournée vers le fond de la mer.

Finissons par les exhalaisons qui s'enflamment pendant la nuit, & qui en s'enflammant forment dans l'air un trait de lumière. Ces exhalaisons laissent aux Indes une trace bien plus étendue qu'en Europe. On en voit que l'on prendroit

pour de véritables fusées. Elles paroissent fort proche de la terre, & jettent une lumière à peu près semblable à celle, dont la Lune brille les premiers jours de son croissant. Leur chute est lente, & elles tracent en tombant une ligne courbe.

CHAPITRE XVI.

*Origine du Musc, & où il se forme.
Nourriture de l'animal qui produit le Musc.*

ON a parlé jusqu'ici diversement de l'origine du Musc. Quelques Auteurs prétendent qu'il se forme au nombril de l'animal : ils se trompent certainement ; c'est dans sa vessie qu'il se forme. Cet animal est une espèce de Chevreuil, que les Chinois appellent *Hiang-tchang-tse*, c'est-à-dire Chevreuil odoriférant, Chevreuil musqué, ou qui porte le musc. *Tchang-tse* signifie Chevreuil ; & *Hiang* signifie proprement odeur.

A l'Occident de la ville de Peking se voit une chaîne de montagnes, où l'on trouve une grande quantité de ces Chevreuils odoriferants. Ceux qui les tuent vendent quelquefois séparément la chair de cet animal ; & ils vendent le musc à ceux qui en font commerce. On coupe la vessie de cet animal ; & de peur que le musc ne s'évapore , on lie cette vessie en haut avec une ficelle. Quand on veut la conserver par curiosité , on la fait sécher.

Le musc se forme dans l'intérieur de la vessie , & s'y attache autour comme une espèce de sel. Il s'y en forme de deux sortes. Celui qui est en grain est le plus précieux. Il s'appelle *Theou-pan-hiang*. L'autre qui est moins estimé , & qu'on nomme *Mi-hiang* est fort menu , & fort délié. La femelle ne porte point de musc , ou du moins ce qu'elle porte , qui en a quelque apparence , n'a nulle odeur.

La chair des serpens est la nourriture la plus ordinaire de cet animal : quoi que ces serpens soient d'une grandeur énorme , le Chevreuil n'a nulle peine à les tuer , parce que dès qu'un serpent est

à une certaine distance du Chevreuil, il est tout-à-coup arrêté par l'odeur du musc; ses sens s'affoiblissent, & il ne peut plus se mouvoir.

Cela est si constant, que les Payfans, qui vont chercher du bois, ou faire du charbon sur ces montagnes, n'ont point de meilleur secret, pour se garantir de ces serpens, dont la morsure est très-dangereuse, que de porter sur eux quelques grains de musc. Alors ils dorment tranquillement après leur diner. Si quelque serpent s'approche d'eux, il est tout-à-coup assoupi par l'odeur du musc, & il ne va pas plus loin.



CHAPITRE XVII.

Moyen de rendre le lustre à l'or appliqué sur la porcelaine. Différentes sortes de vernis & de couleurs que l'on donne à la porcelaine. Manière de préparer ces vernis & ces couleurs. Nouveaux dessein d'ouvrages de porcelaine. Manière de tracer des figures en bossé sur la porcelaine.

Comme l'or appliqué sur la porcelaine s'efface à la longue, & perd beaucoup de son éclat, on lui rend son lustre, en mouillant d'abord la porcelaine avec de l'eau nette, & en frottant ensuite la dorure avec une pierre d'agate; mais on doit avoir soin de frotter le vase dans un même sens, par exemple, de droit à gauche.

Ce sont principalement les bords de la porcelaine, qui sont sujets à s'écailler. Pour obvier à cet inconvénient, on les fortifie avec une certaine quantité de

charbon de bambou pilé, qu'on mêle avec le vernis qui se donne à la porcelaine, & qui rend le vernis d'une couleur de gris cendré. Ensuite avec le pinceau, on fait de cette mixtion une bordure, à la porcelaine déjà sèche, en la mettant sur la roue ou sur le tour. Quand il est tems, on applique le vernis à la bordure, comme au reste la porcelaine, & lorsqu'elle est cuite, ses bords n'en font pas moins d'une extrême blancheur. Comme il n'y a point de bambou en Europe, on pourroit y suppléer par le charbon de faule, ou mieux encore par celui de sureau, qui a quelque chose d'approchant du bambou.

Il est à observer, 1°. qu'avant que de réduire le bambou en charbon, il faut en détacher la peau verte, parce qu'on assure que la cendre de cette peau fait éclatter la porcelaine dans le fourneau : 2°. Que l'ouvrier doit prendre garde de toucher la porcelaine avec des mains tachées de graisse, ou d'huile; l'endroit touché éclateroit infailliblement durant la cuite.

En parlant dans le quatrième Chapi-

tre des couleurs qu'en appliquoit à la porcelaine, nous avons dit qu'il y en avoit d'un rouge soufflé; & nous avons expliqué la manière d'appliquer cette couleur. Mais nous n'avons pas dit qu'il y en avoit aussi de bleu soufflé, & qu'il est beaucoup plus aisé d'y réussir. Les ouvriers Chinois conviennent que si l'on ne plaignoit pas la dépense, on pourroit de même souffler de l'or & de l'argent, sur de la porcelaine, dont le fond seroit noir ou bleu, c'est-à-dire, y répandre par-tout également une pluie d'or ou d'argent. Cette sorte de porcelaine qui seroit d'un goût nouveau, ne manqueroit pas de plaire.

On souffle le vernis de même que le rouge. On a fait pour l'Empereur des ouvrages si fins & si délicats, qu'on les mettoit sur du coton, parce qu'on ne pouvoit manier des pièces si délicates, sans s'exposer à les rompre; & comme il n'étoit pas possible de les plonger dans le vernis, parce qu'il eût fallu les toucher de la main, on souffloit le vernis, & on en couvroit entièrement la porcelaine.

On remarque qu'en soufflant le bleu, les ouvriers prennent une précaution pour conserver la couleur, qui ne tombe pas sur la porcelaine, & n'en perdre que le moins qu'il est possible. Cette précaution est de placer le vase sur un piédestal, & d'étendre sous le piédestal une grande feuille de papier, qui sert pendant quelque tems. Quand l'azur est sec, ils le retirent, en frottant le papier avec une petite brosse.

On a trouvé une nouvelle matiere propre à entrer dans la composition de la porcelaine. C'est une pierre, ou une espèce de craye, qui s'appelle *hoache*, dont les Médecins Chinois font une espèce de ptisane, qu'ils disent être délassive, apéritive, & rafraîchissante. Ils prennent six parts de cette pierre, & une part de reglisse, qu'ils pulvérisent: ils mettent une demie cueillerée de cette poudre dans une grande tasse d'eau fraîche, qu'ils font boire au malade; & ils prétendent que cette ptisane rafraîchit le sang, & tempère les chaleurs internes. Les ouvriers en porcelaine se font avisés d'employer cette même

Pierre à la place du *kaolin*, dont nous avons parlé. Peut être que tel endroit de l'Europe où l'on ne trouvera point de kaolin, fournira la pierre *hoache* : elle se nomme *hoa* parce qu'elle est glutineuse, & qu'elle approche en quelque sorte du fagon.

La porcelaine faite avec le *hoache* est rare, & beaucoup plus chere que l'autre, elle a un grain extrêmement fin, & pour ce qui regarde l'ouvrage du pinceau, si on la compare à la porcelaine ordinaire, elle est à peu près ce qu'est le velin par rapport au papier. De plus cette porcelaine est d'une légereté, qui surprend une main accoutumée à manier d'autres porcelaines; aussi est-elle beaucoup plus fragile que la commune, & il est difficile d'attrapper le véritable degré de sa cuite. Il y en a qui ne se servent pas du *hoache* pour faire le corps de l'ouvrage. Ils se contentent d'en faire une colle assez déliée, où ils plongent la porcelaine quand elle est sèche, afin qu'elle en prenne une couche, avant que de recevoir les couleurs & le vernis : par-là elle acquiert quelque degré de beauté.

Voici de qu'elle maniere on met en œuvre le *hoache*, 1^o. Lorsqu'on l'a tiré de la mine, on le lave avec de l'eau de riviere ou de pluie pour en séparer un reste de terre jaunâtre qui y est attachée. 2^o. On le brise, on le met dans une cuve d'eau pour le dissoudre ; & on le prépare en lui donnant les mêmes façons qu'au *kaolin*. On assure qu'on peut faire de la porcelaine avec le seul *hoache* préparée de la sorte, & sans nul autre mélange. Cependant quelques ouvriers Chinois qui ont fait de pareilles porcelaines, disent, que sur huit parts de *hoache* ils mettent deux parts de *petunse*, & que pour le reste, ils procèdent selon la méthode, qui s'observe, quand on fait la porcelaine ordinaire avec le *petunse* & le kaolin. Dans cette nouvelle espèce de porcelaine le *hoache* tient lieu de *kaolin* ; mais l'un est beaucoup plus cher que l'autre. La charge de *kaolin* ne coûte que vingt sols, au lieu que celle de *hoache* revient à un écu. Ainsi il n'est pas surprenant que cette sorte de porcelaine se vende plus cher que la commune.

Il y a une autre observation à faire sur

le *hoache*. Lorsqu'on le prépare, & qu'on le dispose en petits carreaux semblables à ceux de *petunse*, on délaye dans l'eau une certaine quantité de ces petits carreaux, & on en forme une colle bien claire; ensuite on y trempe le pinceau, puis on trace sur la porcelaine divers desseins, après quoi lorsqu'elle est sèche, on lui donne le vernis. Quand la porcelaine est cuite, on apperçoit ces desseins, qui sont d'une blancheur différente de celle qui est sur le corps de la porcelaine. Il semble que ce soit une vapeur déliée répandue sur la surface. Le blanc de *hoache* s'appelle blanc d'ivoire *siamyape*.

On peint des figures sur la porcelaine avec le *chekao* de même qu'avec le *hoache*, ce qui lui donne une autre espèce de couleur blanche; mais le *chekao* a cela de particulier, qu'avant que de le préparer comme le *hoache*, il faut le rotir dans le foyer; après quoi on le brise, & on lui donne les mêmes façons qu'au *hoache*: on le jette dans un vase plein d'eau, on l'y agitte; on ramasse à diverses reprises la crème qui surnage; & quand tout cela est fait, on trouve une

masse pure, qu'on employe de même que le *hoache* purifié. Le *chekao* ne sçauroit servir à former le corps de la porcelaine. On n'a trouvé jusqu'ici que le *hoache*, qui pût tenir la place de *kaolin*, & donner de la solidité à la porcelaine. Si, à ce que disent plusieurs ouvriers Chinois, l'on mettoit plus de deux parts de *petunse* sur huit parts de *hoache*, la porcelaine s'affaiferoit en se cuisant, parce qu'elle manqueroit de fermeté, ou plutôt que ses parties ne seroient pas suffisamment liées ensemble.

Nous n'avons pas encore parlé d'une espèce de vernis qui s'appelle *tse-kin-yeou*, c'est-à-dire, vernis d'or bruni. On pourroit plutôt le nommer vernis de couleur de bronze, de couleur de café, ou de couleur de feuille morte. Ce vernis est d'une invention nouvelle. Pour le faire, on prend de la terre jaune commune, on lui donne les mêmes façons qu'au *petunse*; & quand cette terre est préparée, on n'en employe que la matière la plus déliée; qu'on jette dans de l'eau, & dont on forme une espèce de colle aussi liquide que le vernis ordinaire

appellé *peyeou*, qui se fait de quartiers de roches. Ces deux vernis le *tsékin* & le *pe-yeou* se mêlent ensemble ; & pour cela ils doivent être également liquides. On en fait l'épreuve, en plongeant le *petunse* dans l'un & dans l'autre vernis. Si chacun de ces vernis pénètre son *petunse*, on les juge également liquides, & propres à s'incorporer ensemble. On fait aussi entrer dans le *tsékin* du vernis ou de l'huile de chaux, & de cendres de fougères préparées, comme nous l'avons dit dans le quatrième Chapitre, & de la même liquidité que le *pe-yeou* ; mais on mêle plus ou moins de ces deux vernis avec le *tsékin*, selon que l'on veut que le *tsékin* soit plus clair ou plus foncé. C'est ce qu'on peut connoître par divers essais ; par exemple, on mêlera deux tasses de la liqueur *tsékin*, avec huit tasses du *peyeou*, puis sur quatre tasses de cette mixtion de *tsékin* & de *peyeou*, on mettra une tasse de vernis fait de chaux & de fougère.

Il n'y a pas longtems qu'on a trouvé le secret de peindre avec le *tsouï*, ou en violet & de dorer la porcelaine. On a effayé

essayé de faire une mixtion de feuilles d'or avec le vernis & la poudre de cail-
lou, qu'on appliquoit de même, qu'on
applique le rouge à l'huile; mais cette
tentative n'a pas réussi, & on a trouvé
que le vernis de *tsekin* avoit plus de
grace & plus d'éclat.

Il a été un tems qu'on faisoit des tasses;
auxquels on donnoit par dehors le vernis
doré, & par dedans le pur vernis blanc.
On a varié dans la suite; & sur une tasse
ou sur un vase, qu'on vouloit vernisser
de *tsekin*, on appliquoit en un ou deux
endroits un rond, ou un quarré de pa-
pier mouillé, & après avoir donné le
vernis, on levoit le papier, & avec le
pinceau on peignoit en rouge ou en
azur cet espace non vernissé. Lorsque
la porcelaine étoit sèche, on lui donnoit
le vernis accoûtumé, soit en le soufflant,
soit d'une autre maniere. Quelques-uns
remplissent ces espaces vuides d'un fond
tout d'azur, ou tout noir pour y appli-
quer la dorure après la première cuite;
c'est sur quoi on peut imaginer diverses
combinaisons.

On a encore imaginé une nouvelle

forte de porcelaine. Sa couleur tire sur l'olive ; on lui donne le nom de *long-tfiven* : on en voyoit autrefois que l'on nommoit *tfinko* ; c'est le nom d'un fruit qui ressemble assez aux olives. On donne cette couleur à la porcelaine , en mêlant sept tasses de vernis *tfekin* , avec quatre tasses de *peyeou* , deux tasses ou environ d'huile de chaux & de cendres de fougere , & une de *tfouyeou* , qui est une huile faite de caillou. Le *tfouyeou* fait appercevoir quantité de petites veines sur la porcelaine. Quand on l'applique tout seul , la porcelaine est fragile , & n'a point de son quand on la frappe ; mais quand on le mêle avec les autres vernis , elle est coupée de veines , elle resonance , & n'est pas plus fragile que la porcelaine ordinaire.

Une particularité que l'on ne doit pas omettre , est qu'avant qu'on donne le vernis à la porcelaine , on acheve de la polir , & d'en retrancher les plus petites inégalités ; ce qui s'exécute par le moyen d'un pinceau fait de petites plumes fort fines. On humecte ce pinceau simplement avec de l'eau , & on le passe par-

tout d'une main légère ; mais c'est principalement pour la porcelaine fine que l'on se donne ce soin.

Le noir éclatant , ou le noir de miroir appelé *oukin* , se donne à la porcelaine , en la plongeant dans une mixtion liquide composée d'azur préparé. Il n'est pas nécessaire d'y employer le bel azur ; mais il faut qu'il soit un peu épais , & mêlé avec du vernis *peyeou* & du *tsékin* , en y ajoutant un peu d'huile de chaux & de cendres de fougere : par exemple, sur dix onces d'azur pilé dans le mortier , on mêlera une tasse de *tsékin* , sept tasses de *peyeou* , & deux tasses d'huile de cendres de fougere brûlées avec la chaux. Cette mixtion porte son vernis avec elle , & il n'est pas nécessaire d'en donner de nouveau. Quand on cuit cette espèce de porcelaine noire , on doit la placer vers le milieu du fourneau , & non pas près de la voûte où le feu a plus d'activité.

Il n'est pas vrai , comme nous l'avons dit dans le quatrième Chapitre , que le rouge à l'huile appelé *yeou-ci-hunc* , se tire du rouge fait de couperose , tel qu'on l'emploie pour peindre en rouge la por-

celaine recuite. Ce rouge à l'huile se fait de la grenaille de cuivre rouge, & de la poudre d'une certaine pierre ou caillou qui tire un peu sur le rouge. On croit que cette pierre est une espèce d'alun, qu'on emploie dans la médecine. On broye le tout dans un mortier, en y mêlant de l'urine d'un jeune homme, & de l'huile de *peyeou*. On applique cette mixture sur la porcelaine, lorsqu'elle n'est pas encore cuite, & on ne lui donne point d'autre vernis. Il faut seulement prendre garde, que durant la cuite, la couleur rouge ne coule point au fond du vase. Les ouvriers Chinois disent, que quand on veut donner ce rouge à la porcelaine, on ne se sert point de *petunse* pour la former; mais qu'à sa place on emploie avec le *kaolin* de la terre jaune préparée de la même manière que le *petunse*. Il est vraisemblable, qu'une pareille terre est plus propre à recevoir cette sorte de couleur.

Peut-être sera-t-on bien-aise d'apprendre, comment cette grenaille de cuivre se prépare. On sçait qu'à la Chine, il n'y a point d'argent monnoyé; on se

fert d'argent en masse dans le commerce, & il s'y trouve beaucoup de pièces qui sont de bas aloi. Il y a cependant des occasions, où il les faut réduire en argent fin : comme, par exemple, quand il s'agit de payer la taille, ou de semblables contributions. Alors on a recours à des ouvriers, dont l'unique métier est d'affiner l'argent dans des fourneaux faits à ce dessein, & d'en séparer le cuivre & le plomb. Avant que le cuivre liquéfié se durcisse & se congèle, on prend un petit balai, qu'on trempe légèrement dans l'eau, puis en frappant sur le manche du balai, on asperge d'eau le cuivre fondu. Une pellicule se forme sur la superficie, qu'on leve avec de petites pincettes de fer, & on la plonge dans de l'eau froide où se forme la grenaille, qui se multiplie autant qu'on réitere l'opération. Il paroît, que si on employoit de l'eau forte pour dissoudre le cuivre, cette poudre de cuivre en seroit plus propre pour faire le rouge dont nous parlons ; mais les Chinois n'ont point le secret des eaux fortes & régales. Leurs inventions sont

toutes d'une extrême simplicité.

On a exécuté des desseins d'ouvrages, qu'on affuroit être impraticables. Ce sont des urnes hautes de trois pieds & davantage, sans le couvercle, qui s'éleve en pyramide à la hauteur d'un pied. Ces urnes sont de trois pièces rapportées, mais réunies ensemble avec tant d'art & de propreté, qu'elles ne font qu'un seul corps, sans qu'on puisse découvrir l'endroit de la réunion.

Il y a aussi des pièces de porcelaine qu'on appelle *yao-pien*, ou transmutation. Cette transmutation se fait dans le fourneau, & est causée ou par le défaut, ou par l'excès de chaleur, ou bien par d'autres causes, qu'il n'est pas facile de conjecturer. Ces pièces qui n'ont pas réussi selon l'idée de l'ouvrier, & qui sont l'effet du pur hazard, n'en sont pas moins belles, ni moins estimables.

Un ouvrier avoit dessein de faire des vases de rouge soufflé : cent pièces furent entièrement perdues ; une seule sortit du fourneau parfaitement semblable à une espèce d'Agathe.

Si l'on vouloit courir les risques & les

frais de différentes épreuves , on découvrirait à la fin l'art de faire sûrement ce que le hazard a produit une seule fois. C'est ainsi qu'on s'est avisé de faire de la porcelaine d'un noir éclatant qu'on appelle *oukom*. Le caprice du fourneau a déterminé à cette recherche , & on y a réussi.

Quand on veut donner un vernis, qui rende la porcelaine extrêmement blanche, on met sur treize tasses de *peyeou* une tasse d'huile de cendres de fougères aussi liquide que le *peyeou*. Ce vernis est fort , & ne doit point se donner à la porcelaine qu'on veut peindre en bleu ; parce qu'après la cuite la couleur ne paroîtroit pas à travers le vernis. La porcelaine à laquelle on a donné le fort vernis , peut être exposée sans crainte à la grande chaleur du fourneau. On la cuit ainsi toute blanche , ou pour la conserver dans cette couleur , ou bien pour la dorer , ou la peindre de différentes couleurs , & ensuite la recuire ; mais quand on veut peindre la porcelaine en bleu , & que la couleur paroisse après la cuite , il ne faut mêler que sept tasses de *peyeou*

avec une tasse de vernis , ou de la mixtion de chaux & de cendres de fougere.

Il est bon d'observer en général , que la porcelaine dont le vernis porte beaucoup de cendres de fougères , doit être cuite à l'endroit temperé du fourneau ; c'est-à-dire , ou après les trois premiers rangs , ou dans le bas à la hauteur d'un pied , ou d'un pied & demi. Si elle étoit cuite au haut du fourneau , la cendre se fondroit avec précipitation , & couleroit au bas de la porcelaine. Il en est de même du rouge à l'huile , du rouge soufflé , & du *long-tfiven* , à cause de la grenaille de cuivre qui entre dans la composition de ces vernis. Au contraire on doit cuire au haut du fourneau la porcelaine , à laquelle on a donné simplement le *tsouyeou* ; c'est , comme nous l'avons dit , ce vernis qui produit une multitude de veines , en sorte que la porcelaine semble être de pièces rapportées.

Le rouge de couperose qu'on emploie sur les porcelaines recuites , se fait de la maniere qu'il a été expliqué dans le quatrième Chapitre , avec de la couperose appellée

appellée *tsao-fan* ; mais comment cette couleur se compose-t'elle ? Le voici : mais il est bon auparavant d'expliquer quelle est la proportion & la mesure des poids de la Chine.

Le *Kin* , ou la livre Chinoise , est de 16 onces qui s'appellent *Leams* ou *Taels*.

Le *Leam* , ou *Tael* , est une once Chinoise,

Le *Tsien* , ou le *Mas* , est la dixième partie du *Leam* ou *Tael*.

Le *Fuen* est la dixième partie du *tsien* , ou du *mas*.

Le *By* est la dixième partie du *fuen*.

Le *Hoa* est la dixième partie du *by*.

Sur un *Tael* , ou *leam* de Ceruse , on met deux *mas* de ce rouge. On passe la ceruse & le rouge par un tamis , & on les mêle ensemble à sec. Ensuite on les lie l'un à l'autre avec de l'eau empreinte d'un peu de colle de vache , qui se vend réduite à la consistance de la colle de poisson. Cette colle fait qu'en peignant la porcelaine , le rouge s'y attache & ne coule pas. Comme les couleurs , si on les appliquoit trop épaisses , ne manqueroient pas de produire des inégalités sur

la porcelaine , on a soin de tems en tems de tremper d'une main légère le pinceau dans l'eau , & ensuite dans la couleur dont on veut peindre.

Pour faire de la couleur blanche , sur un *leam* de ceruse , on met trois *mas* & trois *fuen* de poudre de cailloux des plus transparens qu'on a calciné , après les avoir lutés dans une quaisse de porcelaine enfouie dans le gravier du fourneau , avant que de le chauffer. Cette poudre doit être impalpable ; on se sert d'eau simple , sans y mêler de la colle , pour l'incorporer avec la ceruse.

On fait le verd foncé , en mettant sur un *tael* de ceruse , trois *mas* & trois *fuen* de poudre de cailloux avec huit *fuen* , ou près d'un *mas* de *Tom-hoa-pien* , qui n'est autre chose que la crasse du cuivre , quand on le fond. En employant le *tom-hoa-pien* pour faire le verd , il faut le laver , & en séparer avec soin , la grenaille de cuivre qui s'y trouveroit mêlée , & qui n'est pas propre pour le verd. Il ne faut y employer que les écailles , c'est-à-dire les parties de ce métal , qui se séparent , lorsqu'on le met en œuvre.

D' OBSERVATIONS. 315

Pour ce qui est de la couleur jaune, on la fait en mettant sur un *tael* de ceruse trois *mas* & trois *fuen* de poudre de cailloux, & un *fuen* huit *by* de rouge, qui n'ait point été mêlé avec la ceruse. Pour faire un beau jaune, il faut mettre deux *fuen* & demi de ce rouge primitif.

Un *tael* de ceruse, trois *mas* & trois *fuen* de poudre de cailloux, & deux *by* d'azur, forment un bleu foncé, qui tire sur le violet. Quelques ouvriers mettent huit *by* de cet azur.

Le mélange de verd & de blanc, par exemple, d'une part de verd, sur deux parts de blanc, fait le verd d'eau, qui est très-clair.

Le mélange du verd & du jaune: par exemple, de deux *tasses* de verd foncé sur une *tasse* de jaune, fait le verd *coulou*, qui ressemble à une feuille un peu fanée.

Pour faire le noir, on délaye l'azur dans l'eau. Il faut qu'il soit peu épais; on y mêle un peu de colle de vache macérée dans de la chaux, & cuite jusqu'à consistance de colle de poisson. Quand on a peint de ce noir la porcelaine qu'on

veut recuire, on couvre de blanc les endroits noirs. Durant la cuite ce blanc s'incorpore dans le noir, de même que le vernis ordinaire s'incorpore dans le bleu de la porcelaine commune.

Il y a une autre couleur appelée *tfin*. Ce *tfin* est une pierre ou minéral, qui ressemble assez au vitriol romain. Il est probable, que ce minéral se tire de quelque mine de plomb, & que portant avec soi des esprits, ou plutôt des parcelles imperceptibles de plomb, il s'infine de lui-même dans la porcelaine, sans le secours de la ceruse, qui est le vehicule des autres couleurs qu'on donne à la porcelaine recuite.

C'est de ce *tfin* qu'on fait le violet foncé. On en trouve à *Cantong*, & il en vient de *Peking*; mais ce dernier est bien meilleur. Aussi se vend-il un *tael* huit *mas* la livre, c'est-à-dire, neuf livres. Le *tfin* se fond, & quand il est fondu ou ramolli, les Orfèvres l'appliquent en forme d'émail sur des ouvrages d'argent. Ils mettront, par exemple, un petit cercle de *tfin* dans le tour d'une bague; ou bien ils en rempliront le haut d'une aiguille de

tête, & l'y enchasseront en forme de pierrerie. Cette espèce d'émail se détache à la longue; mais on tache d'obvier à cet inconvénient, en le mettant sur une légère couche de colle de poisson ou de vache.

Le *tsin*, de même que les autres couleurs dont nous venons de parler, ne s'emploie que sur la porcelaine qu'on recuit. Telle est la préparation du *tsin*. On ne le rotit point comme l'azur; mais on le brise, & on le réduit en une poudre très-fine: on le jette dans un vase plein d'eau, on l'y agite un peu; ensuite on jette cette eau, où il se trouve quelques saletés, & l'on garde le crystal qui est tombé au fond du vase. Cette masse ainsi délayée perd sa belle couleur, & paroît au dehors un peu cendrée; mais le *tsin* recouvre sa couleur violette, dès que la porcelaine est cuite. On conserve le *tsin* aussi long-tems qu'on le souhaite. Quand on veut peindre en cette couleur quelque vase de porcelaine, il suffit de la délayer avec de l'eau, en y mêlant, si l'on veut, un peu de colle de vache; ce que quelques-uns ne jugent

pas nécessaire : c'est de quoi l'on peut s'instruire par l'essai.

Pour dorer ou argenter la porcelaine, on met deux *fuén* de ceruse sur deux *mas* de feuilles d'or ou d'argent qu'on a eu soin de dissoudre. L'argent sur le vernis *tsékin* a beaucoup d'éclat : si l'on peint les unes en or, & les autres en argent, les pièces argentées ne doivent pas demeurer dans le petit fourneau autant de tems que les pièces dorées, autrement l'argent disparoîtroit, avant que l'or eût pû atteindre le degré de cuite qui lui donne son éclat.

Il y a encore une espèce de porcelaine colorée, qui se vend à meilleur compte, que celle qui est peinte avec les couleurs dont nous venons de parler. Peut-être que les connoissances que je vais en donner, feront de quelque utilité en Europe par rapport à la fayence, supposé qu'on ne puisse pas atteindre à la perfection de la porcelaine de la Chine.

Pour faire ces sortes d'ouvrages, il n'est pas nécessaire que la matiere qui doit y être employée soit si fine. On prend des tasses, qui ont déjà été cuites dans le

grand fourneau, sans qu'elles ayent été vernissées, & par conséquent qui sont toutes blanches, & qui n'ont aucun lustre. On les colore, en les plongeant dans le vase où est la couleur préparée, quand on veut qu'elles soient de la même couleur; mais si on les souhaite de différentes couleurs, tels que sont les ouvrages appellés *hoan-tou-houan*, qui sont partagés en espèce de panneaux, dont l'un est verd l'autre jaune, on applique ces couleurs avec un gros pinceau: c'est toute la façon qu'on donne à cette espèce de porcelaine; si ce n'est qu'après la cuite, on met en certains endroits un peu de vermillon, comme, par exemple, sur le bec de certains animaux; mais cette couleur ne se cuit pas, parce qu'elle disparoîtroit au feu: aussi est-elle de peu de durée. Quand on a appliqué les autres couleurs, on recuit la porcelaine dans le grand fourneau, avec d'autres porcelaines, qui n'ont pas encore été cuites; il faut avoir soin de la placer au fond du fourneau, & au-dessous du souffirail, où le feu à moins d'activité, parce qu'un grand feu anéantiroit les couleurs.

Les couleurs propres de cette sorte de porcelaine se préparent de la sorte. Pour faire la couleur verte , on prend du *tam-hoa-pien* , du salpêtre , & de la poudre de caillou ; quand on les a réduits séparément en poudre impalpable , on les délaye , & on les unit ensemble avec de l'eau.

L'azur le plus commun avec le salpêtre & la poudre de caillou forme le violet.

Le jaune se fait, en mettant, par exemple , trois *mas* de rouge de couperose , sur trois onces de poudre de caillou , & sur trois onces de ceruse.

Pour faire le blanc , on met sur quatre *mas* de poudre de caillou un *tael* de ceruse : tous ces ingrédients se délayent avec de l'eau. Voilà tout ce qui concerne les couleurs de cette sorte de porcelaine.

Quand nous avons parlé des fourneaux où l'on cuit de nouveau la porcelaine qui est peinte , nous avons dit qu'on faisoit des piles de porcelaines , qu'on mettoit les petites dans les grandes , & qu'on les rangeoit ainsi dans le fourneau. Il faut

ajouter, que l'on doit prendre garde que les pièces de porcelaine ne se touchent les unes les autres par les endroits qui sont peints; car ce seroit autant de pièces perdues. On peut bien appuyer le bas d'une tasse sur le fond d'une autre tasse, quoiqu'il soit peint, parce que les bords du fond de la tasse emboîtée n'ont point de peinture; mais il ne faut point que le côté d'une tasse touche le côté de l'autre. Ainsi quand on a des porcelaines qui ne peuvent pas aisément s'emboîter les unes dans les autres, comme font, par exemple, de longues tasses propres à prendre du chocolat, les ouvriers Chinois les rangent de la manière suivante.

Sur un lit de ces porcelaines, qui garnit le fond du fourneau, on met une couverture, ou de plaques faites de la terre dont on construit les fourneaux, ou même de pièces de quaiſſes de porcelaine; car à la Chine tout se met à profit: sur cette couverture on dispose un autre lit de ces porcelaines, & on continue de les placer de la sorte, jusqu'au haut du fourneau.

Il n'est pas vrai, comme nous l'avons dit, qu'on connoît que la porcelaine peinte ou dorée est cuite, lorsqu'on voit que l'or & les couleurs faillent avec tout leur éclat. Les couleurs ne se distinguent, qu'après que la porcelaine recuite a eu le loisir de se refroidir. On juge que la porcelaine qu'on a fait cuire dans un petit fourneau est en état d'être retirée, lorsque regardant par l'ouverture d'en haut, on voit jusqu'au fond toutes les porcelaines rouges par le feu qui les embrase, qu'on distingue les unes des autres les porcelaines placées en pile, que la porcelaine peinte n'a plus les inégalités, que formoient les couleurs; & que ces couleurs se sont incorporées dans le corps de la porcelaine, de même que le vernis donné sur le bel azur s'y incorpore par la chaleur des grands fourneaux.

Pour ce qui est de la porcelaine, qu'on recuit dans de grands fourneaux, on juge que la cuite est parfaite, 1°. Lorsque la flamme qui sort n'est plus si rouge, mais qu'elle est un peu blanchâtre: 2°. Lorsque regardant par une des ouvertu-

res, on apperçoit que les quaiſſes ſont toutes rouges: 3°. Lorſqu'après avoir ouvert une caïſſe d'enhaut, & en avoir tiré une porcelaine, on voit quand elle eſt refroidie, que le vernis & les couleurs ſont dans l'état où on les ſouhaite: 4°. Enfin lorſque regardant par le haut du fourneau, on voit que le gravier du fond eſt luïſant. C'eſt par tous ces indices, qu'un ouvrier juge ſi la porcelaine eſt arrivée à la perfection de la cuite.

Quand on veut que le bleu couvre entièrement le vaſe, on ſe ſert de *leao*, ou d'azur préparé & délayé dans de l'eau à une juſte conſiſtence, & on y plonge le vaſe. Pour ce qui eſt du bleu ſoufflé, appelé *tsui-tſim*, on y emploie le plus bel azur, préparé de la manière que nous l'avons expliqué. On le ſouffle ſur le vaſe; & quand il eſt ſec, on donne le vernis ordinaire, ou ſeul, ou mêlé de *tsoui-yeou*, ſi l'on veut que la porcelaine ait des veines.

Il y a des ouvriers, leſquels ſur cet azur, ſoit qu'il ſoit ſoufflé ou non, tra-cent des figures avec la pointe d'une longue aiguille. L'aiguille leve autant de petits points de l'azur ſec, qu'il eſt

nécessaire pour représenter la figure ; puis ils donnent le vernis : quand la porcelaine est cuite , les figures paroissent peintes en mignature.

Il n'y a pas tant de travail qu'on pourroit se l'imaginer , aux porcelaines sur lesquelles on voit en bosse , des fleurs , des dragons , & semblables figures. On les trace d'abord avec le burin sur le corps du vase ; ensuite on fait aux environs de légères entailures , qui leur donnent du relief , après quoi on donne le vernis.

Voici ce que l'on doit observer dans la maniere de préparer le *leao*, ou l'azur. 1^o. Avant que de l'ensevelir dans le gravier du fourneau , où il doit être roti , il faut le bien laver , afin d'en retirer la terre qui y est attachée. 2^o. Il faut l'enfermer dans une quaiſſe de porcelaine bien lutée. 3^o. Lorsqu'il est roti , on le brise , on le passe par le tamis , on le met dans un vase vernissé , on y répand de l'eau bouillante , après l'avoir un peu agité , on en ôte l'écume qui surnage , & ensuite on verse l'eau par inclination. Cette préparation de l'azur avec de l'eau

bouillante doit se renouveler jusqu'à deux fois. Après cela on prend l'azur ainsi humide & réduit en une espèce de pâte fort déliée, pour le jetter dans un mortier, où l'on le broye pendant un tems considérable.

L'azur se trouve dans les minieres de charbon de pierre, ou dans des terres rouges voisines de ces minieres. Il en paroît sur la superficie de la terre; & c'est un signe assez certain, qu'en creusant un peu avant dans le même lieu, on en trouvera infailliblement. Il se présente dans la mine par petites pièces, grosses à peu près comme le gros doigt de la main, mais plates, & non pas rondes. L'azur grossier est assez commun; mais le fin est très rare, & il n'est pas aisé de les discerner à l'œil. Il faut en faire l'épreuve, si on ne veut pas y être trompé. Cette épreuve consiste à peindre une porcelaine & à la cuire. Si l'Europe fournissoit du beau *leao* ou de l'azur, & du beau *tsin*, qui est une espèce de violet, ce seroit pour la Chine une marchandise de prix, & d'un petit volume pour le transport; & on en rap-

porteroit en échange la plus belle porcelaine. Nous avons déjà dit que le *tsin* se vendoit un *tael* huit *mas* la livre, c'est-à-dire neuf francs. On vend deux *taels* la boîte du beau *leao*, qui n'est que de six onces ; c'est-à-dire , vingt sols l'once.

On a essayé de peindre en noir quelques vases de porcelaine , avec l'ancre la plus fine de la Chine. Mais cette tentative n'a eu aucun succès. Quand la porcelaine a été cuite , elle s'est trouvée très-blanche. Comme les parties de ce noir n'ont pas assez de corps , elles s'étoient dissipées par l'action du feu , ou plutôt elles n'avoient pas eu la force de pénétrer la couche de vernis , ni de produire une couleur différente du vernis.



CHAPITRE XVIII.

Description de la Rhubarbe , & de quantité de plantes & racines aromatiques , ou médicinales. Leurs vertus. Leur usage. Manière de les préparer , & de les employer. Habileté des Médecins Chinois.

LA plante la plus singulière qui croît à la Chine , est le *Hia-tfaa-tom-chom* , ce qui signifie que pendant l'été cette plante est une herbe , mais que quand l'hiver arrive elle devient un ver. En effet si on la considère de près , on conviendra que ce nom ne lui a pas été donné sans raison. Rien ne représente mieux un ver long de neuf lignes , & de couleur jaunâtre. On voit bien formés la tête , le corps , les yeux , les pieds des deux côtés du ventre , & les divers plis qu'il a sur le dos : c'est ce qui paroît mieux quand elle est encore recente ; car avec le tems , sur-tout si on l'expose à l'air , elle devient noirâtre , & se cor-

rompt aisément , à cause de la ténuité de sa substance, qui est molle. Cette plante passè à la Chine pour étrangere , & est très rare ; on n'en voit guères qu'au Palais : elle croît dans le Thibet. On en trouve aussi , mais en petite quantité , sur les frontieres de la Province de *Tse-tcheouen*, qui confine avec le Royau-
me du Thibet.

Les vertus de cette plante sont à peu près semblables à celles qu'on attribüe au *gen-seng* , avec cette différence , que le fréquent usage de cette plante , ne cause pas des hémorragies , comme le *gen-seng* : elle ne laisse pas de fortifier , & de rétablir les forces perdues , ou par l'excès du travail , ou par de longues maladies. Voici comme on emploie cette racine.

Il faut prendre cinq drachmes de cette racine toute entière avec sa queuë , & en farcir le ventre d'un canard domestique , que l'on fait cuire à petit feu ; quand il est cuit , on en retire la drogue , dont la vertu aura passé dans le ventre du canard , & on en mange soir & matin pendant dix jours : mais ce remède n'est guères

guères en usage qu'au Palais, à cause de la rareté extrême de cette précieuse racine.

Le *Santsi* est plus facile à trouver : c'est une plante qui croît sans culture dans les montagnes des Provinces de *Yunnan*, de *Quoëtcheou* & de *Sfetchouen*. Elle pousse huit tiges qui n'ont point de branches. La tige du milieu est la plus haute, & a le corps rond. Il en sort trois feuilles semblables à celles de l'armoïse ; elles sont attachées à la tige par une queue de grandeur médiocre : elles ne sont pas veloutées, mais luisantes ; leur couleur est d'un verd foncé. Les sept autres tiges, qui n'ont pas plus d'un pied & demi de hauteur, & dont le corps est triangulaire, naissent de la première tige, qui les surmonte, trois d'un côté, & quatre de l'autre. Elles n'ont chacune qu'une seule feuille à l'extrémité supérieure : c'est ce qui lui a fait donner le nom de *Santsi*, qui veut dire trois & sept, parce que la tige du milieu a trois feuilles, & les sept autres tiges n'en ont en tout que sept.

Toutes ces tiges sortent d'une racine

ronde de quatre pouces de diametre. Cette racine en jette quantité d'autres petites oblongues de la grosseur du petit doigt, dont l'écorce est dure & rude; l'intérieur est d'une substance plus molle, & d'une couleur jaunâtre. Ce sont ces petites racines, qu'on emploie particulièrement dans la médecine; la tige du milieu est la seule, qui ait des fleurs blanches. Elles croissent à la pointe en forme de grappe de raisin, & s'épanouissent sur la fin de la septième Lune, c'est-à-dire au mois de Juillet.

Quand on veut multiplier cette plante, on prend la grosse racine, qu'on coupe en rouelles, & qu'on met en terre vers le quinze du printems. Un mois après, elle pousse ses tiges, & au bout de trois ans, c'est une plante, qui a toute la grandeur & la grosseur, qu'elle peut avoir.

Voici maintenant l'usage qu'en font les Chinois. Ils prennent les tiges & les feuilles, vers le solstice d'été: ils les pilent pour en exprimer le jus qu'ils mêlent avec de la chaux commune en farine; en font une masse qu'ils séchent

à l'ombre, & s'en servent pour guérir les plaies. Ils usent de ce même jus mêlé avec le vin, pour arrêter les crachemens de sang; mais ce remède n'a de vertu qu'en été, & qu'à l'égard de ceux qui sont sur les lieux. C'est pourquoi à la fin de l'automne, ils arrachent les grosses racines, & coupent les petites oblongues, puis les font sécher à l'air, pour être transportées dans les autres Provinces. Les plus pesantes de ces petites racines, dont la couleur est d'un gris tirant sur le noir, & qui croissent en un terrain sec sur les côteaux, sont regardées comme les meilleures. Celles qui sont légères, d'une couleur tirant sur le jaune, & qui croissent sur les bords des rivières, n'ont presque aucune vertu. Ces petites racines pulvérisées au poids d'une drachme, guérissent les crachemens de sang & les hémorragies. Si l'on en faisoit l'analyse, on leur trouveroit peut-être plusieurs autres qualités non moins estimables.

Le *Tai-hoam*, ou la Rhubarbe, croît en plusieurs endroits de la Chine. La meilleure est celle de *Sse-tchouen*; celle

qui vient dans la Province de Xensî , & dans le Royaume du Thibet , lui est fort inférieure : il en croit aussi ailleurs ; mais qui n'est nullement estimée , & dont on ne fait nul usage. La tige de la Rhubarbe est semblable aux petits bamboux, (ce sont des cannes Chinoises;) elle est vuide & très cassante. Sa hauteur est de trois ou quatre pieds , & sa couleur d'un violet obscur. Dans la seconde Lune , c'est-à-dire au mois de Mars , elle pousse des feuilles longues & épaisses. Les feuilles sont quatre à quatre sur une même queue, se regardant , & formant un calice. Ses fleurs sont de couleur jaune, quelquefois aussi de couleur violette. A la cinquième Lune , elle produit un petite semence noire de la grosseur du millet. A la huitième Lune on l'arrache : la racine est grosse & longue. Celle qui est la plus pesante & la plus marbrée en dedans est la meilleure & la plus estimée. Cette racine est d'une nature qui la rend très difficile à sécher.

Les Chinois après l'avoir arrachée & nettoyée , la coupent par morceaux d'un ou de deux pouces , & la font sécher sur

de grandes tables de pierre , sous lesquelles ils allument du feu. Ils tournent & retournent ces tronçons, jusqu'à ce qu'ils soient bien secs. S'ils avoient des fours tels que ceux de l'Europe , ils ne se feroient pas de ces tables. Comme cette opération ne suffit pas, pour en chasser toute l'humidité , ils font un trou à chaque morceau en forme de chapelet , pour les suspendre à la plus grande ardeur du Soleil, jusqu'à ce qu'ils soient en état d'être conservés, sans danger de se corrompre.

Pour ce qui est de l'usage qui se fait de la Rhubarbe, les Chinois pensent à peu près comme les Européens. Néanmoins il est rare qu'ils se servent de la Rhubarbe crüe & en substance; elle déchire les boyaux, disent-ils : cela veut dire qu'elle cause des tranchées; & comme les Chinois aiment mieux d'ordinaire ne pas guérir, que d'être secourus avec de grandes douleurs, ils prennent plus volontiers la Rhubarbe en décoction avec beaucoup d'autres simples, qu'ils allient selon les règles de leur art. Que s'il est nécessaire qu'ils la prennent en substan-

ce, ils la préparent auparavant de la manière suivante.

Ils prennent une quantité de tronçons de Rhubarbe, selon le besoin qu'ils en ont, & les font tremper un jour & une nuit dans du vin de ris, (celui de raisins, s'ils en avoient, seroit meilleur,) jusqu'à ce qu'ils soient bien amollis, & qu'on les puisse couper en rouelles assez minces. Après cela ils posent sur un fourneau une espèce de chaudiere, dont l'ouverture est de deux pieds de diamètre, & va en se rétrécissant jusqu'au fond en forme de calotte. Ils la remplissent d'eau, couvrent la chaudiere d'un tamis renversé, qui est fait de petits filets d'écorce sur le fond du tamis, ils posent les rouelles de Rhubarbe, & couvrent le tout avec un fond de tamis de bois, sur lequel ils jettent encore un feutre, afin que la fumée de l'eau chaude ne puisse sortir. Ils allument ensuite leur fourneau, & font bouillir l'eau. La fumée qui s'élève par le tamis pénètre les rouelles de Rhubarbe, & les décharge de leur âcreté: enfin cette fumée se résolvant comme dans l'alambic, elle retombe dans

la chaudiere bouillante, & jaunit l'eau, que les Chinois conservent pour les maladies cuicublares. Ces rouelles doivent demeurer au moins huit heures dans cette circulation de fumée, après quoi on les tire pour les faire sécher au Soleil; on recommence deux fois la même opération, & pour lors la Rhubarbe est préparée, & est de couleur noire. On peut la piller, & en faire des pillules purgatives. Cinq ou six drachmes au moins font une prise, qui purge lentement, & sans tranchées; l'urine ce jour-là est plus abondante, & de couleur rougeâtre, ce qui marque, disent les Chinois, une fausse chaleur, qui se dissipe par cette voie. Ceux qui ont de la répugnance à avaler tant de pillules, prennent la même quantité de rouelles séchées, & les font bouillir dans un petit vase de terre ou d'argent, avec neuf onces d'eau, jusqu'à la réduction de trois onces, qu'ils avalent tièdes: quelquefois ils y mêlent des simples.

Cette maniere de préparer la Rhubarbe produit les effets les plus salutaires. Une opiniâtre constipation avoit

réduit un Mandarin à l'extrémité ; nul remède n'avoit pû l'émouvoir : le malade les vomissoit d'abord, & même ceux de Rhubarbe, soit qu'il les prit en pilules ou en décoction. Un médecin Chinois lui fit avaler la décoction d'une double doze de cette Rhubarbe préparée, à laquelle il avoit mêlé un peu de miel blanc ; le malade n'eut point de nausées, & fut délivré de son mal sans douleurs ni tranchées.

Quelques Médecins Européens disent, que l'endroit par où on enfile la Rhubarbe étant donné en poudre le matin à jeun, au poids d'un gros, dans un verre d'eau rose ou de plantin, est un remède infallible pour le cours de ventre. Les Médecins Chinois pensent bien autrement : ils disent que la Rhubarbe commence toujours à se corrompre par ce trou ; que la poudre qui s'y trouve, n'est de nul usage, & qu'il faut avoir grand soin de la jeter, pour ne se servir que de l'intérieur de la racine, qui est pesant, & bien marbré. Il se peut faire qu'on dédaigne à la Chine cet endroit de la Rhubarbe, parce qu'elle n'y vaut que

que quatre sols la livre , ou qu'étant beaucoup plus chere en France , on est attentif à n'en rien perdre.

Il y a une quatrième racine très-aromatique , & qui paroît mériter une attention particulière. Les Médecins Chinois qui s'en servent , n'en connoissent pas tous les usages , parce qu'ils ne savent pas en faire l'analyse. Ils l'appellent *Tam-coué* ; elle est toujours humide , parce qu'elle est huileuse. Sa vertu , disent-ils , est de nourrir le sang , d'aider à la circulation , fortifier , &c. Il est aisé d'en avoir en quantité , & même à bon marché. On peut même la transporter , sans craindre qu'elle se corrompe , pourvû qu'on prenne les mêmes précautions que les Chinois , qui de la Province de *Sse-tchouen* en transportent dans les autres Provinces des racines entières, qu'on garde dans les grands magasins. C'est-là que les petits marchands , qui ont des boutiques particulières, s'en fournissent ; ils coupent cette racine de même que toutes les autres en morceaux très-minces, qu'ils vendent en détail. C'est pourquoy si des marchands d'Europe vou-

loient acheter des drogues Chinoises à Canton , ils ne les doivent prendre que dans les grands magasins , & non pas dans les boutiques , où les racines ne se vendent qu'en petits tronçons.

Il y a une cinquième drogue très-estimée , & fort en usage à la Chine ; elle s'appelle *Ngo kiao* : voici comment elle doit se préparer.

La province de Cantong a plusieurs Métropoles , dont l'une se nomme *Yen-tcheoufou*. Il y a dans son district une ville du troisième ordre appelée *Ngo-hien* : près de cette ville est un puits naturel , ou un trou en forme de puits de soixante-dix pieds de profondeur , qui communique , à ce que disent les Chinois , avec un lac , ou avec quelque grand réservoir d'eau souterraine. L'eau qu'on en tire est très-claire , & plus pesante que l'eau commune : si on la mêle avec de l'eau trouble , elle l'éclaircit d'abord , en précipitant les saletés au fond du vase , de même que l'alun éclaircit les eaux bourbeuses. C'est de l'eau de ce puits qu'on se sert pour faire le *Ngo-kiao* , qui n'est autre chose , qu'une colle de peau d'âne noir.

D'OBSERVATIONS. 339

On prend la peau de cet animal tué tout récemment, on la fait tremper cinq jours de suite dans l'eau tirée de ce puits, après quoi on la retire pour la racler, & la nettoyer en dedans & en dehors. On la coupe ensuite en petits morceaux, & on la fait bouillir à petit feu dans l'eau de ce même puits jusqu'à ce que ces morceaux soient réduits en colle, qu'on passe toute chaude par une toile, pour en rejeter les parties les plus grossières, qui n'ont pû être fondues; puis on en dissipe l'humidité, & chacun lui donne la forme qui lui plaît. Les Chinois la jettent en moule avec des caractères, des cachets, ou les enseignes de leurs boutiques.

Ce puits est unique à la Chine. Il est fermé, & scellé du sceau du Gouverneur du lieu, jusqu'au tems qu'on a coutume de faire la colle pour l'Empereur. On commence d'ordinaire cette opération après la récolte de l'automne, & elle continue jusques vers les premiers jours du mois de Mars. Pendant ce tems-là les peuples voisins traitent avec les gardes du puits & avec les ouvriers, qui

font chargés de faire cette colle à l'usage de l'Empereur. Ils en font le plus, qu'ils peuvent, avec cette différence qu'elle est moins propre, & qu'ils n'examinent point avec une attention si scrupuleuse, si l'âne est gras, & d'une couleur bien noire. Cependant toute la colle qui se fait en cet endroit est aussi estimée à *Peking*, que celle qui est envoyée par les Mandarins du lieu à la Cour & à leurs amis.

Comme cette drogue est en grande réputation, & que ce qui s'en fait à *Ngo-hien* ne suffit pas pour tout l'Empire, on ne manque pas d'en faire ailleurs quantité de fausse avec de la peau de mule, de chameau, de cheval, & quelquefois avec de vieilles bottes. On lui donne tant qu'on peut la même forme, & le même cachet. On l'étale avec un peu de véritable, pour la montre, dans de belles & grandes boutiques; & parce qu'il se trouve presque autant de fots & de dupes qui l'achettent, qu'il y a de fourbes & de fripons qui la vendent, il s'en fait un grand débit dans les Provinces.

D'OBSERVATIONS. 341

Il est cependant assez aisé de distinguer la véritable d'avec la fausse. La véritable n'a point de mauvaise odeur, & portée à la bouche, elle n'a aucun mauvais goût. Elle est cassante, & friable: il n'y en a que de deux couleurs, ou tout-à-fait noire, ou d'un noir rougeâtre comme est le baume du Perou.

La fausse est de mauvaise odeur, & de mauvais goût, même celle qui est faite de cuir de cochon, & qui approche le plus de la véritable; d'ailleurs elle n'est pas cassante; & n'est jamais bien semblable à l'autre.

Les Chinois attribuent beaucoup de vertus à ce remède. Ils assurent qu'il dissout les flegmes, qu'il est ami de la poitrine, qu'il facilite le mouvement des lobes du poulmon, qu'il arrête l'oppression, & rend la respiration plus libre à ceux qui ont l'haleine courte; qu'il rétablit le sang, & tient les boyaux en état de faire leurs fonctions; qu'il affermit l'enfant dans le sein de sa mere, qu'il dissipe les vents & la chaleur, qu'il arrête le flux de sang, & provoque l'urine.

Cette drogue prise à jeun est bonne

pour les maladies du poulmon. L'expérience l'a confirmé plusieurs fois. Des malades attaqués de ce mal, l'ayant prise, s'en sont merueilleusement bien trouvés. Ce remède est lent, & il faut le continuer long-tems. Il se prend en décoc-tion avec des simples, quelquefois aussi en poudre, mais plus rarement.

On trouve encore à la Chine un grand nombre de plantes aromatiques & médi-cinales. Les meilleures & les plus recherchées ne croissent que dans les Provinces de *Quamsi*, de *Yunnam*, de *Sfeitchouen*, & de *Quou-tcheou*.

On trouve dans les montagnes des Provinces de Tartarie de fort belle Angéli-que, quoiqu'elle n' soit pas cultivée; des côteaux remplis de Dictamne blanc, de Pastenades, d'Asperges, & de Fenouil sauvages, de la Chely-doré, de la Quinte-feuille, de l'Aigremoine, de la Pimprenelle, du Pouliot, de la Jombarde, & du Plantin grand & petit. Dans les petites vallées entre les montagnes, on trouve des forêts de belle Armoise, d'Absynthe différente de celle d'Europe. La Fougere ne se voit que sur les

hautes montagnes. Inutilement chercheroit-on du *Kermes*, de la *Gentiam*, de l'*Imperatoire*, du *Genièvre* & du bois de *Fresne*; il ne s'en trouve nulle part.

Les montagnes de *Tartarie* ne sont la plupart garnies d'arbres que d'un côté, & c'est d'ordinaire du côté du *Sud*. La règle n'est pas générale; mais elle l'est en ce qu'il y a toujours un ou deux côtés dégarnis, & qui ne sont couverts que de peu d'herbes, de foin jaune, aride; mal nourri, sans fleurs ni arbrustes. On pourroit conjecturer qu'il y a des mines; & ce qui le confirme, est que les *Paysans* près de *Gehe* tirent souvent de l'or du fond des torrens, & le portent à l'Empereur, qui paye leurs peines pour les animer à ce travail.

Les arbres qu'on voit sur ces montagnes sont de petits chênes peu élevés, des sapins mal nourris & peu branchus, des trembles, des ormes, des coudriers, des noisetiers si pressés, qu'ils ne peuvent croître qu'en brossailles; ils abondent néanmoins en noisettes, & attirent les sangliers par troupes. Ces arbres sont entremêlés de roses sauvages & d'épines.

Du reste on n'y voit aucun des fruits sauvages, qui se trouvent dans la plûpart des montagnes d'Europe. Les Tartares Mongols qui habitent ces terres, ne cultivent aucun arbre fruitier. Ils se contentent de deux espèces de fruits sauvages, qu'on ne trouve même que dans quelques endroits de la Tartarie.

Le premier se nomme en leur langue *Oulana*, qui est de la forme d'une grosse cerise rouge. Il croît sur une petite tige de trois pouces de haut, & sort parmi le Gramen dans les vallons, ou sur le penchant des montagnes. Le second croît en grappe sur un bel arbre de vingt-cinq à vingt-six pieds de hauteur, & ressemble assez pour la grosseur aux petits raisins de Corinthe. Quand la première gelée est tombée sur ces petits grains, ils deviennent rouges, & sont d'un goût aigre, doux, & fort délicats.

On ne voit dans les jardins de la Chine ni hyssope, ni sauge, ni marjolaine, ni bourrache, ni fenouil, ni serpolet, ni cresson, ni petit basilic, ni lavande dans les plaines, ni muguet dans les forêts; on ne voit aussi ni tulipes, ni

jonquilles, ni tubéreuses. Au printems les campagnes sont pleines de violettes ; mais elles n'ont ni goût ni odeur. En échange les Chinois ont tant de choses, qu'on n'a pas en Europe en matière de plantes, de racines, d'arbres, & de fleurs, qu'ils peuvent aisément se consoler de celles qui leur manquent.

CHAPITRE XIX.

Reglemens qui s'observent pour l'examen des Gradués Chinois & des Mandarins. Manière singulière dont ils sont punis ou récompensés. Formalités observées dans les affaires criminelles.

C'Est la coutume à la Chine, que la Cour envoie tous les trois ans un Examineur dans chaque Province. Son emploi est d'examiner avec un très-grand soin les compositions, que chaque Gradué est obligé de lui présenter. Il punit ceux dont la composition est médiocre, ou il les casse tout-à-fait, si elle est au-dessous de la médiocrité.

Tout Gradué qui ne se présente pas à cet examen triennal, est dès-là privé de son titre, & est mis au rang du peuple. Il n'y a que deux cas où il puisse s'en dispenser légitimement ; sçavoir quand il est malade, ou bien quand il porte le deuil de son pere ou de sa mere. Les vieux Gradués, après avoir donné dans un dernier Examen des preuves de leur habileté & de leur vieillesse, sont dispensés pour toujours de ces sortes d'examens, & ils conservent néanmoins l'habit, le bonnet & les prérogatives d'honneur attachées à l'état de Gradué.

L'examen des Mandarins qui gouvernent le peuple, est bien plus sévère encore que celui des Gradués. On examine, s'ils sont infirmes, s'ils sont trop sévères dans les châtimens, s'ils sont trop indulgens, trop mols, s'ils sont négligens à expédier les affaires, s'ils sont tellement attachés à leurs sentimens, qu'ils ne défèrent pas aux avertissemens des Mandarins supérieurs, s'ils exigent de l'argent du peuple, ou s'ils en reçoivent injustement, enfin s'ils ont des talens extraordinaires ou médiocres pour

le gouvernement. Cet examen s'appelle le grand examen, l'examen général. Pendant le tems que dure cet examen, le Viceroy & les autres Mandarins généraux de la Province ne voyent personne, n'admettent & ne rendent aucune visite, jusqu'à ce que le catalogue & les notes qu'ils ont faites sur tous les Officiers subalternes, soient parties pour la Cour. On voit alors plusieurs Mandarins loués & proposés comme des *Officiers excellens*, d'un mérite rare, auxquels on ne peut reprocher aucune faute.

Sur le témoignage & les informations du Viceroy, l'Empereur donne ses ordres, pour faire venir à la Cour ces Officiers excellens, là on les examine encore. Puisqu'ils sont tirés de telle province, & que c'est le Viceroy qui les propose, il doit les connoître, & être bien instruit de leur talent extraordinaire; il en répond. Dans ce choix on ne lui permet pas d'agir par intérêt & par amitié, ni de suivre son inclination & ses vûes particulières. Cependant s'il arrivoit que Sa Majesté ne les trouvât pas tels qu'on les avoit annoncés, ou si

dans la fuite on decouvroit, que tel Officier s'est mal comporté dans son Gouvernement, qu'il n'avoit pas eu soin de faire payer exactement le tribut, que le peuple en devoit encore sur les années passées, ou bien si tel autre après avoir été élevé à une charge plus considérable, faisoit quelque faute, qui donnât lieu à des recherches sur la conduite qu'il a tenue dans la charge précédente, & si l'on déterroit des crimes qu'il auroit eu grand soin de cacher : dans ces occasions, le Viceroy est toujours censé coupable ; car ou il avoit connoissance des fautes de son subalterne, ou il les ignoroit. S'il en avoit connoissance, pourquoi ne l'a-t-il pas accusé, & comment a-t-il eu la hardiesse de le proposer comme un homme d'un mérite rare ? Que s'il n'en a pas eu connoissance, c'est donc un homme foible, sans vigilance, sans adresse & sans lumiere. Les subalternes ne le craignent pas, & peuvent seulement le tromper. Il est indigne d'un si haut rang.

C'est pourquoi l'Empereur ordonna qu'on déterminât & qu'on expliquât

plus nettement la peine, dont on puniroit dans la suite ces Gouverneurs ou Vicerois des Provinces, lorsqu'on les trouveroit en faute sur ce point. Le premier des six Tribunaux Souverains, à qui il appartient de traiter toutes les affaires qui regardent les Mandarins de l'Empire, s'assembla, & fit les reglemens suivans.

1°. Que les Vicerois seroient étroitement obligés à veiller sur la conduite de leurs Officiers subalternes, à s'appliquer à les connoître, & à apporter une sérieuse attention pour choisir & distinguer ceux qu'ils veulent proposer pour *excellens*. 2°. Que si dans ce choix ils se laissoient entraîner, ou par la cupidité, ou par des recommandations, ou par d'autres raisons intéressées, ils seroient cassés de leur emploi, & déclarés incapables d'en avoir jamais aucun autre. 3°. Que si ces *excellens* étant examinés à la Cour, se trouvoient avoir peu de mérite, ou avoir commis des fautes dans l'administration de leur Mandarinat, le Viceroy qui les auroit proposés seroit puni de la même peine, c'est-à-dire, qu'il seroit cassé de son emploi. 4°. Que si avant qu'on eût

encore rien découvert, l'avertissement venoit du Viceroi même, sur quelque connoissance qu'il auroit eue après les avoir proposés, on y auroit égard, & qu'il ne seroit pas puni. 5°. Que si ces excellens ayant été élevés à un Mandarinat supérieur, se comportoient mal, on examineroit encore, comment ils s'étoient comportés dans le Mandarinat précédent; & si l'on trouvoit qu'ils eussent déjà commis des fautes à peu près semblables, le Viceroi seroit abaissé à un Mandarinat inférieur de trois degrés. 6°. Que si après avoir examiné, on trouvoit que cet Officier s'étoit bien comporté dans sa charge précédente, mais que depuis qu'il a été élevé à un Mandarinat supérieur, il a corrompu son cœur, il s'est perverti, le Viceroi ne seroit point inquieté, & seroit censé avoir rempli son devoir.

A ces reglemens du Tribunal Souverain l'Empereur ajoûta les siens. Il déclara qu'il vouloit: 1°. Que les Officiers subalternes qui seroient notés comme gens avides, qui ont tiré injustement de l'argent du peuple, ou comme Of-

ficiers trop sévères qui châtient le peuple avec trop de rigueur, seroient privés irremissiblement de leurs charges sans espérance d'être jamais rétablis. 2°. Que tous les autres Officiers, que le Souverain Tribunal, suivant les notes du Viceroy, auroit cassés ou abaissés pour quelque raison que ce fût, par exemple, parce qu'ils étoient négligens à terminer les affaires, parce qu'ils auroient été trop foibles, trop lâches dans leur manière de gouverner, & pour quelqu'autre sujet, Sa Majesté leur permettoit de venir en Cour se justifier, s'ils croyoient la note injuste; que le Souverain Tribunal écouteroit leurs raisons, & que Sa Majesté elle-même leur accorderoit audience. 3°. Que pour l'exécution de cet ordre, ceux qui prétendroient venir se justifier, avant que de sortir de la Province dans laquelle ils auroient été Mandarins, exigeroient une patente du Viceroy, qui fit foi qu'un tel Officier a été cassé ou abaissé pour telle faute, & que parce qu'il veut faire des représentations à la Cour sur le jugement porté, on lui accorde cette attestation. 4°. Que le

Viceroy en étant requis par ledit Officier, ne pourra lui refuser ladite attestation, ou que si craignant que son erreur ou son injustice ne fût découverte, il la refusoit, ledit Officier retournera dans la Province où est le lieu de sa naissance; qu'il déclarera au Viceroy de ladite Province, qu'ayant été cassé ou abaissé dans telle Province, le Viceroy lui a refusé une Patente, pour aller à la Cour représenter les raisons qui le justifient, & il en exigera une dudit Viceroy, qui ne pourra lui être refusée. 5°. Que si après avoir examiné les raisons dudit Officier, & les réponses de son Viceroy, on trouve que c'est en effet injustement qu'il a été cassé ou abaissé, on le rétablira dans une charge de même degré que celle qu'il avoit auparavant; mais si au contraire on trouve qu'il est coupable, & qu'il en impose au Viceroy, en l'accusant d'injustice, à la perte de sa charge on ajoutera une punition corporelle suivant la grieveté de sa faute. 6°. Que si le Viceroy lui-même est convaincu d'injustice ou d'erreur, il sera ou cassé de sa charge, ou abaissé à un emploi inférieur.

Pour

Pour l'intelligence du troisiéme & du quatriéme article, il est à propos de sçavoir, que sans une dispense spéciale de l'Empereur qui ne s'accorde que très rarement, on ne peut être Mandarin du peuple dans sa propre Province, & même sur les confins d'une Province voisine. Il faut que le Mandarinat qu'on accorde à un Officier pour gouverner le peuple, soit éloigné des confins de sa Province, au moins de cinquante lieues, afin que les sollicitations de ses parens, ou de ses amis, ne le troublent pas dans l'exercice de sa charge, & ne l'empêchent pas de suivre la justice dans ses jugemens.

Les Mandarins supérieurs de chaque Province ont ordre de distinguer en trois classes tous les Mandarins de leur district. La première doit être de ceux qui ont des manières polies & engageantes, qui ne chercheant point à s'enrichir, qui sont habiles dans les Lettres, qui possèdent les loix & les coutumes de l'Empire, qui sont peu avancés en âge, & qui ont de la force & de la santé. La seconde doit contenir ceux qui ont les

mêmes talens, mais qui sont d'une fanté foible, ou d'un âge avancé. Enfin la troisième doit être de ceux qui ont un corps sain & robuste, mais dont les talens sont médiocres.

Mais rien de plus singulier, & rien en même tems de mieux imaginé pour un bon gouvernement, que les moyens que l'on emploie à la Chine pour éviter l'émulation des Mandarins inférieurs & supérieurs. Il y a pour ceux qui remplissent bien leurs emplois des notes honorables, qu'en termes de collège on pourroit nommer points de diligence. Ces notes s'appellent en Chinois *Ki-lo*, c'est-à-dire, être marqué sur le catalogue, avoir une bonne note. Ils se donnent aux premiers Mandarins par les Cours Souveraines de Peking, & aux Mandarins subalternes par les Gouverneurs & les Vicerois, lesquels sont obligés d'en avertir les Cours Souveraines, afin qu'elles confirment la note, ou si l'on veut, le point de diligence, qui a été accordé. Ils ont été institués pour récompenser ceux, qui dans l'exercice de leurs charges ont fait quelque action qui mé-

rite une légère récompense ; par exemple, s'ils ont bien jugé une affaire difficile & embarrassée ; si le tribut annuel de l'Empereur a été levé exactement ; s'ils se sont acquittés avec équité, & avec soin, d'une commission dont le Mandarin supérieur les avoit chargés, &c. Ces notes, ou point de diligence, leur sont honorables & utiles : honorables, parce qu'ils se marquent dans tous les écrits publics, dans tous les ordres ou avertissemens qu'ils intiment au peuple par écrit ; par exemple, moi un tel, premier Mandarin de telle ville, honoré de six points, de douze points de diligence, par ordre du Viceroy mon supérieur, avertis les Nobles, les Lettrés & le peuple que, &c. Ils leur sont utiles, parce que s'ils ont commis quelque faute légère, au lieu de les priver de leur emploi, on efface du catalogue une ou plusieurs notes honorables.

Mais comme il y a des notes honorables pour récompenser les actions, qui ne méritent qu'une légère récompense, il y a aussi des espèces de points de paresse ou de negligence, pour punir les

fautes légères : c'est de priver le Mandarin d'une légère partie des appointemens qu'il reçoit de l'Empereur. Par exemple, si un Mandarin a fait une faute légère, & qu'il ait des points de diligence, on les efface; s'il n'en a point, on le prive ou d'un, ou de deux, ou de plusieurs mois de ses appointemens, & tout est communiqué à l'Empereur. Un Viceroi ou quelque autre grand Mandarin a envoyé un mémorial sur quelque affaire, s'il s'est trompé pour une Lettre, s'il a omis quelques mots, s'il s'est servi d'une expression impropre ou obscure, si on ne voit pas assez clairement ce qu'il a voulu dire, l'Empereur remet le mémorial à un Tribunal, qui doit juger de ces négligences; le Tribunal examine, juge, & présente à l'Empereur son jugement, qui pour l'ordinaire consiste, selon la Loi, à priver ce Viceroi de trois, quelquefois de six mois de ses appointemens. L'Empereur ou souscrit absolument au jugement en ces termes : J'approuve cette détermination; ou se sert de ceux-ci, je lui fais grace, que pour cette fois il ne soit point privé de ses appointemens,

mais qu'on lui renvoye son mémorial, pour le rendre plus attentif.

Six mois après qu'un vol a été commis dans quelque endroit que ce soit de la Province, le Viceroi s'informe, si enfin on a pris le voleur, & si on ne l'a pas pris, il avertit la Cour, que tel jour un voleur, ou plusieurs voleurs entrèrent la nuit chez un tel marchand; que tels & tels Mandarins du peuple, & tels Mandarins de guerre, sont spécialement obligés par leurs charges d'empêcher les vols, & de chercher les voleurs; que depuis six mois le voleur n'a pas été pris; qu'ils doivent donc selon la Loi être privés six mois de leurs appointemens. La Cour Souveraine examine, en fait le rapport à l'Empereur, & l'Empereur souscrit. A Canton, par exemple, ville éloignée de quatre à cinq cens lieues de la Cour, un prisonnier a percé la muraille de sa prison, & s'est sauvé; ce fait est porté à l'Empereur, aussi bien que les affaires de la première conséquence, & le Mandarin qui a soin des prisonniers est privé de quelques mois d'appointemens, avec ordre de le cher-

cher jusqu'à ce qu'il ait été repris. Si cependant on pouvoit prouver, qu'il y a eu collusion, il seroit cassé, & condamné à une punition corporelle. Un prisonnier est mort de maladie en prison, avant que ce petit Officier eût fait venir le Médecin pour lui donner des remedes, la Cour avertie, le prive de six mois d'appointemens, & souvent même le premier Gouverneur de la ville en est privé pour trois mois. C'est la faute du supérieur, dit-on : s'il alloit lui-même selon le devoir de sa charge visiter souvent les prisons, ses subalternes seroient plus attentifs & plus charitables à l'égard des prisonniers malades, &c. Que si cependant ces Officiers avoient quelques bonnes notes, ou points de diligence, la Cour après avoir jugé que tel Mandarin, selon la Loi, doit être privé pour six mois de ses appointemens, ajouteroit ; mais parce que ci-devant il a obtenu tel nombre de points de diligence, au lieu de le priver de ses appointemens, on effacera ou deux, ou trois de ces points honorables. On voit assez clairement par cette exposition, quel est l'usage de

ces notes : voyons comment on mérite d'être élevé à une charge plus honorable.

C'est une autre industrie particulière au Gouvernement Chinois , pour récompenser ou pour punir les grands & petits Mandarins , sans répandre ni sang ni argent. Avoir le droit d'être élevé à un degré plus honorable s'appelle en Chinois *Kia-kie*, c'est-à-dire, ajouter un degré & mériter d'être abaissé à un degré inférieur s'appelle *Kiang-kie* abaisser d'un degré. Il faut raisonner de cette addition , d'un , de deux ou de trois degrés, comme de ces notes honorables , ou points de diligence : l'usage est à peu près le même , la différence n'est que du petit au grand ; car ces degrés qu'on ajoute sont beaucoup plus estimés que ces points de diligence , quatre de ces notes ne valent qu'un de ces degrés. C'est pourquoi ils ne s'accordent que pour des actions , qui véritablement le méritent. Par exemple, dans un tems de famine, un Viceroi par ses soins, par son adresse & sa vigilance, a fait venir du ris des autres provinces, & a sçu

fournir aux besoins du peuple ; un autre Mandarin aura acheté du ris à ses dépens pour une somme considérable ; un autre aura si bien réparé les levées , que malgré la violence des eaux il n'y aura point eu d'inondation. Une des Cours Souveraines instruite de ces services , s'assemble, délibere ; & leur accorde deux ou trois de ces degrés. Ils seront marqués par honneur dans tous les Edits & Avertissemens qu'ils intimeront au public. Moi un tel, premier Gouverneur de cette ville , honoré de trois degrés , fais sçavoir que , &c. Si dans la suite ils sont élevés à un Mandarinat plus illustre , ces mêmes degrés les suivent ; ou s'ils sont tombés dans quelque faute , la Cour Souveraine , qui doit juger de la matière dont il s'agit , examine le fait , & déclare que pour telle faute , selon la Loi , il devoit être abaissé à une charge inférieure ; mais que puisque par ses mérites passés il a obtenu trois degrés , on en effacera deux. Si cependant la faute étoit trop griève , on le casse absolument , sans tenir aucun compte des degrés qu'il avoit acquis. Toutes ces délibérations ,

ces jugemens se présentent à l'Empereur, qui de sa propre main les confirme, les réforme, ou fait grace, selon qu'il le juge à propos. La Cour Souveraine doit toujours se conformer à la Loi, sans avoir égard ni à l'amitié, ni aux services passés, ni à la qualité, ni au rang du coupable : mais si c'est un grand Mandarin, par exemple, un Viceroy, qui depuis long-tems ait rendu service, ou qui ait de rares talens, l'Empereur pour montrer qu'il n'oublie pas les services passés, ou pour ne pas se priver lui-même d'un homme de mérite, se conforme à la Loi, le casse de sa charge ; mais sans lui donner de successeur, il lui en laisse l'exercice. Il n'est plus censé avoir la charge, & il en fait cependant toutes les fonctions, comme s'il l'exerçoit pour un tems en l'absence d'un autre. C'est par-là qu'on fournit au coupable un excellent moyen de réparer sa faute passée ; c'est une voie qu'on lui laisse pour rentrer en grace, sans ôter tout-à-coup au Public un excellent Officier ; car s'il fait une seconde faute, il est perdu sans ressource, & au contraire s'il s'acquitte de son de-

voir avec équité, avec exactitude, l'Empereur après un ou deux ans, quelquefois après six mois, lui rendra la charge dont il avoit été privé.

De l'explication du degré ajouté, il est facile de conclure ce que c'est qu'être abaissé d'un degré. Ce n'est pas toujours être transféré à une charge inférieure, mais c'est avoir mérité de l'être. Quelquefois le changement s'exécute sur le champ, & un Gouverneur d'une ville du second ordre est renvoyé à une ville du troisième ordre. On peut par différentes fautes avoir mérité d'être abaissé trois ou quatre fois, ou pour une seule être abaissé de trois ou quatre degrés, sans cependant être tiré de son emploi. Ces sortes d'abaiffemens se mettent aussi à la honte du Mandarin dans tous les Ecrits qu'il publie. Moi, premier Gouverneur de telle ville, qui ai mérité d'être abaissé de trois degrés, &c. Si par quelque action distinguée, il a mérité une addition de deux ou trois degrés honorables, on retranche même nombre de ces degrés humilians, & ce sont les Cours Souveraines qui en déli-

bérent, & qui en jugent sur l'exposé des Mandarins supérieurs, mais non pas en dernier ressort, car toutes les délibérations & tous les jugemens se présentent à l'Empereur, qui de sa propre main ou confirme ou change, ou même rejette la détermination en ordonnant que le Tribunal s'assemble, & délibère une seconde fois. C'est pourquoi les premiers Présidens des Cours Souveraines, & les Conseillers sont très-attentifs à ce qu'ils examinent, & au jugement qu'ils portent sur chaque affaire; car ils sont assurés que leur jugement doit être lû par Sa Majesté, qui souvent les reprend, les punit, & les casse même quelquefois, comme des Officiers qui ignorent les Loix, & qui sont incapables de remplir les devoirs de leurs charges.

Le Gouvernement Chinois n'est pas moins admirable dans les formalités qui s'observent pour toutes les affaires criminelles. Il est d'abord à observer, qu'à la réserve de certains cas extraordinaires, qui sont marqués dans le corps des loix Chinoises, nul Mandarin, nul Tribunal supérieur ne peut prononcer définitive-

ment un Arrêt de mort : tous les jugemens de crimes dignes de mort doivent être examinés , décidés & souscrits par l'Empereur. Les Mandarins envoient en Cour l'instruction du Procès , & leur décision , marquant l'article de la Loi , qui les a déterminés à prononcer de la sorte. Par exemple , un tel est coupable de tel crime : la Loi porte qu'on étranglera ceux qui en sont convaincus ; ainsi je condamne un tel à être étranglé. Ces informations étant arrivées à la Cour , le Tribunal supérieur des affaires criminelles examine le fait , les circonstances & les décisions. Si le fait n'est pas clairement exposé , ou que le Tribunal ait besoin de nouvelles informations , il présente un mémorial à l'Empereur , qui contient l'exposé du crime & la décision du Mandarin inférieur , & il ajoute :

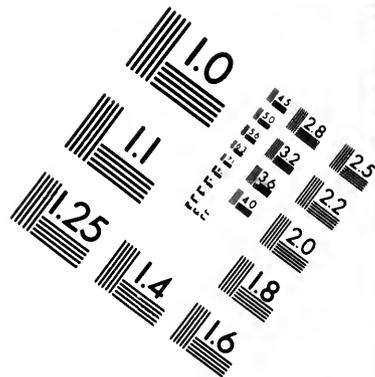
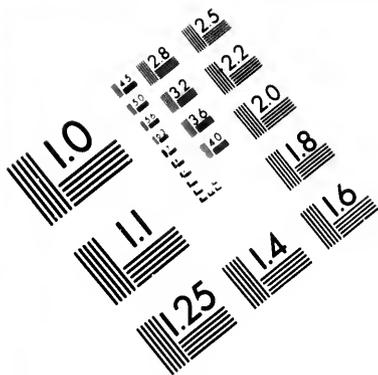
- » Pour juger sagement , il paroît qu'il
- » faut encore être instruit de telle cir-
- » constance ; ainsi nous opinons à ren-
- » voyer l'affaire à tel Mandarin , afin
- » qu'il nous donne les éclaircissimens
- » que nous souhaitons.

L'Empereur ordonne ce qui lui plaît ;

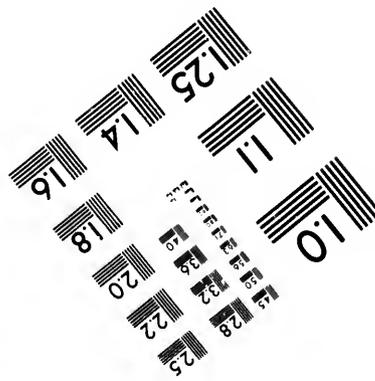
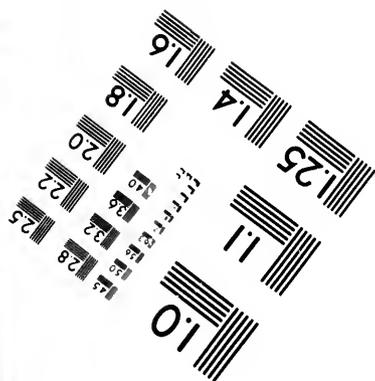
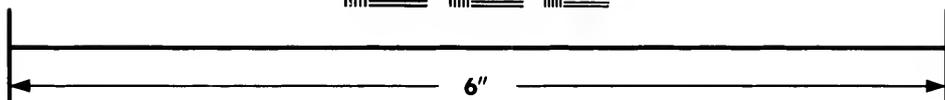
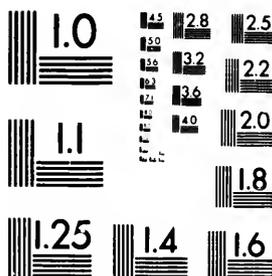
mais sa clémence le porte toujours à renvoyer l'affaire , afin que quand il s'agit de la mort d'un homme , on ne décide pas légèrement , & fans avoir les preuves les plus convaincantes. Lorsque le Tribunal supérieur a reçu les informations qu'il demandoit , il présente de nouveau sa délibération à l'Empereur : alors l'Empereur souscrit à la délibération du Tribunal , ou bien il diminue la rigueur du châtiment , quelquefois même il renvoie le mémorial , en écrivant ces paroles de sa main « Que le Tribunal délibere encore sur cette affaire , » & me fasse son rapport ». L'on peut dire enfin que l'on pousse jusqu'au scrupule l'attention , lorsqu'il s'agit de condamner un homme à la mort. Telle est la justice qui s'observe à la Chine.







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N. Y. 14580
(716) 872-4503

0
15 12.8
16 12
18 12.2
20
22
25
1.8

10
11

CHAPITRE XX.

Maniere de voyager dans les plaines de Buenos-Ayres , & du Tucuman. Multitude de bestiaux qui s'y trouvent. Maniere d'y prendre le gibier. Ordre qui s'observe dans l'administration du temporel. Herbe du Paraguai fort estimée. Revenu qu'elle produit aux Indiens.

CEux qui font de longs voyages dans les vastes plaines de Buenos-Ayres & dans les déserts du Paraguai, se servent d'ordinaire de chariots. Ils en menent trois ou quatre, plus ou moins, selon le bagage, & le nombre de domestiques qu'ils ont à leur suite. Ces chariots sont couverts de cuirs de bœufs : celui sur lequel monte le Maître, est plus propre ; on y pratique une petite chambre, où se trouve un lit & une table : les autres chariots portent les provisions & les domestiques. Chaque chariot est traîné par de

gros bœufs. Le nombre prodigieux qu'il y a de ces animaux dans le pays fait qu'on ne les épargne pas.

Quoique cette voiture soit lente, on ne laisse pas de faire dix à douze grandes lieues par jour : on ne porte guères de provisions que du pain, du biscuit, du vin & de la viande salée ; car pour ce qui est de la viande fraîche, on n'en manque jamais sur la route. Il y a une si grande quantité de bœufs & de vaches, qu'on en trouve jusqu'à trente, quarante & cinquante mille qui errent ensemble dans ces immenses plaines : malheur au voyageur qui se trouve engagé au milieu de cette troupe de bestiaux ; il est souvent trois ou quatre jours à s'en débarrasser.

Les Navires qui arrivent d'Espagne à Buenos-Ayres, chargent des cuirs pour leur retour. C'est alors que se fait la grande *Mantanca*, comme parlent les Espagnols. L'on tue jusqu'à cent mille bœufs, & même davantage, suivant la grandeur & le nombre des vaisseaux. Ce qu'il y a d'étonnant, est que si l'on passe trois ou quatre jours après dans les

endroits où l'on a fait un si grand carnage, l'on n'y trouve plus que les ossements de ces animaux : les chiens sauvages, & une espèce de corbeaux différente de celle qu'on voit en Europe, ont déjà dévoré & consommé les chairs, qui sans cela infecteroient le pays.

Si un Voyageur veut du gibier, il lui est facile de s'en procurer avec un bâton, au bout duquel se trouve un nœud coulant ; il peut prendre sans sortir de son chariot, & sans interrompre son chemin, autant de perdrix qu'il souhaite. Elles ne s'envolent pas quand on passe, & pourvû qu'elles soient cachées sous l'herbe, elles se croient en sûreté ; mais il s'en faut bien qu'elles soient d'un aussi bon goût que celles d'Europe. Elles sont sèches, assez insipides, & presque aussi petites que des cailles.

L'étendue de ces forêts est quelquefois interrompue par des terres sablonneuses & stériles de deux à trois journées de chemin. Quand il faut traverser ces vastes plaines, l'ardeur d'un Soleil brûlant, la soif, la lassitude fait regretter les bois dont on est sorti ; & les bois

où l'on s'engage de nouveau, font bientôt oublier ceux que l'on a passés. On trouve quelquefois au milieu de ces bois déserts des endroits enchantés. Tout ce que l'étude & l'industrie des hommes ont pu imaginer pour rendre un lieu agréable, n'approche point de ce que la simple nature y a rassemblé de beautés.

Mais ce n'est pas sans péril, que l'on voyage dans cette vaste étendue de pays; l'on a à craindre la rencontre des *Guaycarus*, qui courent continuellement la campagne, & qui plus d'une fois ont tâché de surprendre la ville de *Santafé*. Ils ne font jamais de quartier; ceux qui tombent entre leurs mains ont aussi-tôt la tête coupée: ils en dépouillent la chevelure avec la peau, dont ils érigent autant de trophées. Ils vont tout nuds, & se peignent le corps de différentes couleurs, excepté le visage. Ils ornent leur tête d'un tour de plumes. Leurs armes sont l'arc, les flèches, une lance, & un dard qui se termine en pointe aux deux bouts, & qui est long de quatre à cinq aulnes; ils le lancent avec tant de force, qu'ils perçent un homme de part en part.

Ils attachent ce dard au poignet pour le retirer après l'avoir lancé.

Ces Barbares ne sont pas naturellement braves ; ce n'est qu'en dressant des embuscades , qu'ils attaquent leurs ennemis : mais avant que de les attaquer , ils poussent d'affreux hurlemens , qui intimident de telle sorte ceux qui n'y sont pas faits , que les plus courageux en sont effrayés , & demeurent sans défense. Ils redoutent extrêmement les armes à feu , & dès qu'ils voient tomber un des leurs , ils prennent tous la fuite ; mais il n'est pas facile , même aux plus adroits tireurs de les atteindre. Ils ne restent pas un moment à cheval dans la même posture. Ils sont tantôt couchés , tantôt sur le côté , ou sous le ventre du cheval , dont ils attachent la bride au gros doigt du pied , & d'un fouet composé de quatre ou cinq lanieres d'un cuir tors , ils font courir les plus mauvais chevaux. Quand ils se voient poursuivis de près , ils abandonnent leurs chevaux , leurs armes , & se jettent dans la riviere , où ils nagent comme des poissons ; ou bien ils s'enfoncent dans d'épaisses forêts , dont

ils ne s'éloignent presque jamais. Leur peau à la longue s'endurcit de telle sorte, qu'ils deviennent insensibles aux piquûres des épines & des ronces, au milieu desquelles ils courent sans même y faire attention.

Ces Barbares faisoient de fréquentes courses dans les peuplades du Paraguai; mais ils ont été si souvent repoussés & défaits, qu'ils n'osent plus guères se montrer. La maniere dont s'administre le temporel dans ces peuplades, a quelque chose de trop singulier pour ne pas être rapportée.

Les Indiens de ces contrées ont un génie particulier pour les arts mécaniques, & il y a bien des métiers où ils excellent. Ils travaillent toutes les toiles & les étoffes dont ils ont besoin; l'été ils s'habillent de toile de coton, & l'hiver ils font des vêtemens de laine. Comme cette fabrique est très-considérable, lorsque les habitans sont suffisamment pourvus de toiles & d'étoffes, on envoie le surplus à Buenos-Ayres, à Corduba, & au Tucuman; l'argent qui se retire du débit de ces marchandises, sert à acheter

les diverses choses qui viennent d'Europe, & qui ne se trouvent point chez eux. Ils font pareillement un assez grand commerce d'une herbe qui croît dans le Paraguai, & qui est fort en usage dans le Chili & dans le Perou, à peu près comme le thé qui vient de la Chine l'est en Europe.

Il faut observer que ce n'est que sur les montagnes de *Maracayu*, éloignées de près de deux cens lieues des peuplades du Paraguai, que croissent naturellement les arbres, qui produisent cette herbe si estimée. Les Indiens du Paraguai en ont absolument besoin, soit pour leur boisson, soit pour l'échanger avec les denrées, & les autres marchandises qui leur sont nécessaires. Il leur falloit passer plusieurs mois de l'année à voyager jusqu'à ces montagnes. Leurs peuplades se trouvoient par-là souvent exposées aux irruptions de leurs ennemis. De plusieurs mille qui partoient, il en manquoit un grand nombre au retour : le changement de climat, & les fatigues en faisoient mourir plusieurs ; d'autres rebutés par le travail, s'enfuyoient dans

les montagnes, & ne paroissoient plus. Cefut pour remédier à ces inconvéniens que l'on fit venir de jeunes arbres de *Maracayu*, que l'on planta aux environs des peuplades. Ces plans réuffirent assez bien, & de la semence, qui est assez semblable à celle du lierre, on fit dans la suite des pépinières; mais l'herbe produite par les arbres qu'on cultive, n'a pas la même force ni la même vertu, que celle qui vient sur les arbres sauvages de *Maracayu*. Le Roi d'Espagne a accordé aux Indiens des peuplades du Paraguai d'apporter chaque année à la ville de Sainte Foi, ou à celle de la Trinité de Buenos - Ayres, jusqu'à douze mille Arobes (l'Arobe pèse vingt-cinq livres) de l'herbe du Paraguai: mais ils ne peuvent guères en porter que six mille; encore n'est-ce pas de la plus fine & de la plus délicate, qu'on appelle *Caamini*, qui est très-rare, mais de celle de *Pabos*, qui est la plus commune. Le prix courant de cette herbe à Sainte-foi, à Buenos-Ayres & à la recette Royale où se portent les Tributs, est de quatre piaftres pour chaque Arobe; ainsi ce que

les Indiens en portent chaque année ; monte environ à vingt-quatre mille livres. L'argent ou les denrées qui reviennent de ce trafic , sont partagées également entre les habitans de la peuplade.

Les maisons qu'ils se font bâties eux-mêmes , sont d'un seul étage : elles sont solides & sans nul ornement d'architecture , n'ayant eu en vûe que de se garantir des injures de l'air ; l'Eglise est vaste, magnifique & extrêmement riche. Voici l'ordre & la manière dont on pourvoit à la subsistance de tous les habitans de la peuplade.

Ceux qui font la recolte, sont obligés de transporter tous les grains dans des magasins publics ; il y a des gens établis pour la garde de ces magasins , qui tiennent un registre de tout ce qu'ils reçoivent. Au commencement de chaque mois les Officiers qui ont l'administration des grains, délivrent aux Chefs des quartiers la quantité nécessaire pour toutes les familles de leur district , & ceux-ci les distribuent aussitôt aux familles , donnant à chacune plus ou moins , selon qu'elle est plus ou moins nombreuse.

Il en est de même pour la distribution de la viande. On conduit tous les jours à la peuplade un certain nombre de bœufs & de moutons, qu'on remet entre les mains de ceux qui doivent les tuer; ceux-ci après les avoir tués, font avertir les Chefs de quartier, qui prennent ce qui est nécessaire pour chaque famille, à qui ils en distribuent à proportion du nombre des personnes qui la composent.

Aussi ne voit-on dans la peuplade, ni pauvres, ni mendiants; tous sont dans une égale abondance des choses nécessaires à la vie. Il y a outre cela dans chaque peuplade plusieurs grandes maisons pour les malades; les unes sont destinées pour les hommes, & les autres pour les femmes. Et dans ces différentes maisons, il y a des personnes préposées pour veiller à ce que les malades soient bien soignés, & qu'on ne les laisse manquer de rien de ce qui peut leur être nécessaire.



CHAPITRE XXI.

Misère extrême des Indiens du Maduré. Moyens qu'ils ont de s'enrichir. Leur avarice. Leur délicatessè sur la présence des Castes. Leurs emplois. Leur Gouvernement. Occupation des femmes. Fruits, Légumes & Animaux du pays.

ON voit dans le Maduré, comme partout ailleurs, des pauvres & des riches. Le nombre des premiers est très grand; plusieurs sont quelquefois contraints de vendre leurs enfans, & de se vendre eux-mêmes pour pouvoir vivre. Il y en a qui travaillent toute la journée comme des forçats, & qui gagnent à peine ce qui suffit précisément, pour subsister ce jour-là même eux & leur famille. On voit une infinité de veuves, qui n'ont pour tout fonds & pour tout revenu qu'une espèce de rouet à filer. On en voit plusieurs autres, tant hommes que femmes, dont l'indigence est

est telle, qu'ils n'ont pour se couvrir, qu'un méchant morceau de toile tout en lambeaux, & qui n'ont pas même une natte pour se coucher. Les maisons des Payfans d'Europe sont des palais, en comparaison des misérables taudis où ces Indiens sont logés. Trois ou quatre pots de terre sont tous les meubles de leurs cabannes.

On ne laisse pas de trouver des personnes riches aux Indes. L'agriculture, le commerce, les emplois, sont des moyens ordinaires de s'enrichir; mais le pauvre Laboureur a bien de la peine à se sauver de l'oppression. La fraude & l'usure regnent dans le commerce, & l'exercice des charges est un véritable brigandage. Le vol est un autre moyen plus court de devenir riche: il est fort en usage aux Indes, & il n'y a peut-être pas de pays au monde, où les petits larcins soient plus détestés, & où les grands soient plus impunis. On trouve parmi les Indiens une Caste entière, qui ne rougit pas de porter le nom, & de faire une profession publique de voleurs de grand-chemin. Les Laboureurs doivent

être extrêmement attentifs , sur-tout la nuit , pour qu'on ne leur enleve pas leurs bœufs & leurs vaches ; ils ont beau veiller, leurs pertes ne sont guères moins fréquentes. On a cru arrêter ces vols nocturnes , en établissant dans toutes les peuplades des Gardes , lesquels sont entretenus & payés par les Laboureurs ; mais le remède est devenu pire que le mal : ces Gardes sont plus voleurs que les voleurs mêmes.

Les Rois & les grands-Seigneurs amassent de grandes richesses par leurs concussions ; mais l'usage ordinaire qu'ils font de leurs trésors, c'est de les enterrer, sans cela l'or seroit très-commun aux Indes. On dit que ceux qui enterrent ainsi leurs richesses , immolent aux Démons des victimes humaines , afin qu'il en prenne possession , & qu'il ne les laisse pas passer en d'autres mains. Cependant plusieurs cherchent ces trésors , & pour les découvrir, ils font au Démon d'autres sacrifices d'enfans & de femmes enceintes. Quelques-uns réussissent par là ; d'autres effrayés par les spectres qui leur apparoissent , ou par les coups qu'ils

reçoivent, abandonnent leur dessein.

Généralement parlant, c'est un crime au Maduré d'être riche; il n'y a point d'accusation à laquelle on prête plus volontiers l'oreille, ni de crime qui soit plus sévèrement puni. On applique incontinent l'accusé à une question rigoureuse, pour le contraindre par la violence des tourmens à découvrir où il a caché son argent. De-là vient que les riches cachent leur bien avec soin, & que souvent avec de grandes richesses, ils ne sont ni mieux logés, ni mieux vêtus, ni mieux nourris que les plus indigens; de-là vient encore que quoi qu'il y ait une infinité de véritables pauvres, il y en a beaucoup d'autres qui affectent de le paroître, sans l'être véritablement.

Mais si d'un côté on affecte aux Indes de paroître pauvre au milieu des richesses, d'un autre côté on y est très-jaloux des distinctions, & du rang que donne la naissance; il n'y a guère de nation, qui ait tant de délicatesse sur ces sortes de prérogatives.

Les Indiens sont, comme l'on sçait,

partagés en plusieurs Castes, c'est-à-dire en plusieurs classes de personnes qui font d'un même rang, & d'une égale naissance, qui ont leurs usages, leurs coûtumes & leurs loix particulières. Il y a trois Castes principales; la Caste des Brame, qui est celle de la haute Noblesse; la Caste des *Kchatrys* ou *Rajas*, qui répond à ce qu'on appelle en Europe la petite Noblesse; & la Caste des *Choutres*, c'est-à-dire des gens du commun. Outre ces trois Castes qui sont d'une grande étendue, il y en a une quatrième, qu'on appelle la Caste des *Parjas*, qui comprend la plus vile populace. Elle est regardée de toutes les autres comme une Caste infâme, avec laquelle on ne peut avoir de commerce sans se perdre d'honneur. L'horreur qu'on a pour un *Parjas* va si loin, que tout ce qu'il touche est souillé, & est hors d'état de servir. On ne leur parle que de loin, & il ne leur est pas permis d'habiter les villes. Ils doivent s'en éloigner, & placer leurs villages à une certaine distance qui leur est prescrite.

Chacune de ces Castes principales se

partage en d'autres Castes, qui leur sont subordonnées, & dont les unes sont plus nobles que les autres. La Caste des *Choutres* renferme le plus de ces Castes subalternes : on comprend sous le nom de *Choutres*, les Castes des marchands, des laboureurs, des orfèvres, des charpentiers, des maçons, des peintres, des tisserans, &c. Chaque métier est renfermé dans une même Caste, & il n'y a que ceux de cette Caste qui puissent s'y employer.

Aussi un charpentier seroit rigoureusement puni, s'il se mêloit du métier d'orfèvre. Il y a pourtant certaines professions, auxquelles chacun peut s'appliquer, de quelque classe qu'il soit parmi les *Choutres*, telles que sont celles de soldat, de marchand, de laboureur ; mais il y en a d'autres, qui avilissent extrêmement ceux qui les exercent. Par exemple, en plusieurs endroits de l'Inde, on met au rang des *Parjas* les pêcheurs, les pâtres, les cordonniers, & généralement tous ceux qui travaillent en cuir.

La seconde chose qu'il faut remarquer, est qu'un Indien ne peut sans se

dégrader prendre ses repas avec ceux qui sont d'une Caste inférieure à la sienne, ni manger ce qui auroit été apprêté par un homme de cette Caste. Ainsi il faut que ce soit un Brame, & non pas un *Choutre*, qui apprête à manger à un autre Brame. Il en est de même du mariage, que personne ne peut contracter hors de sa Caste : celui qui se feroit allié avec une Caste inférieure, seroit deshonoré à jamais, regardé comme un infâme, & chassé pour toujours de sa propre Caste. Lorsque les Portugais vinrent la première fois aux Indes, ils ne firent nulle distinction des Castes, & se mêlerent indifféremment avec les Parjas : ils en prirent même à leur service ; & dès-lors le mépris que les Indiens avoient pour les Parjas, passa jusqu'aux Portugais & à tous les Européens, & s'est toujours perpétué depuis ce tems-là.

Il faut encore remarquer, qu'on peut bien acquérir par de belles actions, de l'honneur & des richesses ; mais la noblesse ne s'acquiert pas de même. C'est un pur don de la naissance ; le Roi ne

peut la donner, ni les particuliers l'acheter. Le Roi n'a aucun pouvoir sur les Castes ; il ne peut pas lui-même passer à une autre Caste supérieure.

Les hommes ont divers emplois. Les uns servent le Prince, les autres cultivent la terre ; ceux-ci s'appliquent au commerce, ceux-là travaillent aux arts mécaniques, & ainsi du reste. On ne voit aux Indes ni financiers, ni gens de robe. Les Intendans ou Gouverneurs sont chargés tout à la fois, & de l'administration de la justice, & de la levée des Deniers, & du Gouvernement militaire.

La justice se rend sans fracas & sans tumulte. La plupart des affaires, sur-tout celles qui sont de moindre importance, se terminent dans le village. Chacun plaide sa cause, & les principaux font l'office de juges. On n'appelle guère de leur Sentence, principalement si ces juges sont, comme il arrive presque toujours, des premiers de la Caste. Quand on a recours au Gouverneur, le procès se termine à peu près de la même sorte, si ce n'est que pour l'ordinaire il met les

deux parties à l'amende. Il sçait le moyen de trouver coupables l'une & l'autre partie. Les présens font souvent pancher la balance d'un côté ; mais elle devient égale , quand le Juge reçoit des deux côtés.

Pour ce qui est du gouvernement militaire , les Gouverneurs levent de tems en tems des soldats , selon les besoins où ils se trouvent. Le Roi envoie quelquefois des corps d'Armées dans les Provinces ; mais ce n'est guères que pour soumettre quelques Seigneurs rebelles , qui refusent de payer le tribut , ou pour châtier ceux qui font des injustices trop criantes. On assiége leurs forteresses : alors le canon joue , mais bien foiblement ; & il se répand peu de sang de part & d'autre ; pourvû que le coupable ait de l'argent , & qu'il veuille bien en venir à une composition honnête , on lui fait bon quartier du reste ; à lui permis de se dédommager par de nouvelles vexations , dont il accable le pauvre peuple. Ces Seigneurs font comme de petits Souverains , qui gouvernent absolument leurs terres , & dont toute la dépendance

dépendance consiste dans le tribut qu'ils payent au Roi. Ils sont héréditaires, au lieu que les Gouverneurs & les Intendants se révoquent au gré du Prince. Tel Gouverneur ne dure pas quatre jours, & dans ce peu de tems, il ne laisse pas de s'enrichir s'il est habile. On met souvent ces Gouverneurs à la question, pour leur faire rendre gorge, après quoi, quelques vexations qu'ils ayent commises, on ne laisse pas de les rétablir dans leurs Charges.

La Justice criminelle ne s'exerce pas avec beaucoup de sévérité. Si nous avons dit qu'on étoit toujours coupable quand on étoit riche, on peut dire, pareillement que dès qu'on est riche, on est innocent. La levée des deniers publics est de la fonction des Intendants : comme la taille est réelle, ils estiment le champ, & ils le taxent selon qu'il leur plaît ; mais ils trouvent d'ordinaire tant de sortes d'expédiens pour chicaner le laboureur, & piller tantôt sous un prétexte, & tantôt sous un autre, que quelquefois il ne tire aucun fruit de toutes ses peines, & que la récolte sur laquelle il fondoit ses

espérances , passé toute en des mains étrangères.

Pour ce qui est des femmes , elles sont moins les compagnes que les esclaves de leurs maris. Le stile ordinaire est que le mari tutoye sa femme , & que la femme ne parle jamais à son mari, ni de son mari, qu'en termes les plus respectueux. Une femme ne peut jamais prononcer le nom de son mari ; il faut que dans ces occasions elle se serve de périphrases & de circonlocutions , qui expriment son respect. On n'est point surpris que le mari batte sa femme , & l'accable d'injures. Si elle fait des fautes , ne faut-il pas la corriger , disent-ils ? La femme n'est jamais admise à la table de son mari ; elle le sert , comme si elle étoit son esclave , & les enfans , comme si elle étoit leur servante : de-là vient que les enfans s'accoutument peu à peu à la regarder comme telle , à la tutoyer , à la traiter avec mépris , & quelquefois même à la frapper. D'ailleurs la belle-mere est une rude maîtresse : elle se décharge toujours sur la belle-fille de tout le travail domestique , & quand elle donne ses ordres ,

c'est toujours d'une manière dure & impérieuse. Cependant les femmes ne laissent pas de réduire assez souvent leurs maris, en s'enfuyant de la maison, & en se retirant chez leurs parens : ceux-ci ne manquent pas de prendre sa défense ; & alors les injures & les imprécations ne sont pas épargnées. La femme ne retourne point à la maison, que le mari lui-même ou ses parens ne la viennent chercher, & elle leur fait faire quelquefois bien des voyages inutiles. Lorsqu'elle s'est rendue à ses prières, on donne un grand festin au mari, on le réconcilie avec sa femme, & elle le suit dans sa maison.

Les femmes s'occupent dans le domestique à ramasser du bois, à piler le ris, & à faire de l'huile, & d'autres choses de cette nature. L'huile se fait d'un arbrisseau nommé par quelques herboristes Européens *Palma-Christi*. On fait cuire ce fruit légèrement, on l'expose deux ou trois jours au Soleil, on le pile jusqu'à le réduire en pâte; on délaye cette pâte dans l'eau, versant deux mesures d'eau sur deux mesures du fruit qu'on a

pilé, & on fait bien boullir le tout. Quand l'huile furnage, on l'a tire avec une cueillere, ou par inclination. On lave ensuite le sédiment dans l'eau, & l'on en tire encore un peu d'huile.

La maniere dont on pile le ris, a quelque chose de singulier : ce ris, comme l'on sçait, naît revêtu d'une peau dure & rude comme celle de lorge ; le ris en cet état se nomme *Nellon*. On le fait cuire légèrement dans l'eau, on le seche au Soleil, on le pile à plusieurs reprises : quand on l'a pilé pour la première fois, il se dégage de la grosse peau ; la seconde fois qu'on le pile, il quitte la pellicule rouge qui est au-dessous, & sort plus ou moins blanc, selon l'espèce de *Nellon*; car il y en a de plus de trente sortes : lorsqu'il est ainsi pilé, il se nomme *Arifi*. Deux litrons de bon *Nellon* rendent un litron d'*Arifi*. Il ne sort pas farineux & concassé comme celui d'Europe ; mais aussi il n'a pas la propriété de gonfler, & ne se conserve pas longtems.

Si les femmes ont du tems de reste, après le travail du ménage, elles l'employent à filer, & c'est leur occupation

ordinaire ; elles ne font aucun travail à l'aiguille , elles ne ſçavent pas même la manier. Il y a de certaines Caſtes , où il n'eſt pas permis aux femmes de filer ; d'autres, où elles ne s'occupent qu'à faire des paniers & des nattes , & celles-ci ne peuvent pas même piler le ris ; d'autres, où elles ne peuvent pas aller querir de l'eau , c'eſt la fonction d'une eſclave ou bien du mari : en général le bel uſage ne permet pas aux femmes d'apprendre à lire ou à écrire ; on laiſſe ce ſoin aux eſclaves des Pagodes , afin qu'elles puiſſent chanter les louanges du Démon.

Voici quels ſont les alimens des Indiens. L'eau eſt leur boiſſon ordinaire : ce n'eſt pas qu'ils ne faſſent des liqueurs enivrantes ; mais il n'y a que ceux de la lie du peuple , qui en uſent , les honnêtes gens en ont horreur. La principale de ces liqueurs eſt celle qui découle des branches du palmier dans un vaſe, qu'on y attache pour en recevoir le ſuc ; on fait auſſi avec une certaine écorce , & de la caſſonade de palmier, une eau-de-vie qui prend feu comme celle d'Europe. D'autres en faiſant fermenter certaines grai-

nes, en font un vin qui enivre. Le ris est la nourriture la plus commune. Ceux qui sont à leur aise, lui font un court-bouillon, ou bien une saulce de viande, de poisson, ou de légumes; quelquefois ils le mangent avec des herbes cuites en forme d'épinars, ou bien avec une espèce de petite fève, qui se cuit comme les fèves de haricot: on le mange encore avec du lait. Pour ce qui est des pauvres & des gens du commun, ils ne le mangent qu'avec quelques herbes cuites, ou avec du petit lait, ou simplement avec un peu de sel.

Tout le monde au reste n'a pas du ris. Dans quelques endroits on ne se nourrit que de millet. Il vient d'assez beau froment sur certaines montagnes; mais il n'y a guère que les Turcs & les Européens qui en usent. Les Turcs en font une espèce de gallette en forme de gaufre: les Européens en font du pain & du biscuit, tel à peu près que le biscuit de mer.

On ne voit aux Indes presque aucun fruit d'Europe, à la réserve de quelques citrons aigres, & de quelques oranges

qu'on ne laisse pas meurir. On les cueille vertes, & on les fait confire dans quelque saumure aigre, pour les manger avec le ris, & en corriger la fadeur.

Le fruit le plus ordinaire est la Banane, ou la figue d'Inde. Il y a encore des Mangles, sur-tout du côté des montagnes. Quant aux légumes, la terre y porte des citrouilles de plusieurs espèces, des concombres, & diverses herbes qui sont propres au pays. On n'y connoît point d'oseille; mais elle est remplacée par le Tamarin. Il y a des ciboules; mais les choux, les raves, la laitüe sont des plantes étrangères, qui ne laissent pas de croître assez bien quand on les sème.

Venons aux animaux. On trouve dans les montagnes des éléphants, des tigres, des loups, des singes, des cerfs, des sangliers, des lièvres ou lapins. On laisse le gibier fort en repos, quoique la chasse soit permise à tout le monde. Les Seigneurs chassent de tems en tems par divertissement; mais c'est sans passion. La chasse se fait aussi à l'oiseau, mais rarement.

Quelques Princes ont des éléphants privés & des chevaux: les chevaux qui naissent dans le pays, sont petits & foibles; pour ceux dont on se fert dans les armées, on les fait venir des pays étrangers, & ils sont très chers. Il faut des soins infinis pour les conserver. Il n'y a point de jour, qu'il ne leur faille donner quelque drogue. Avant que de les panser, & à la moindre pause, qu'on leur fait faire en voyage, il faut les manier, leur passer la main sur tout le corps, leur presser la chair & les nerfs, leur soulever les pieds l'un après l'autre; si l'on y manque, leurs nerfs se retrecissent, & ils sont ruinés en peu de tems: au lieu d'avoine, on leur donne une espèce de lentille, qu'on fait cuire.

Les bœufs sont aux Indes d'un grand usage; on ne mesure les richesses d'un chacun, que par le nombre des bœufs qu'il a. Ils servent au labourage, aux voitures; on les attelle aussi aux charrettes. La plupart ont une grosse bosse sur le chignon du col; quand on veut les mettre à la charette, on leur passe une corde au col, on lie à cette corde une

perche, qui se met en travers, & qui porte sur le col des deux bœufs attelés; à cette perche est attaché le timon de la charette.

Les charues n'ont point de roue; & le fer qui tient lieu de coutre est si étroit, qu'il ne fait qu'égratigner la terre; où on a coutume de semer le millet. Le ris demande beaucoup plus de travail & de culture. Les champs où on le sème sont toujours au bord des étangs, qu'on creuse exprès, afin d'y pouvoir conserver l'eau des pluies, & arroser les campagnes dans les tems de sécheresse.

On voit beaucoup de chars, qui sont assez bien travaillés; les roues sont petites: elles sont de grosses planches, qu'on emboette les unes dans les autres; & elles n'ont d'autre moyeu, qu'un trou qui est au milieu de ce tissu de planches. Le corps du char est fort élevé, & tout chargé d'ornemens de Menuiserie, de Sculpture & de toutes sortes de figures. Ces chars ne servent que pour y placer les Idoles, qu'on traîne en pompe dans les rues. Les grands Seigneurs se font porter en palanquin; mais ils doivent en avoir la permission du Prince.

On trouve encore au Maduré quantité de buffles, qu'on employe au labourage, & qu'on attelle de même que les bœufs. C'est un crime digne de mort, que de tuer un bœuf ou une vache, ou un buffle. Au reste les Indiens ont autant d'horreur de la chair de ces animaux, que les Européens en ont de la chair de cheval. Il n'y a que ceux des Castes les plus méprisables, qui osent en manger, quand ils meurent de leur mort naturelle.

Ils ne jugent pas de même des chauve-fouris, des rats, des lézards, & même de certaines fourmis blanches. Lorsque les aîles viennent à ces fourmis, & que prenant l'essor, elles vont se noyer dans les marais, les Indiens accourent pour les prendre; si on les en croit, c'est un mets délicieux. La chevre, le mouton, la poule, sont les viandes d'usage. On voit une espèce de poules, dont la peau est toute noire, aussi bien que les os. Elles ne sont pas moins bonnes que les autres. Le poisson est aussi du goût des Indiens. Ils le font sécher au soleil; mais ils ne le mangent guères, qu'il ne soit tout-à-fait gâté & corrompu. Ils le trouvent alors excel-

lent , parce qu'il est plus propre à corriger ce que le ris a d'insipide.

Les ânes servent au même usage qu'en Europe ; mais ce qu'il y a de singulier , c'est qu'il se trouve une Caste entière , qui prétend descendre en droite ligne d'un âne , & qui s'en fait honneur ; & cette Caste est une des meilleures : c'est celle même du Roi. Ceux de cette Caste traitent les ânes comme leurs propres freres. Ils prennent leur défense ; ils ne souffrent point qu'on les charge trop , ou qu'on les batte excessivement. S'ils appercevoient quelqu'un qui se portât à ces extrémités , on le traîneroit en justice , & il y seroit condamné à l'amende. Il est bien permis de mettre un sac sur le dos de l'animal ; mais on ne peut mettre aucune autre chose sur ce sac ; & si cela arrivoit , les *Cavaravadouquer* (c'est le nom de ceux de cette Caste) seroient une grosse affaire à celui qui se seroit donné cette liberté. Ils ont moins de charité pour les hommes , qu'ils n'en ont pour ces fortes de bêtes. Dans un tems de pluie , par exemple , ils donneront le couvert à un âne , & le refuseront à son Conducteur , s'il n'est pas d'une bonne Caste.

Il y a aux Indes plusieurs espèces de rats : les Indiens vont à la chasse de ces animaux , de même qu'on va en Europe à la chasse des lapins. On en voit qui ressemblent assez à la taupe par la finesse de leur poil, quoiqu'il ne soit pas tout-à-fait si noir. Les Portugais le nomment rat de fenteur ; il fait, dit-on, la guerre au serpent. Il y en a encore une autre espèce, qui creuse sous terre comme la taupe ; mais ce n'est guères que dans les maisons , que cette sorte de rat travaille.

On trouve aussi des chats qui donnent du musc ; ils produisent cette substance odoriférante , en se frottant contre un pieu , & c'est de ce pieu qu'on retire le musc. Pour ce qui est des serpens , on en voit une infinité : quelques-uns sont si venimeux , qu'une personne qui en a été mordue , tombe morte au huitième pas qu'elle fait ; c'est pourquoi on le nomme serpent de huit pas. Il y en a un autre, que les Portugais appellent *cobra de capelo* , serpent à chaperon , parce que quand il se met en colere , qu'il s'élève à demi-corps , & qu'il ne rampe que sur la queue , alors son col s'élargit en forme de *domino* , sur lequel paroissent

trois taches noires , qui au fentiment des Indiens donnent de la grace à ce ferpent : de-là vient qu'ils l'appellent le bon ou le beau ferpent. Ils ont pour lui tant de refpect , que s'ils l'avoient tué , ils croiroient avoir commis un facrilège.

Entr'autres infectes , on voit des mouches vertes qui luifent pendant la nuit ; elles cherchent les endroits humides : lorsqu'il y en a beaucoup , & que la nuit eft obscure , c'eft un très-agréable fpectacle de voir cette infinité de petites étoiles voltigeantes. On voit encore des fourmis de plufieurs efèces ; la plus pernicieufe eft celle qu'on nomme *Caria*. Cet infecte eft la proie ordinaire des écureuils, des lézards, & de quelques oifeaux. Pour fe mettre à couvert de tant d'ennemis, il a l'adrefle de fe former une butte de terre de la hauteur à peu près d'un homme. Pour cela du fond de la terre il charie du mortier, qu'il humecte : peu à peu il élève fon logis, & il le maçonne fi bien, qu'il faut une pluie forte, & prefque continuelle pour y donner une atteinte fenfible. Les campagnes font remplies de ces buttes : les Laboureurs ne

les abattent point , soit parce qu'elles sont extrêmement dures, soit parce qu'en peu de jours elles seroient rétablies. Ces buttes sont pleines de compartimens en forme de canaux irréguliers. Le Caria sort à certaines heures pour aller au fourrage ; il coupe l'herbe fort vite , & il l'emporte dans sa fourmilliere.

Il y a une autre espèce de Caria qui est plus petit, & qui se tapit d'ordinaire dans les maisons. On trouve dans le centre de sa fourmilliere une espèce de rayon presque semblable au rayon des mouches à miel. De-là cet insecte grimpe sur les toits ; mais il n'avance qu'en se couvrant à mesure , & en formant avec la terre qu'il charie , une espèce de tuyau , qui lui sert de chemin. Il ronge les feuilles de palmier , la paille & le chaume qui couvre les maisons. Il y a aussi des abeilles ; mais on ne se donne pas la peine de leur bâtir des ruches. On ne manque pourtant ni de cire , ni de miel ; l'un & l'autre se tirent des ruches que les abeilles sauvages se font à elles-mêmes sur les montagnes.

Finissons par la maniere dont sont habillés les Indiens. Leur chaussure est une

espèce de soque assez semblable à celle dont se servent en France quelques Religieux de S. François ; elles ne tiennent que par une cheville de bois, qui se met entre l'orteil & le second doigt du pied. Le Roi & les grands Seigneurs usent de soques qui sont d'argent. Les Indiens prétendent que cette chaussure est la plus propre & la plus commode, qu'on puisse imaginer pour leur pays. C'est la plus propre, disent-ils, parce qu'on peut en tout tems la laver, & se laver les pieds, ce qui est nécessaire à cause de la chaleur. La plus commode, parce que rien n'est plus facile à quitter & à reprendre. Il n'est point du bel usage de se servir de sandales ; c'est pourquoi on les quitte toujours, lorsqu'on doit paroître devant une personne qui mérite du respect.

Au regard des modes Indiennes, elles sont toujours les mêmes : ces peuples ne changent guères leurs usages, sur-tout pour la manière de se vêtir. Les gens du commun n'y font pas beaucoup de façon. Ils s'entourent le corps d'une simple toile de coton ; & il arrive souvent, que les pauvres ont bien de la peine à avoir un morceau de cette toile pour se cou-

400 RECUEIL D'OBSERVATIONS.

vir. Les grands Seigneurs s'habillent assez proprement selon leur goût , & eu égard à la chaleur du climat. Ils se couvrent d'une toile de coton fort blanche, & en même tems très-fine & transparente , qui leur descend jusqu'aux talons. Ils ont un haut de chauffe , & des bas de couleur rouge tout d'une pièce , & qui ne vont que jusqu'au cou de pied. Ils sont chaussés d'une espèce d'escarpins de cuir rouge brodé : les quartiers de derrière se plient sous les talons. Ils portent des pendans d'oreille d'or ou de perles. La ceinture est d'une étoffe de soie brodée d'or ; les bracelets sont d'argent. Ils portent au col des chaînes d'or , ou des espèces de chapelets , dont les grains sont d'or.

Les Dames ont à peu près le même habillement ; & on ne les distingue des hommes que par la maniere différente dont elles ornent leur tête.

Fin du premier Volume,

De l'Imprimerie de BALLARD Fils, rue saint
Jean de Beauvais à sainte Cecile.

NS.
abillent
t, & eu
se cou-
anche, &
parente,
s. Ils ont
de cou-
z qui ne
Ils font
s de cuir
d'arrière
tent des
rles. La
e brodée
Ils por-
u des ef-
ains font

le même
ngue des
ifférente

rue saint
cile.

